



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

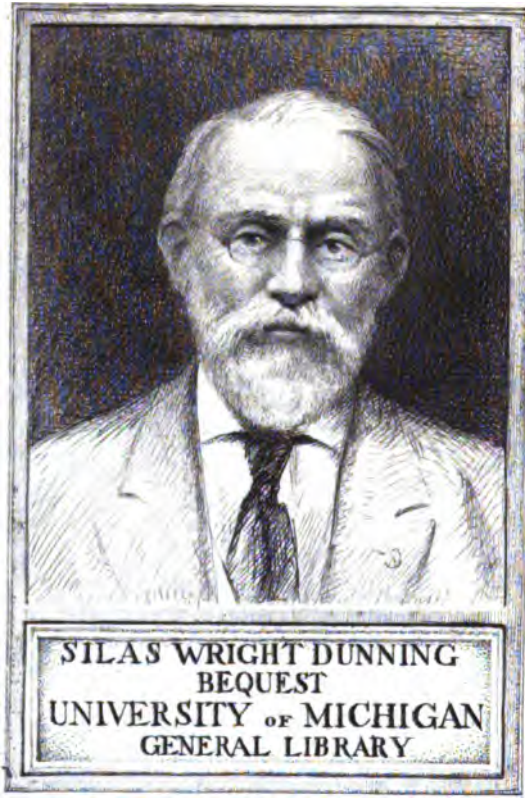
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

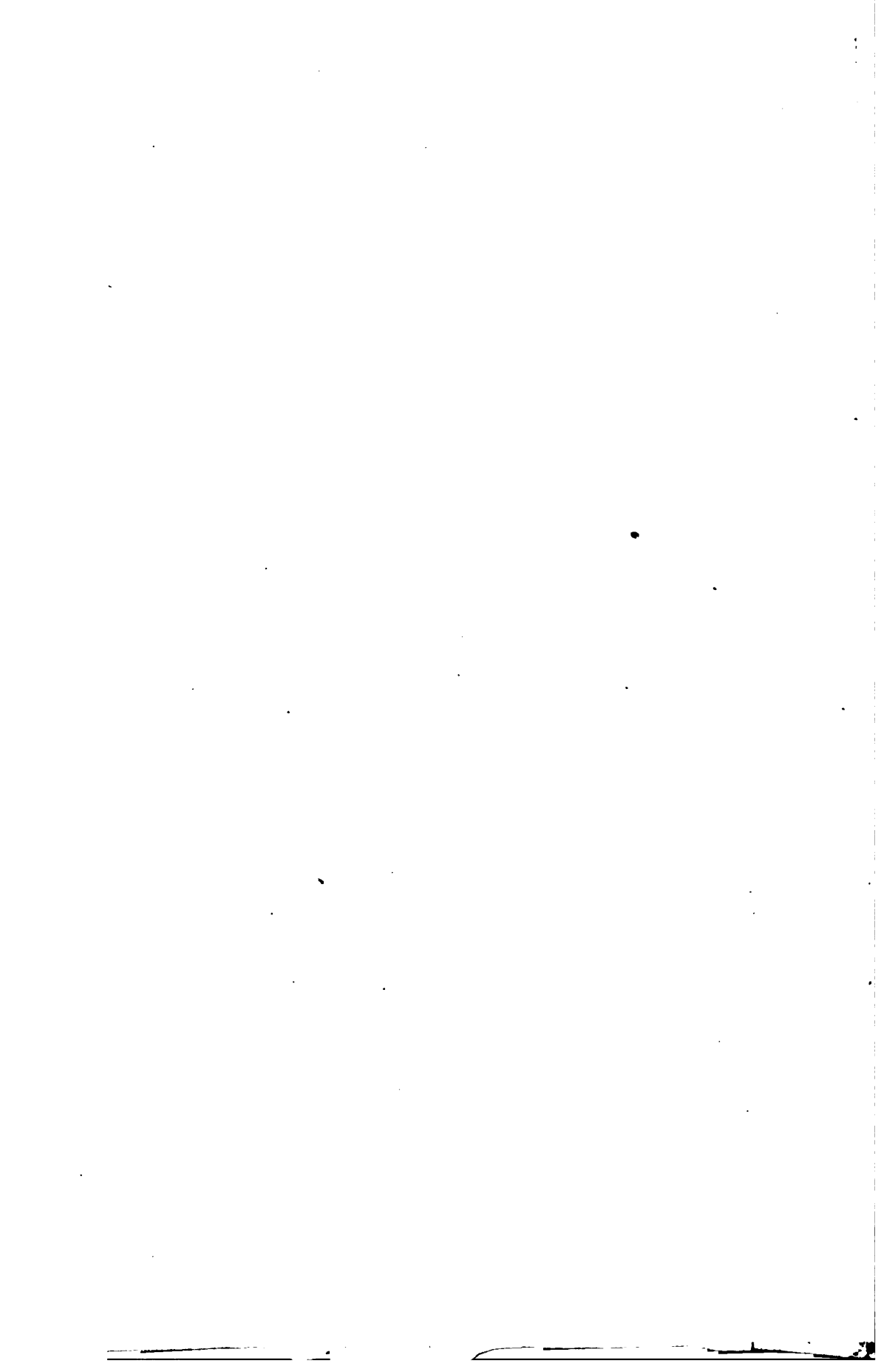
B 50067 3



DC
611
F91
A9







ARCHIVES DU DIOCÈSE DE CHARTRES

II.

ÉGLISES & CHAPELLES

DU

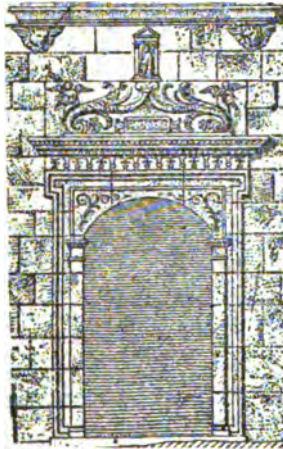
DIOCÈSE DE CHARTRES

PUBLIÉES PAR

M. l'Abbé Ch. MÉTAIS

Chan. hon. de Chartres

1^{re} SÉRIE



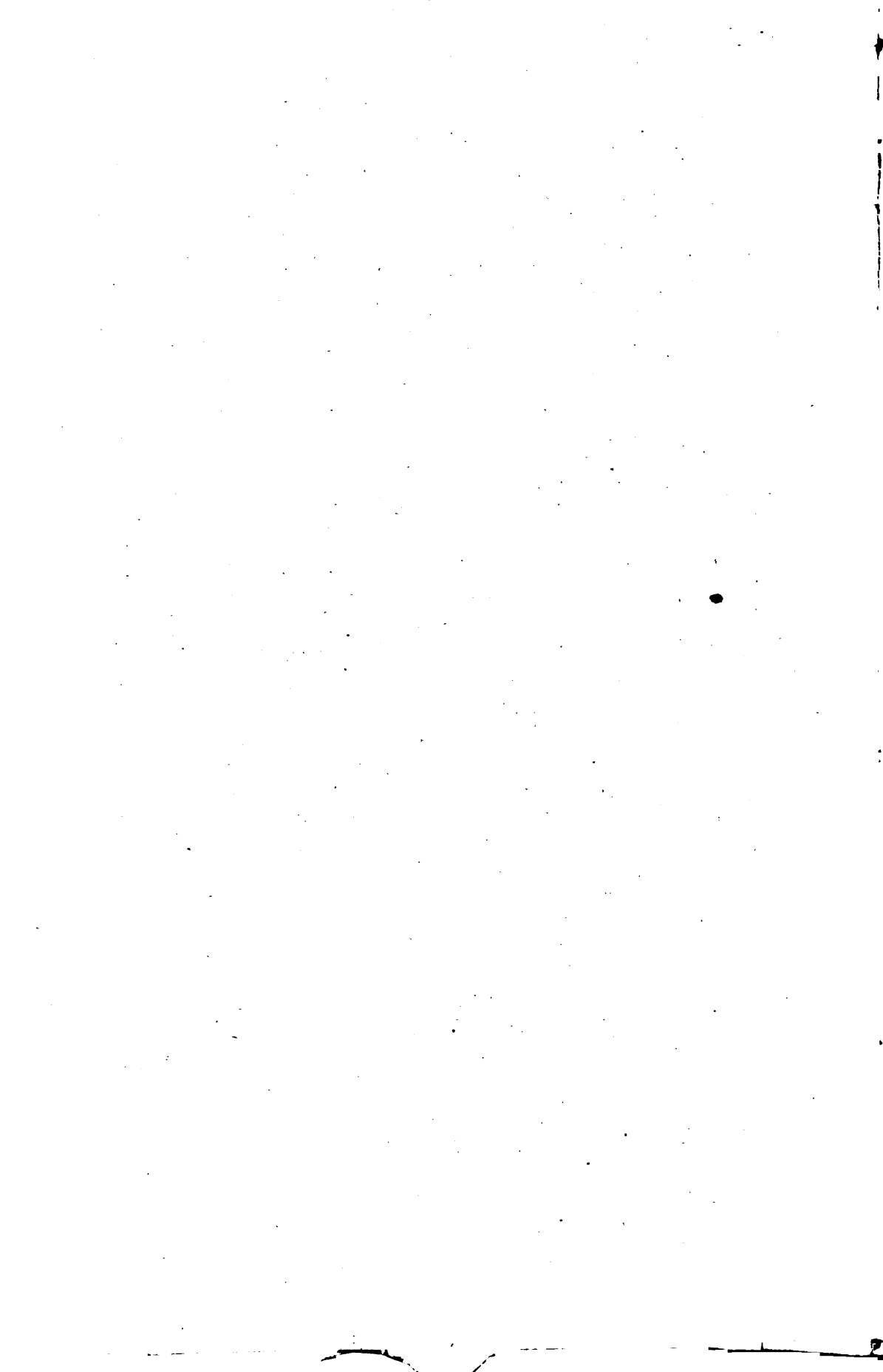
Entrée de la Crypte
de Saint-Aignan.

Ut ad plurimos
Veritas perveniat
St-Aug.

CHARTRES

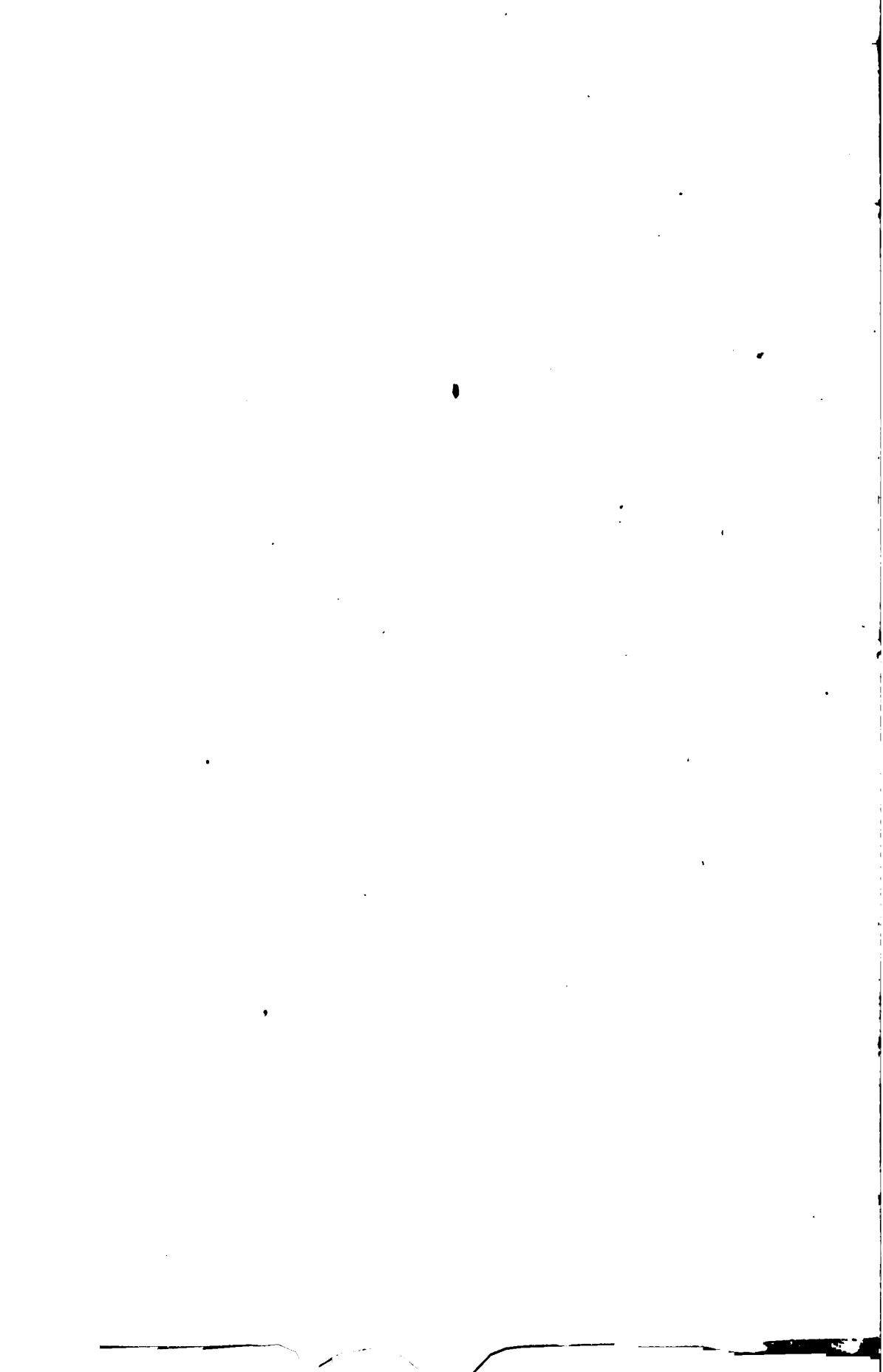
CH. MÉTAIS, ÉDITEUR

—
1897



ÉGLISES ET CHAPELLES

DU DIOCÈSE DE CHARTRES



ARCHIVES DU DIOCÈSE DE CHARTRES

II.



ÉGLISES & CHAPELLES

DU

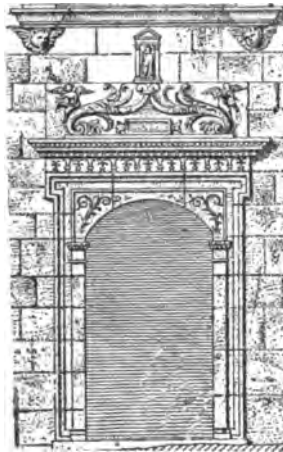
DIOCÈSE DE CHARTRES

PUBLIÉES PAR

M. l'Abbé Ch. MÉTAIS

Chan. hon. de Chartres

1^{re} SÉRIE



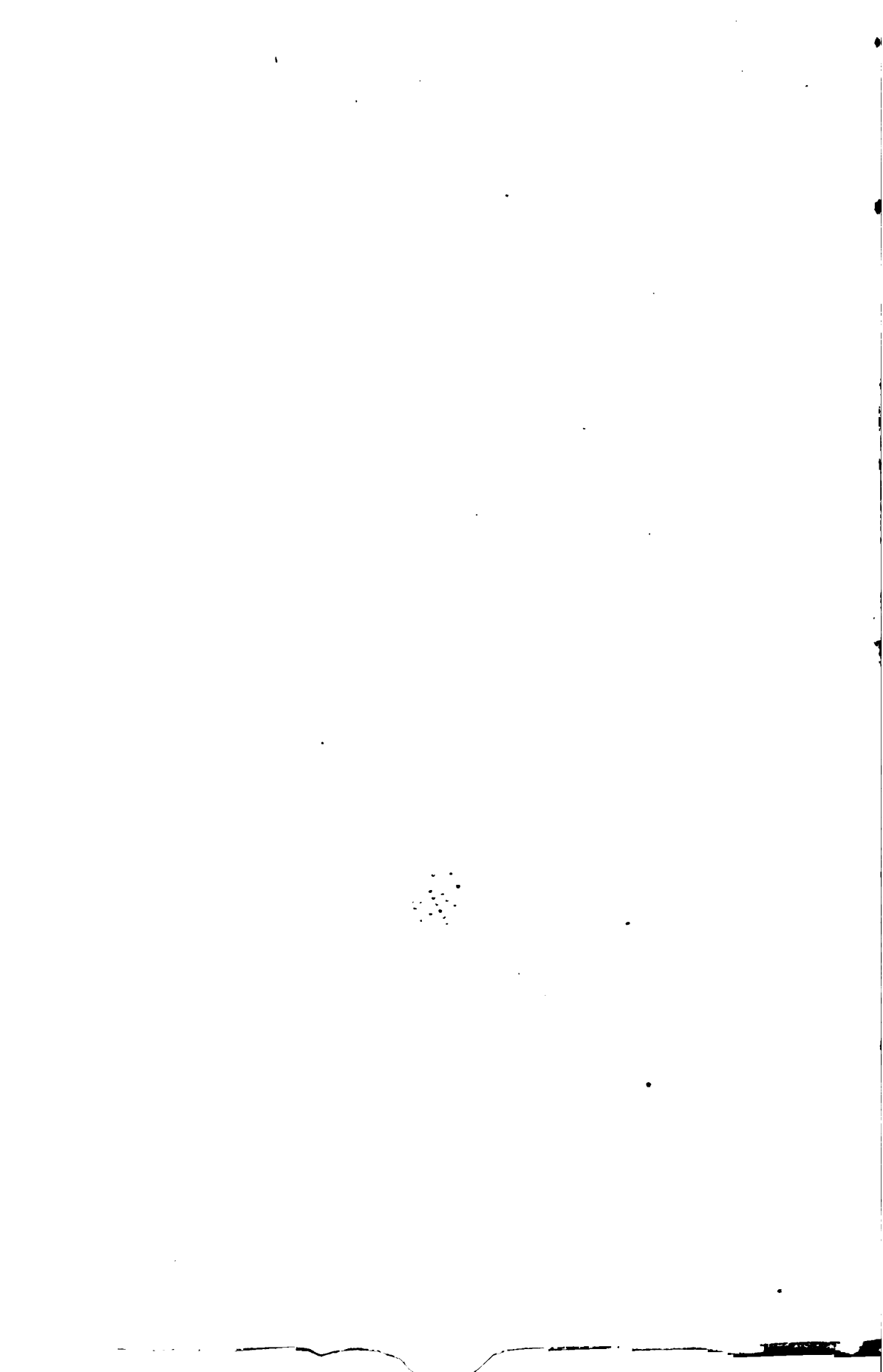
Entrée de la Crypte
de Saint-Aignan

Ut ad plurimos
Veritas perveniat
St-Aug.

CHARTRES

CH. MÉTAIS. ÉDITEUR

—
1897



Dunning
Niphoff
4-7-27
13605

Lettre de Mgr MOLLIEU, Evêque de Chartres

ÉVÊCHÉ
DE
CHARTRES

Chartres, le 23 Novembre 1897.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Au moment où vous livrez au public vos études si intéressantes sur les « ÉGLISES ET CHAPELLES DU DIOCÈSE DE CHARTRES », laissez-moi vous adresser, en même temps que mes félicitations, un cordial merci.

Dans ces pages qui sont le fruit de longues et patientes recherches, vos lecteurs, Monsieur le Chanoine, seront charmés de rencontrer des détails nouveaux et inédits sur l'histoire locale.

Surtout, en élevant plus haut leurs pensées, ils auront l'occasion de bénir la Providence qui a inspiré au clergé Chartrain tant d'intelligentes réparations et aussi de remarquables créations d'Églises et Chapelles.

Qui sait même si plusieurs d'entr'eux, à la suite de cette lecture, n'auront pas à cœur, par leurs offrandes généreuses, de venir en aide aux paroisses pauvres et de contribuer ainsi à la gloire de Dieu et à l'honneur de son nom.

Agréer, Monsieur le Chanoine, l'expression de mon attachement en J. et M.

† B. GABRIEL, év. de Chartres.

TABLE

(Nous donnons la liste des Églises dans l'ordre de leur publication).

Au Lecteur

Ancienne chapelle de la Brèche, à Chartres	2 grav.	Église de La Ferté-Vidame	1 grav.
Chapelle moderne de la Brèche à Chartres	2 —	— La Chaussée d'Ivry	1 —
Eglise de Sours	3 —	— Nogent-le-Roi	3 —
— Soizé	1 —	Clocher de Lormaye	1 —
— Chartainvilliers	1 —	Eglise de Soulaire	4 —
— Francourville	3 —	— de Vitray en Beauce	1 —
— Garancières en Beauce	1 —	— St-Léger des Aubées	3 —
— Santeuil	2 —	— Oysonville	1 —
Chapelle Saint-Julien, à Chartres	1 —	Chapelles d'Oysonville	1 —
Eglise de Baigneaux	1 —	Abside de la Cathédrale de Chartres	3 —
— Guainville	2 —	Eglise de Sandarville	2 —
— Poinville	2 —	— Armenonville-les-Gastineaux	1 —
— Saint-Avit les Guespières	1 —	— La Gadelière	1 —
Bas-relief du grand autel de Saint-Avit	1 —	— Pezy	1 —
Eglise de Saint-Ouen	1 —	— Berchères-sur-Vesgres	1 —
— Santilly	1 —	— Nogent-sur-Eure	1 —
— Rouvres	1 —	— Montigny-sur-Avre	1 —
Chapelle de Villeprevost	1 —	— Chaulfours	1 —
Eglise de Courtalain	1 —	— Germignonville	2 —
— Tardais	1 —	— Saint-Pellerin	2 —
— Margon	1 —	— Champseru	1 —
— Fontaine-la-Guyon	1 —	— Meslay-le-Grenet	1 —
— Dambroun	1 —	— du Prieuré St-Thomas d'Épernon	10 —
— Denonville	5 —	— de Chaudon	1 —
— Jouy	2 —	— Grandville	1 —
— Montainville	1 —	— Gaudreville	1 —
— Béville-le-Comte	1 —	Chapelle de Bouthonvilliers	1 —
— Gasville	2 —	Eglise d'Umpeau	1 —
— Pierres	1 —	— Voise	1 —
— Bailleau-le-Pin	1 —	Chapelle des Pezeris, à Fermaincourt	1 —
— Fontenay sur-Eure	1 —	Eglise Saint-Martin, à Fermaincourt	1 —
— Ollé	2 —	— de Gommerville	1 —
Chapelle de Nantilly	1 —	— Saint-Aignan de Chartres	11 —
Eglise d'Oulins	1 —	— Marboué	1 —
— Saint-Denis de Moronval	1 —		
— Saint-Jean de Rebervilliers	1 —		

Total : 70 églises et chapelles, et 117 gravures, le volume a 440 pages.

ERRATA

Eglise de Nogent le-Roi, p. 2, ligne 33, ajouter le mot *mesmes* avant *nervures*.

Saint-Léger-des-Aubées, p. 1^{re}, avant dernière ligne; *Trois verrières*, etc., mettre cette phrase après la suivante.

AU LECTEUR

*Que j'aime ma bruyère
Et mon clocher à jour.*

Nous croyons répondre à un désir général, en entreprenant la publication des vues de toutes les églises, chapelles et monuments religieux du diocèse de Chartres.

Tout monument qui est ou a été consacré pour le culte divin, mérite respect et vénération ; et nous voulons en perpétuer le souvenir.

Malgré leur stabilité privilégiée, nos églises se transforment, disparaissent même, rapidement. Les anciennes, emportées avec leurs vieux souvenirs, de nouvelles surgissent sans être assurées d'un sort plus heureux.

Je ne veux pas médire de mon siècle, et prétendre que tous ses monuments sont défectueux, sans style et sans goût ; mais a-t-il été toujours plus habile que ses devanciers ?

Quoiqu'il en soit, les vieilles églises ont un charme particulier, un attrait irrésistible ; et si l'œil n'est pas toujours charmé, la curiosité est toujours du moins excitée par ces témoins restés debout d'un autre âge.

Et si les Pièces inédites du règne de Charles VI, (I. 33) me parlent de la « forteresse de l'église de Lumeau en Beauce, » que j'aimerais à en voir la portraicture exacte et fidèle ; l'église actuelle n'ayant, hélas ! rien conservé de son aspect martial.

Nos petits neveux seront plus heureux que nous, si nous réus-

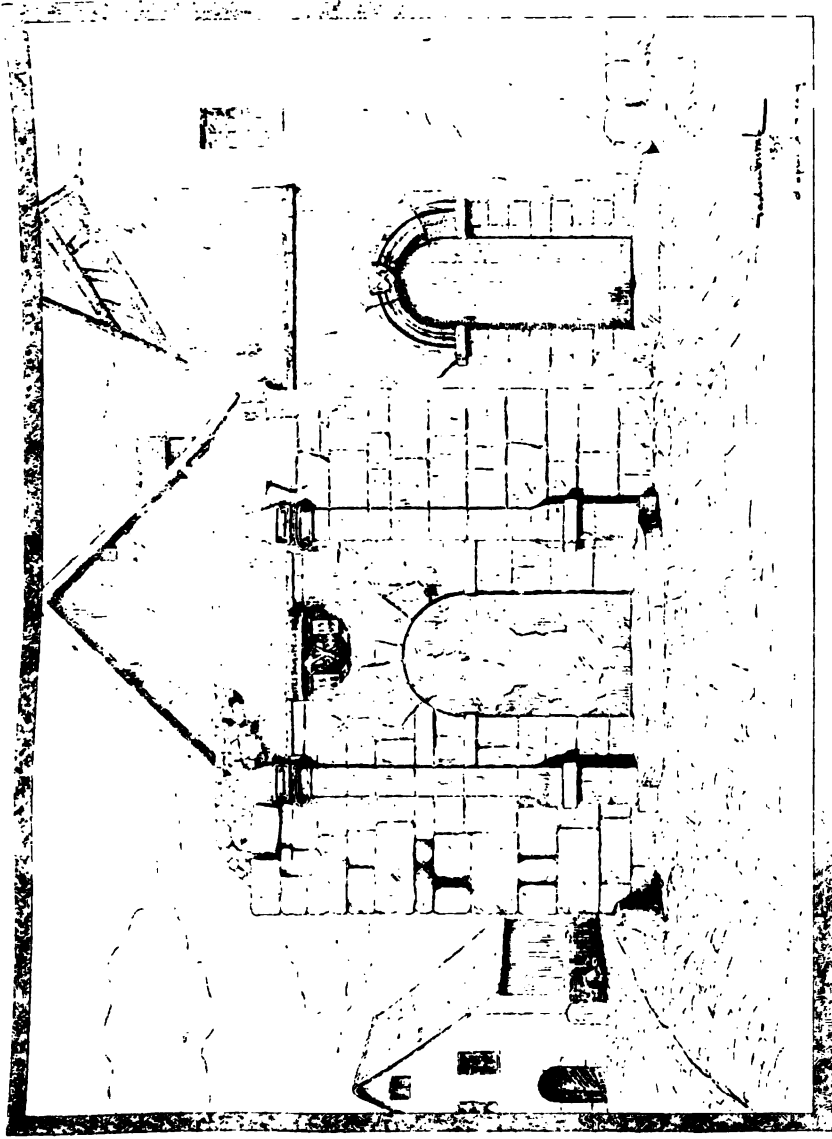
sissons à former la collection complète de tous les édifices religieux de ce beau diocèse de Chartres.

Sans doute, un grand nombre d'églises n'ont rien de remarquable prises séparément ; l'ensemble toutefois sera précieux et d'un grand intérêt.

Une petite notice historique, brève et succincte, mais fidèle et nourrie, donnera un nouveau relief à la gravure.

Nous avons donc confiance dans le concours de tous pour mener à bien cette œuvre.

Tous ceux qui savent manier la plume ou le crayon, mettre à point l'objectif d'un appareil photographique, recueillir dans les vieux manuscrits et les titres poudreux les faits curieux des âges passés viendront à notre aide ; et de ce concours aimable et fraternel sortira, nous aimons à l'espérer, une œuvre sérieuse et utile.



ANCIENNE CHAPELLE DE LA BRÈCHE, A CHARTRES



ANCIENNE CHAPELLE DE LA BRÈCHE

A CHARTRES

Le dessin de l'ancienne chapelle de la Brèche est dû au crayon de M. Lecoq ; il est actuellement la possession de M. Gaston Duval, qui a bien voulu nous en donner la copie fidèle.

Quelques années après le siège de 1568, les Chartrains reconnaissants élevèrent, non loin de la brèche de la porte Drouaize, une image de la Vierge, « ayant au costé droit un nombre d'ecclésiastiques et habitants à genoux. et de l'autre plusieurs hommes armés, tirans contre le Vierge, en mémoire des hagiomaques repoulsés par la dite Vierge. »

Chaque année, le 15 mars, la ville y venait en procession chanter des motets et des cantiques ; mais ce monument parut bientôt trop modeste et un bon et pieux chanoine de l'église voisine de Saint-André, Simon Berthelot, y fit élever une chapelle commémorative ; mais il mourut avant de la terminer. Son neveu, Simon Sauquet, chanoine de la même église, présenta « requeste au chapitre à l'effect d'avoir la permission de faire parachever une chapelle construite en l'honneur de la Sainte Vierge par les soins de maître Simon Berthelot... à laquelle on va processionnellement tous les ans, en 1600. Avec la permission du chapitre au bas de la dite requeste¹. »

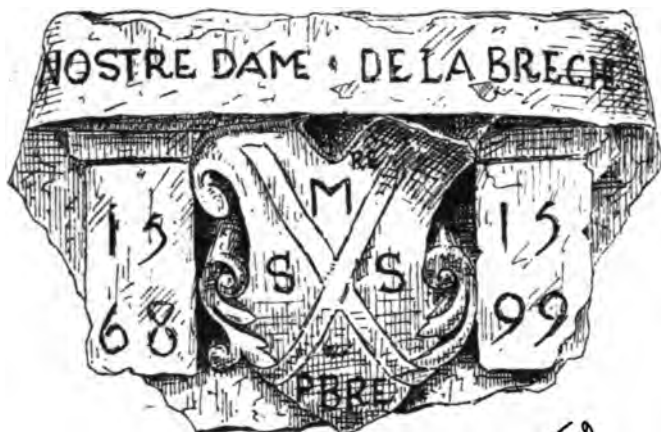
Une pierre sculptée servant de clef au cintre de la porte d'entrée en conserva jusqu'à nos jours le souvenir. On y lit l'inscription suivante : NOSTRE DAME DE LA BRÈCHE et sur un écusson entre les bras d'une croix de Saint-André : M^{RE}. S. S. PBRE, c'est-à-dire maître Simon Sauquet presbtre, enfin de chaque côté de l'écusson, les dates 1568, année du siège, et 1599, année de la construction de la chapelle.

¹ Archives départ. d'Eure-et-Loire, G. 131.

Sur une autre pierre au-dessus d'une petite porte latérale on voit un écusson plus petit, et de chaque côté d'une croix de Saint-André, les lettres S. B. Simon Berthelot.

Ces deux pierres sont encore conservées dans la chapelle actuelle de la Brèche.

Dans son ensemble, la construction de cet antique sanctuaire n'avait rien de remarquable. Les deux pilastres s'élevant près

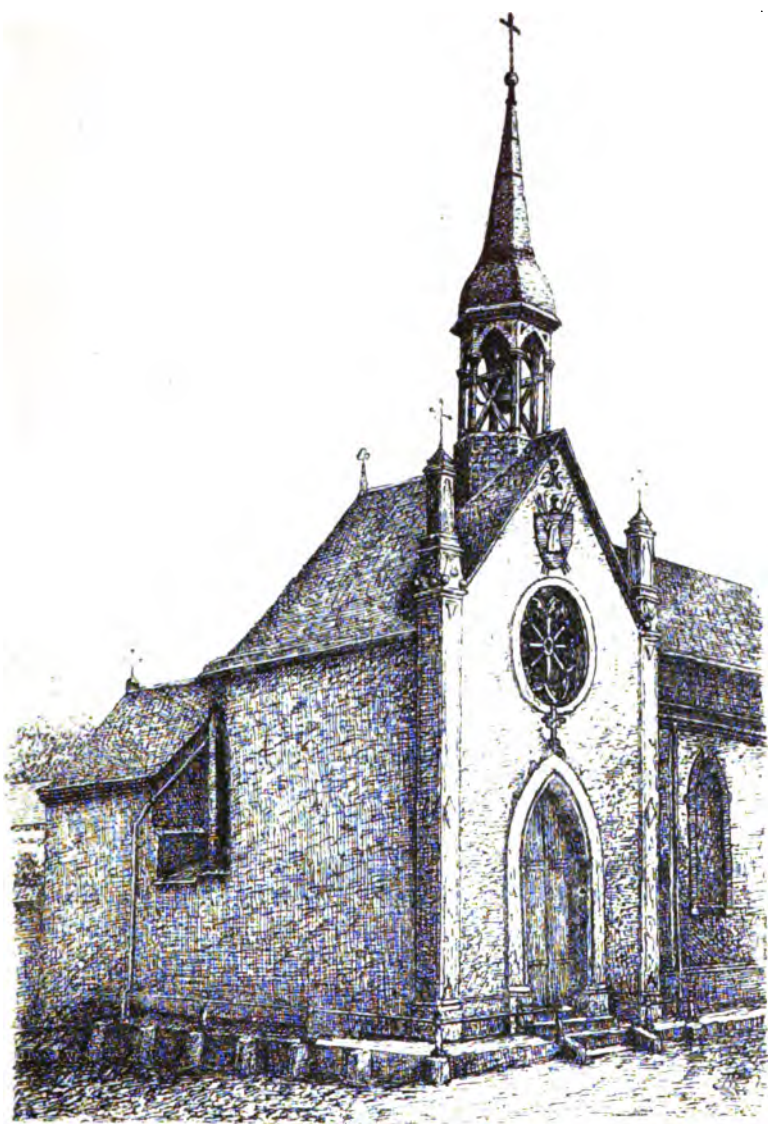


de la porte principale, surmontés de deux chapiteaux à peine ébauchés, émergeant faiblement en dehors du mur, le plein cintre des portes, laissent soupçonner le style grec bâlard, malheureusement en vogue au XVII^e siècle¹.

Ce monument fut profané pendant la Révolution. Vendue le 28 octobre 1791 avec la maison attenante pour 3100 livres, elle fut convertie en habitation et en partie démolie. M. Lecoq en prit une rapide esquisse avant sa disparition définitive en 1843.

C. M.

¹ Voir la brochure : *Le Bref discours du siège de Chartres*, par Simon de Givès, avec une notice par l'abbé Ch. Métais. — Chartres, imprimerie Durand, 1895.



CHAPELLE ACTUELLE DE LA BRÈCHE



CHAPELLE MODERNE DE LA BRÈCHE

A CHARTRES

La *Notice historique sur Notre-Dame de la Brèche*¹, nous fait connaître les dates précises de la construction de cette modeste et gracieuse chapelle.

La maison et le jardin de la Brèche ayant été acquis le 25 mars 1843 par le chanoine Barret, vicaire de la cathédrale, un nouveau sanctuaire fut aussitôt projeté sur l'emplacement de l'ancien, mais dans de plus larges proportions ; la première pierre fut bénite le 7 avril par M. Lecomte, vicaire général et archiprêtre de la cathédrale, délégué par Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres. Le 1^{er} juin suivant l'édifice était assez avancé pour recevoir au milieu d'une manifestation populaire l'antique statue de Notre-Dame de la Brèche, placée depuis la Révolution au coin de la dernière maison de la rue du Chat-qui-pêche, près le pont Bouju, offerte gracieusement par M. Cathelinays pour être le premier ornement de la chapelle ; enfin la bénédiction solennelle du monument eut lieu le 21 septembre par M. Lecomte.

Nous ne dirons rien de l'extérieur, notre gravure dessinée par M. Rousseau le fait suffisamment apprécier. Voici, d'après la *Notice* précitée, la description fidèle de l'intérieur :

« Il se compose de deux petites travées et du chœur semi-circulaire. La largeur est de 4^m 40, la longueur de 7^m 15, la hauteur de voûte, sous clef, de 8^m ; il est éclairé par deux fenêtres en ogive. Les divisions des travées sont décorées, dans la voûte ogivale, de nervures croisées jusqu'à la rosace pendante formant milieu et supportant un lustre en cristal. Au-dessus du chœur, à la réunion des nervures de la voûte, un clou pendant à feuilles soutient la lampe d'argent du sanctuaire.

« L'autel est porté par une suite de colonnes surmontées d'ogives découpées, entre lesquelles sont placées les statues des

¹ Chartres, Garnier, 1843 ; Durand, 1861

douzes apôtres ; le tabernacle, en bois de chêne, comme l'autel, représente la porte Drouaize ; au-dessus du tabernacle, l'antique statue de Notre-Dame de la Brèche voit à ses pieds plusieurs boulets en fer, bronze ou en pierre. Au pourtour de la nef, les statues des patrons des anciennes paroisses de la ville : saint Michel, saint André, saint Martin, saint Hilaire, saint Saturnin, saint Aignan, sainte Foy et saint Lubin ».

A ce petit sanctuaire, fut ajoutée en 1839, par les soins de M.



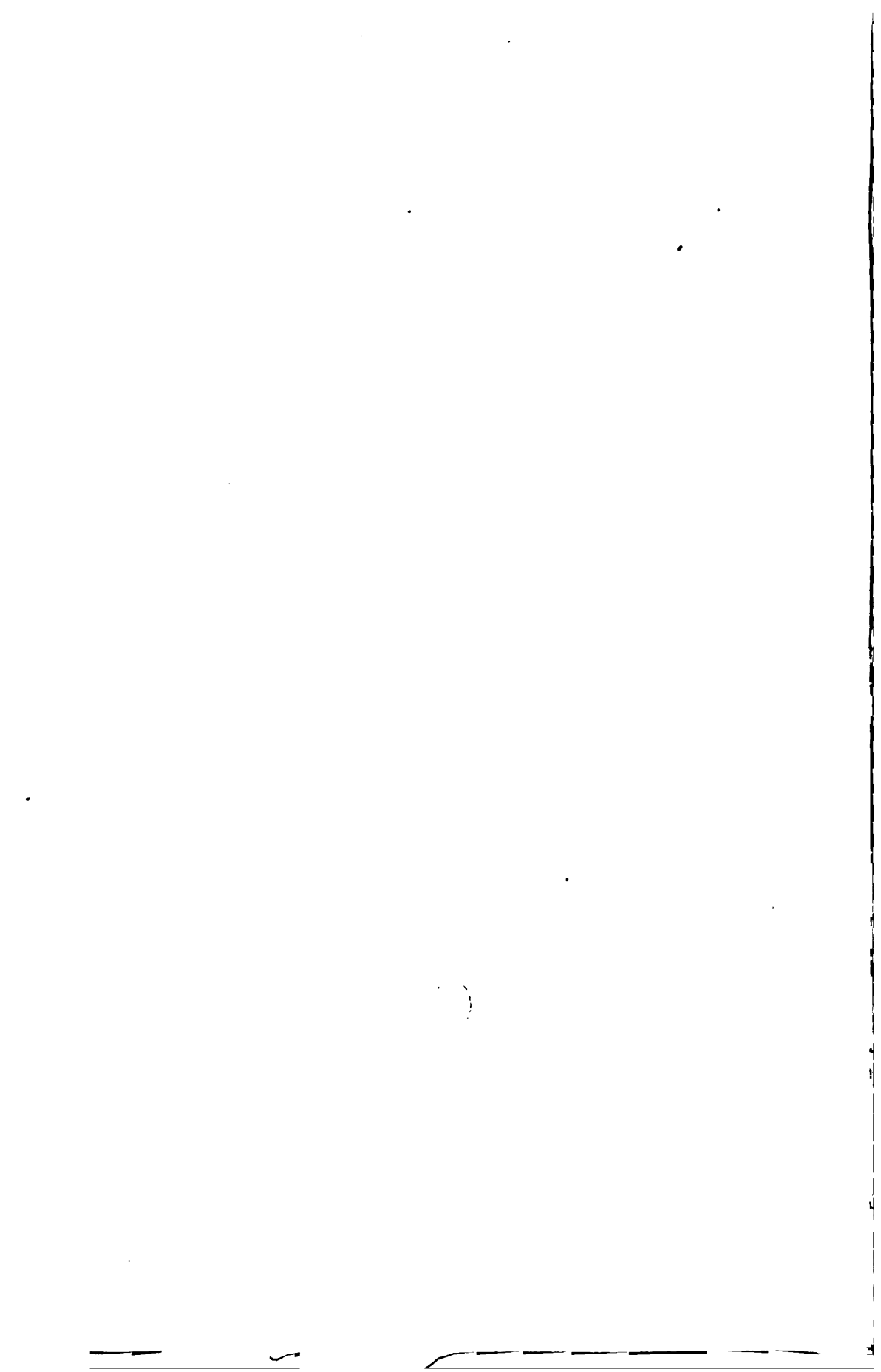
STATUE DE NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE

l'abbé Bannier, une salle spacieuse nécessitée par les cérémonies du culte en faveur de la population du quartier, et des nombreux pèlerins. Mais elle est dénuée de tout style et sans intérêt. Toutefois à côté de l'autel, sur une colonne en pierre surmontée d'un vieux chapiteau, on vénère l'antique statue de la porte Drouaize, la protectrice de la ville, *tutela Carnutum*¹. C. M.

¹ Voir le *Bref discours du siège de 1568*, Chartres. Durand, 1895.



ÉGLISE DE SOURS.





Héliotypie J. Brault, Rouen

Cliché de M. C. Blin, phot. à Chartres

Edouard III, roi d'Angleterre, signe le traité de Brétigny en 1360

Fresque exécutée dans l'Église de Sours par M. J. BRAULT, peintre à Rouen
(Médaille d'or de 1^{re} classe, 1893)

Hommage de l'Auteur.



ÉGLISE DE SOURS

L'église de Sours est de construction récente. L'ancienne a été détruite par l'ouragan du 13 juillet 1788, signalé pour sa violence dans l'*Annuaire du bureau des Longitudes*¹. Il n'est resté debout que la tour qui a résisté, grâce à la solidité de ses murs et de ses fortes arcatures à l'intérieur. Ce clocher semble remonter à la fin du XII^e siècle. La cloche porte l'inscription suivante : « L'an 1802, j'ai été bénie par Pierre-Claude Chasles, et nommée Pierre-Marie, par Paul-Hippolyte Peluche et demoiselle Antoinette-Marie-Caroline Cambis, Nicolas Lannelongue adjoint, Jean-François Petit, maire, André Doublet et Luis Auboint, Mgrs. »

On raconte qu'à la restauration du culte, vers 1802, les habitants de Sours allèrent à Chartres, chercher avec leurs voitures les restes de l'église de Saint-Hilaire, pour la reconstruire chez eux, à leur usage. Très régulière, d'un bel effet dans son ensemble, elle mesure 40 mètres de longueur et 17 de largeur ; ses trois nefs sont éclairées par 14 fenêtres ogivales.

Le baptistère est remarquable et doit remonter au XII^e siècle. Il se compose d'un chapiteau de colonne renversé surmonté d'une cuve à huit pans où sont gravés des écussons et des emblèmes d'agriculture, entre autres un coutre, une charrue, etc.

L'église est décorée de plusieurs tableaux. Au maître-autel, saint Germain, évêque d'Auxerre et patron de l'église, impose à sainte Geneviève le voile des vierges, et lui met au doigt l'anneau des divines fiançailles. Ce tableau a été fait en 1852, par les soins de M. l'abbé Laisné.



CUVE BAPTISMALE

¹ Voir le récit de cet événement dans les registres de l'état civil de la paroisse, et *Inventaire des Archives départementales*, série E, supplément G, G, 43. — Voir aussi série G, n^o 4184, une assemblée des habitants pour les réparations des chapelles de l'église en 1688.

L'autel de la Vierge est d'un bon style de la renaissance. Les colonnes du rétable sont enlacées de légères branches de vignes, jetant tout autour leurs feuilles et leurs grappes d'or. Au-dessus du tabernacle, un tableau de réelle valeur représente la sainte Vierge et l'Enfant Jésus donnant le rosaire à saint Dominique. Les mains de la vierge sont très fines, son visage d'une bonté très expressive. Saint Dominique surtout, ravi dans les ardeurs de l'extase, les mains avides de recevoir le don de Marie, est du plus bel effet.

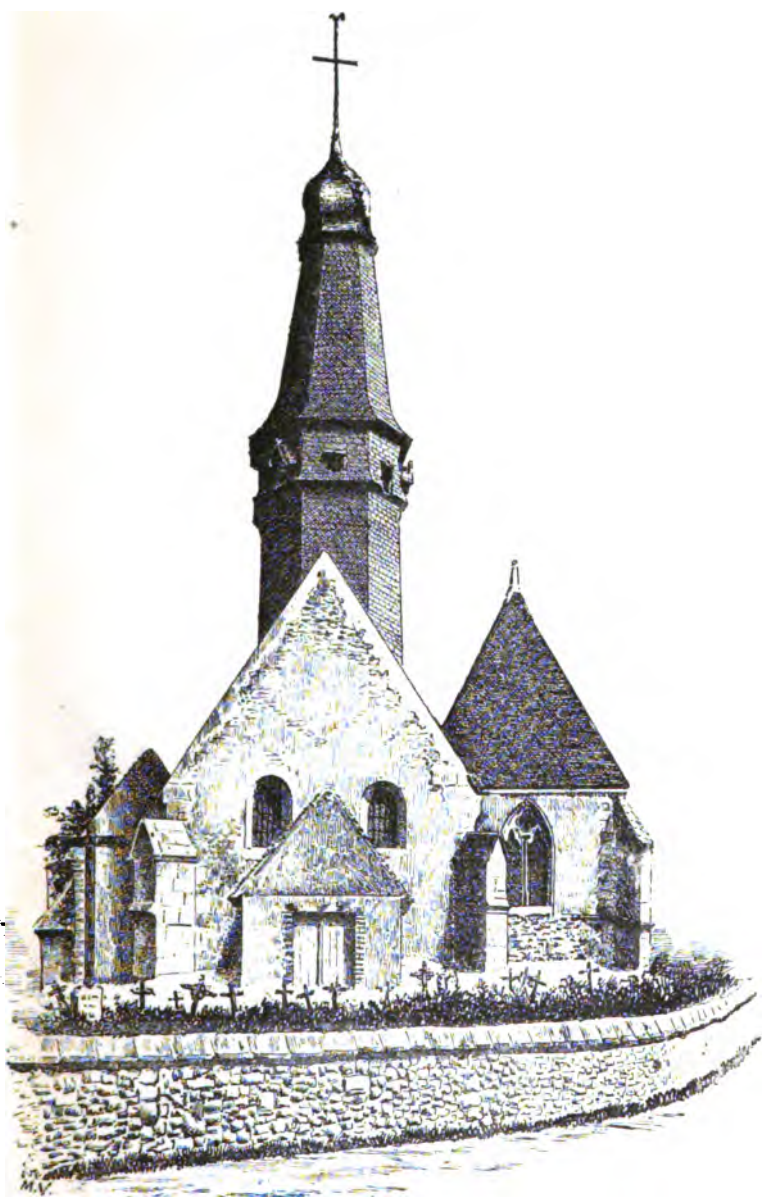
Enfin nous devons signaler sur le mur gauche du chœur une grande fresque, peinte en 1891, par un artiste, M. Brault ; elle représente Edouard III, roi d'Angleterre, terrifié par l'orage qui s'abat sur son camp, offrant à Notre-Dame de Chartres le traité de Brétigny.

A l'entrée du chœur, on lit difficilement quelques lignes d'une pierre tombale, de Angélique de Lignery, femme de Nicolas de Dangeul, décédée le 16 décembre 16...

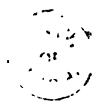
Le croquis de cette église¹ a été pris en 1875 par un artiste Vendômois, M. Gervais Launay, pendant un séjour chez son intime ami, M. A. de Trémault, de Sours. La fontaine, dont la voûte s'avance sous le chevet de l'église, autrefois à jour, et sous laquelle s'abrita en 1788 le curé Guillon, pendant le désastre de son église, est aujourd'hui couverte et munie d'une pompe à godets, et les abords du monument dégagés. La paroisse de Sours, disent quelques auteurs, aurait été ainsi dénommée à cause des sources nombreuses qui jaillissent sur son territoire.

GÉRONDEAU,
Curé de Sours.

¹ M. Duchon, libraire à Chartres, a publié une autre vue, dessinée et lithographiée par M. L. Vinsot.



ÉGLISE DE SOIZÉ.



ÉGLISE DE SOIZÉ

L'église de Soizé aurait été construite en l'an 1117, par un prêtre Hervé, sur les terres de Girard de la Bazillière, seigneur de Luigny, qui l'aurait donnée au prieuré de Saint-Gilles des Châteigniers, fondé depuis peu par Guillaume Gouet.

Le monument conserve encore quelques caractères du XII^e siècle ; mais il a subi de nombreuses modifications. Des sept fenêtres de la nef, deux seulement sont romanes (3 autres sont aveuglées par les soubassements du clocher). Les autres sont ogivales, ornées de verres peints par M. Lorin, de Chartres, en 1866, où sont représentés, dans celle du sanctuaire, l'Apparition de Notre-Seigneur à saint Thomas, et dans deux autres, les quatre évangélistes. Cette nef est voûtée en bardeaux, les entrants terminés par des dragons dévorants.

Deux chapelles latérales forment avec la nef la croix latine. Celle de droite, dédiée à la sainte Vierge, a été construite en 1550, d'après la date gravée, au-dessus de la petite porte d'entrée, avec ces mots : *Sancte Thoma, ora pro nobis*. Dans les quatre fenêtres ogivales se trouvent les figures de N. D. du Rosaire et de Lourdes et l'Annonciation et le Couronnement de la Vierge. On y voit, derrière l'autel, un vieux rétable en pierre, une jolie châsse en cuivre doré, style du XV^e siècle, renfermant des parcelles du voile de la sainte Vierge, et des ossements de S. Gilles et du bienheureux Benoit-Joseph Labre ; les statues de N. D. du Sacré Cœur, de l'Immaculée Conception, de N. D. des Victoires, de S. Gilles, caressant sa biche, de S. Evroult et de S. Avertin, ces dernières objet d'un antique pèlerinage encore assez fréquenté. Elles ont été récemment décorées par M. Brault, peintre à Rouen. Sous le badigeon, on a découvert les traces d'une litre seigneuriale. La voûte primitivement, ogivale, en bardeaux à fait place à une nouvelle en briques, mais surbaissée.

La chapelle de gauche est sous le vocable de S. Louis. Elle a été construite en 1863, par les soins de M. Louis Vasseur, curé, avec le concours de M. J. B. Morin, en prolongement de la chapelle des seigneurs du Saulce¹. Elle est aussi voûtée en

¹ En 1843, M^{me} de Saint-Remy, propriétaire du domaine du Saulce-Gouët, réclama, mais en vain, le droit de se placer dans cette chapelle.

briques et éclairée par quatre fenêtres, avec les scènes de S. Louis rendant la justice à Vincennes et mourant à Tunis, de l'Apparition de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie, et les images de N. D. du Pilier et de Sous-Terre, de Chartres. On y a placé les statues de S. Louis, S. Sébastien, S. Blaise, S. Pierre, et S. Paul ; 14 tableaux peints sur bois représentant les douze apôtres, S. Paul et Notre-Seigneur ; et de plus les stations du chemin de la Croix et les 15 mystères du Rosaire.

Le clocher est en charpente de bois de châtaignier, soutenu dans l'intérieur de l'église par 8 gros piliers. Il s'élève au-dessus de l'église en un massif octogone, dont la flèche, autrefois aiguë et surmontée de la croix et du coq traditionnel, a été abattue par la foudre. Elle ne renferme qu'une seule cloche, fondue par Husson, bénite en 1824 et nommé Marie-Elisabeth par messire le baron de Tahureau, Jacques-Charles, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien officier des chevaux-légers de la garde du roy, maire de Souazé, et dame Marthe-Marie Bellanger le Vacher, la plus insigne bienfaitrice de l'église en ce siècle.

Il y avait autrefois deux cloches, souvent cassées et refondues. En 1697, la grosse portait empreintes « les armes de messeigneurs de Loubbes, baron du Saulce, qui sont des *lozanges d'or et d'azur sans nombre*, et des Graffards, qui sont *3 griffes, 2 en chef et 1 en pointe.* »

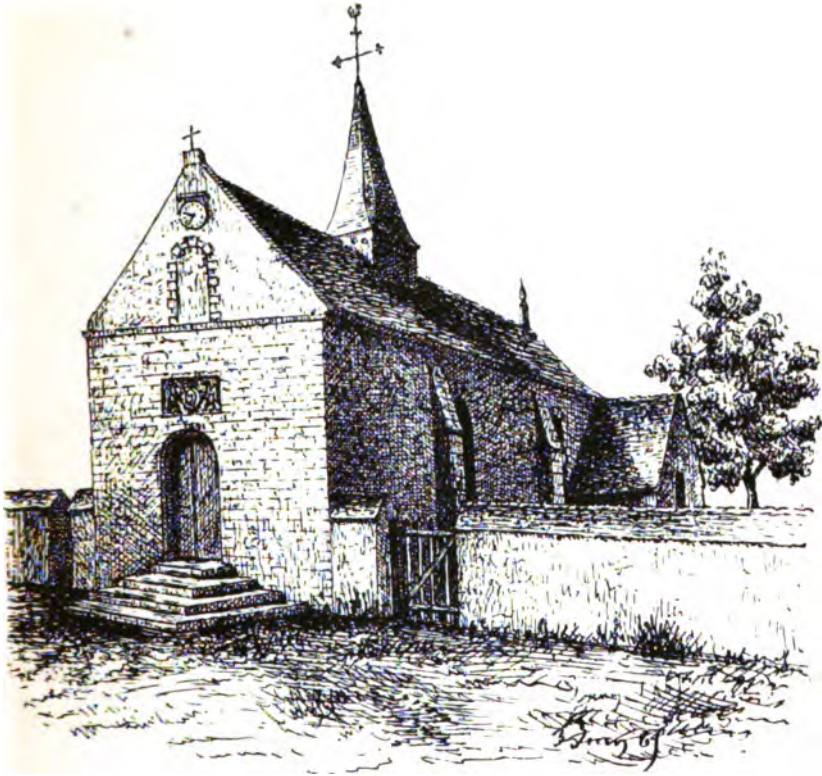
La sacristie a été construite en 1814.

L'église a 28^m20 sur 7^m50 ; la chapelle de la Vierge, 12 mètres sur 6^m30, celle de Saint-Louis 13^m10 sur 4.

A l'extérieur, six contreforts en pierres de taille soutiennent les murs, épais parfois de plus d'un mètre. L'entrée principale, de la renaissance, est carrée, en pierres sculptées, en côté les statues de S. Pierre et de S. Thomas ; dans l'encadrement, des salamandres et des fleurs de lis en relief ; la porte en bois, avec de fines sculptures encore bien conservées, est cachée par un chapiteau ou porche sans caractère.

Le dessin a été fait, d'après une photographie, par M. Michel Vogelin. graveur, 34, rue de Paris, à Pantin, Seine.

E. CHEVALIER, *Curé de Soizé.*



ÉGLISE DE CHARTAINVILLIERS



ÉGLISE DE CHARTAINVILLIERS

Le village de Chartainvilliers (*Carnotense villare*) n'était jadis qu'une ferme perdue dans les terres.

Henri de Saint-Yon la vendit, en 1380, aux chanoines de Notre-Dame de Chartres et ceux-ci en dotèrent le chapitre de Saint-Piat¹, récemment établi dans une dépendance de la Cathédrale. Le chapitre devint seigneur. C'est lui sans doute qui fit bâtir cette modeste église, sous le patronage de saint Piat.

Elle mesure 24 mètres de longueur sur une largeur de 7^m85, Elle est éclairée par 6 fenêtres dont la forme ogivale indique le XIII^e ou XIV^e siècle.

Jean Le Mée, curé de Bleury, Antoine Bouchet, curé de Neron, et Joachim de Moncelas, prieur d'Ouarville, tous trois doyens ruraux du doyenné d'Épernon, la visitèrent en 1664².

Au pignon qui semble avoir été refait plus récemment, on remarque les armoiries de M^{me} de Maintenon, mais rien autre chose n'atteste en cette église l'influence de l'amie du grand roi.

D'après un pouillé manuscrit du XVIII^e siècle, conservé au grand séminaire de Chartres, l'église était propre, le presbytère en mauvais état et le cimetière bien clos.

Jusqu'à la Révolution, cette église, privée du titre de paroisse, était une annexe de Saint-Piat. Elle avait cependant son pasteur particulier, avec le titre de desservant, résidant à Chartainvilliers, et quelquefois même un vicaire. Mais de temps à autre, le curé de Saint-Piat élevait ses prétentions. Tous les ans il faisait recueillir la dîme à son profit ; en 1740

¹ Cart. N.-D. I. 73.

² Arch. départ. G. 792, 793, 808.

il voulut obliger les habitants de Chartainvilliers de descendre à Saint-Piat pour les actes principaux de la vie religieuse, mais une sentence vint le débouter de sa demande¹.

Depuis la Révolution, l'église devenue paroissiale a été restaurée peu à peu, par les soins et souvent aux frais des curés qui se succédèrent.

L'autel principal a été construit en 1821, d'après l'inscription gravée sous un ancien socle de la croix du tabernacle : « Fait par Brigitte Le Conquérant, à Chartre, ché monsieur Guitar, 1821. — Setehautele a été faite à Chartres par Guitard, mètre menuisier et posé dans les premier du mois d'avril 1821, et a été donné par M. Luquat (Lucas), curé déservant ladite paroisse de Chartainvilliers, décédé avant que l'ouvrage soit posé en place. »

De nos jours, M. Humily, depuis peu curé de Brunelles, a continué avec zèle cette restauration et, à lui seul, a fait plus que tous ses devanciers.

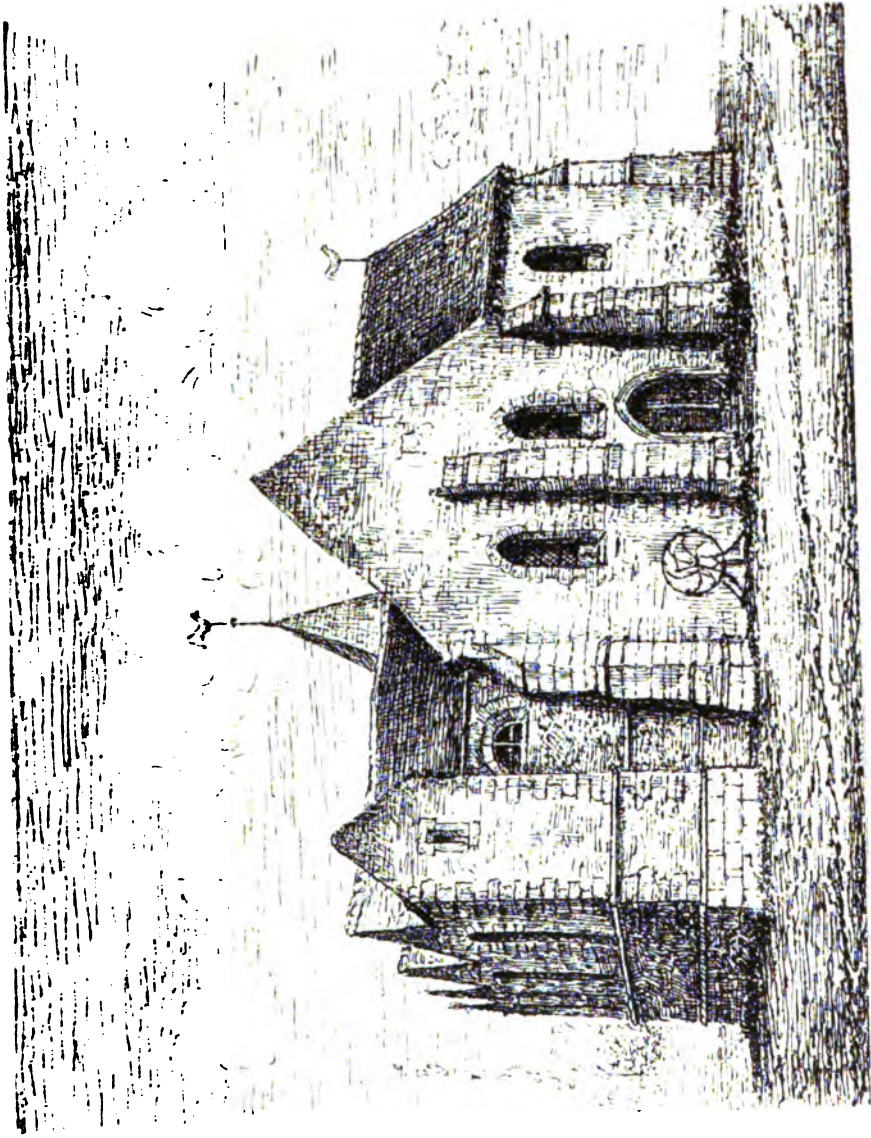
A son arrivée le lambris du chœur tombait en ruines ; dans la nef, de grossières planches étaient clouées sur les poutres et formaient plafond, quatre gros poteaux au milieu de l'église soutenaient un minuscule clocher. Le lambris a été refait, les poteaux ont été supprimés, et le clocher, fixé sur la charpente par un ingénieux système de croix de Saint-André en fer, semble défier les années et les tempêtes.

La cloche date de 1874. La chaire et le confessionnal sont de 1894.

Nous devons le dessin de cette église à M. Rousseau, graveur à Chartres.

L'abbé HAYE, *curé de Jouy.*

¹ Arch. départ. E. n° 2008.



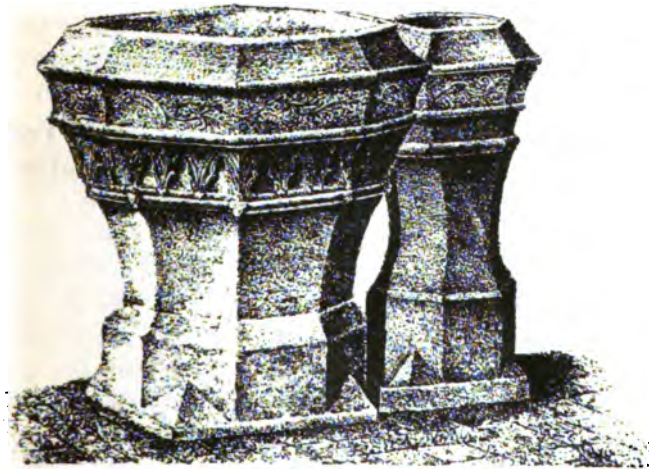
ÉGLISE DE IANCOURVILLE.



ÉGLISE DE FRANCOURVILLE

Cette église ne remonte pas au delà du XII^e siècle. La façade occidentale, romane, ne comporte qu'une seule nef, de 27 m. de longueur et de 18 m. de largeur, à laquelle on ajouta, au XVI^e siècle, un bas côté, dont les clefs de voûte sont assez curieusement travaillées ; quatre piliers en pierre supportent cette voûte ogivale. Probablement à la même époque, on partagea en deux la nef primitive, afin de faire un bas côté méridional, séparé de la nef principale par quatre poteaux en bois formant ogive ; les deux nefs furent voûtées en lambris de bois de chêne, avec entrails sculptés. On voit encore onze croix de consécration encastrées dans les parois.

L'église est éclairée par 8 fenêtres : au nord et à l'est, ces fenêtres étaient ogivales, garnies de meneaux aujourd'hui détruits. Les deux du sanctuaire furent décorées de nervures en pierre et de verres de couleur découpés par l'abbé Lemoine, curé de 1838 à 1856. Les deux fenêtres du midi sont hors de proportion et sans style.



Les fonts baptismaux sont à double cuvette d'un travail délicat et curieux, dont les sculp-

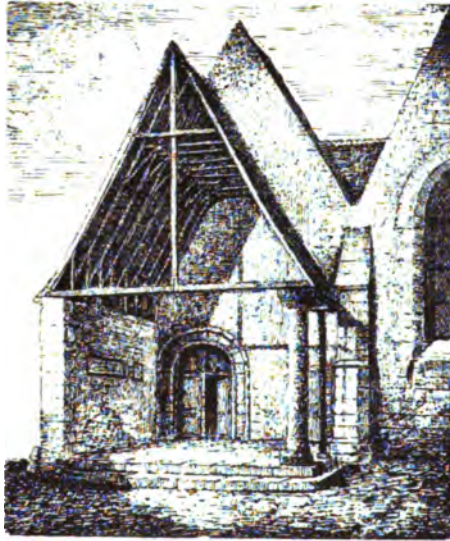
tures du XVI^e siècle ont subi de nombreuses mutilations. Le confessionnal est remarquable par ses sculptures style Renaissance.

Dans le chœur se trouvent les pierres tombales de deux curés de la paroisse : Nicollas Le Maire, mort le 28 juin 1729 et de Louis-Florent, écuyer, membre de la famille de Saint-Loup, mort le 16 novembre 1773. Le dallage de la principale

nef est formé d'ailleurs de nombreuses pierres tumulaires, portant des croix de différents styles; sur l'une d'elles sont gravés un coutre, une croix et un soc de charrue, avec cette inscription : « Icy gist et repose le corps d'honneste personne Claude Le Roy, laboureur, lequel est décédé le jeudi 4 janvier 1663. »

La tour a été rebâtie en 1842 au sommet de la nef méridionale, elle est surmontée d'un clocher, couvert en ardoise, haut de 18^m80. Avant la Révolution il y avait trois cloches : Jeanne (1150 livres), Marie-Antoinette (950) et Mathurine-Marguerite (730), bénites le 14 juin 1753. Deux disparurent en 1791, et la dernière fut refondue à Francourville en 1834, et bénite, le 29 juin, sous le nom de Anne-Stéphanie, elle pesait 1057 livres ; elle fut remplacée en 1893 par la cloche actuelle pesant 600 kilos, fondue à Orléans par M. Bollée et bénite, le 12 mars, sous le nom de Thérèse-Andrée.

Deux portes donnaient accès dans l'église : l'une à l'ouest, ogivale et murée ; la seconde au midi, à plein cintre et d'un

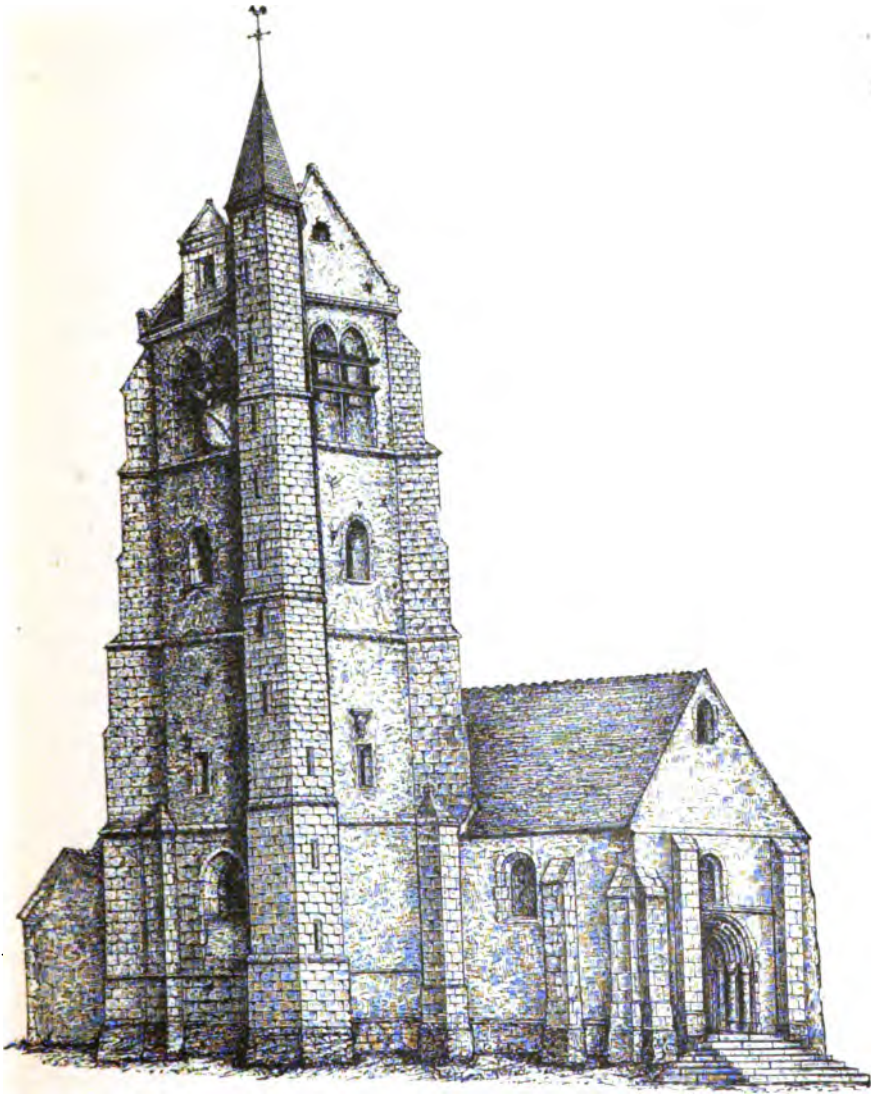


beau style. Elle était précédée, il y a quelques années, d'un monumental *chapiteau* ou porche, de 5^m80 de largeur sur 4^m50 de hauteur ; il est remplacé par un nouveau, commun et peu gracieux. Ce chapiteau porte encore aujourd'hui le nom de fort, en souvenir d'une ancienne tourelle, aux épaisses murailles, garnies de meurtrières,

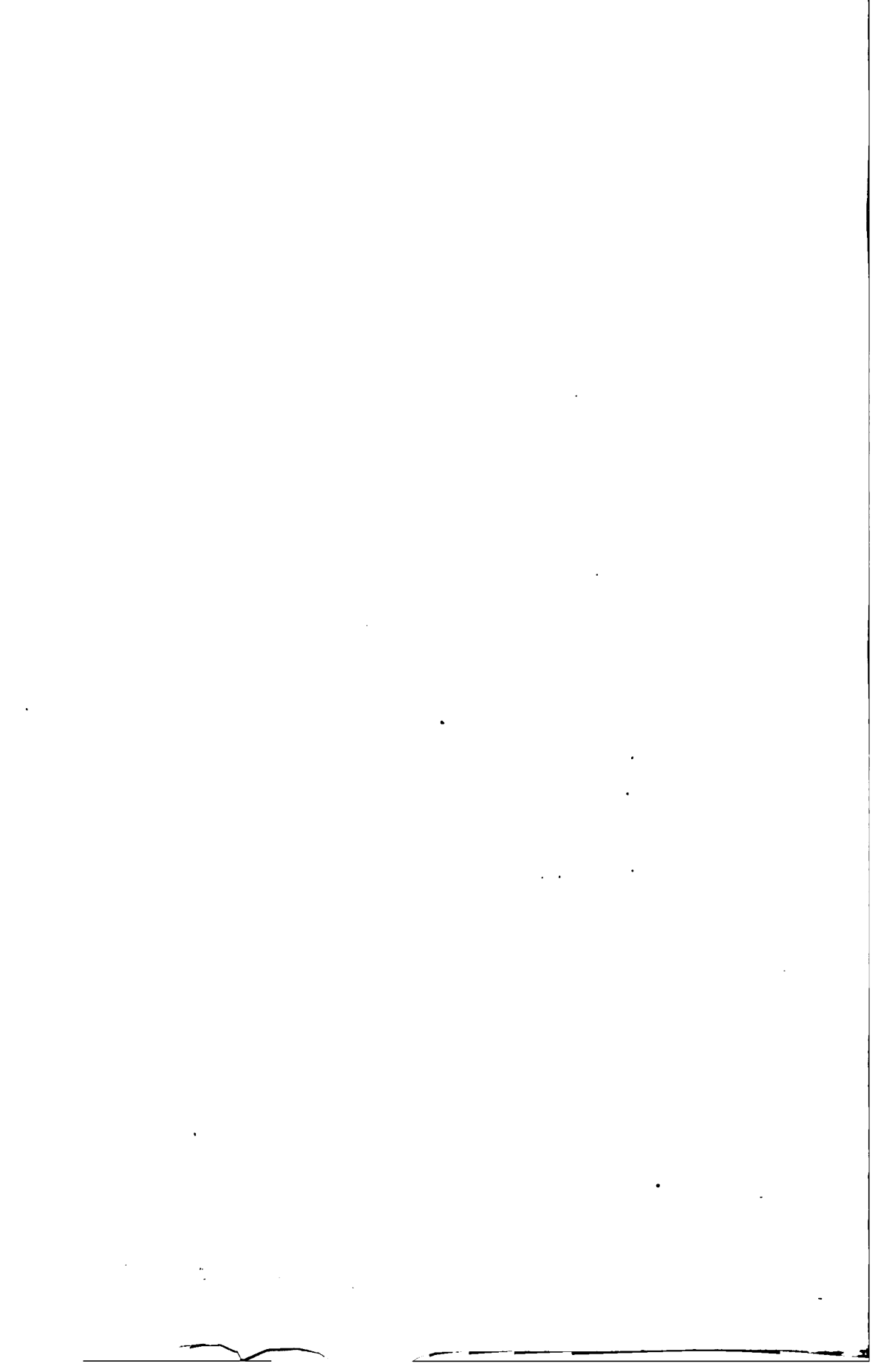
et faisant partie de l'enceinte de l'église appelée fort. Un acte notarié de 1680 et un procès-verbal du 17 mars 1788, font mention de cette enceinte fortifiée ; elle n'aurait été détruite qu'en 1795.

Les dessins de cette église sont dûs à feu M. Gervais Launay, ancien maître de dessin au lycée de Vendôme.

CAPLAIN. *Curé de Francourville.*



ÉGLISE DE GARANCIÈRES EN BEAUCE



ÉGLISE DE GARANCIÈRES EN BEAUCE

Cette bourgade, d'une origine probablement celtique, eut une certaine importance sous les Romains : Grégoire de Tours la nomme, des chevaliers puissants et chrétiens généreux : Guntard, Arnoul, Hugues, Victor de Garancières l'illustrèrent pendant le Moyen-Age. Son église est monumentale. M. Lefevre, dans l'*Annuaire d'Eure-et-Loir* de 1868, en donne une description fidèle.

« Le vocable de saint Etienne, patron de la paroisse indique l'ancienneté de la fondation ecclésiastique de l'église. Le corps principal de l'édifice construit en moellons de maçonnerie avec baies, angles et contreforts en pierres de taille, comprend la nef et le chœur, du style roman de transition (XII-XIII^e siècle) ; il forme un rectangle de 28 mètres 80 de longueur sur 9 mètres de largeur. La sacristie, bâtie en hors d'œuvre, a 4 mètres sur 3 mètres 80 et ouvre dans le chœur.

La grande porte d'entrée est à l'ouest de la nef. Sa jolie baie à plein cintre est accostée de deux colonnes placées entre des piliers : elles soutiennent des arceaux cylindriques. A gauche se trouve une petite porte séparée de la grande par un contrefort terminé en larmier.

« L'intérieur de l'église est éclairé par huit fenêtres à plein cintre, garnies de verres blancs en losanges. La nef et le chœur sont voûtés en lambris de chêne. Le maître-autel en chêne sculpté de la Renaissance, est orné de colonnes et de deux belles statues en bois. La chaire, du même style, porte la date de 1647.

« Le clocher, appelé dans le pays, la *Tour de Garancières*, accolé postérieurement à l'église, est remarquable par son élévation (29 mètres 40) et sa solidité. On le dit construit au

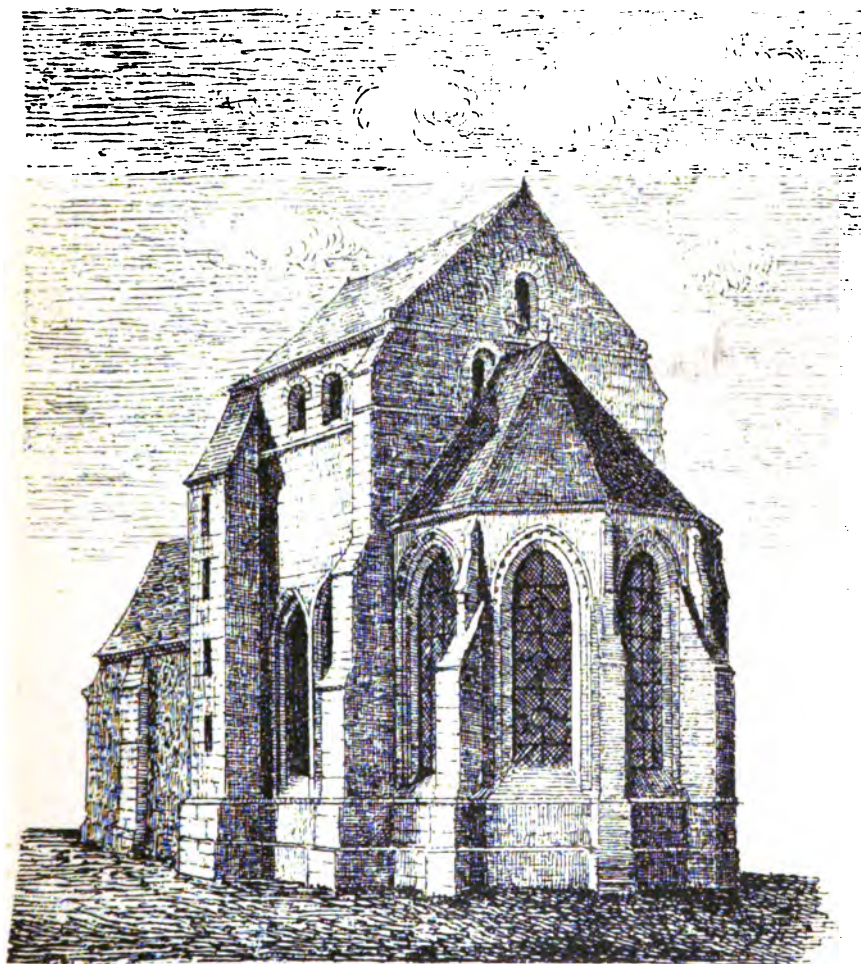
XVI^e siècle, plusieurs détails sont certainement de cette époque. Cette tour, formant un carré de cinq mètres, est construite en pierres de taille avec contreforts. s'élevant jusqu'au toit qui a 5 mètres 90 d'élévation. Au quatrième angle se trouve une svelte tourelle contenant l'escalier en pierres. Le cadran de l'horloge est encastré dans une fenêtre géminée du troisième étage. La cloche porte la date de 1836, elle est sortie des moules de Hildebran, fondeur à Paris.

« L'église, autrefois ceinte d'une muraille très épaisse a dû servir de château-fort, comme celle de Francourville et tant d'autres de cette contrée. La belle tourelle qui renferme l'escalier du clocher, percée de onze meurtrières dirigées vers la place, où aboutissent trois entrées de Garancières, en défendait l'approche de ce côté ; deux autres entrées de Garancières, celle du côté d'Oinville et celle du côté d'Allainville, étaient protégées par deux petites tours formant les angles du mur d'enceinte.

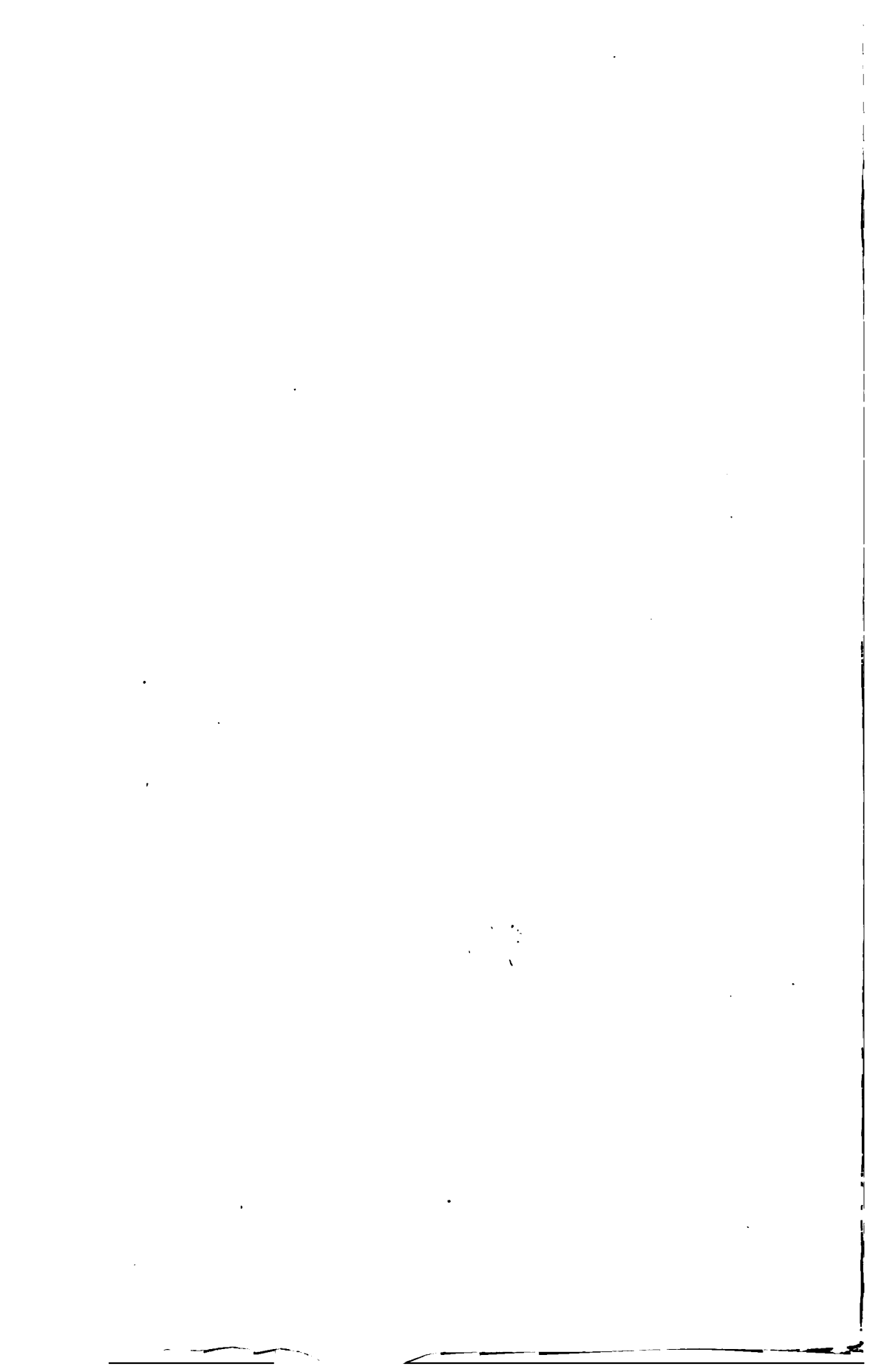
« A quelle époque a-t-on cessé d'entretenir l'enceinte, ainsi que les petites tours ? Rien ne l'indique, mais on doit supposer que leur ruine date au moins de 200 ans ; on remarque, en effet, dans les contreforts qui soutiennent le pan méridional de l'église, des pierres de taille qui ont servi à former des meurtrières. Ce pan aura sans doute été réparé avec les débris du mur d'enceinte et des tours à une époque que l'on ne peut préciser. »

La commune de Garancières et la fabrique ont fait de louables sacrifices pour l'entretien de ce monument. En 1855, il fut un instant question de le raser par le pied et de construire une église nouvelle. Ce projet fut heureusement repoussé et les réparations urgentes exécutées. En 1881, les fenêtres furent remises en état, et en 1893, le clocher consolidé.

Le dessin que nous publions est l'œuvre de M. l'abbé Belaue, il y a peu d'années encore curé de Garancières ; M. Lefevre en avait donné une autre en 1868, à côté de sa notice.



ÉGLISE DE SANTEUIL.



ÉGLISE DE SANTEUIL

Deux époques bien distinctes se remarquent dans cet édifice. La nef est du XII^e siècle. La porte d'entrée, en plein cintre, sans ornement, est précédée d'un porche peu ancien et sans caractère, mais on y voit une pierre tombale, où sont gravés une croix, un coutre et un soc de charrue, et un fragment d'une seconde, plus orné, où l'on déchiffre avec peine ces mots : *Amavit ecclesiam*, qui désignent évidemment un curé de la paroisse ; un bénitier massif, incrusté dans le mur, rappelle l'antique usage de placer l'eau bénite en dehors des églises.

La nef, éclairée par six fenêtres romanes, est voutée en bardeau, récemment refait à neuf (1873). Le chœur, du XIII^e siècle, s'ouvre par un grand arc ogival, privé de sa poutre de gloire et de son crucifix ; à gauche et à droite, les murs sont percés par une double fenêtre à lancette ; la voûte en pierre est soutenue par de solides nervures reposant sur des chapiteaux ornés de feuilles ; au-dessus s'élève, haut de 18^m70, le clocher, massif et robuste, mais découronné de sa flèche primitive ; trois cloches l'habitent, dont l'une naquit en 1638 et les autres en 1817 et 1820.

Le sanctuaire, de forme pentagonale, reçoit la lumière par cinq fenêtres, hautes de 6^m sur 1^m75, autrefois murées ou aveuglées par l'immense rétable de l'autel, mais aujourd'hui closes par de magnifiques vitraux, imitation du moyen-âge. Entre les baies, des colonnettes légères supportent, appuyées sur leurs chapiteaux, les nervures de la voûte ; à droite, une niche trilobée, surmontée d'un fronton, recevait autrefois la lampe du Saint-Sacrement.

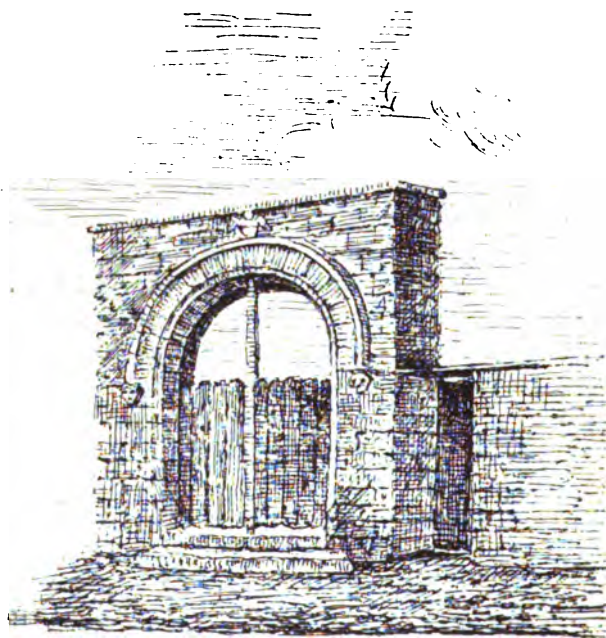
« Il faut admirer ce beau et vaste chœur, et plus encore le sanctuaire, exacte reproduction du plan suivi à la chapelle absidiale de la cathédrale de Chartres. »

Ce magnifique vaisseau, long de 30 mètres sur 7^m30 de large, contient un ban d'œuvre et une chaire finement travaillés. Sur cette dernière on lit : « *Denis Paragot, curé de Santeuil, et Claude Alix, Jean Bonnet, gagers : Fet par moy Gromard, m. à Auneau, 1743.* »

A l'extérieur, des saillies sculptées suivent les ogives des fenêtres, et se terminent par des têtes, dont l'une semble casquée. Les contreforts ont été remis en état en 1864, au prix de 2205 fr. et en 1873. Les réparations faites cette dernière année, grâce à l'initiative de M. l'abbé Cantenot, curé, sont dignes de tout éloge (voûte de la nef, vitraux, contreforts ; coût : 11842 f.25)

Enfin sur le cadran de l'horloge était peint de temps immémorial un balai, en signe d'une curieuse redevance annuelle « d'un denier et d'un balai » que l'église de Chartres, d'après la tradition, devait à celle de Santeuil, comme à son aînée. »

« L'église de Santeuil était autrefois ceinte d'une muraille très épaisse, nommée le Fort, garnie de tours, de meurtrières et de barbicanes ; il reste à peine quelques vestiges de ces fortifications détruites en 1793. De même a disparu depuis longtemps une chapelle qui s'élevait autrefois sur la place ; mais il existerait encore au même lieu de vastes souterrains, qui aboutissent, dit-on, au puits public.

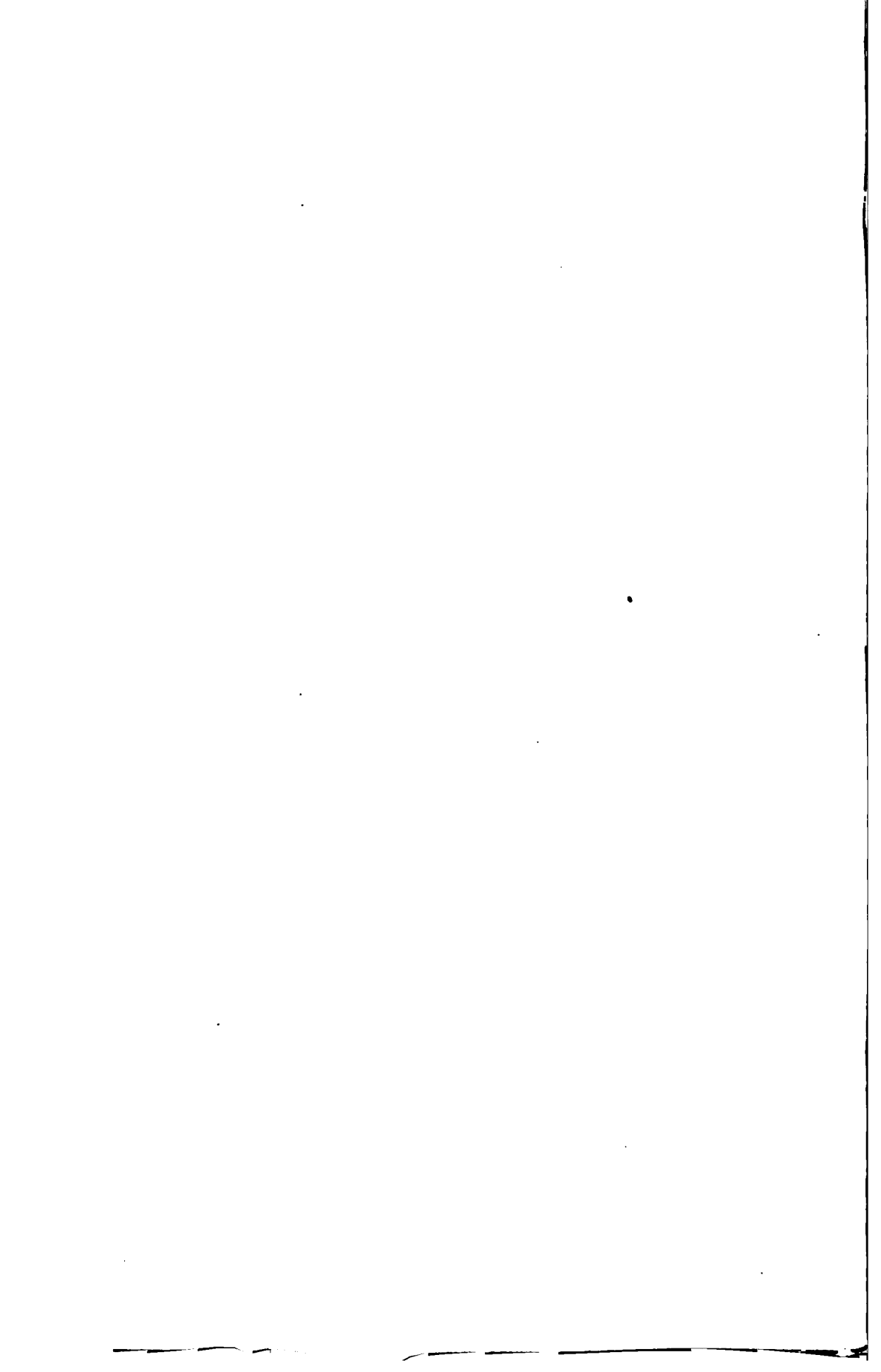


du côté de la porte d'entrée.

On remarque enfin le portail de l'ancien cimetière, dont le dessin, comme celui de l'église, est dû à la plume du regretté M. Laignay. M. Gillard dans *Souvenirs d'Eure-et-Loir* a publié une autre vue de cette église, prise



CHAPELLE SAINT-JULIEN, A CHARTRES.



CHAPELLE SAINT-JULIEN, A CHARTRES

Cette modeste chapelle se cache humblement dans la rue qui porte son nom. Sa flèche timide, en charpente, sa porte au linteau orné d'une croix à peine tracée, et surmontée d'une niche avec une statuette, deux fenêtres au-dessus de cette porte, deux autres au-dessus de l'autel, quatre au côté gauche et deux au côté droit, à plein cintre, mais étroites, n'offrent aucun attrait à l'archéologue.

Ses dimensions sont très restreintes : 13 mètres 50 sur 6 mètres 60.

Elle remplace une autre chapelle construite en 1294, avec l'autorisation de l'évêque Simon de Perruche et des chanoines de Notre-Dame, en dehors de la ville, entre la porte Drouaise et Saint-Maurice, pour les aveugles, ou mieux pour les gens pitoyables, voyants ou non voyants. Ce petit hôpital avait été moult pauvrement fondé en vertu de lettres patentes de Philippe-le-Bel, de janvier 1291, par son amé et féal Renaud Babou le Vieux, à son retour de Terre Sainte. Saccagé en 1357 par les Navarrais, en 1432 par les Anglais, il disparut de fond en comble pendant le siège de 1568, et « les démolitions de l'église furent employées pour réparer la brèche de la porte Drouaise ». Il fut alors transporté au lieu dit la Buffeterie, en la rue neuve Saint-André « mal pavée, et, à cause du mont et du val, malaisée, sur tout en hiver, pour les pauvres aveugles » ; aussi Charles IX, le 7 octobre 1568, leur permit d'y construire une chapelle. Celle-ci hérita des faveurs de l'ancienne et en reçut de nouvelles, confirmées par 31 bulles des papes, de 1330 à 1685 : 100 jours d'indulgences à ceux qui la visiteront aux fêtes de saint Julien et de saint Gatien (1487), autres indulgences pour les âmes du purgatoire attachées à l'autel de saint Evroult dans l'église des Six-Vingt-Aveugles de Chartres, « institués, selon le vœu de saint Louis,

pour les gens de guerre qui s'étoient croisés et auxquels les Sarrazins avoient crevé les yeux. » (1661-1685).

Vêtus d'un manteau à fleurs de lis, nos aveugles étaient les émules de ceux de Paris ; ceux-ci se plaignirent de cette concurrence, la similitude des vêtements faisait naître une confusion fâcheuse ; une sentence du 14 novembre 1477 força ceux de Chartres d'ajouter aux fleurs de lis un croissant de couleur blanche ; mais, moins riches, ils ne dépassèrent pas le nombre 70, réduit à 15 au XVIII^e siècle et à 3 en 1821. Ils avaient chacun leur chambre séparée et devaient pourvoir à leur entretien et nourriture, avec la somme de 21 fr. qui leur était allouée, en 1819. Le 7 novembre 1828, Marie-Charlotte Nicolas Midy, veuve de Charles-André Renouard de Saint-Loup, devenue elle-même aveugle, leur légua un revenu de 14000 fr. qui permit de les établir confortablement à Saint-Brice, où ils sont aujourd'hui au nombre de 25 ou 30.

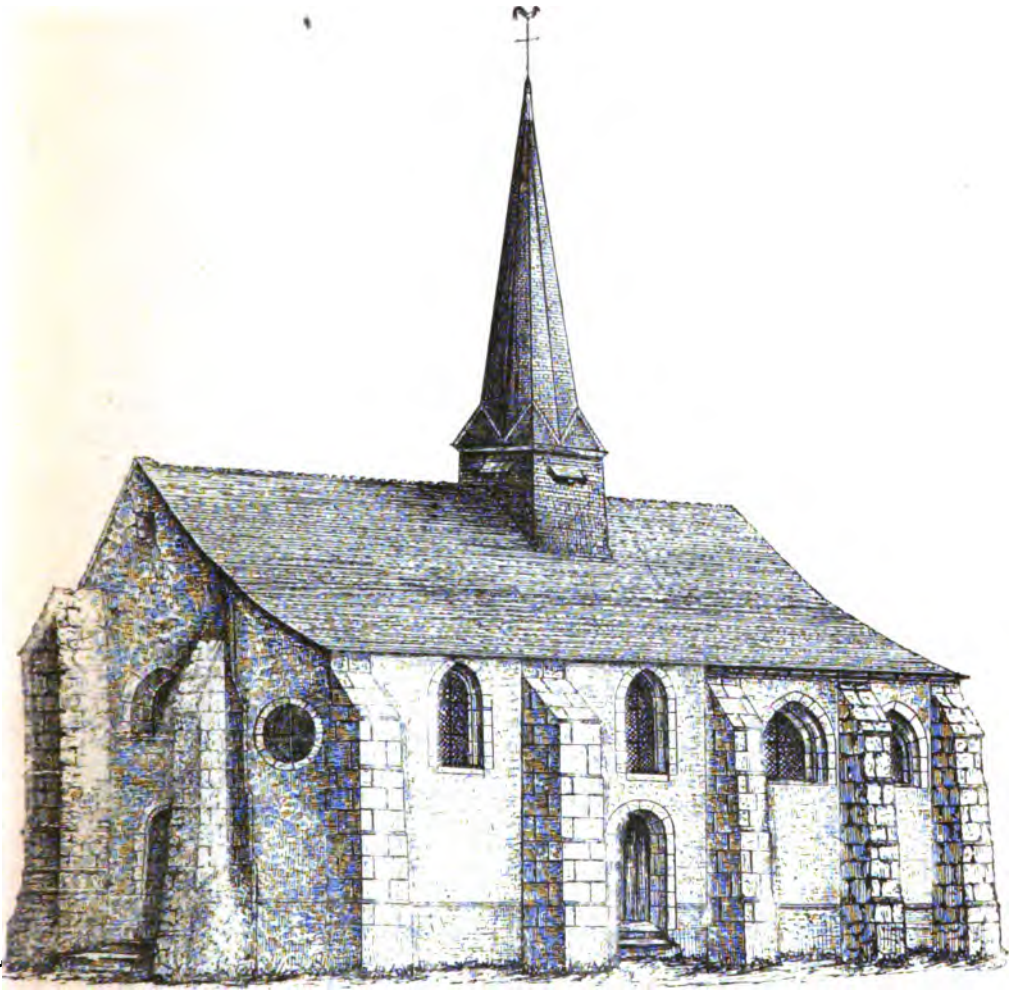
L'ancienne maison et la chapelle furent vendues 9000 fr. à M. Pierron de Mondésir, curé du Coudray, à charge expresse d'entretenir la chapelle et d'y continuer le divin service et de la transmettre viagèrement à des ecclésiastiques sous la même condition.

Depuis lors, les Pères Maristes y eurent leur première demeure pendant les travaux de réparations de Sainte-Foy. Il y a quelques années, la chapelle fut restaurée avec goût et ornée de deux vitraux, sortis des ateliers de M. Lorin de Chartres, représentant saint Julien, patron de la chapelle, et saint André, patron du quartier. Elle est toujours le centre d'un pèlerinage ; les petites statuettes¹ qui ornent ses murailles reçoivent les visites des malades et des enfants. L'affluence est surtout considérable à la Saint-Jean et à la Notre-Dame de septembre. On y admire une toile remarquable : *Jésus guérissant les malades*, due au pinceau de Camille Marcile, et donnée par lui à cette chapelle, le 7 avril 1852.

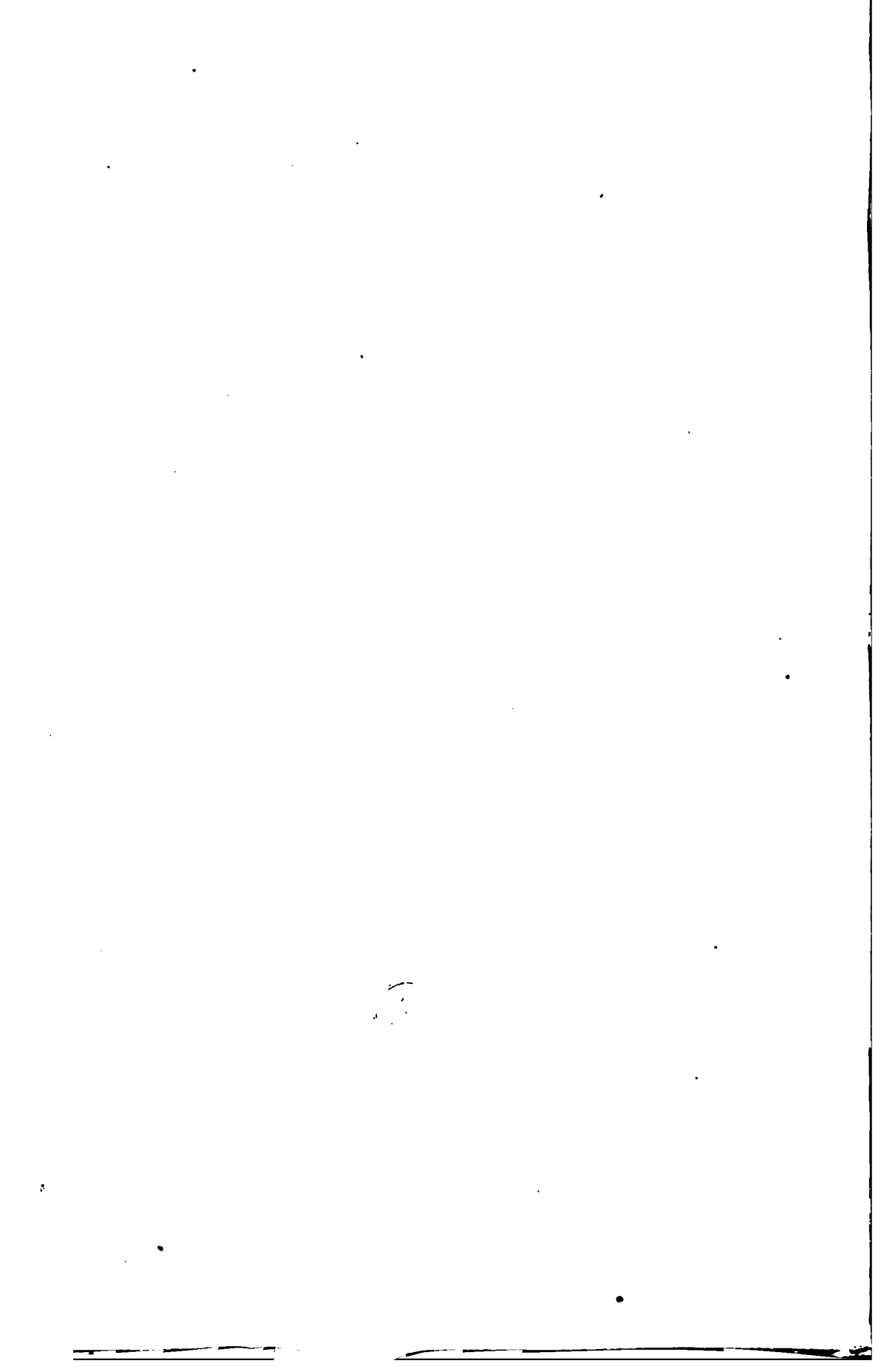
Le croquis de la chapelle a été pris par le R. P. Belaue, des Pères Blancs de Carthage, pendant un de ses séjours à Chartres.

Abbé REINERT.

¹ A gauche : saint Joseph, saint Radegonde, saint Julien, saint Evroult, saint Antoine, abbé, sainte Appoline. A droite : la sainte Vierge (autel), le Sacré-Cœur, saint Jean-Baptiste, saint André, saint Vrain, saint Maur, sainte Catherine de Sienna.



ÉGLISE DE BAIGNEAUX.



ÉGLISE DE BAIGNEAUX

Aimée des habitants du village, qui avec « un véritable enthousiasme » souscrivirent généreusement pour sa restauration en 1858, cette église est agréable à voir.

C'est un édifice régulier, simple, mesurant en œuvre 23 mètres 90 de longueur sur 10 mètres 80 de largeur. Il est construit en moellons, avec baies, corniches et contreforts en pierres de taille. Les fenêtres les plus anciennes sont du style gothique et datent du XIV^e siècle, comme l'église elle-même. La voûte, également ogivale, est en maçonnerie de moellons ; les piliers qui la soutiennent sont ornés de petites moulures, mais sans chapiteau.

Il y a deux nefs. La petite nef latérale fut complétée par l'adjonction de deux travées, en 1858. La population du hameau avait presque doublé depuis le commencement du siècle : le zélé pasteur, M. l'abbé Grégoire, voyant le temple de Dieu insuffisant, se résolut à l'agrandir ; ses désirs furent parfaitement secondés par la population entière ; une souscription produisit en quelques jours 2566 fr. 75. Il en fallait 5356 fr. 75, la commune et l'État y suppléèrent.

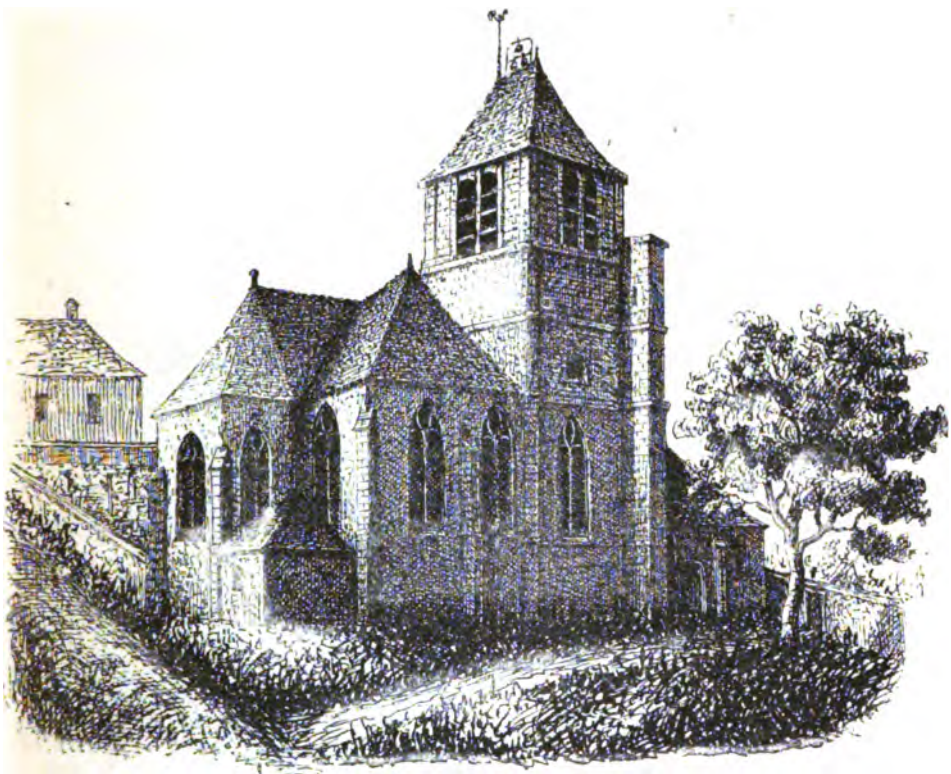
L'église était dès lors plus régulière et suffisamment restaurée à l'intérieur, mais la flèche et la toiture restaient en souffrance. Une somme de 2656 fr. 95 fut employée à ces travaux urgents en 1878. Déjà, en 1851, une sacristie avait été adossée au pignon de l'église (6^m,30 sur 3^m,20) ; le clocher avait reçu en 1871 une cloche nouvelle, payée 1149 fr., grandement au large dans le beffroy qui dans le siècle dernier en abritait deux d'une noble origine. En effet nous trouvons, à la date du 23 novembre 1723, le baptême de deux cloches, fondues à Andeglou : l'une, pesant 545 livres, fut nommée Anne par messire Charles de Beauharnais et par

dame Anne de Beauharnais, femme de messire Pierre Le Juge, seigneur de Loygny, Goury-le-Château, Bazoches-les-Hautes. Baigneaux, etc. : la seconde, pesant 410 livres, fut appelée Henriette par messire Pierre Le Juge et Alphonsine Henriette de Châteauverd, veuve de feu André David de Gravelle, seigneur de Beauterne, Lestourneau, etc.

Ces deux cloches ne vécurent pas longtemps : elles furent refondues, la petite le 16 juin 1732 et nommée Louise-Marie par Louis de Mervillier, seigneur de Menainville, et par demoiselle Marie-Jeanne Arondelle, épouse de François Le Juge ; la grosse, le 25 octobre 1735, reçut le nom d'Elizabeth par François Le Juge, seigneur de Baigneaux, la Médonnière, etc., et par Elizabeth de Vaudebergue, épouse de Jacques Colas de Branville, seigneur de Lumeau.

Le dessin de cette église nous a été offert par M. l'abbé Belaue, curé de Lumeau et desservant de Baigneaux.

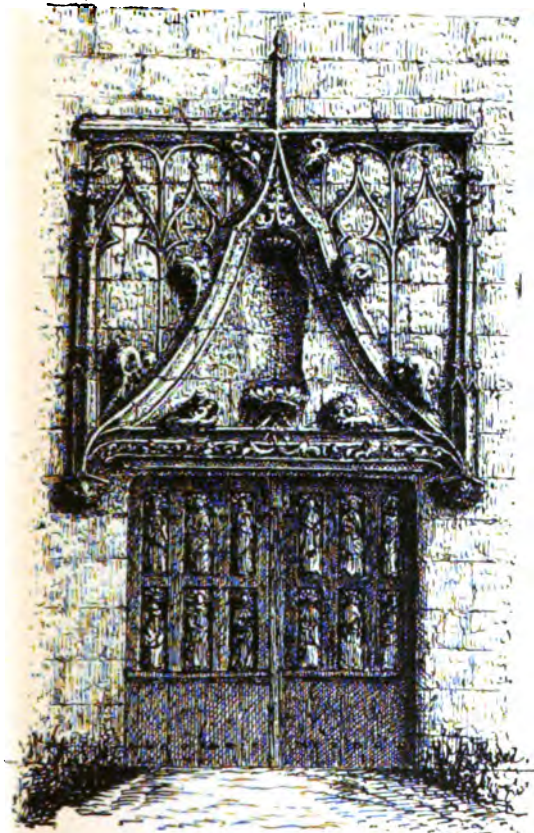
C M.



ÉGLISE DE GUAINVILLE.

ÉGLISE DE GUAINVILLE

Guainville-le-Chastel ou Guainville-le-Moustier possède l'une des plus charmantes églises de toute la contrée par son architecture délicate et l'harmonie de son plan. Elle a 28 mètres dans sa plus grande longueur, 11^m50 en largeur et 13^m50 de hauteur. L'abside pentagonale avec ses fenêtres ogivales à meneaux, trèfles et compartiments finement sculptés et d'une grande élégance; les arcades formant le transept également en ogives, soutenues par des piliers d'une remarquable légèreté; les deux chapelles latérales, à gauche celle de la Vierge (5^m50 sur 4^m50), à droite celle de saint Joseph (*idem*); la tour, du moins dans sa base, se rattachent au style gothique flamboyant. La Renaissance, encore à son aurore, brille dans les deux dernières arcades et surtout dans les deux portes, septentrionale et méridionale, à



plein cintre. Cette dernière surtout, surbaissée, ornée des statuettes des douze Apôtres, s'élance en fines et gracieuses arabesques du plus heureux effet.

Une autre porte, à l'ouest, aujourd'hui murée, est surmontée d'un écusson, écartelé de *solaris* et de *losanges*, cimé d'un casque soutenu par deux singes décapités. Ce sont les armoiries des anciens seigneurs de Gilles, qui les ont fait graver, en tout semblables,

au-dessus de la porte d'entrée de leur château de Vitré.

La face latérale gauche de la grande nef était percée jadis de quatre grandes arcades, dont deux ouvertes en ogive faisaient suite aux deux arcades du transept ; les deux autres en plein cintre, dans la partie inférieure, présentaient une colonnade remarquable par son architecture svelte et légère. La chute du deuxième pilier, qui soutenait l'angle sud-ouest de la tour, força de boucher la première, en 1822, et enleva du coup à l'ensemble de l'édifice une grande partie de son élégance et détruisit sa régularité.

Au pied de ce pilier était jadis adossé l'autel de saint Joseph, transporté depuis dans la chapelle de droite, autrefois dédiée à saint Jean, et nommée la chapelle des Bergers, parce que les bergers de la contrée s'y réunissaient pour entendre la première messe.

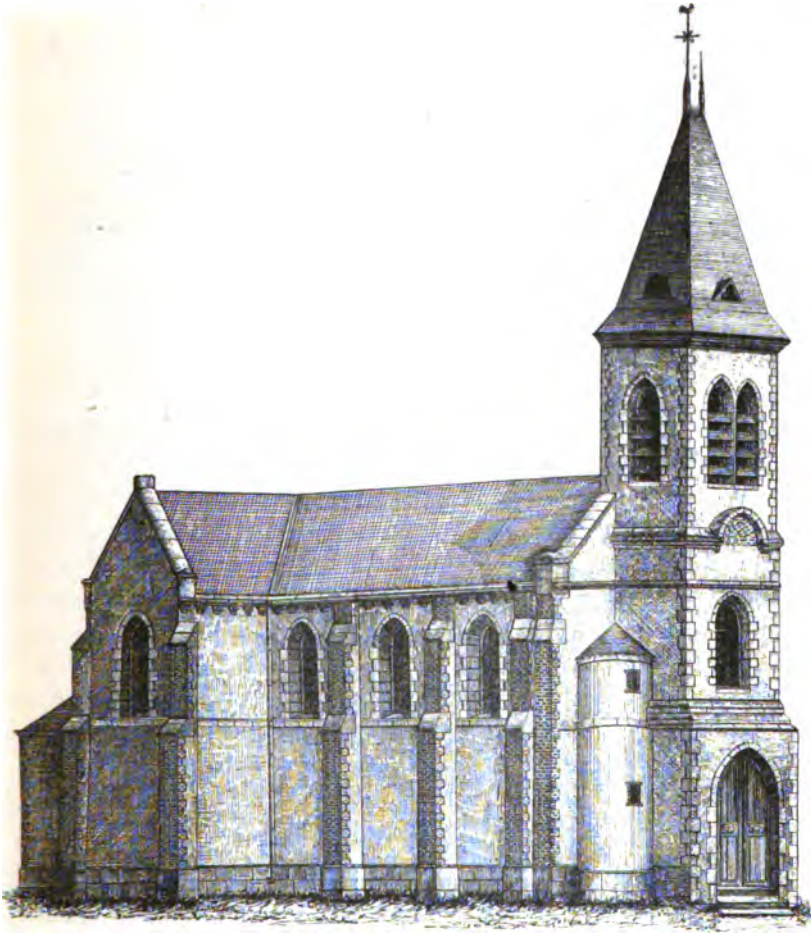
La petite nef latérale, à gauche, commence au clocher, et mesure 9^m,40 de long, sur 3^m,50 de large et 8^m,15 de hauteur ; elle se poursuit sous le clocher et se termine à la chapelle de la Vierge à laquelle est adossée la sacristie, construite en 1845.

Une dalle porte la date de MCXII ; les lambris, au-dessus du lutrin, celle de 1773, gravée à côté du mot *chorus*.

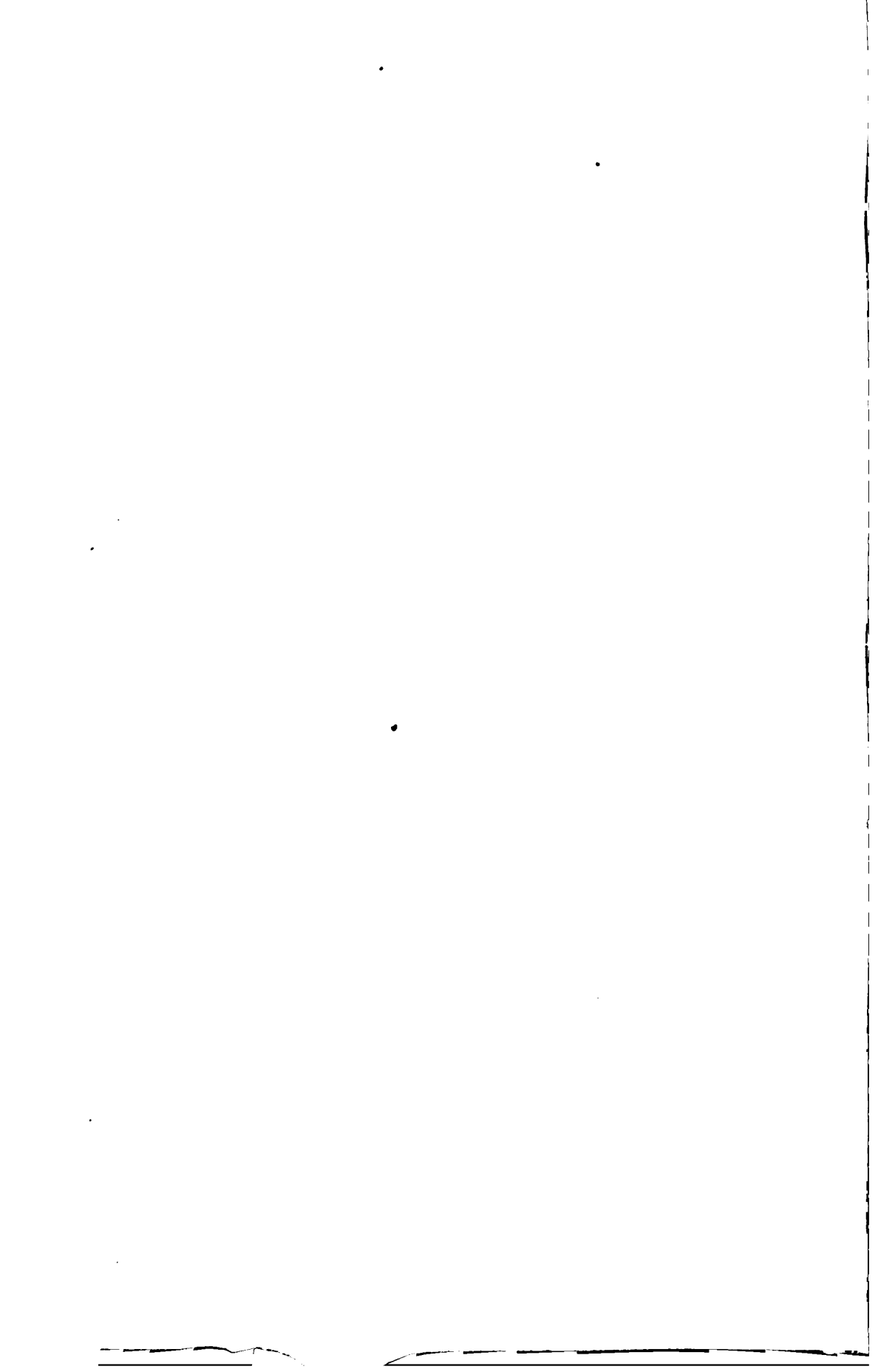
Le clocher, orné de pilastres, est percé dans sa partie supérieure de fenêtres géminées à plein cintre. Il était autrefois terminé par une flèche élancée abattue par la foudre à la fin du XVII^e siècle ; il n'a plus que 32 mètres de haut sur 4 de large. Son toit aigu porte sur le faite les trois timbres de l'horloge et protège une seule cloche, bénite en 1808.

Les dessins sont de M. Rousseau, de Chartres.

(*Annuaire d'Eure-et-Loir, 1863*).



ÉGLISE DE POINVILLE



ÉGLISE DE POINVILLE



Coquette et jolie dans sa parure tout en neuve, l'église actuelle de Poinville est bien différente de l'ancienne.

Le petit croquis ci-joint, conservé par M. L. Merlet, et surtout le portrait tracé par un ancien curé de Poinville, vers 1869, nous donnent de celle-ci une idée assez exacte :

« C'était une construction sans caractère, dit-il, sans façade,

de, sans solidité. La première grange de petit cultivateur aurait de plus de style, de grandeur et serait plus facilement appropriée à une destination religieuse. Voyez cet humble petit clocher, à peine visible à l'horizon ; il s'incline, le pauvre, et honore d'un modeste salut le visiteur assez peu rassuré qui le considère. La voûte est en planches brutes, au fond un rétable en pierre tendre, genre Louis XIV, avec colonnes à chapiteaux corinthiens, qu'on a transporté là du monastère d'Ambert, dans la forêt d'Orléans : à l'extérieur, sept contreforts, (dont quatre aux angles) où l'on voit d'anciennes pierres de consécration, qui feraient penser que jadis l'église était de meilleur style. Sous le crépis des murs, on a découvert une litre seigneuriale avec écussons aux armes des Nicolay : *D'azur à la levrette d'argent, colletée de gueules, bordée et bouclée d'or.* »

C'était un long parallélogramme de 22 mètres sur 6 ; à l'entrée un porche de 2^m75 de long, au pignon opposé la sacristie de 4 mètres ; l'intérieur avait 9^m60 du faite de la charpente au sol, et était éclairé par une fenêtre au nord et cinq au midi. La flèche en bois, haute de 18 mètres, avait longtemps abrité deux cloches : la petite, nommée *Suzanne* en 1720, *Marguerite-Françoise* en 1729, et la grosse, nommée *Suzanne-Louise-Charles* en 1739, et *André-Jules-Marie-Françoise-Suzanne* en 1753 (celle-ci est encore conservée.)

Au rétablissement du culte, en 1802, Poinville perdit le titre

de paroisse, et fut réuni à Janville. Il fut question de démolir l'église et le presbytère, et un expert en fit l'estimation à 2783 livres. Les habitants ne restèrent pas insensibles à cette menace. Le 13 messidor an XI (2 juillet 1803), ils sollicitèrent leur séparation d'avec Janville. Malgré l'appui de l'évêque diocésain (de Versailles), leur vœu ne fut exaucé qu'en 1854, par un décret du 16 août.

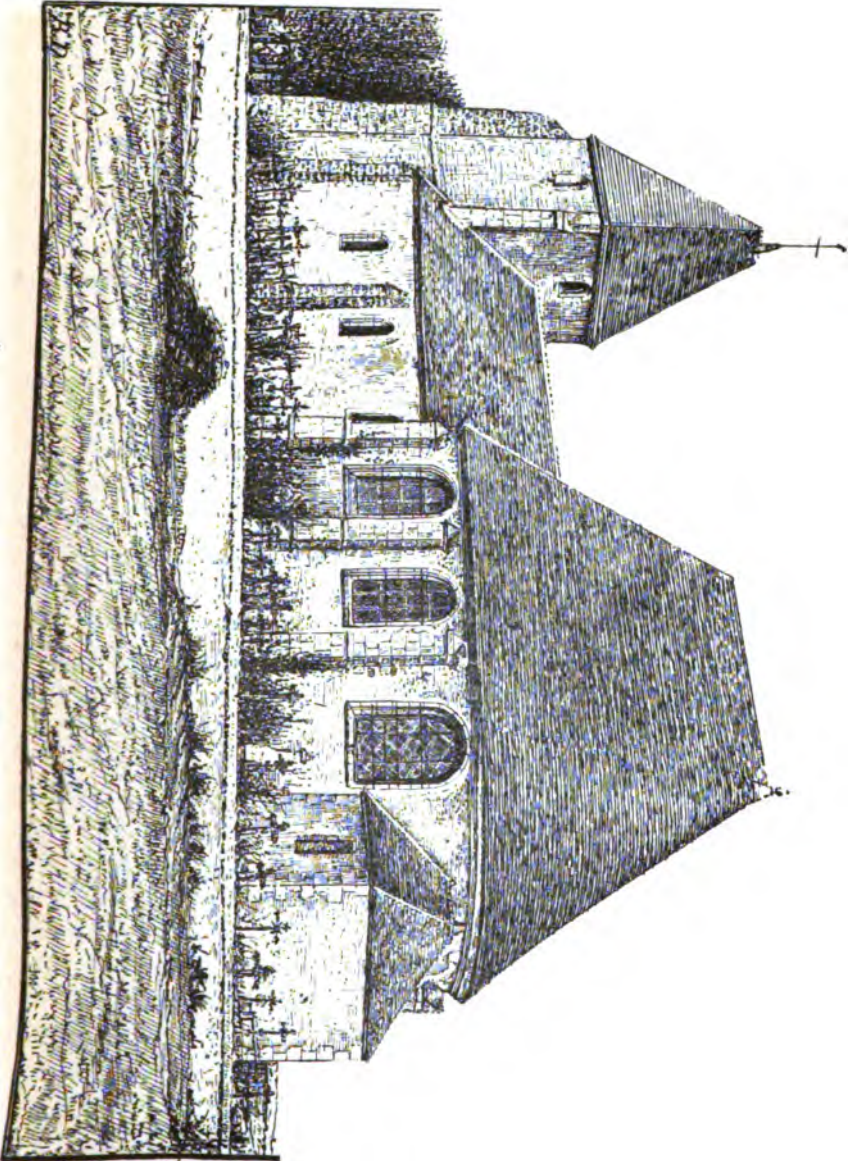
De nouveau paroisse, Poinville fit reconstruire son presbytère en 1854 (6630 fr.), approprier la sacristie, 1859 (413 fr. 25), restaurer la porte d'entrée et l'intérieur de l'édifice, en 1860 (317 fr.), réparer la toiture en 1874 (675 fr. 35).

Bientôt, un projet plus grandiose, la reconstruction entière de l'église, fut adopté par le conseil de la commune, le 22 mars 1875. Le curé avait recueilli de fortes souscriptions : de M. de Nicolay, 10000 fr. augmentés de 5000 fr. un peu plus tard, 1000 fr. de M^{re} Regnault, 1000 fr. de M. le curé de Toury, 1000 fr. de M. le curé d'Auneau, 2000 fr. de M^{me} veuve Linget d'Orléans et 700 fr. des habitants. La commune en offrit 5700, l'Etat 5000, le département 1500. Il en fallait 40000, le déficit occasionna des retards ; l'ardent curé, M. Pottier, écrivit au ministre des cultes, le 17 novembre 1878 : « J'ai grandement à cœur de réussir, car mon église actuelle est affreuse. » Il dût abandonner cette satisfaction à M. l'abbé Giroux, son successeur. Le plan de M. Ricard, architecte à Orléans, fut accepté ; les travaux, commencés en juin 1881, étaient achevés en 1882 pour 38 328 fr. 25, et l'église bénite le 26 septembre 1882.

D'une grande régularité, d'un beau style du XIII^e siècle, ce monument a tout le confort et la grâce des églises modernes. Elle mesure 28^m. sur 6^m.50, le transept à 13^m.70 sur 6^m.50, la flèche 26^m de haut ; onze fenêtres l'éclairent, 6 dans la nef, 3 dans le sanctuaire, 2 dans les bras de la croix. La voûte, en briques doubles, laisse retomber ses arceaux sur des colonnes rondes à chapiteaux. L'autel, avec ses ornements, a été donné par la marquise de Nicolay.

Vers 1855, on montrait à la ferme de la Grand'maison « une cave admirablement voûtée ; quatre voûtes d'arête reposaient sur un pilier central avec chapiteau à feuillages, qu'on disait être une chapelle du XIII^e siècle. »

C. M.



ÉGLISE DE SAINT-AVIT-LES-GUESPIÈRES



ÉGLISE DE SAINT-AVIT-LES-GUESPIÈRES

Vers le onzième siècle les habitants de Saint-Avit se construisirent un édifice religieux dont la majeure partie forme la nef de l'église actuelle. Il était éclairé par de très petites fenêtres placées au haut des murs. Une était à gauche en entrant. Elle était aveuglée depuis longtemps, Elle est maintenant détruite par suite de l'ouverture d'une fenêtre plus grande, en 1877. Une seconde qui est fermée se voit encore à l'intérieur, à droite, au-dessus d'une porte latérale murée dont on remarque les linteaux et les pieds-droits. Celles qui pouvaient exister ailleurs ont disparu au XIII^e siècle, quand trois fenêtres au midi et une au nord furent ouvertes ou agrandies. Les deux autres au nord sont de 1877. La nef était au deux-tiers fermée par un mur en ressaut contre lequel se dressaient deux autels, l'un dédié à la sainte Vierge, l'autre à saint Sébastien. Entre eux une ouverture à plein-cintre donnait accès dans un chœur exigu, terminé par un pignon en carré dont nous avons vu les substructions en faisant refaire le dallage. La petite église resta ainsi jusqu'au XVI^e siècle où elle reçut des modifications considérables. Une tour fut élevée au bas. Elle était surmontée d'une flèche qui était « la plus belle du canton¹ » et qui depuis fut incendiée et détruite par l'orage, le 20 juin 1763. Le chœur fut démoli et rebâti en 1552, comme l'indique une inscription sur la clef de voûte de la fenêtre absidale. Il est dû à la générosité de François Levavasseur, seigneur d'Eguilly, qui avait en mourant chargé Marie de Théligny, sa mère, de payer pour « l'accroistre et l'agrandir² ». Il est éclairé au midi par trois grandes fenêtres à plein-cintre et par une seule au nord. Une autre en ogive avait été percée au rond-point. Elle est masquée par le rétable.

On avait projeté d'abattre aussi la nef et de la reconstruire sur un plan plus vaste ; des pierres d'attente ont été placées à cette intention. Les guerres de religion, la ruine du château de Rabestan, après le siège de Chartres, les déprédations des Reitres et même les excursions des compagnies du roi Henri IV,

¹ Registre de la paroisse 1763.

² Inventaire des titres de Rabestan et de Frazé, mss. de la bibliothèque de Chartres.

qui était au pays le 6 juin 1589¹, arrêtrèrent ce bel élan de restauration. Il ne fut repris que de nos jours. Le pignon oriental de la petite église avait été conservé et l'ouverture qui suffisait pour l'entrée du chœur primitif était loin d'être assez grande pour le nouveau. Elle était si basse et si étroite que la vue du chœur et du sanctuaire était impossible aux fidèles de la nef, tandis que la chaire disparaissait pour ceux du chœur. En 1875, les autels furent déplacés, le vieux mur séparatif fut démoli et l'on pratiqua dans le nouveau une arcade aussi large et aussi élevée que la nef. Dès lors l'aspect intérieur de l'église changea complètement.

Le bénitier en pierre, incrusté dans le mur, paraît appartenir au XII^e siècle². Deux litres superposées, ornées d'écussons supportés par des animaux héraldiques, étaient peintes sur les parois de la nef, et dans l'angle du nord-ouest on découvrit, sous un badigeon de poussière et de chaux, une partie de la représentation du LAI bien connu des « *trois morts et des trois vifs* ». Au près du banc d'œuvre, une antique *Pieta* de bois est honorée sous le vocable de Notre-Dame de Compassion. Dans le cœur, on voit une vierge tenant l'Enfant Jésus, assez bon tableau à l'huile daté de 1672. Il a été donné par M. Desmier, instituteur, qui l'avait reçu de M. de Saint-Laumer d'Eguilly. Les tirants sont enjolivés de guivres avec d'immenses gueules. Des armoiries, que taillada le vandalisme de 1793, sont sculptées sur la base des poinçons. Le tabernacle et les gradins qui l'accompagnent remontent au XVI^e siècle et sont peut-être les restes d'un ancien autel. Le grand rétable en bois date du XVII^e siècle, il est orné de quatre colonnes corinthiennes de bonne exécution. Au-dessus des gradins on admire des bas-reliefs en albâtre et un grand tableau sur toile qui n'est pas sans mérite. Le tableau figure un saint en prière. Il est signé d'un nom connu dans les annales de la peinture « *L. Vincent fecit* », et fut donné par Charles Fournier des Ormes, propriétaire de la ferme des Ormes, peintre lui-même assez habile, auquel on doit le grand tableau de l'incendie de la cathédrale, exposé dans la sacristie des chanoines de Notre-Dame.

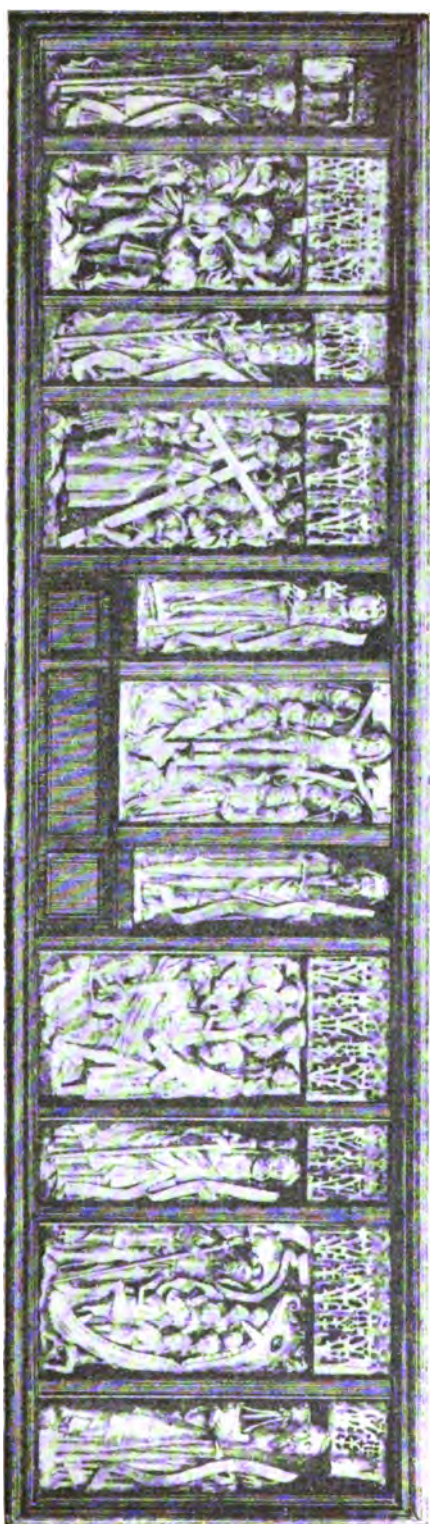
Le dessin de l'église a été fait par M. l'abbé Belaue sur une photographie prise par M. Bucquet, maire de Bullou.

L'abbé HAYE, curé de Jouy, précédemment curé de Saint-Avit.

¹ Registre de la paroisse 1589.

² Procès-verbaux de la Société archéol. d'Eure-et-Loir, t. 1.

BAS-RELIÈFS DU GRAND AUTEL DE SAINT-AVIT





BAS-RELIEFS DU GRAND AUTEL DE SAINT-AVIT

L'église de Saint-Avit possède des bas-reliefs en albâtre dignes d'attention. Nous connaissons ceux de Villebon, nous en avons admiré d'analogues en Bretagne, et nous en avons vu quelques débris dans plusieurs musées, mais nous en avons trouvé peu d'aussi remarquables. Dans une séance des Sociétés Savantes à la Sorbonne, M. le président fit ressortir la ressemblance qui existe entre nos bas-reliefs et un grand nombre de groupes d'albâtre exécutés entre 1350 et 1450 et que l'on rencontre en abondance, dit-il, dans tous les pays d'Occident. Il pense que les carrières d'albâtre des environs de Poligny (Jura) fournirent la matière première et que tous ces bas-reliefs proviennent du même atelier dont l'emplacement est inconnu¹.

Nous avons cinq tableaux de la vie de Notre-Seigneur et six statues d'apôtre. Les statues représentent saint Jacques avec son bâton de pèlerin et des coquilles ; saint Mathias avec une hache ; saint Jean l'évangéliste, avec un calice d'où s'échappe un dragon ; saint Paul avec l'épée ; saint Thomas avec une lance et saint Pierre tenant d'une main le vaisseau, symbole de l'Eglise.

La première scène rappelle la Flagellation. Notre-Seigneur est nu, sa tête est nimbée, sa bouche un peu ouverte laisse entrevoir ses dents ; sa barbe est fendue et dorée. A ses côtés sont quatre licteurs. Le premier détourne singulièrement la tête ; de la main gauche, il tient ses verges abaissées et de la droite il tire la corde qui lie Notre-Seigneur ; le deuxième abaisse aussi ses verges : les deux autres frappent à coups redoublés avec des lanières garnies de gros nœuds.

Le portement de la croix contient onze personnages.

Jésus est chargé de sa croix. Le même bourreau qui l'avait attaché à la colonne le tire violemment et des deux mains. Il a passé ses verges à un garçonnet qui suit le Christ en côté et lui donne un coup de pied. Un autre adolescent est chargé du marteau et des clous ; un des soldats huché sur les épaules de son voisin appuie ses mains sur la croix ; en avant un vieillard, casqué d'un morion, ouvre et sonne la marche avec un instru-

¹ *Journal Officiel*, 19 avril 1895.

ment en forme de corne ; au-dessus du Sauveur un borgne, dont l'œil droit sort de l'orbite, passe la tête et le cou dans une échelle, une excroissance charnue déforme son front. La sainte Vierge allège le fardeau de la croix ; saint Jean porte une palme dorée ; un soldat tient une longue pique et une couronne tressée et sans épines ; un autre armé d'une hache en forme de croissant ferme la marche.

Le panneau du milieu avait disparu depuis longtemps. Il a été remplacé aux frais de M. le M^{is} de Maupeou qui a trouvé à Paris un sculpteur assez habile pour imiter le travail de l'artiste du moyen-âge. Il représente la Crucifixion. Jésus est attaché à la croix ; trois anges reçoivent son sang dans des calices la Vierge soutenue par deux saintes femmes élève les yeux vers son fils ; saint Jean est près d'elle ; Longin perce le côté du Sauveur ; le centurion détourne la tête pour dire à ses deux acolytes : Cet homme est vraiment fils de Dieu.

Embaumement. Notre-Seigneur, la tête entourée d'une couronne sans épines, le corps enveloppé d'un linceul, est placé dans un sarcophage. Madeleine, qui a près d'elle un vase à parfums, essue de ses longs cheveux la main droite du Sauveur qui est pendante ; Joseph d'Arimathie replie le côté gauche du linceul ; Nicodème une main sur la poitrine relève de l'autre la tête de Jésus ; la divine mère contemple le corps de son fils ; Marie Jacobé dont on ne voit que la tête et Marie Salomé, sa fille, la soutiennent et le disciple bien-aimé porte une palme dorée.

Sur le dernier tableau qui représente la descente de Notre-Seigneur aux Limbes, on voit un monstre dont la gueule béante laisse sortir Adam, Ève et la suite des patriarches figurés par cinq personnages. Le Christ est revêtu d'un long et large manteau très ouvert. Il porte une croix à laquelle flotte un labarum étroit et long, d'une main il saisit le bras d'Adam, démesurément allongé par quarante siècles d'attente, et invite les justes à le suivre dans la céleste Jérusalem.

La gravure des bas-reliefs a été faite par M. Gillard sur une photographie prise par M. le M^{is} de Maupeou d'Eguilly.

HAYE E. curé de Jouy.



ÉGLISE DE SAINT-OUEN



ÉGLISE DE SAINT-OUEN

L'église de Saint-Ouen, dépendant de l'abbaye des bénédictins du Bec-Hellouin (Eure), peut remonter au XIV^e siècle. Le patron fut toujours saint Ouen, évêque de Rouen. A l'époque de la Renaissance, le nom du saint a été donné à la paroisse, ayant prévalu sur l'ancienne dénomination des XII et XIII^e siècles, qui était *Marcilly super-Vesgram*.

Le corps de l'édifice est en maçonnerie de cailloux, avec contreforts en grès.

La nef de l'église a 30^m de longueur sur 7^m35 de largeur ; la voûte est en bardeau de forme ogivale supportée par des entrails ouvragés, ornés de moulures et de chimères aux extrémités et au centre.

Le sanctuaire, d'après le mauvais goût du XVIII^e siècle, avait été obstrué par un retable sans valeur, dont les planches formaient une sacristie derrière l'autel ; les 3 fenêtres étaient masquées. Outre ces trois verrières, aujourd'hui ouvertes, la lumière pénètre par sept autres baies ogivales, sans meneaux.

Une restauration intelligente fut commencée vers 1850, par M. Gromard, curé de la paroisse. L'ancien autel a été remplacé par un autre en chêne sculpté, dont le tombeau est décoré des statuette de saint Pierre, de saint Paul et des évangélistes. La verrière du patron est posée dans la baie du fond.

Aux angles de l'abside polygonale sont accolées des colonnes, surmontées de 4 statues, représentant la famille de Jésus-Christ, garde d'honneur du Tabernacle.

Le plan de restauration a été continué par M. l'abbé Chevalier. La tour, formant un quadrilatère spacieux et régulier, était très favorable à l'établissement d'une chapelle. D'ailleurs les pierres d'attente, les deux larges baies gothiques, montraient que telle était l'idée primitive des architectes. Une voûte en pierres pour les arcs-doubleaux, et en briques dans les tympans, a été construite en 1875.

En face de cette chapelle dédiée au Sacré-Cœur, la symétrie demanderait une chapelle de la Vierge, suivant le même plan, pour former la croix latine.

Aux murailles du chœur sont suspendues quatre toiles données en 1840 par M. de Parron et M^e d'Aure. Elles proviennent de Marchefroy, de la chapelle, aujourd'hui démolie, de leur château de Lascanne, propriété qui fut, sous Charles IX et Henri III, la résidence du célèbre médecin Ambroise Paré.

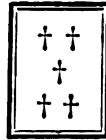
Ces tableaux représentent :

- a). Saint-Pierre-aux-Liens délivré par un Ange.
- b). Jésus-Christ pleurant sur Jérusalem.
- c). Sainte Madeleine dans la solitude de la Sainte-Baume.
- d). Saint Bruno agenouillé dans les rochers de la Grande-Chartreuse, l'âme élevée au ciel, dans l'extase d'une prière.

Le tableau de saint Ouen (de l'ancien retable) a été transporté au-dessus de la porte d'entrée.

Le clocher, haut de 30 mètres, est d'une belle structure en pierres de taille. On y accède par un escalier de 70 marches en pierres dans une élégante tourelle polygonale. L'étage supérieur, percé de quatre fenêtres ogivales, reçut deux cloches bénites le 28 décembre 1744 : l'une nommée *Jeanne*, l'autre *Antoinette* par Antoine-Nicolas Charpentier, chevalier, et Jeanne-Françoise-Madeleine Chardon, sa femme. Enlevées vers 1793, une nouvelle, *Louise-Rose*, fut bénite en 1813 et remplacée le 29 septembre 1895, par *Marie-Désirée*.

Entre l'église et le cimetière se trouve le terroir dit : *Champ de la Batterie*, où de temps immémorial

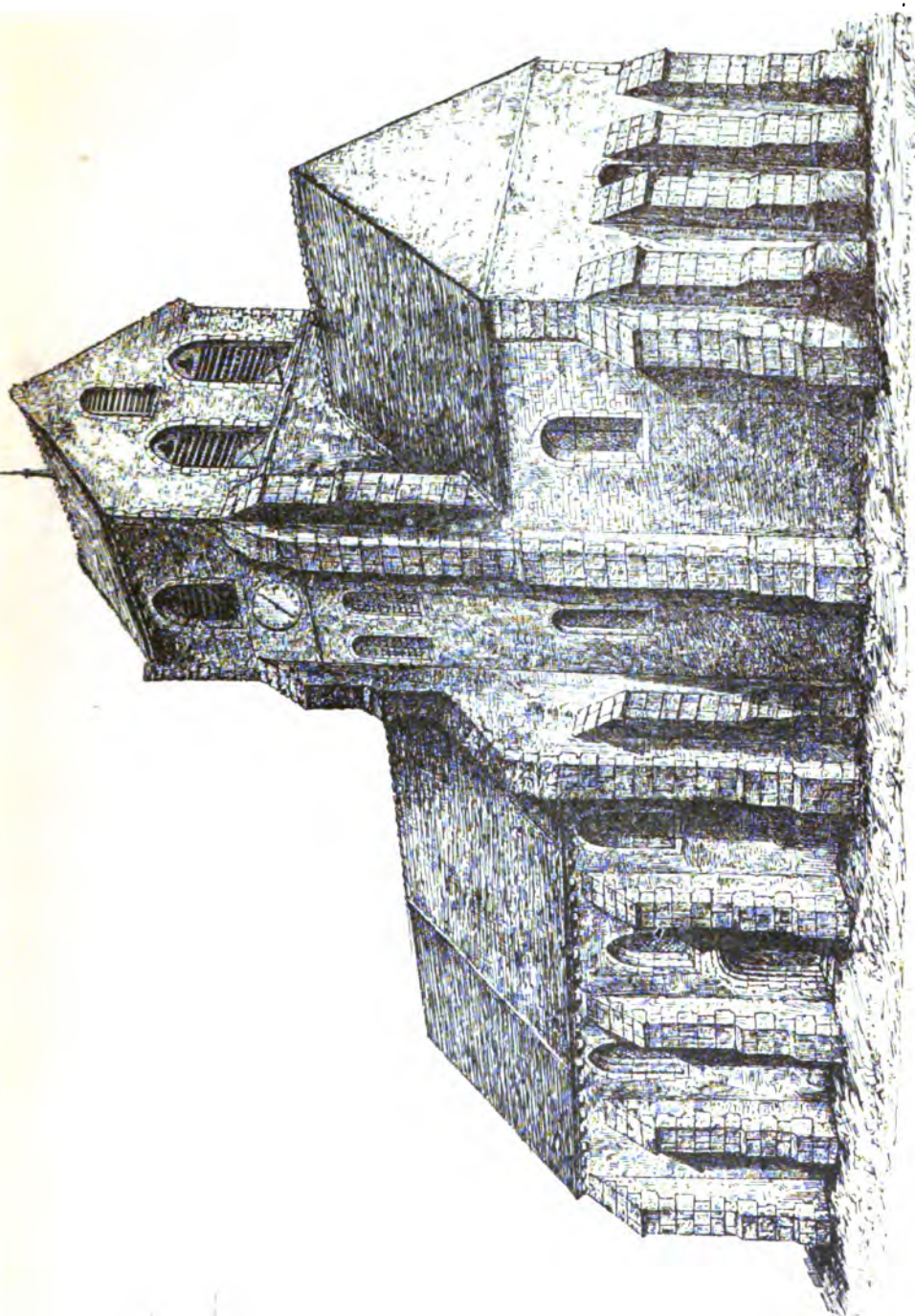


on voit cinq croix¹, appelés les 5 croix de France. Ce monument rappelle les épisodes glorieux des guerres entre la Normandie anglaise et le roi de France. Tombant de vétusté, ou renversées par la malice des révolutions, ces croix ont toujours été relevées.

Le splendide dessin de l'église de Saint-Ouen est dû à la plume de M. A. de Caraman, en 1859, et appartient à M. l'abbé Gromard.

Abbé A. B.

¹ Voir la brochure curieuse de M. Jules Job : *Les cinq croix de France à Saint-Ouen-Marchefroy*, Chartres, Garnier, 1877.



ÉGLISE DE SANTILLY



EGLISE DE SANTILLY

Il est fait mention de l'église de Santilly à une époque très reculée, peut-être au VI^e siècle. Charlemagne en parle dans ses diplômes. Elle fut donnée au chapitre de Saint-Aignan d'Orléans et dédiée à saint Pantaléon.

Primitivement, elle était située à Santilly-le-Vieux. Ruinée pendant les guerres du Puiset, au XII^e siècle, elle fut rebâtie avec les matériaux de l'ancienne, au lieu où nous la voyons aujourd'hui, à Santilly-le-Moutier. Le chœur et la tour, sauf le sommet, sont certainement de cette époque, leurs fenêtres ont conservé le plein cintre du plus pur roman ; mais la nef et l'étage supérieur du clocher semblent être d'une date postérieure ; l'ogive des ouvertures y est bien formée. Les clefs de voûte de ces différentes fenêtres sont mal rajustées et accusent des remaniements successifs depuis le XI^e ou XII^e siècle, jusqu'au XVI^e. L'entablement se compose d'une rangée de corbeaux sculptés de figures grimaçantes d'hommes et d'animaux. La pierre sans silex paraît avoir été extraite de la carrière du pays. Les murs n'ont pas moins de 1^m,25 d'épaisseur, consolidés encore par des saillies à l'intérieur et par d'énormes contreforts à l'extérieur.

La grande porte d'entrée, ouvrant sur la nef, est à plein-cintre ainsi que la petite du nord ; celle du midi, en forme d'anse de panier, a des moulures supportées par une espèce de soubassement ; quoique plus ancienne que la muraille, sa pose y est postérieure.

L'édifice se divise en deux parties rectangulaires. La première comprend le chœur et mesure 9^m sur 5^m,50 ; la seconde, où la nef est un long parallélogramme de 34^m,40 sur 10^m. Le chœur est voûté en pierres, les nervures carrées et sans le moindre chanfrein, se coupent à angles droits curvilignes et viennent s'appuyer sur quatre grosses colonnes massives, également carrées et sans ornement. Pas un seul coup de ciseau du sculpteur aux chapiteaux, ni sur les tailloirs des piliers.

La nef est voûtée en bardeaux, mais le cintre est plus étroit que la nef et repose, non sur les murs directement, mais sur deux bandes plates formant plafond ; ce qui divise cette nef en trois parties, la grande nef cintrée en berceau avec entrails ap-

parents et deux plafonds de chaque côté. Depuis 1850, un enduit de plâtre recouvre le tout d'une croûte uniforme. Cet ensemble ne saurait être plus disgracieux.

Au fond de l'abside est un rétable de bois peint. En 1762, le curé de Santilly reçut du chapitre de Saint-Aignan une gratification de 48 livres pour « contribuer à la construction du nouveau tabernacle. »

Outre les fenêtres mi-partie ogivales et romanes qui l'éclairent actuellement, l'église en avait encore deux autres de grandes dimensions et à ogive, au midi, et trois petites en plein cintre au nord, toutes murées.

La tour carrée repose sur les piliers de l'avant-chœur et se termine par un toit aigu supporté par deux pignons. Celui du levant a trois fenêtres, deux plus grandes et à lancette, l'autre plus petite et arrondie.

Jadis deux cloches chantaient à leur aise dans la chambre spacieuse du beffroi. La grosse appelée *Antoine-Marguerite-Françoise* avait été donnée par Antoine Dadoue, ancien curé de la paroisse, chanoine syndic de Saint-Aignan d'Orléans, 1787. En 1861, la commune vota 2000 fr. pour la fonte d'une cloche de 700 k., exécutée par M. Bollée; l'ancienne était estimée 1002',50.

Les chanoines d'Orléans et les habitants se partageaient autrefois les frais d'entretien de l'église. Les paroissiens se réunissent dans ce but en 1741 et 1742, ils font accord avec les chanoines en 1755 et 1756. Le 24 fructidor an XII (11 7^{bre} 1804) la commune, désormais abandonnée à ses seules forces, vota la somme de 1732 livres pour réparer la toiture et le lambris : en 1826, vote d'un centime le franc pour faire la somme de 908 fr., pour semblables réparations ; en 1856, le carrelage coûta 1032',50, et la sacristie construite en 1875 la somme de 1400 fr.

Avec la ceinture serrée de ses nombreux contreforts à retraits et larmier, l'église a l'aspect d'une formidable forteresse, capable de résister à tous les assauts, mais la solidité ne répond pas à l'apparence.

Dessin de M. l'abbé BELAUE.

(*Annuaire de 1877 et conférences de 1869*).



ÉGLISE DE ROUVRES



ÉGLISE DE ROUVRES

« Le vocable de saint Martin sous lequel cette église est consacrée indique que la paroisse est d'une origine fort ancienne et au moins mérovingienne.

« Cet édifice, situé à l'extrémité du village, présente un parallélogramme long de 24 mètres, large de 19, dans œuvre, et divisé en trois parties d'époques différentes. La première, celle du milieu, composée de la grande nef (13 mètres) du chœur (7 m.) et du sanctuaire (4 m.) paraît dater du XI^e siècle. La voûte en bardeau est en plein-cintre avec poutres et aiguilles apparentes. La nef latérale, construite ou au moins restaurée en 1565, porte tous les signes authentiques de la Renaissance, accusés par les jolies sculptures des contreforts, des fenêtres et de la svelte tourelle triangulaire du clocher, terminée par une haute et élégante flèche, couverte en ardoises. On communique de ce bas côté à la grande nef par trois arcades plein-cintre reposant sur des piliers cylindriques dont les ornements et les chapiteaux ont malheureusement été mutilés dans la révolution de 1793. Toute cette partie, construite en pierres de taille tirées des carrières de Vernon, est vraiment remarquable. Le prolongement de cette nef contient la sacristie, longue de 5 mètres 50. La nef latérale de gauche, large de 5 mètres communique à la grande nef par une arcade également en plein cintre, soutenue par des piliers carrés en pierre de grès. Cette utile addition à l'église date de 1820 ; on la doit aux pieuses largesses de Madame la Dauphine, de M^r l'évêque d'Hermopolis et au zèle désintéressé des habitants de la commune. Ce bas côté se termine par une chapelle qui fait corps avec l'abside.

« Des dix fenêtres qui éclairent l'édifice, les unes ogivales, les autres à plein cintre, celles de l'aile droite sont les plus remarquables. On ne peut méconnaître l'œuvre du XVI^e siècle dans l'ornementation des baies coupées par des meneaux perpendiculaires ; l'une d'elles porte encore quelques débris de vitraux colorés, dont ces fenêtres étaient ornées.

« La tour du clocher renfermait autrefois deux cloches, dont

l'une a été soustraite par le comité révolutionnaire. Celle qui reste pèse 1600 kilogrammes et porte le millésime de 1760.

E. LEFEVRE, *Annuaire de 1863*.

« Le lambris de l'église de Rouvres porte plusieurs inscriptions qui rappellent que cette partie de l'édifice, ayant été sinon détruite du moins considérablement endommagée par les guerres, a été restaurée en 1536 par plusieurs personnes, dont les noms sont ici consignés. Ces inscriptions se composent des petits quatrains suivants.

1. — L'an 1536
A la guerre fut détruit
Fut fait réassis ce lambris
Par Denis Binet et F^r Jourdain.

3. — M'ont fait Tangrel le greffier
Et Jacques Merbouton
Céans ils étoient trésoriers
Du fait auront l'affection.

2. — Il jouit de Dieu et de sa mère
Absous entre leurs tous amis
Ceux celles qui m'ont fait faire
En leur fin auront Paradis.

4. — M^r Étienne Merbouton
Et le bon Nicolas Mordant
De ces ii courb. ont fait le don.
Priez pour eux Pater disant.

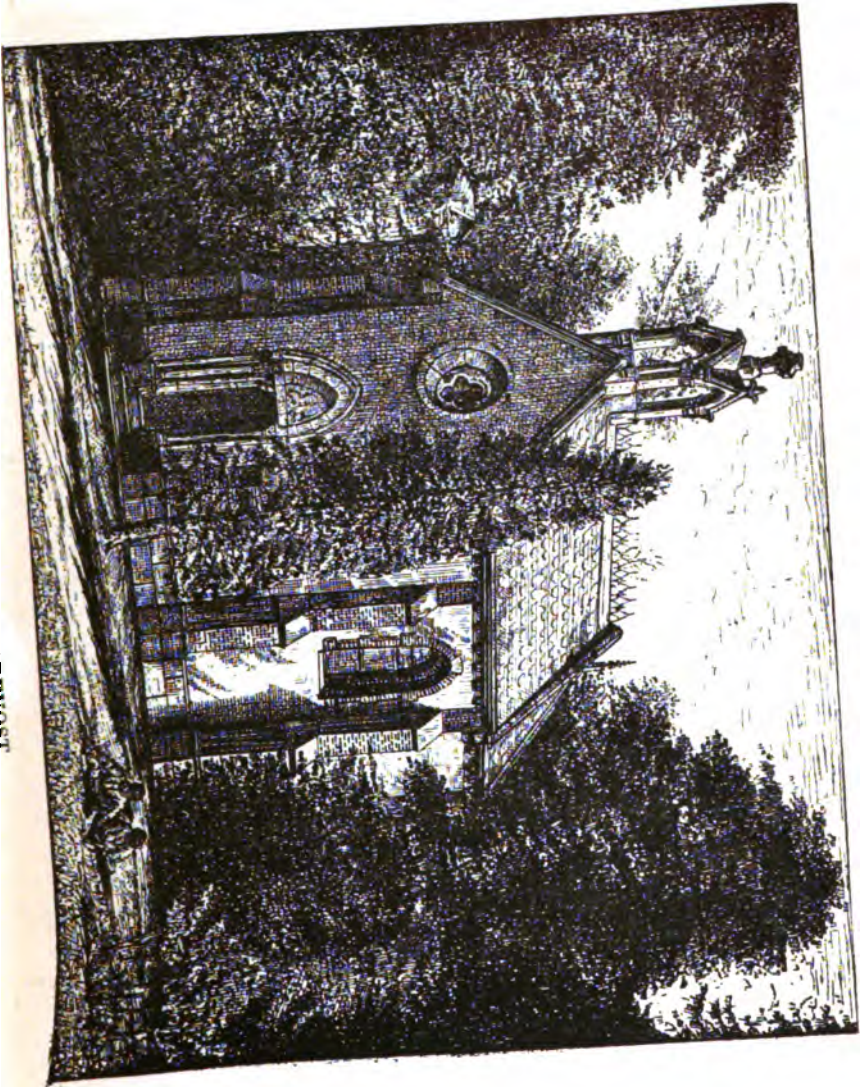
« Enfin sur le dernier panneau du lambris, au-dessus de l'autel il est dit que ce courb. a été fait par quatre prêtres dont les noms sont cités, mais quelques écailles ressortant du bandeau moins bien conservé ne permettent pas de saisir tout le sens de la phrase.

« Sur l'une des pierres de la petite tourelle du bas côté de droite, la date de 1565 indique l'époque probable de la construction de ce gracieux petit monument, la partie la plus intéressante de l'église de Rouvres.

« Une pierre tombale très bien conservée se trouve dans le côté gauche de la grande nef. Des deux personnages qui y sont gravés, l'un est caché par les bancs de l'église; le seul qui soit apparent, représente un religieux, sans doute l'un des anciens prieurs de Rouvres. Quant à l'inscription, l'humidité habituelle de l'église qui a maculé la pierre ne permet pas d'en distinguer suffisamment les caractères. »

A. CIBOIS, *curé de Rouvres, en 1869*.

Le dessin de l'église est de M. Rousseau, de Chartres.



CHAPELLE DE VILLEPREVOST



CHAPELLE DE VILLEPRÉVOST

Cette chapelle a été construite en 1873. Elle fut bâtie à la suite d'un vœu fait par les propriétaires actuels du château, M. et M^{me} E. Fougeron, pendant le siège d'Orléans, en 1870. Les Bavaurois bombardaient alors la ville et les habitants pouvaient concevoir les plus justes craintes pour leurs personnes et pour leurs biens. En reconnaissance d'une préservation quasi-miraculeuse et pour en perpétuer le souvenir, M. et M^{me} Fougeron ont élevé ce gracieux monument dans leur propriété beauceronne.

La chapelle, construite d'après les plans et sous la direction de M. Thiulin, architecte, est de style gothique, genre XIII^e siècle. A l'extérieur, au-dessus du pignon, un campanile en pierre ajourée renferme la clochette, dont le son argentin égaye le village, pendant la belle saison.

Au-dessus de la porte à ferrures bien ouvragées, on voit sur le linteau demi-circulaire le monogramme du châtelain, un F monumental ; plus haut, une rosace en forme de croix lobée. Huit contreforts, deux de face et trois de chaque côté ornent et consolident l'édifice, enfin la toiture est couronnée par une crête en zinc repoussé.

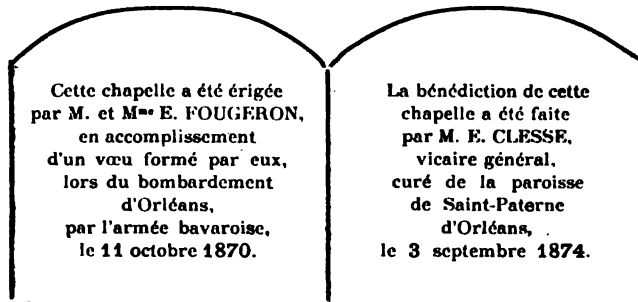
Pénétrons dans l'intérieur, tout y est dans une admirable proportion. La voûte élégante, avec ses clefs, ses arceaux et ses colonnettes, s'élève à 6^m50 au-dessus du sol, la longueur de l'édifice est de 9^m50, la largeur de 5 mètres. Les sept fenêtres, ogivales et sans meneaux sont garnies de belles grisailles sorties des ateliers de M. Testeau d'Orléans, trois de ces fenêtres éclairent le sanctuaire plus étroit que la nef dont il est séparé par une arcade en pierres taillées. Le carrelage en mosaïque, noir et blanc, brille comme le marbre ; l'autel en pierre, dont la table repose sur deux fûts de colonnes, porte gravé sur son tombeau le chiffre de la Très Sainte Vierge, patronne de la châtelaine. Le très joli chemin de croix en vieil argent repoussé, véritable œuvre d'art, est sorti de la maison Oudry ; la première station porte la signature du sculpteur Germain, 1867. A droite et à gauche, adossées au mur, les statues du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes.

M. et M^{me} Emile Fougeron ont voulu manifester, d'une façon touchante, leur gratitude pour les hauts personnages ecclésiastiques qui tour à tour sont venus célébrer la sainte messe dans leur chapelle. Derrière l'autel, à droite et à gauche de la porte de la sacristie, sont quatre plaques, deux en marbre noir et deux en marbre blanc, dont le texte est assez explicite.

<p>Mgr LAROCHE, ÉVÊQUE DE NANTES, <i>anc. vicaire général d'Orléans,</i> a célébré la sainte messe dans cette chapelle. 1873-1893.</p>	<p>Mgr F. LAGRANGE ÉVÊQUE DE CHARTRES <i>et anc. vic. gén. de Mgr Dupanloup,</i> a érigé le Ch. de Cr. de cette ch. le 25 sept. 1892.</p>	<p>Mgr DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS, a daigné visiter cette chapelle le 6 octobre 1877.</p>	<p>AUTEL PRIVI- LÉGIÉ deux fois la se- maine. LÉON XIII, le 25 sept. 1893.</p>
--	---	--	--

A ces illustres visiteurs, il faut ajouter M^{sr} Foucault, évêque de Saint-Dié.

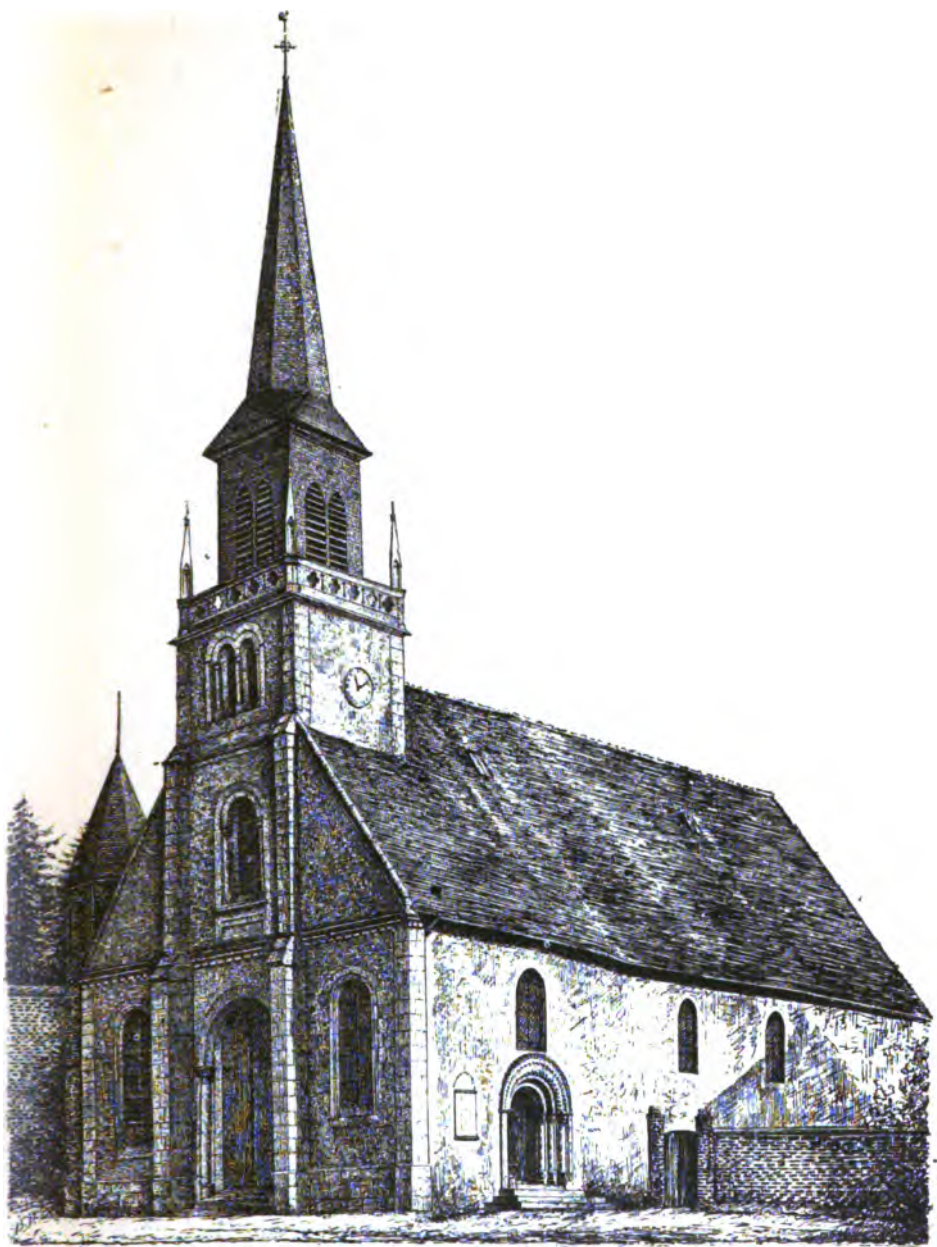
Une autre inscription sur une grande plaque de marbre blanc bi-lobée, placée au-dessus de la porte d'entrée, rappelle l'origine et la bénédiction de la chapelle.



Rien ne manque à cette chapelle, où le calme porte à la prière.

Le dessin de cette chapelle a été pris sur une photographie par M. l'abbé Belaue.

BAUMER,
Curé de Tilly.



ÉGLISE DE COURTALAIN



ÉGLISE DE COURTALAIN

Au douzième siècle et pendant une partie notable du moyen-âge, la paroisse de Courtalain fut la plus petite des paroisses du diocèse de Chartres. Les dimensions de son église étaient donc fort restreintes. Divers agrandissements l'ont amenée là où elle est aujourd'hui. Le dernier est de 1800. L'aménagement du bas-côté est de 1836 ; la construction du clocher et l'établissement de la tribune qui est au-dessous sont de 1858, et dus à la générosité de M. de Montmorency.

D'après M. Marquet, ancien curé de Courtalain, décédé chanoine de Chartres, l'homme exact par excellence, la longueur de la grande nef serait de 31 m. 80, et sa largeur de 9 m. 45, le bas-côté aurait 17 m. 40 sur 3 m. 90. « On a retrouvé, en 1858, dans une muraille, une pierre portant le millésime de 1592, qui indique que les travaux de l'église ont été terminés cette année. » Le monument porte bien en effet tous les caractères de cette époque.

Le sanctuaire, aujourd'hui dégagé du rétable informe qui l'encombrait, est orné, ainsi que le chœur, de croisées en plein cintre, avec vitraux de couleur et personnages. Des peintures romanes assez bien réussies, six grands tableaux, dont plusieurs ne sont pas sans mérite, garnissent les murailles. L'une de ces peintures porte l'écusson mi-partie de messire Pierre II de Montmorency et de dame Charlotte du Val, son épouse, qui vivaient à la fin du XVI^e siècle. L'entrée du chœur est accompagnée de deux belles colonnes cannelées, à chapiteaux corinthiens, surmontés d'un très beau fronton.

Le bas-côté est séparé de la nef principale par trois colonnes exagonales, et éclairé par trois fenêtres ogivales, dépourvues d'ornement. L'autel de la sainte Vierge qui en occupe le chevet n'offre rien de remarquable, quatre colonnes à chapiteaux composites l'encadrent et le caractérisent.

L'autre extrémité est consacrée à sainte Anne, la patronne des Montmorency. Une niche en reçoit la statue. Tout auprès l'on peut voir encastrée dans la muraille la pierre tombale de demoiselle Perrette de Baïf, épouse de Guillaume d'Avaugour, décédée

en 1525. Quant à l'autel, dédié à l'auguste mère de la Vierge, il a été donné par M. le marquis de Gontaut Saint-Blancard, en 1694 ; c'est un vrai bijou.

En sortant de l'église par la porte latérale qui donne sur la place, on se détourne instinctivement pour en admirer l'ornementation, en style du roman le plus pur et le plus riche.

Tout auprès se trouve adhérente à la muraille une plaque en marbre, où se lisent les noms des jeunes militaires, qui ont péri lors du combat livré à Courtalain, le 31 décembre 1870.

Le dessin a été copié sur photographie par M. l'abbé Belaue.

C.



ÉGLISE DE TARDAIS



ÉGLISE DE TARDAIS

L'église de Tardais est agréablement située sur le sommet d'une colline assez rapide au pied de laquelle coule un petit ruisseau, qui, sorti d'un étang voisin, va se jeter dans l'étang de Dampierre.

Elle se trouve avec le château et les vingt à trente maisons dont se compose le village, dans une éclaircie de la forêt de Senonches, qui en cet endroit s'est ouverte en forme de fer à cheval pour faire place à cette commune peu étendue, annexe de la paroisse de Senonches depuis la Révolution.

Cet édifice est tout ce qu'il y a de plus simple ; il a 20 mètres de long sur 6 de large, se termine en avant par un pignon flanqué de deux contreforts peu saillants, et percé d'une porte très ordinaire affectant cependant une légère prétention à l'ogive.

A droite, une porte latérale est surmontée d'un sujet d'ornementation tout moderne.

Elle se termine à son chevet par un pignon sans ouverture apparente.

Le mur extérieur porte tout autour une bande d'enduit d'environ 10 centimètres de largeur ; c'est l'ancienne litre seigneuriale.

Le clocher à cheval sur la toiture et le pignon d'avant, est soutenu par deux piliers en bois qui reposent sur le sol. C'est, à la base, un rectangle carré surmonté d'une flèche octogone ; il est assez gracieux et en bon état.

La cloche pèse 203 kilos, elle n'a d'autre inscription que : « Auguste Hildebrand, fondeur de l'Empereur. » Elle fut bénite vers 1856.

A l'intérieur, l'église est partagée en deux par une grille de fer assez élégante, à hauteur d'appui de communion, placée en 1894.

Le chœur, qui sert aussi de sanctuaire, occupe le tiers de l'église ; son pavé en céramique fait bon effet. Il est couvert par un plafond en planches qui n'est pas à plus de 4 mètres de hauteur. Le reste est un lambris ordinaire en forme de voûte, le tout assez bien conservé. Au fond de l'église on aperçoit la charpente du clocher et l'échelle qui y conduit.

Il y a deux dates gravées dans la muraille « 1827 et 1829 ». C'est sans doute l'époque de sérieuses réparations.

Les fenêtres, au nombre de cinq, 3 à droite et 2 à gauche, sont

un peu étroites ; mais pour donner plus de place à la lumière, les embrasures sont très évasées. Elles sont romanes, et le plein cintre est formé de pierres appareillées ; elles permettent de préciser l'époque de la construction, le XII^e siècle.

L'autel, avancé de deux mètres, laisse par derrière un emplacement servant de sacristie. C'est un simple rectangle allongé sans autres ornements qu'une moulure saillante et des baguettes dorées en forme de cadre.

Le tabernacle avec ses deux colonnes rappelle vaguement le style grec. Le retable qui prend toute la largeur de l'église est en bois peint, en vieux chêne ; deux planches en saillie un peu travaillées et garnies de quelques dorures font comprendre qu'on aurait voulu mettre là des colonnes d'ordre corinthien.

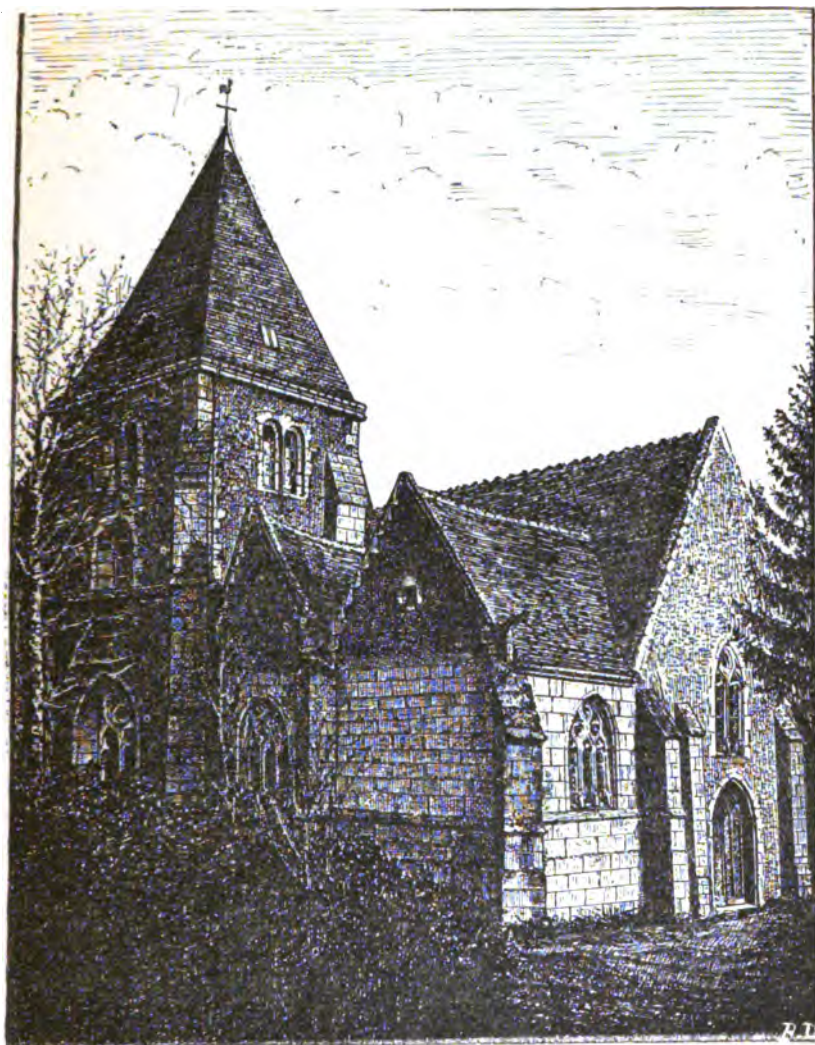
Un tableau sur toile, formant le fond du retable, représente l'Ascension. Deux vieilles statues reposent de chaque côté sur la boiserie ; l'une, saint Maurice à cheval, l'autre, la Vierge mère ayant un oiseau sur la main droite ; c'est la Vierge à l'oiseau, dont le modèle, disent les archéologues, remonte à saint Louis.

Il y a encore en dehors du chœur, à gauche, un petit autel en bois avec un tableau de la sainte Vierge, en chromo, imitation de toile.

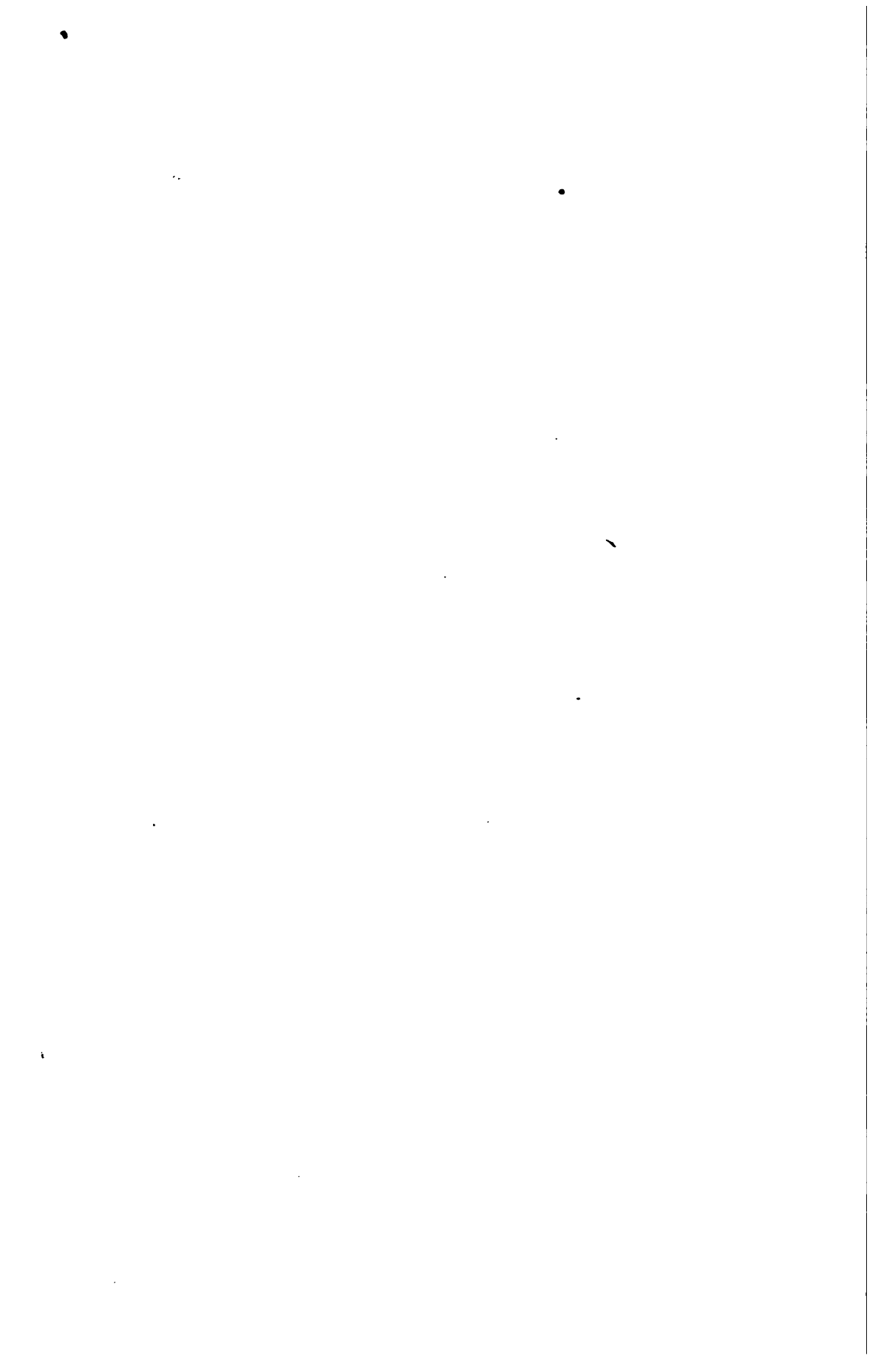
Puis des statues modernes et bien décorées : le Sacré-Cœur, saint Joseph, saint Antoine de Padoue, la Sainte-Face, et enfin vers la porte latérale, une Notre-Dame de Lourdes avec grotte entaillée dans la muraille, aménagée en 1893.

Tous ces sujets bien ornés, garnis d'appliques et de candélabres sont dûs à la munificence de la famille de Dorlodot, propriétaire actuel du château, qui contribue si généreusement à l'embellissement et à l'entretien de ce modeste sanctuaire. Le dessin de l'église a été pris par M. Sausserousse, sur une photographie de M. Lépine, de Senonches.

C.



ÉGLISE DE MARGON



ÉGLISE DE MARGON

A deux kilomètres de Nogent-le-Rotrou s'élève la petite église de Margon. Sa situation pittoresque attire un grand nombre de visiteurs ; elle est bâtie sur un monticule et ce monticule forme un angle devant lequel se réunissent les deux belles vallées de l'Huisne et de l'Osée ; aussi de cette hauteur, aux pieds des arbres qui ombragent le cimetière, se déroule un paysage varié, poétique, délicieux ; s'il faut en croire l'admiration des touristes parisiens, ce serait une petite Suisse.

Remarquable par sa situation, l'église de Margon ne l'est pas moins par son antiquité et sa restauration. Elle remonte au onzième siècle. Les petites fenêtres romanes qui l'éclairaient autrefois, ne laissent aucun doute sur ce point. Les traces d'une de ces fenêtres se voient encore à la partie orientale. L'abside circulaire, soutenue à l'extérieur par trois petits contreforts peu élevés et saillants, conserve également ce caractère primitif. Elle fut donnée par l'un des Rotrou aux moines de Saint-Denis, établis à Nogent ; aussi la collation de la cure appartenait au prieur de cette communauté. D'abord de dimensions restreintes elle fut transformée au seizième siècle pour le besoin de la population et agrandie d'un bas-côté. La tour, massive et carrée, les gargouilles grossièrement sculptées qui l'ornent remontent à cette époque. En 1793, elle fut quelque temps une poudrière ; au sortir de la Révolution, elle tombait en ruines et personne dans la municipalité ne s'en inquiétait. M. Masson, curé de la paroisse, (1836-1860), archéologue distingué, se mit tout seul à l'œuvre, et pendant vingt-quatre ans il l'a remaniée en tous sens. Le dehors, le dedans, tout a été remis à neuf. Il est probablement le premier qui, depuis la renaissance de l'art ogival, ait composé en plafonnage une voûte gothique avec nervures. Celle-ci imite, à s'y méprendre, une voûte en pierre ; elle se maintient parfaitement et offre aux curieux, dans toute la longueur de la nef, un aspect toujours admiré. Le bas-côté voûté en pierre, a servi de modèle. Le style gothique a reparu partout et l'église maintenant présente une belle uniformité, à l'exception de la porte en style roman que l'on a conservée avec un respect religieux.

Cette église est longue de 23 mètres, large de 8 mètres, haute

de 9 mètres 30 centimètres sous la voûte ; avec le bas-côté elle a une largeur de 12 mètres. Elle possède un autel monumental, en pierre, orné de huit colonnes et couronné par une demi coupole ; à droite et à gauche de l'autel, deux vieilles statues en bois représentent saint Benoît et sainte Scholastique, (ces statues échappées à la rage des révolutionnaires proviennent de l'ancienne abbaye d'Arcisses, commune de Brunelles) ; dans le sanctuaire, deux vitraux, de date récente, où l'on voit en petits médaillons les mystères de la vie de la sainte Vierge et de la divine enfance ; dans le chœur, un orgue à tuyaux, de cinq jeux, âgé d'un demi siècle, par conséquent étranger aux perfectionnements de la facture contemporaine ; dans la nef, un vitrail qui offre aux regards une famille reconnaissante devant la grotte et l'image de Notre-Dame de Lourdes.

L'église de Margon est dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel dont la fête tombe le 16 juillet. Le jour de la fête, même en semaine, a lieu, à six heures du matin, un pèlerinage des plus édifiants, organisé il y a 30 ans par feu M. l'abbé Lévêque, supérieur du petit séminaire de Nogent-le-Rotrou ; il est composé d'une foule de jeunes pèlerins, des enfants du séminaire, des divers pensionnats et écoles de la ville. Après la messe de communion célébrée par M. le supérieur, le curé de la paroisse bénit et distribue le scapulaire du Mont-Carmel.

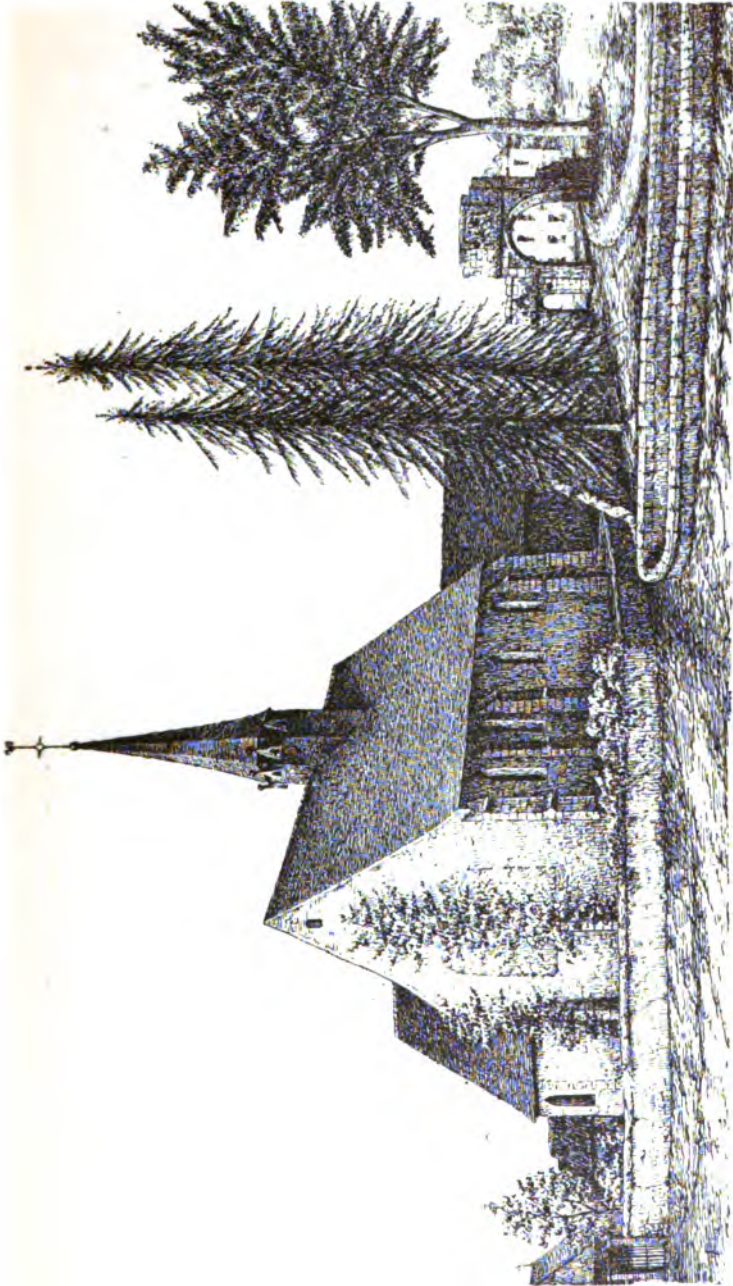
Le dimanche soir, la solennité est terminée par un spectacle singulier qui attire dans le village de Margon une multitude de curieux ; c'est l'autodafé solennel, ou commémoration d'un supplice infligé jadis à la châtelaine de ce pays, condamnée à être brûlée vive en punition d'un faux que l'amour lui fit commettre. L'histoire romanesque de la Bourbonnaise (c'est ainsi que le peuple la nomme) remonte, disent les chroniqueurs, à l'époque des croisades et depuis lors l'exécration publique vouée à la mémoire de cette femme se manifeste, chaque année, depuis six ou sept siècles, par l'embrasement d'un mannequin ou effigie représentant une grande dame.

Le dessin de cette église a été pris sur photographie par M. l'abbé Belaue.

PITARD.

Pour extrait.

P. B.



ÉGLISE DE FONTAINE-LA-GUYON



ÉGLISE DE FONTAINE-LA-GUYON

Le site de Fontaine-la-Guyon est pittoresque. La flèche de l'église s'élève élégante et légère au-dessus des grands arbres et attire de loin le regard du voyageur ; mais, si l'on pénètre dans l'édifice, le charme s'évanouit. Au fond, un autel avec son rétable massif ; au milieu, des poutres énormes, des poteaux encombrants, une voûte en bardeaux trop basse, rien pour flatter le regard ni fixer l'attention.

De forme rectangulaire, l'édifice a 34 mètres de longueur sur 9^m 65 de largeur et 6 mètres de hauteur des entrées au sol.

Il y a quatorze fenêtres ogivales et sans meneaux ; les deux grandes baies à lancette du pignon oriental ont été murées pour appuyer la charpente du maître-autel, trois sont garnies de vitraux exécutés par M. Lorin de Chartres. On y a représenté Notre Dame du Pilier et la Vierge Noire de Chartres avec la cathédrale et la sainte chässe, saint Gorgon en costume de soldat, et enfin le Sacré-Cœur. Sur ce dernier se trouvent accolés deux écussons : l'un au lion tenant trois épis de blé dans ses griffes, et l'autre chargé d'un chevron. Devise : *Semper augustus*

L'entrée principale de l'église s'ouvre dans le côté ouest, protégée par un chapiteau surbaissé, construit en 1850. Elle est en plein cintre, retombant de chaque côté, sur trois colonnes. Au-dessus une large fenêtre, fermée par une riche grisaille. Deux contreforts à ressauts terminés en larmiers encadrent le tout. Enlevez le porche informe, cet ensemble ne manquerait pas d'élégance.

L'extérieur n'est pas désagréable. Ce long corps de bâtiment, cette ceinture de huit contreforts à deux ou trois ressauts, les lignes des deux grandes fenêtres du pignon à demi-voilées sous le lierre, la flèche octogone, la base ajourée, ornée de huit frontons aigus entaillés par de gracieuses ogives, brisant heureusement la longue ligne uniforme de la toiture, s'élançant légère comme un mat au-dessus d'un solide vaisseau ; à côté la jolie porte renaissance de l'ancien château, avec ses arabesques et ses armoiries, mystérieusement ombrée par les arbres séculaires ; plus loin, resplandissant dans une vive lumière, le château actuel, puis la forêt, le coteau ; l'œil est ravi. C'est un oasis sur les limites de la Beauce.

L'église, dans son ensemble, ne paraît pas beaucoup anté-

rieure au XIV^e siècle ; les deux fenêtres aveuglées du pignon oriental, celles du côté nord, à lancette, sont bien de cette époque ainsi que les contreforts. L'intérieur au contraire, la voûte, la charpente, la flèche sont du XVI^e siècle. L'église fut alors remise en état. La sacristie, pentagonale, avec fenêtres ogivales, adossée au côté ouest du sanctuaire, a été construite en 1784, par M^r Renault, curé, pour 1800 livres.

Mais elle était richement ornée avant la Révolution. « Les trois autels étaient décorés de colonnes torses festonnées de pampres avec des oiseaux qui becquetaient les grappes. L'autel principal, placé au milieu du sanctuaire, portait sur quatre colonnes un petit dôme orné de figures d'anges et tout doré. Draperies, tableaux, statues, peintures revêtaient les murailles. La voûte lambrissée offrait des cordons et une large bordure peinte, divisée en compartiments, dans lesquels on voyait les images de Jésus et de sa Mère, et plus bas un chevalier avec sa dame, sous forme de pèlerins à genoux et les mains jointes. Une inscription constatait que l'église avait été consacrée et livrée au culte en 1533. Un vieux lutrin, sculpté en bois de chêne, s'élevait sur un socle triangulaire à volutes, surmonté de trois dauphins soutenant sur un coussinet un aigle à deux têtes. . . . »

La fureur révolutionnaire a tout lacéré, tout brisé, les riches ornements, les meubles précieux, jusqu'aux deux antiques cloches ; et le lieu de la prière, profané, devint une fabrique de salpêtre.

Aujourd'hui, un lambris en chêne recouvre la base des murs du sanctuaire. Les trois autels, de face, placés au fond, sont divisés par quatre grosses colonnes avec chapiteau, entablement, corniche et fronton d'ordre composite. Guérineau, menuisier, les fit vers 1830, pour le prix modique de 1800 fr. Cette habile ouvrier, a été plus heureux dans le travail de la chaire avec sa rampe, ses bordures et ses encadrements, dans l'agencement du banc-d'œuvre et de son couronnement, et dans la découpe gothique de deux niches en bois de chêne.

La voûte en bardeau a été récemment restaurée. On remarque encore une pierre tombale très effacée, et dans un cadre, une bulle authentique du pape Innocent X, du 15 mars 1650, accordant de nombreux privilèges à la confrérie de saint Gorgon.

Le dessin de l'église a été exécuté par M. Rousseau.

C. M.



EGLISE DE DAMBRON



ÉGLISE DE DAMBRON

Cette église est vénérable par son antiquité. Elle remonterait, d'après quelques-uns, au XI^e siècle. Les fenêtres en plein cintre, dernièrement restaurées, le pignon occidental avec son petit appareil, le chœur arrondi, et tout autour, sous le toit, la longue rangée de corbeaux régulièrement espacés se rapprochent plutôt du XII^e siècle. Le portail, au contraire, où l'on voit poindre l'ogive, avec ses colonnettes et ses voussures en ébrasement, les énormes contreforts très saillants, accusent davantage le XIII^e siècle.

La voûte est en pierres et soutenue par des nervures qui s'appuient sur des piliers aux chapiteaux ornés de figures grotesques. Aux clefs de voûte sont sculptés quatre écussons, où ont été gravées tout dernièrement le chiffre du Christ, les armoiries du Pape et celles de Jeanne d'Arc ; le quatrième attend celles du futur évêque de Chartres.

Cet ensemble offre un agréable coup d'œil.

Tout en conservant son caractère antique, cette église vient d'être entièrement restaurée dans l'intérieur, grâce à la générosité inépuisable d'une insigne bienfaitrice.

Cette restauration a porté, 1^o) sur le recrépissage des murailles et de la voûte, d'un ton gris avec filets blancs en creux, 2^o) sur le pavage refait en ciment, imitant les dalles, 3^o) sur la régularisation des sept fenêtres, mesurant chacune 1^m,50 de hauteur sur 0^m,50 de largeur.

Ces fenêtres ont été garnies, les quatre de la nef de grisailles, et les trois du sanctuaire de personnages, savoir le Sacré-Cœur, Bernadette aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, et Jeanne d'Arc écoutant ses voix. Ce travail, d'une heureuse exécution, sort de l'atelier de M. Testeau d'Orléans.

A l'extérieur, les murailles sont soutenues par dix énormes piliers à soubassement, terminés par des larmiers. Enfin, à che-

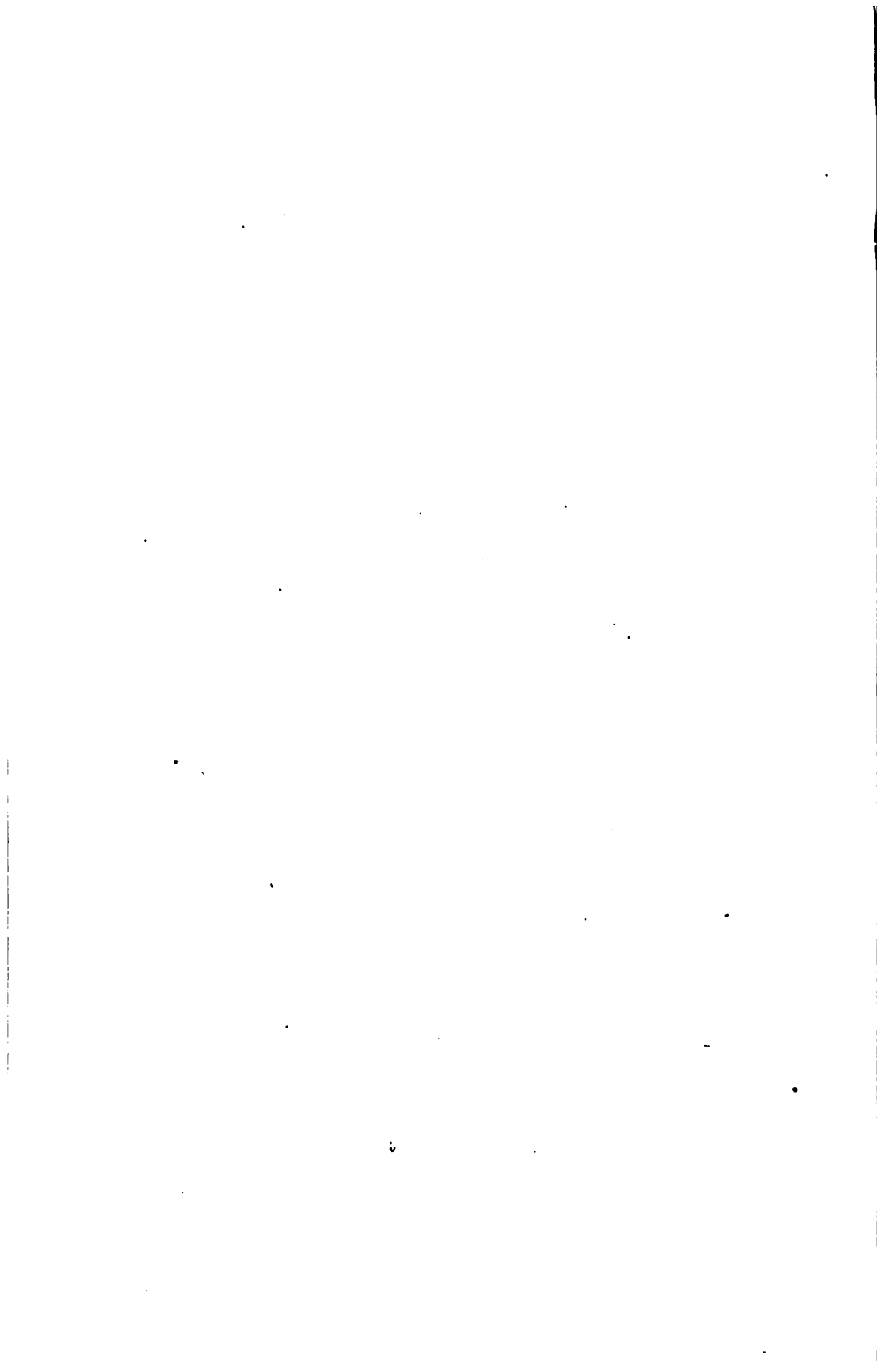
val sur la charpente, s'élève dans les airs, un gentil petit clocher rectangulaire surmonté d'une flèche élégante. Une cloche fut bénite le 21 janvier 1777 et nommée Augustine-Elisabeth, par M^r Augustin Rocheron, chevalier, seigneur d'Amoy, etc., et par dame Elisabeth Jogues de Guédreville, son épouse, par les soins de M^r Jacques Lemoine, curé, qui, trois ans plus tôt, avait fait rétablir la croix d'Ussaulne.

Mais partout, *sunt mixta mala bonis* ; le pignon, sans menacer ruine pour le moment, ne jouit pas d'une grande solidité, et il est à craindre qu'au relèvement de ce mur, on ne puisse conserver, faute de ressources, son antique et majestueux portail.

AZAIS, curé de Poupry et Dambron.



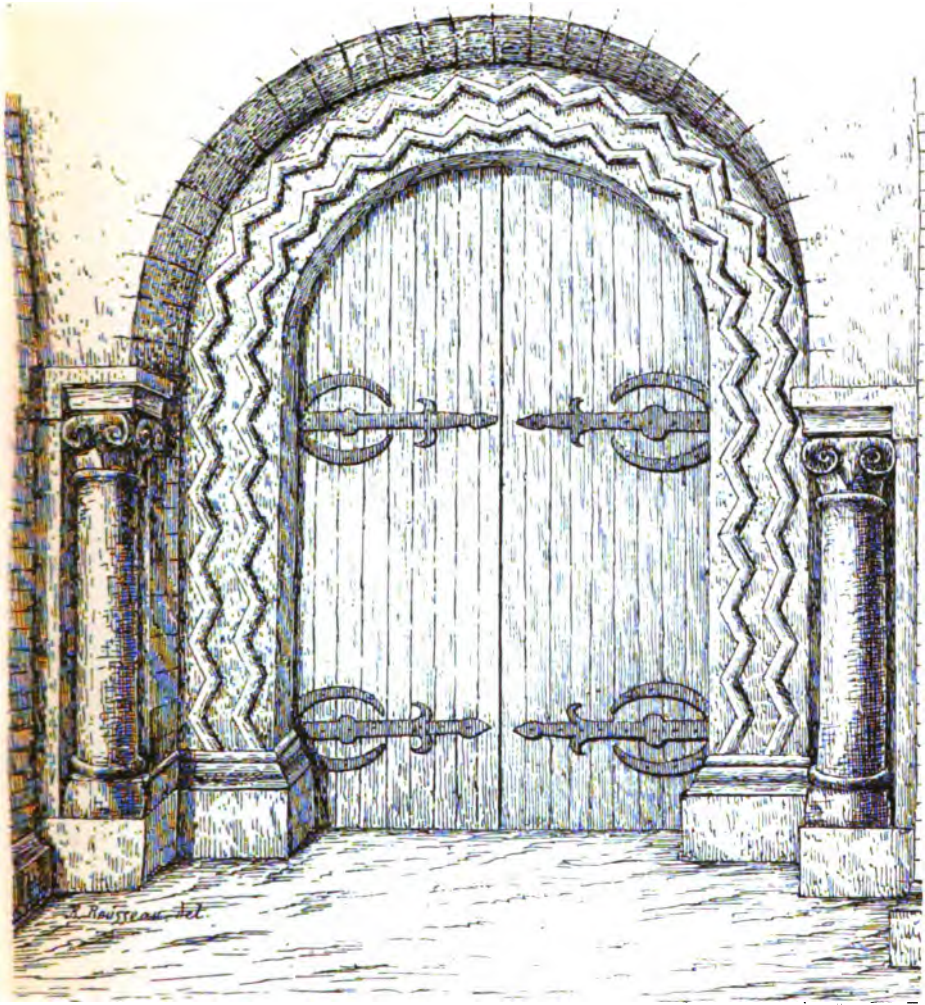
ÉGLISE DE DENONVILLE (NORD)



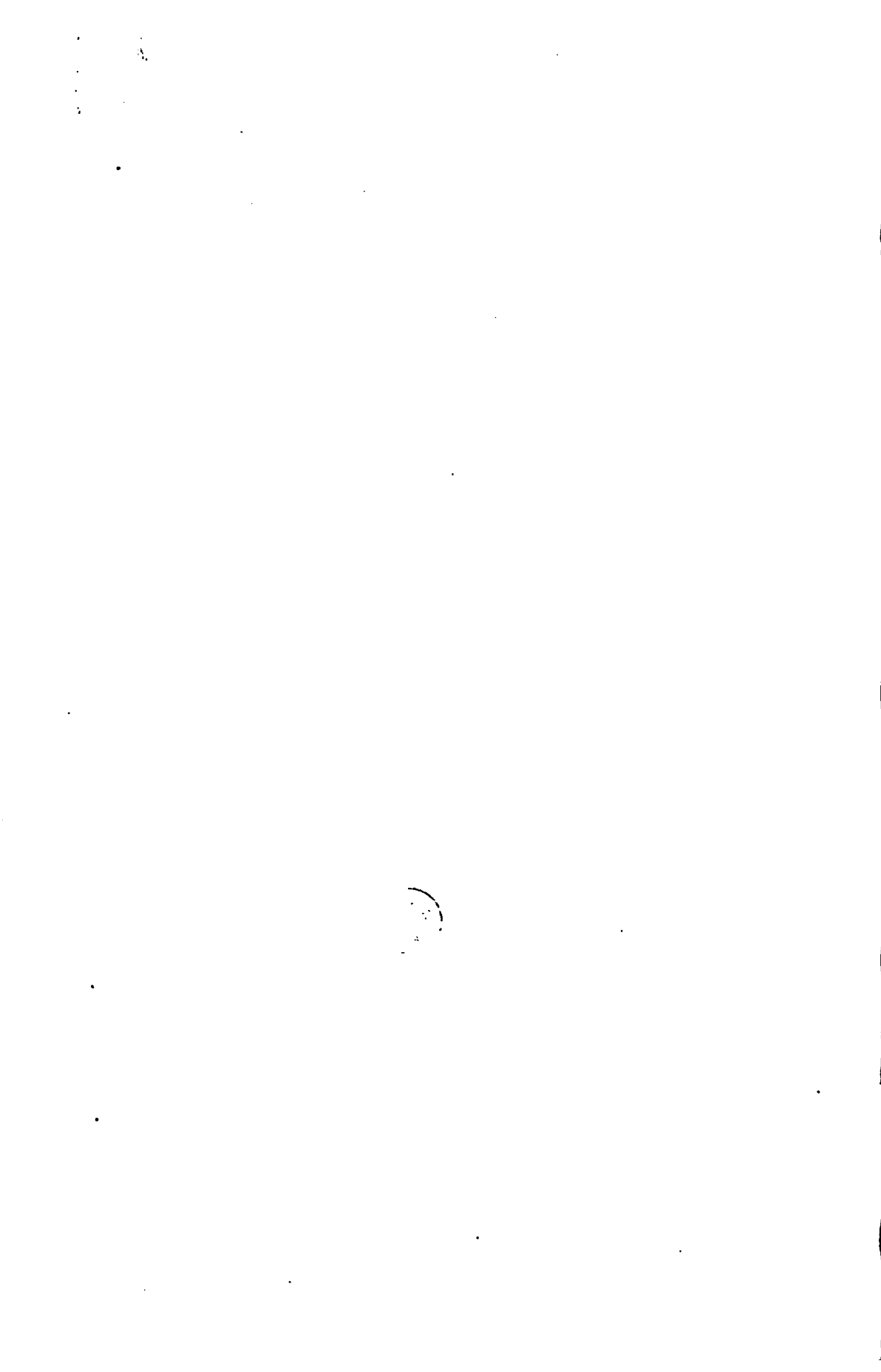


ÉGLISE DE DENONVILLE (SUD)





PORTE D'ENTRÉE DE L'ÉGLISE DE DENONVILLE





ÉGLISE DE DENONVILLE SANCTUAIRE



ÉGLISE DE DENONVILLE

L'aspect extérieur de cette église n'est point ravissant d'élégance. Le corps principal, comprenant les trois nefs, semble gémir sous une interminable couverture en tuiles qui, de chaque côté, descend l'espace de quatorze mètres pour venir se reposer sur des pans atteignant à peine 3^m 20 de hauteur. Seule la tour, par sa construction élancée, hardie dans sa simplicité, paraît vouloir protester contre l'écrasement général.

A l'intérieur, le coup d'œil de l'édifice est plus satisfaisant.

Le vaisseau est formé de trois rectangles dont les deux latéraux ont 20^m 50 de longueur et 3^m 40 de largeur. Celui du milieu est large de 7^m 20, non compris l'épaisseur de chacune des arcades en tiers-point qui donnent communication entre cette nef et les deux autres, et qui reposent sur des piliers carrés de 80^c de côté.

La longueur de la grande nef est aussi de 20^m 50; mais de plus elle est terminée par une abside ou hémicycle prolongé, large de 4^m 50 et long de 8^m 50. L'église, dans œuvre, a donc une longueur totale de 29^m et une largeur de 15^m 60.

L'abside et la partie inférieure du pignon à l'ouest sont les seuls restes de la première construction, et leur architecture nous reporte à l'époque romane du commencement du XII^e siècle.

En effet, la porte principale qui ouvre dans le pignon occidental a deux voussures concentriques. La plus grande repose sur deux colonnettes rondes avec chapiteaux à faces plates, sans autre ornement que de simples volutes aux trois angles visibles. La plus petite, en retrait, présente à son extradors deux rangées de chevrons brisés qui descendent jusqu'au soubassement. L'ouverture a 2^m 40 d'élévation sur 1^m 40 de largeur.

De chaque côté de l'entrée de l'abside, et aux deux points où commence la partie semi-circulaire, sont quatre colonnes cylindriques engagées supportant des arcs ogivaux. Les chapiteaux n'ont que des volutes ordinaires légèrement dissemblables ; un seul, au lieu de volutes aux angles, a deux figures plates.

La voûte ogivale de l'abside, d'une hauteur de 6^m50 à la clef, est construite en moellon noyé dans le mortier ; elle n'a pas de nervures. Les voûtes des nefs sont faites de bois de sapin. La grande, datant du commencement du XVI^e siècle, est à plein cintre ; celles des bas-côtés ne sont que des quarts de cercle appuyés dans leur partie supérieure contre les murailles de la grande nef. En 1859, elles furent toutes entièrement refaites, et en 1891, décorées de broderies peintes, par M. Turquin, de Chartres.

Les deux pans de la grande nef, surmontés de sablières, sont reliés, à leur partie supérieure, par sept entrails. Ces énormes poutres sont ornées dans le sens de leur longueur, comme les sablières, de moulures variées qui réussissent assez bien à en faire oublier la lourde grosseur.

En outre, les trois premiers entrails près du chœur ont, à chacune de leurs extrémités, une guivre gigantesque qui semble vouloir les dévorer entre ses dents formidables.

Le quatrième, au lieu de ces gueules immenses, porte à un bout une tête de cavalier avec son casque, et une tête de cheval ; à l'autre bout une tête de sanglier, et la tête d'un autre animal qu'on ne saurait préciser.

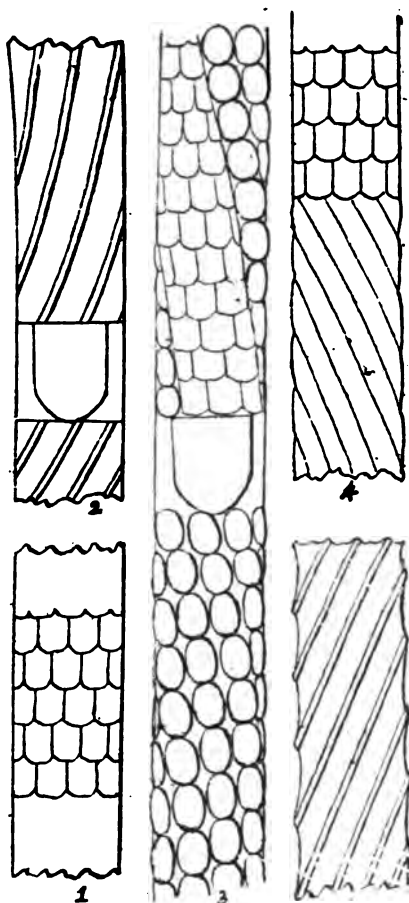
Il présente de plus, au milieu, au-dessous du poinçon, une grande feuille de vigne, accompagnée d'une belle grappe de raisin.

Les trois autres entrails ne devant guère être vus, même par les personnes placées à l'entrée de l'église, n'ont aucune sculpture à leurs extrémités. Mais tous, sauf le 1^{er} et le 4^e, ont un écu, sans armoiries, placé au-dessous de l'endroit où ils reçoivent les poinçons.

Les poinçons qui relient ces entrails à la voûte ont aussi, excepté les deux derniers, subi un travail aussi varié qu'élégant.

Celui qui touche le pignon du chœur a sa surface garnie d'écaillés dans sa partie supérieure. Le bas est caché par le crucifix.

Le deuxième se voit enroulé, d'un demi-tour seulement, par



8 gorges alternant avec 8 listeaux montant de gauche à droite. Mais au milieu de la hauteur, ces dessins sont interrompus par un écu sans armoiries, pour reprendre ensuite leur élan jusqu'au sommet.

Le troisième s'élève aussi en torsade, mais de droite à gauche. Il est façonné de plusieurs rangées de grosses perles, imitant d'énormes chapelets. La hauteur en est également partagée par un écu non armorié. Mais à la moitié supérieure, la surface qui regarde le bas de l'église est garnie d'écaillés au lieu de perles.

Le quatrième est couvert, jusqu'à la moitié, de baguettes en torsade montant de droite à gauche. Au-dessus, quelques rangées d'écaillés alternent avec d'autres dessins pour arriver à la voûte.

Le cinquième est bien, comme le deuxième, fouillé de gorges, de gauche à droite, mais il les a plus profondes, plus inclinées, et il les fait grimper jusqu'au sommet sans interruption.

Les deux derniers n'ont pour tout décor que la forme arrondie, avec quelques saillies imitant les nœuds naturels d'un arbre.

Vers la fin du quinzième siècle, quelques années avant que l'on fit l'admirable charpente dont il vient d'être parlé, dut être ouverte la grande fenêtre occidentale avec son style flamboyant. On pourrait même assigner une date précise. Le contrefort qui soutient l'angle nord-ouest du pignon est terminé à son sommet

par une niche actuellement vide. Le piédestal porte cette inscription : JEHAN GARSON LENE, et au-dessous JEHANNE. Or, l'an 1500, ce Jean Garson l'ainé était gager et proviseur et avait pour femme Jeanne Landry. D'où l'on peut conclure que ce pilier et tout le haut du pignon furent faits l'an 1500.

L'église reconnue trop petite fut agrandie l'an 1770 par la construction de la nef latérale du nord. La fenêtre, à lancette avec trèfle, qui se trouve à l'extrémité occidentale, y a certainement été rapportée d'un autre endroit de l'église.

La même remarque doit être faite au sujet de la porte septentrionale, au bas-côté de cette nef. Elle est à cintre surbaissé soutenu par deux colonnes torses.

Les modillons épars, sur lesquels s'appuie la saillie de la couverture actuelle, doivent également provenir du haut de l'ancienne grande nef.

A l'extrémité orientale de ce bas-côté se trouve la chapelle seigneuriale, petit monument construit en hors d'œuvre, le long du chevet de l'église. On peut remarquer, au-dessus de l'autel, une Vierge-mère en statue de demi-bosse, de marbre blanc sur fond de marbre noir. La clef de voûte en pierre porte les armes peintes de la famille de Brisay (*8 fasces dont 4 de gueules*) accostées du millésime 1722. Cette date est celle de l'agrandissement et de la restauration de la chapelle ; elle n'était auparavant qu'un simple oratoire au-dessus du caveau de sépulture. La première construction date de 1559 par suite des dispositions testamentaires de Jacques de Hémard, seigneur de Denonville.

La grande ouverture qui lui donne communication avec le chœur de l'église fut faite vers 1718.

Le caveau, profané en 1793, renferme maintenant le cœur de M. Ange-René de Brisay ; les restes de M^{me} de Vernon, sa veuve ; de M^{lle} Albertine de Guermantes ; de Louis-René, marquis de Brisay ; de Jean-Baptiste, marquis de Tholozan, et de sa veuve Eulalie de Brisay.

La nef latérale du sud fut construite en 1778. Mais, avant de bâtir, il avait été nécessaire de démolir une sacristie, qui n'avait que 60 ans d'existence et qui fut rebâtie le long du nouveau pan méridional.

Cette nef est terminée à l'ouest par le clocher. C'est une tour

carrée, large de 4 mètres à l'intérieur, haute de 23 mètres, en maçonnerie. Le toit couvert d'ardoises a 9^m50 d'élévation, ce qui donne au clocher une hauteur totale de 32^m50, non compris la tige de fer qui porte le coq traditionnel, ni la croix, également de fer, dont la hauteur est de plus de 3 mètres.

Les angles de la tour sont soutenus par quatre contreforts qui montent jusqu'à l'entablement.

Adossée au contrefort sud-est, et à mi-partie du mur méridional, s'élève une tourelle octogonale dont la maçonnerie atteint le niveau de celle de la tour, et dont le toit en pyramide, également octogonal, a seulement une hauteur de 6 mètres ; elle renferme l'escalier à vis de 90 marches, avec accès aux deux voûtes de la tour.

La construction de ce clocher était terminée en 1528 et le marché fait avec l'ouvrier par les *gaigiers* pour la charpente date du 14 mars 1529 ; le prix de tout ce travail était fixé à sept vingt-cinq (155) livres. Cette charpente fut refaite en 1824.

Deux voûtes séparent la hauteur intérieure de cette tour. La clef de la voûte supérieure porte un écusson armorié. Celle de la voûte inférieure, formée d'un grand cercle de pierres, d'environ 1^m50 de diamètre, présente au sommet de chacun des quatre arceaux un écusson avec des armes. Mais comme ces armes sont un peu mutilées, il est difficile de les lire avec certitude. Les unes avec trois ou quatre fascés jumelles, ou peut-être six burelles sont, sans doute, de Hémard ou de Brisay. Les autres semblent mi-partie de Brisay, et mi-partie d'Orléans-Longueville.

La cloche a 1^m28 de diamètre ; elle donne la note *ré* et doit peser environ 1150 kil. Elle fut « nommée Claude par dame Claude de Mauny, dame de Denonville et de Saint-Aignan », entre les années 1550 et 1558. Il y en avait une autre, faite en 1608, qui fut brisée à l'époque de la Révolution.

La tour, à la hauteur de son dernier étage, est percée vers chacun des quatre points cardinaux de deux fenêtres géminées. Il faut en excepter le sud dont une des deux ouvertures était impossible à cause de la tourelle.

L'étage au-dessus de la première voûte ne reçoit de lumière que par une fenêtre au couchant. A environ 3 mètres du sol, la tour avait, pour l'éclairer à l'intérieur de l'église, une fenêtre à l'ouest et une autre à l'est. Celle-ci n'existe plus par suite de la

construction du bas côté. Le reste de l'église a douze fenêtres : trois dans l'abside, dont l'une presque carrée, en briques, date de 1718 ou environ, une au-dessus de la grande porte d'entrée, trois dans la nef latérale sud, quatre dans la nef latérale nord, enfin une dans la chapelle seigneuriale.

Toutes ces fenêtres, sauf deux, sont en verre blanc monté sur plomb, avec quelques croix ou étoiles en verre de couleur semées çà et là, le tout entouré d'une bordure de verre de couleur.

Le vitrail de la chapelle seigneuriale représente un évêque, saint René : c'est le prénom héréditaire des aînés de la famille de Brisay, depuis 1637, époque où, abandonnant le protestantisme, elle est *renée* à la foi catholique.

La fenêtre du fond de l'abside, murée pendant longtemps, fut dégagée en 1875. Le vitrail, fait par M. Moulin, peintre verrier à Dreux, d'après les dessins de M. Paul Durand, artiste décorateur à Chartres, fut donné par M. de Morainville.

Il représente Jésus assis et enseignant. Sur le livre qu'il tient de la main gauche, est écrite cette maxime de l'Évangile : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* La main droite, élevée à la hauteur de la poitrine et tournée la paume vers le peuple, semble réclamer l'attention.

Les bras du fauteuil sont décorés, en avant, de deux têtes avec ces inscriptions en guise de couronnes : *Misericordia — Veritas*, devise de M^{sr} Regnault dont l'artiste a voulu perpétuer la mémoire.

Toutes les peintures qui décorent le chœur furent exécutées en 1879, sous la direction de M. Paul Durand, par M. Albert Antoine, peintre à Chartres.

Elles sont toutes symboliques. A l'autel, elles parlent, ici des trois principaux mystères de la foi, là de la sainte Eucharistie. A côté, sur les murailles, sont indiqués les sacrements, la prière, les qualités et les gloires des justes.

La draperie, qui forme le bas, est semée de croix de différentes formes, au-dessus une galerie romane ornée dans les baies, de palmiers, de cèdres et de lampes ardentes ; puis des assises de pierres avec une croix au milieu de chacune ; un bandeau, avec une triple rangée de rosaces, ménage la transition avec la voûte où resplendit au milieu des étoiles une croix adorée par des anges.

Enfin sur le grand arc qui limite cette voûte on lit cette maxime :
 † QUICONQUE INVOQUERA LE NOM DE DIEU, SERA SAUVÉ. †

Le maître-autel en pierre, de style roman, fait par M. Bouthemard, entrepreneur des restaurations de la Cathédrale, à Chartres, d'après les dessins de M. Paul Durand, fut placé en janvier 1876, et payé 2,000 fr. en grande partie par la générosité de la famille châtelaine de Denonville, et, pour le reste, par les offrandes volontaires des habitants. Le devant du tombeau finement sculpté, présente comme un délicat réseau de dentelle semé de nombreux fleurons. Au milieu de ceux-ci, sont espacées trois croix grecques, refouillées dans la pierre, et entourées de rosaces. Le tabernacle rappelle par sa forme l'ancienne église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem.

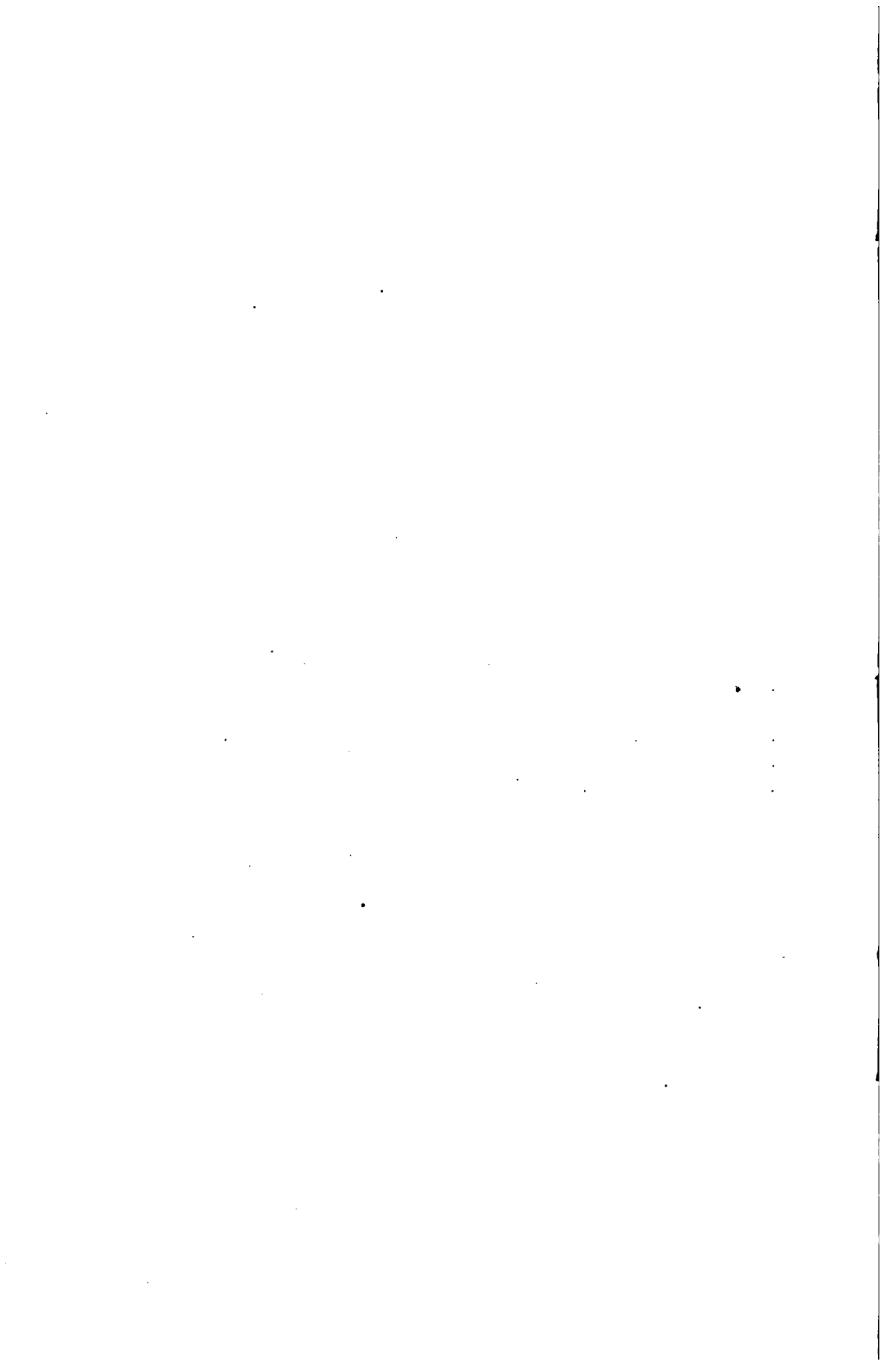
L'autel de la sainte Vierge et les deux petits placés de chaque côté de l'entrée du chœur, tous trois de l'ordre corinthien, furent faits à Denonville, ainsi que les bancs, la chaire et le banc d'œuvre en 1782.

Les deux statues en terre cuite des deux patrons S^t Léger et S^t Etienne, remplacèrent en 1879 d'autres statues en bois qui tombaient de vétusté. La statue de S^t Joseph fut achetée en 1863, celle du Sacré-Cœur en 1877. Celles de la S^{te} Vierge et de S^t Eutrope viennent de l'église de Morainville maintenant détruite. Celles de S^t Sébastien et de S^{te} Barbe datent d'avant la Révolution, ainsi que celles de Notre-Dame-de-Pitié, de S^{te} Madeleine et de S^t Jean qui accompagnent le crucifix au-dessus de l'entrée du chœur.

De la litre seigneuriale, on a pu conserver à peu près intactes, près de la chapelle, les armes de Brisay, avec la couronne de comte, et les aigles qui servent de soutiens à l'écusson. Cette église eut pour fondateurs les ancêtres de M^{me} la baronne de Lareinty, propriétaire actuelle du château de Denonville. Celui-ci n'a pas changé de famille depuis au moins l'an 1000.

M. Rousseau a exécuté les dessins de l'église.

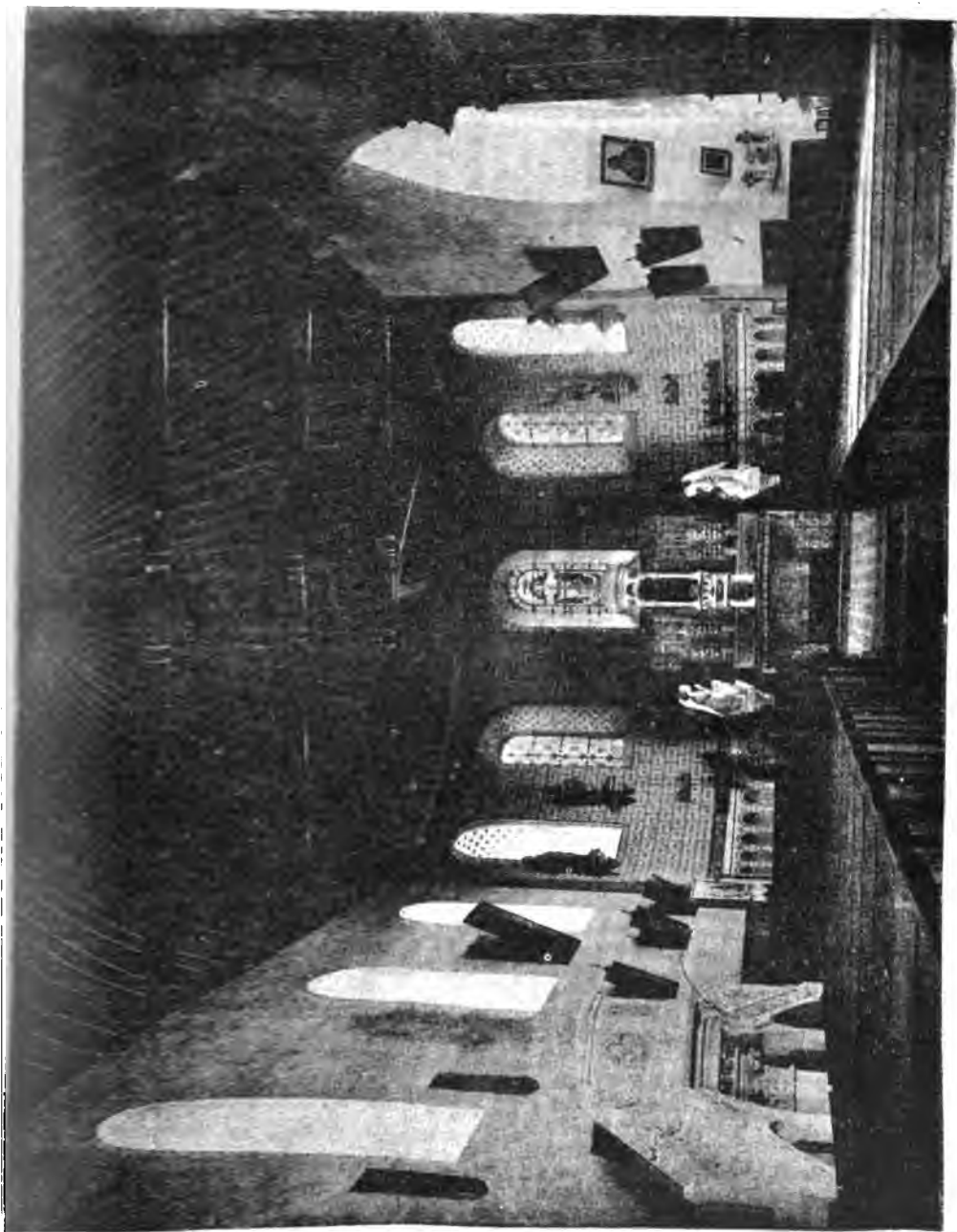
HERMELINE, curé de Denonville.





ÉGLISE DE JOUY (*Extérieur*)





ÉGLISE DE JOUY (*Intérieur*).



ÉGLISE DE JOUY (INTÉRIEUR)

L'intérieur de l'église de Jouy, de 10 mètres sur 29 m. 35, se termine par un rond-point en retrait de chaque côté de 0,30. La hauteur sous lambris est de 14 mètres. Jusqu'en 1854, les fenêtres furent en mauvais état. M. Chesneau alors curé se fit représenter dans celle de l'abside et fit mettre des grisailles dans les deux autres. Mais ayant bientôt jugé que son portrait figurait mal à cet endroit, il légua 450 fr. pour qu'il soit remplacé par l'image du Sacré-Cœur. Ce qui fut fait en 1861 par M. Dubois, éditeur d'images à Chartres et peintre verrier à Précigné (Sarthe). Les douze autres fenêtres sont garnies de verre blanc avec bordure de couleurs variées. Nous ne connaissons pas le maître-autel qui était à l'église au commencement de ce siècle, mais nous venons de voir dans les combles de la sacristie les débris de celui que M. Guittard, fils, menuisier à Chartres, s'obligeait de fournir en bois de chêne, pour 950 fr'. Cet autel a été peint et doré par Baulac de Chartres en 1817. Il fut orné en 1822 d'un grand tableau de l'Assomption qu'on paya 150 fr. au sieur Perrineau, peintre à Châteaudun et dont sans doute le pinceau avait décoré cette toile aujourd'hui conservée au banc d'œuvre des marguilliers. Le maître-autel actuel, destiné primitivement à la chapelle de la communion de la cathédrale, a été acheté en 1876 de M. Bouthemard. Il est en pierre de Lavoux et de Chauvigny. La table est soutenue par quatre colonnes détachées : les bas-reliefs du soubassement, les gradins, le rétable, le tabernacle sont richement décorés de raisins et d'épis de blé. Le ciborium a été ajouté en 1879 et son dôme un peu lourd jure avec la légèreté gothique de l'ensemble. Deux anges supportés par des colonnes sont en adoration de chaque côté. Ce travail n'a pas coûté moins de 5000 fr.

Le sanctuaire reçut des modifications variées selon les goûts du jour. En 1810, Moufle-Jumentier de Chartres le peignit en « petit gris » ; dans le courant de l'année 1843 une boiserie fut faite « pour parer à la grande humidité » ; en 1863 on fit « repiquer et recrépir » les murailles du sanctuaire et du chœur ; l'enduit fut renouvelé en 1876 et enfin en 1883, M. Turquin de Chartres exécuta la décoration actuelle qui mériterait d'être signalée si l'humidité ne la détériorait quotidiennement. En soubassement a été peinte une colonnade romane formant galerie sur un fond de tenture, et entre chaque cintre des épis alternent avec des grappes de raisin. On lit l'inscription suivante : *Quid Domini bonum est et quid pulchrum ejus nisi frumentum electorum et vinum germinans virgines*. Au-dessus circule un riche bandeau avec

¹ Guittard fit l'autel de Chartainvilliers en 1821.

entrelacs fleuris et le reste jusqu'à la voûte imite des pierres de taille dont le centre est orné d'une croix dorée, accostée de part et d'autre d'une fleur de lis rouge. Six statues de saints sont posées sur des encorbellements en pierre : quatre achetées en 1843 représentent les patrons de la paroisse : saint Cyr et sainte Julitte, saint Vincent, saint Georges, et saint Maur. Les deux autres, saint Pierre et saint Paul, sont de 1880. En 1573 Jean Lochon, prêtre, fait un legs en faveur de la chapelle de saint Georges qui n'était peut-être qu'un autel. (Arch. Dép. G. 4054).

Le pavage a été remanié plusieurs fois. En 1844, le conseil de fabrique « considérant l'humidité de l'église » fit enlever la terre pour la remplacer par des cailloux. Une souscription de 200 fr. paya un tiers de la dépense. Le chœur fut repavé en 1865 et en 1880 de grandes dalles furent posées dans le sanctuaire. La table de communion en fer et fonte date de 1882. Par contrat de 1806, devant Jean Gautier notaire à Soulaire, Jacques Lecomte de Jouy s'engage à faire quatorze bancs. En 1858, le conseil prétendit les remplacer par d'autres « plus commodes » et l'année d'après il reçut les travaux des menuisiers « Chefdhôtel et Hoyau » pour 1674 francs. Les stalles furent faites en 1865 pour 1400 francs. A l'entrée du chœur il y avait jadis une porte triomphale. En 1809, un ouvrier refit le « sintre » de cette porte pour y placer un « criste » acheté à Epernon, et l'année suivante ce « saintre » fut peint à la colle en différentes couleurs. La voûte en bardeau semble très ancienne. Elle remonte peut-être à l'incendie de l'église par les huguenots. Elle est soutenue par sept tirants avec leurs poinçons, sans ornementation. Plusieurs fois réparée, notamment en 1810 et 1842, elle a été peinte en 1884 et ornée d'un semis d'étoiles. La chaire est un vrai monument qu'on trouve généralement déplacé pour une église de campagne. Construite en pierres blanches finement sculptées dans le goût du XIV^e siècle, elle se compose de deux escaliers aboutissant à une tribune peu saillante, supportée par un pilier à double chapiteau très orné. Comme toutes les chaires du moyen-âge, elle n'a pas d'abat-voix. Elle n'est cependant pas achevée. D'après le projet de 1886, quatre colonnes devaient accompagner les escaliers et supporter les statues des quatre évangélistes. Et l'image de Notre-Seigneur enseignant devait dominer le prédicateur. Elle a déjà coûté 4,200 francs. Une chapelle dédiée à N.-D. du Rosaire est mentionnée dans un testament de 1539. (G. 4054). La chapelle sous le clocher est voûtée et les arcs doubleaux retombent sur de simples cuis-de-lampe. L'autel en pierre, dû au ciseau de M. Alban de Chartres, fut construit en plusieurs fois, de 1868 à 1873, et revient à 4410 francs avec les statuts de la Sainte Vierge, de Saint Joseph et de Sainte Anne.

HAYE E.
Curé de Jouy.

ÉGLISE DE JOUY (EXTÉRIEUR)

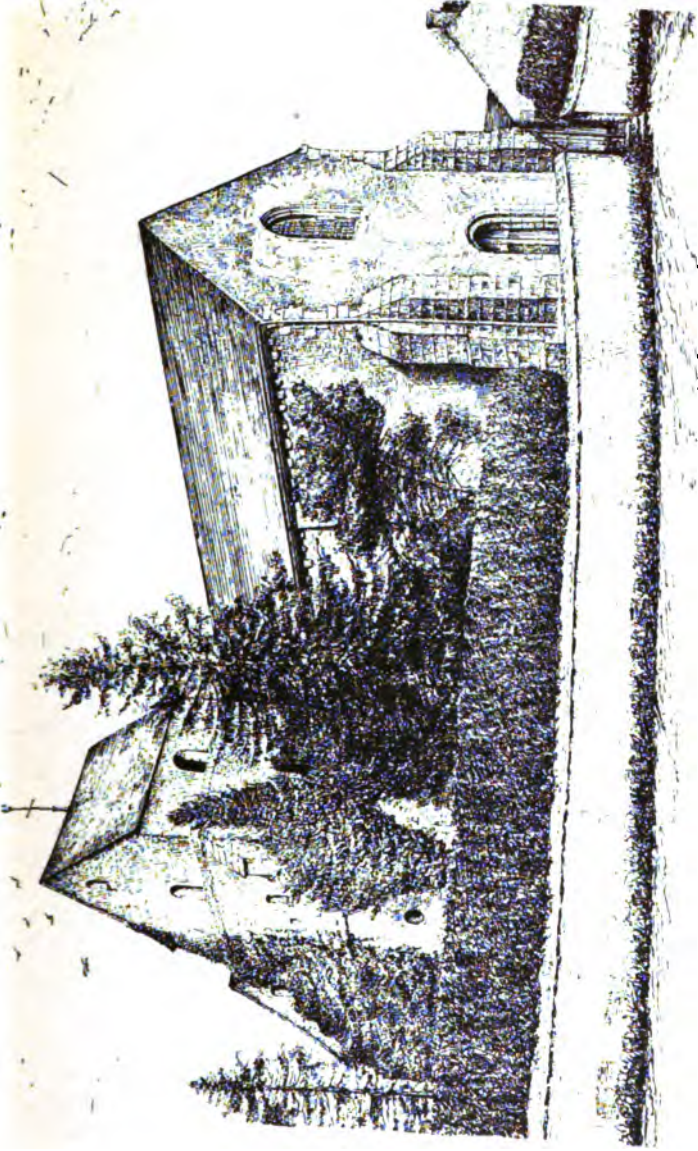
L'église de Jouy par sa solide et élégante construction rappelle la foi, l'aisance et la générosité des habitants de la paroisse. Le sanctuaire en abside est éclairé par cinq fenêtres romanes du XII^e siècle. Elles sont déjà plus grandes que celles du siècle précédent, mais elles sont encore en roussards ou grisons. Entre chacune d'elles est un contrefort également en roussards et cailloux, peu saillant, sans retrait. L'entablement du rond-pont a été refait au XIII^e siècle. Le chœur et la nef sont aussi de cette époque. Ils sont dus peut-être à la munificence de l'illustre évêque de Chartres, Mathieu Deschamps (1259), fils de Gautier, de Jouy¹. Les fenêtres sont de la même dimension et de la même forme que celles de l'abside ; les contreforts n'ont pas plus de saillie que les précédents, mais les contreforts et les fenêtres au lieu d'être en roussards sont en belles pierres de taille. Il y a ainsi pour le chœur et la nef cinq fenêtres du côté nord et cinq contreforts. Il y en avait sans doute autant au sud. Maintenant de ce côté la première auprès du sanctuaire est aveuglée et à moitié cachée, les deux suivantes ont disparu dans l'arcade ogivale entre l'église et la chapelle, sous la tour. Il ne reste plus que la quatrième et la cinquième, au bas de la nef. Le pignon appuyé par quatre contreforts semblables à ceux des côtés est percé de trois fenêtres romanes. L'église formait donc primitivement un parfait parallélogramme et était des mieux éclairée par dix-huit fenêtres à plein-cintre. La porte d'entrée est de la même époque. On y remarque le même appareil et la même pierre. Elle est cependant en ogive et comprend trois archivolttes supportées par trois colonnettes dont les deux premières sont ornées de chapiteaux à feuillage varié. Sur le tout règne une bordure à dents de scie. Un porche informe, renouvelé en 1812, a été enlevé en 1885 et remplacé à l'intérieur par un tambour qui, en quelque sorte, rend le même service. Une autre porte placée au midi est à cintre surbaissé. Elle a été murée en 1846 quand, pour agrandir la sacristie, on supprima un couloir entre celle-ci et l'église. La clochette qu'on voit sur le faite du toit sert de timbre à l'horloge dont le mécanisme est dans la tour et le cadran sur le pignon. La tour carrée est accolée au monu-

¹ Cartul. N. D. III. 5.

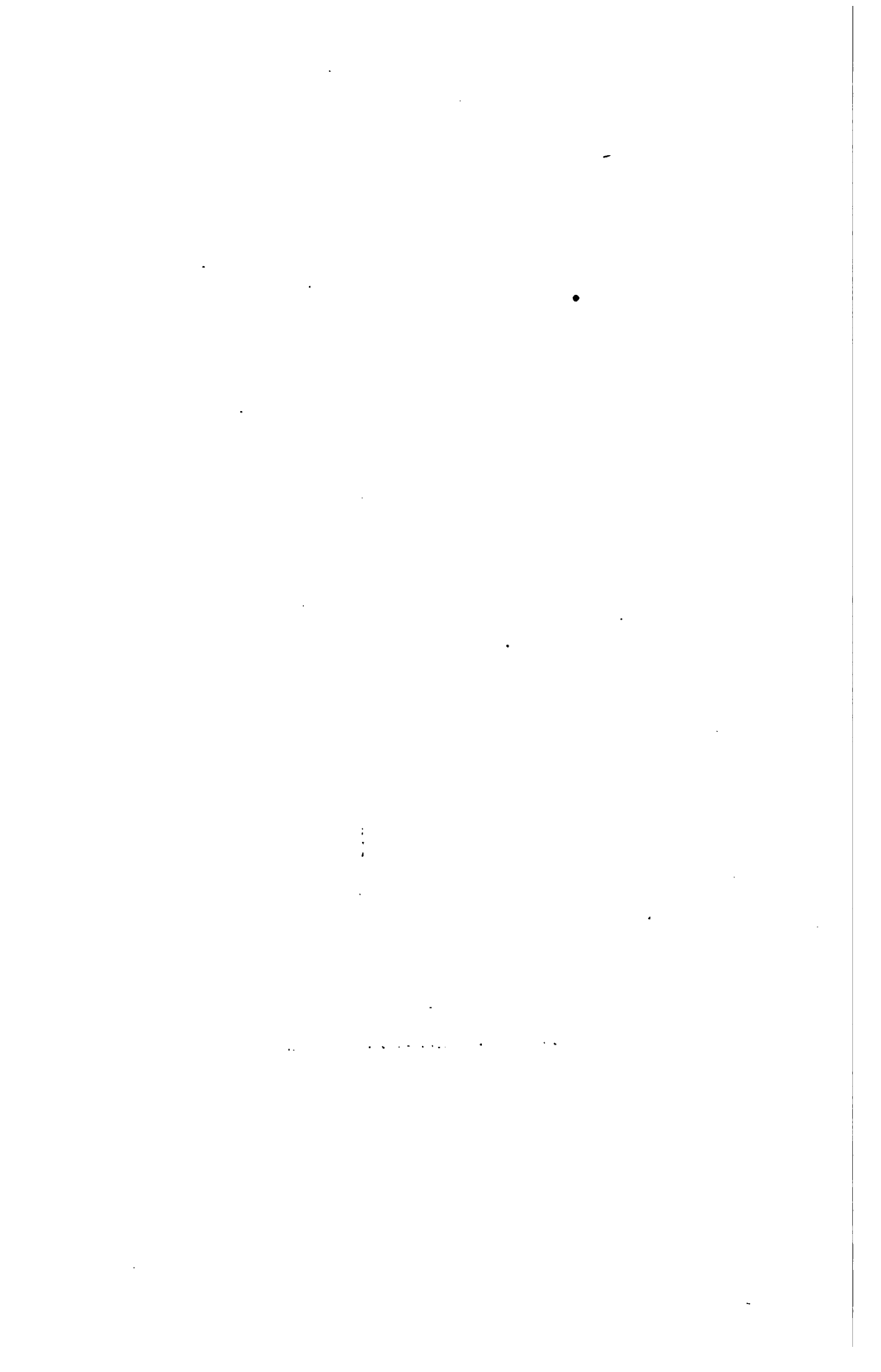
ment du côté sud. La base est une chapelle. Il est probable qu'on voulait en faire la tête d'un bas-côté qui se serait poursuivi parallèlement à la grande nef. La muraille sous l'arc-doubleau qui soutient la voûte n'est pas liée avec le reste de l'édifice, d'où l'on peut supposer qu'elle n'a été placée provisoirement que pour clore vers la sacristie ce bas-côté inachevé. Cette tour est de la fin du XV^e siècle ou du commencement du XVI^e comme le prouvent l'ogive des arcs-doubleaux, la grande fenêtre gothique, dont les meneaux ont été refaits en 1866, et l'énorme contrefort de l'angle sud-ouest. La fenêtre à plein-cintre aujourd'hui aveuglée derrière l'autel de la Vierge ne suffit pas pour nous faire reculer la date de cette construction, car il n'est pas rare au XVI^e siècle de voir le gothique s'unir au roman et l'ogive au plein-cintre. Par un acte passé en 1535 devant Mathieu Berault, tabellion à Epernon, les gagiers de Jouy achètent du bois en la forêt de Rambouillet « pour construire et édifier ung bout de l'église dudit Jouy qui est jà encommencé. » (*Arch. dép. E. n° 2835*). Ce bout de l'église n'est pas l'édifice principal qui est bien antérieur, mais sans doute cette chapelle et cette nouvelle nef. Une tourelle hexagonale renferme l'escalier ; un piédestal avec moulure en pierres taillées sert d'assises à tout l'édifice, à la hauteur de la voûte un cordon de pierres forme larmier, et si l'imagination peut se figurer une flèche élégante et svelte que le malheur des temps aurait détruite, il faut avouer que le clocher avec sa base et son toit quadrangulaires couvre aujourd'hui sans grâce cette massive construction. Mais l'honneur de l'architecte est sauf. Le plus ancien de nos registres permet de supposer que la tour n'est pas restée inachevée et de croire que les huguenots qui incendièrent plus de cinquante églises aux environs de Chartres l'ont découronnée. On y lit : *Ecclesia, per duellum hereticorum sub duce Condeto, combusta fuit anno 1588.* » L'église fut brûlée mais les murailles ne furent pas détruites. Une pièce de la charpente auprès de la cloche rappelle : « G. Dhuit — lievten — ant de — Jouy — natif — de cette — paroisse — 1737. »

La cloche cassée le 15 août 1811, refondue le 20 septembre, fut bénite le 29 du même mois et eût pour parrain Armand-Pierre-Auguste Lenoir-de-Jouy et pour marraine Françoise-Marie-Charlotte Bailly-Grandet de la Vilette. Elle fut descendue et remontée par une ouverture faite dans la voûte de la chapelle.

HAYE E.
Curé de Jouy.



ÉGLISE DE MONTAINVILLE



EGLISE DE MONTAINVILLE

Rien dans la forme extérieure de cette église n'est fait pour plaire à l'œil et flatter les goûts artistiques du touriste. On dirait presque une de ces longues granges beauceronnes, flanquées d'un pigeonnier carré. Et ce qui accentue encore cette impression première désagréable c'est que, pour accéder à cette tour, il n'y a, comme dans les fermes, qu'une longue échelle de fer scellée dans la muraille. De plus cette tour massive avec sa couverture en bâtière à peine ajourée par quelques baies étroites, s'appuie à une muraille, entièrement aveuglée sans la moindre fenêtre.

Heureusement l'autre côté est percé de cinq ouvertures assez élégantes, du même style ogival et de mêmes dimensions.

Le clocher primitivement était placé à cheval sur le pignon ouest de l'église ; mais dans la nuit du 12 au 13 décembre 1618, l'église par l'imprudence d'un ouvrier, devint la proie des flammes. Le clocher, complètement détruit, ne fut pas relevé, mais en 1649 on construisit la tour et le bas-côté gauche.

Le corps de l'église peut remonter au XIII^e siècle, la porte d'entrée à gauche encore à plein cintre, les fenêtres gothiques à simple lancette, nous le font croire. L'église a 27 m. de longueur, 6 m. 50 de largeur, 8 m. de hauteur, plus la toiture de 4 m. 50 ; la tour environ de 17 mètres.

L'intérieur de l'église a été entièrement transformé en 1864. La toiture fut enlevée, les murs exhaussés de 1 m. 30, les anciens lambris firent place à une voûte en briques, élégante, de forme gothique, simple et régulière dans ses proportions.

L'autel remonte à 1789, cependant deux belles statues de sainte Anne et saint Damien semblent antérieures. Le retable est finement sculpté, avec un élégant fronton supporté par des colonnes d'ordre corinthien. En 1874 la fabrique le fit nettoyer et repeindre. La statue du Sacré-Cœur date de cette époque. Pour lui donner un trône plus digne, on a réouvert une ancienne fenêtre, qui fut garnie de riches mosaïques. Les trois fenêtres qui éclairent le chevet et dominant ce retable, furent ouvertes à cette même époque et munies de grisailles.

Signalons les anciens bienfaiteurs :

En 1671, Claude Mathieu, femme de Christin Grauvelle, lieutenant de la Venerie du roi, seigneur de Reverseau, donna 100 livres « pour ayder à faire un hostel de menuiserie à la chapelle de Notre-Dame de l'église de Montainville ». En 1679, 19 sep-

tembre, Philippe Gravelle, sieur de Reverseau donne 100 livres. En 1683, Charles de Chambon, seigneur de Rigny, 600 livres. César Vaillant de Mihandouin, chancelier de l'église Notre-Dame de Chartres, 300 livres, pour être employées aux réparations du chœur et cancel (5 octobre 1705). Martin de Gravelle, de Reverseaux, aumônier du roy, abbé commenditaire des abbayes de Notre-Dame de Lignes et de Saint-Léonard-de-Chaumes, la somme de 1000 livres¹ (8 septembre 1784).

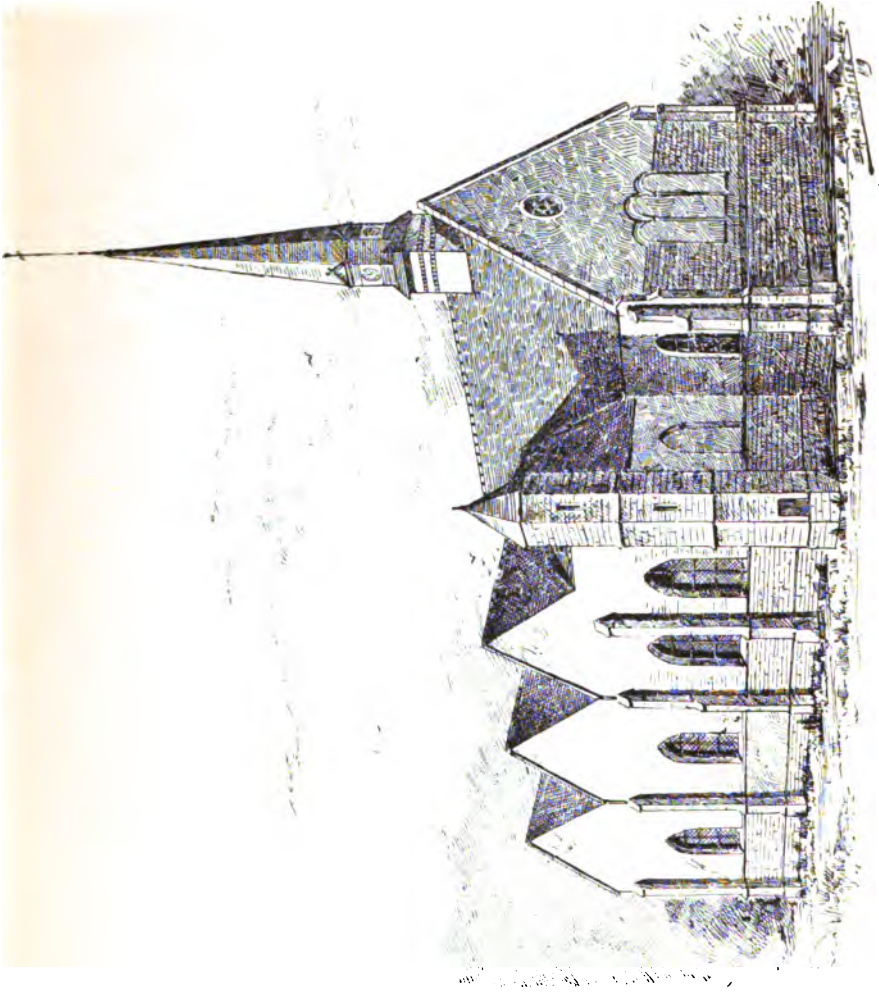
Trois écussons, récemment rétablis à leur place primitive sont encastrés dans les piliers de la tour ; sur l'un sont gravés trois oiseaux aux crêtes allongées et au-dessus un lambel à trois pendants ; le second a un chef effacé, il est parti au 1^{er} des trois oiseaux du précédent écusson, au 2^o à trois lézards, le chef orné de six roses ; enfin le 3^e porte un griffon ailé. Seul le premier est surmonté d'un casque grillé avec un oiseau pour cimier. On attribue ces armoiries à la famille de Reverseau qui, plus que tout autre, a contribué à construire le clocher.

D'autres écussons existaient encore, mais le 4 novembre 1796, la municipalité adjugea 32 livres au citoyen Lhoste pour « avoir à descendre une des cloches et briser, détruire dans l'église et autour de l'église, toutes les fleurs de lis et autres armoiries qui peuvent s'y trouver. Aujourd'hui le clocher ne contient plus que la petite cloche de 1699, nommée Louise, par Jacques Pollart et Louise de Hallot.

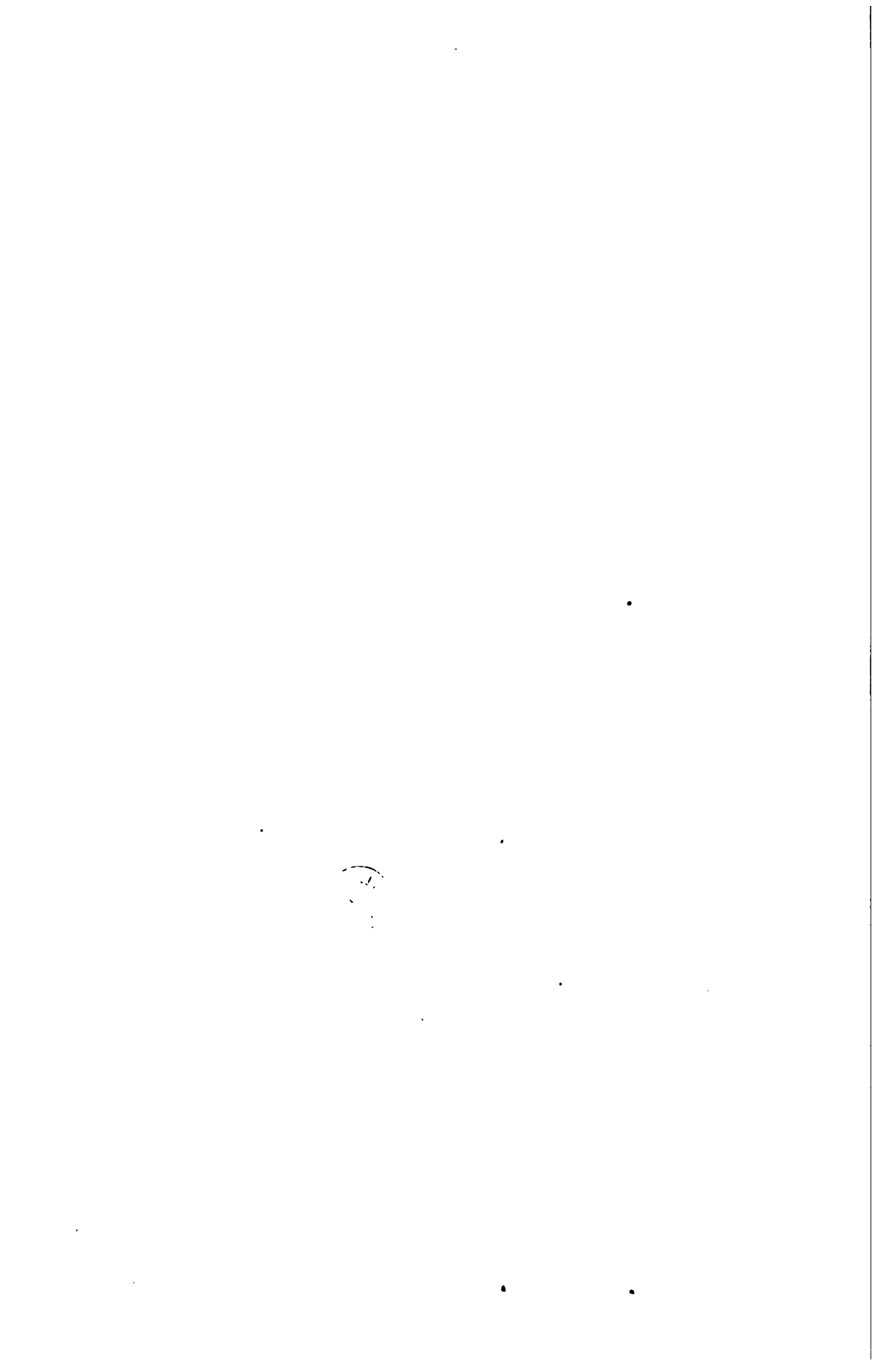
En 1802, madame la maréchale de Gouvion-St-Cyr achetait à Madrid un tableau de grandes dimensions représentant saint Augustin méditant sur la Trinité. Elle le paya la somme alors considérable, de 5000 livres ; le donna, vers 1820, à l'église. Ce tableau était réputé un chef-d'œuvre, mais une réparation maladroite faite en 1874, son mauvais état et l'emplacement obscur qu'il occupe, semblent lui enlever toute valeur.

Les registres contiennent encore la mention d'un autre bien-facteur. En 1782, « la contretable des fonds baptismaux fut donnée à l'église par M. de Goillon de Maisonfort, seigneur de Meigneville, lorsqu'il a détruit la chapelle de sainte Barbe, et au lieu du tableau de cette sainte, il a donné celui du baptême de N.-S. comme plus analogue à la décoration des fonds. Le dessin de l'église a été fait par M. l'abbé Belaue.

D'après les notes de M. Aiglehour, curé de Montainville.



ÉGLISE DE BÉVILLE-LE-COMTE



ÉGLISE DE BÉVILLE-LE-COMTE

L'église de Béville paraît remonter au XII^e siècle. Elle avait alors la forme d'une croix latine et ne comprenait que le chœur, la nef et deux chapelles formant transept. A une époque que l'on ne peut préciser, assez probablement pendant les guerres du XV^e siècle, elle fut incendiée. L'arcade en plein cintre, formant l'entrée du transept de gauche, tomba. Il n'a jamais été relevé. Les pierres furent employées dans la reconstruction partielle de la nef qui avait particulièrement souffert. On rapporta sur ces murs dénudés une charpente d'occasion, et, au lieu de reconstruire le côté sud, on agrandit l'église en y ajoutant une nef latérale plus large que la principale, mais un peu moins longue. Cette seconde nef est formée de trois chapelles successives, s'ouvrant sur la nef et le chœur par des arcades ogivales dans le style de la fin du XV^e siècle, et soutenue dans la nef par deux piliers ronds sans caractère, dans le chœur par des piliers carrés taillés dans la muraille. En même temps on voûta en pierre le chœur, le sanctuaire et la partie du bas-côté formant la chapelle de la sainte Vierge. Ces voûtes en ogive surbaissée sont correctes mais un peu trop basses. Les arcs-doubleaux en amande de celles du chœur et du sanctuaire sont remarqués cependant par les archéologues, et les colonnettes sur lesquelles ils retombent sont assez élégantes. L'arc triomphal séparant la chapelle de la Vierge du reste du bas-côté, est mal construit et d'un mauvais effet.

Sur le comble, à l'entrée et dans l'axe du chœur, dont la toiture est plus élevée que celle des nefs, on avait édifié un minuscule clocher, en charpente, revêtu de planches et couvert d'ardoises. Grâce à la générosité de M. le marquis de Pomereu, ce disgracieux édicule a fait place, vers 1882, à la flèche élégante et hardie que l'on admire aujourd'hui. L'élan était donné. Le riche châtelain de Baronville fit placer une belle tribune à l'intérieur. En 1886, les pignons des chapelles du bas-côté fléchirent, deux furent reconstruits, et sur la nef latérale fut établie une voûte plate en briques d'un effet déplorable.

La grande nef, voûtée en bardeaux, a 20 mètres de long jusqu'au chœur ; celui-ci a 12 mètres y compris le sanctuaire, longueur totale, 32 mètres sur une largeur moyenne de 6^m 80.

La nef latérale a 20, 50 de longueur totale sur 7, 30 de largeur. La chapelle, reste de l'ancien transept, voûtée en plâtre, a 5, 85 de largeur sur une profondeur de 6, 85. A cet endroit l'édifice a

20 m. 80 de largeur. Les fenêtres du chœur, au nombre de 4 seulement, sont longues, étroites, en plein cintre avec légère tendance à l'ogive. Derrière le maître-autel il y en a trois accolées et bouchées en maçonnerie que l'on espère ouvrir un jour. La nef principale n'a qu'une fenêtre en plein cintre : quatre verrières sans meneaux éclairent la nef latérale.

Signalons encore, outre la tribune du château, l'élégante chaire gothique due au ciseau de M. Malenfant, de Charonville ; la porte d'entrée romane dont la voussure se compose de deux archivoltas concentriques à colonnettes arrondies, et, au-dessus d'une arête en relief très ornée dans le style du XII^e siècle, et enfin, reléguée à l'extérieur, une antique cuve baptismale avec des figures primitives aux angles et sur le devant un écusson chargé de trois losanges : 2, 1.

Dernièrement, en creusant les fondations d'une nouvelle sacristie, à l'angle du transept nord, on a découvert une base de pilier en maçonnerie très dure, et de nombreux décombres, et derrière le confessionnal, recouverte par l'enduit, une inscription d'une lecture difficile, incomplète, à moitié effacée et sans intérêt.

Sous le dallage du chœur se trouve un caveau renfermant les corps de plusieurs membres de la famille Lattaignant de Bainville, anciens seigneurs du pays.

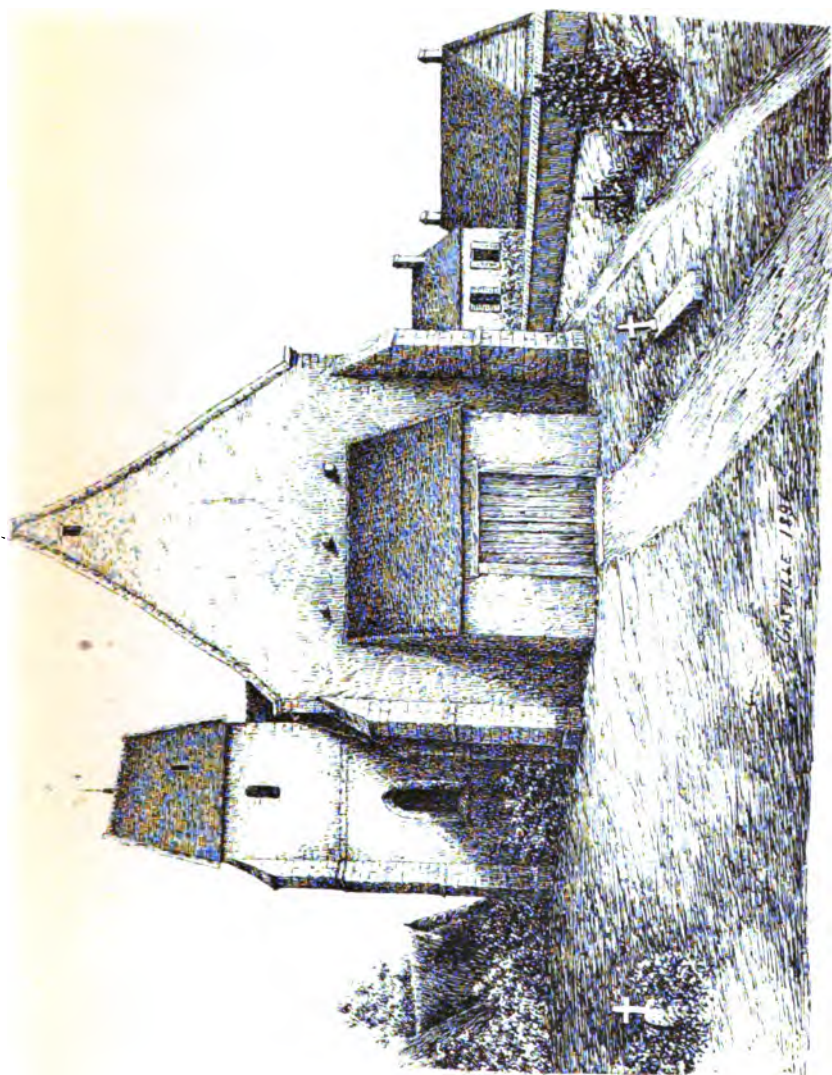
Au dehors, le vieux cimetière a disparu. Il formait jadis une sorte de citadelle, dominant la rue et le vallon voisin. Soutenu par un mur d'enceinte, et flanqué de deux grosses tours, on lui donnait le nom de Fort. Comme bien d'autres, dans la Beauce l'église a certainement été fortifiée.

L'enlèvement des terres a mis au jour un souterrain se dirigeant de l'ouest à l'est, passant sous la chapelle de sainte Julienne. Les habitants affirment qu'il en existe deux autres : l'un longeant les murs de la ferme de la Bretonnerie, l'autre traversant la nef de l'église pour aboutir à la ferme du Porteaute.

Nous avons reconnu les mêmes particularités à Santeuil, et ailleurs.

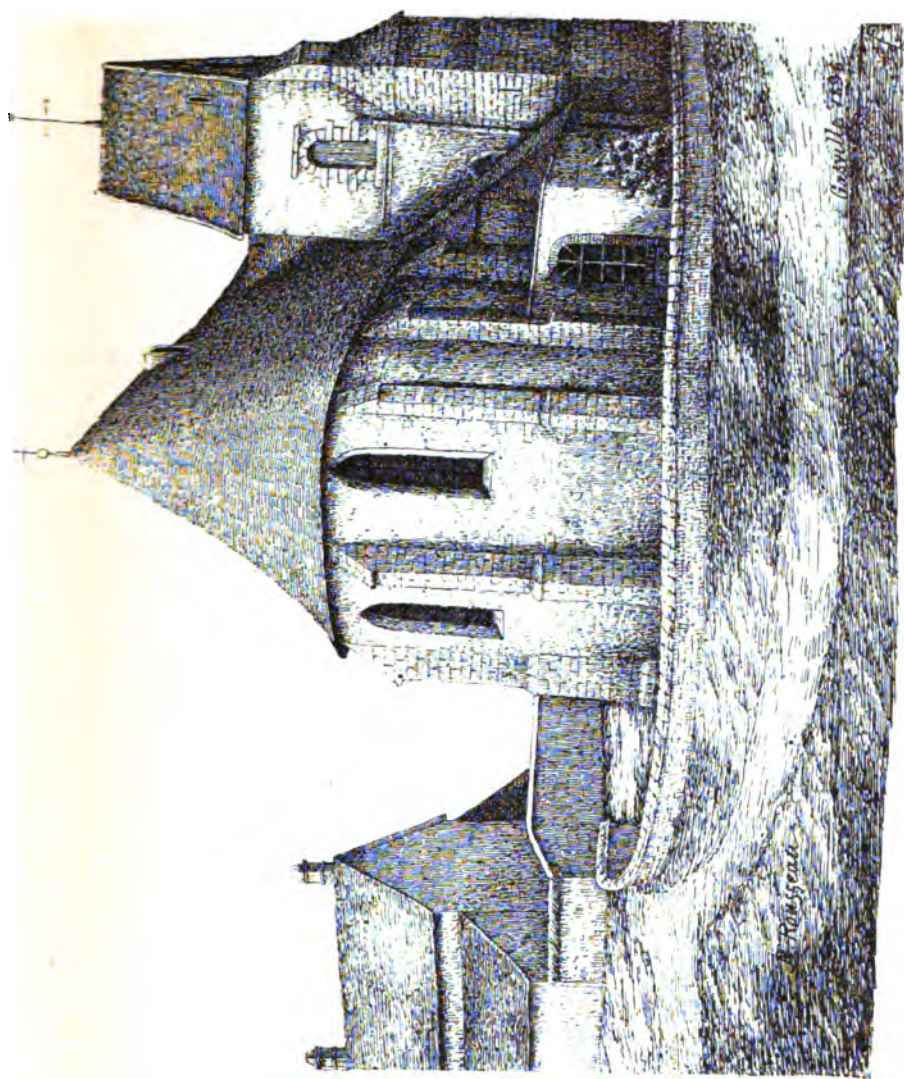
PERRIER.





ÉGLISE DE GASVILLE (Entrée)





ÉGLISE DE GASVILLE (Abside).



ÉGLISE DE GASVILLE

Gasville remonte à peine au XII^e siècle. Son église est un édifice régulier mais sans art. C'est un long parallélogramme, terminé par une abside semi-circulaire, soutenu, à espaces égaux, par 15 contreforts en pierres de taille avec un soubassement et un léger retrait. A gauche un appendice de forme carrée, lourd et sans grâce, s'attache au mur et sert de beffroy. Un cordon en pierres taillées, avec moulure en dessous, en forme de larmier, le sépare en deux étages ; un toit en bâtière le recouvre ; deux contreforts plus soignés en soutiennent les angles, et dans l'un d'eux, plus massif, un système ingénieux a ménagé un escalier en pierres.

Un vieillard nous a dit qu'un bon vieux curé, honteux de ce minuscule campanile, avait formé le projet de l'exhausser de plusieurs mètres, de le couronner de créneaux gothiques et d'en faire ainsi comme la garde avancée des merveilleuses tours de Notre-Dame de Chartres, qui au loin semblent atteindre et percer la voûte du ciel.

Ne serait-ce pas d'ailleurs une simple restitution ? Cette église en effet est de construction récente. Ses contreforts, ses fenêtres, la date de 1547 inscrite sur un bénitier en pierre (actuellement conservé dans le jardin du presbytère) et sur une planche de l'ancienne voûte, ne laissent aucun doute à cet égard. L'une des poutres du clocher porte encore très visibles plusieurs traces de feu, et quelques pierres encastées dans l'embrasure des fenêtres seraient effritées par la violence de la flamme. Détruite ou incendiée, l'église a été reconstruite à cette époque.

L'intérieur du temple console du peu d'élégance du dehors.

On y pénètre par une porte à voussure surbaissée ornée de moulures gothiques, au-dessus de laquelle on distingue la ligne noire de la litre seigneuriale, honteusement cachée sous un informe chapiteau. Sous cet indigne abri git une pierre tumulaire en marbre d'un seigneur de Gasville avec la date de 1709.

Le voyageur pénètre à la hâte dans l'église propre et parfaitement ornée, et pieusement s'agenouille en reconnaissant le temple de Dieu.

Une vieille tradition raconte que la cathédrale de Chartres payait chaque année une tête de loup, à l'église de Gasville ; de là sans doute la propreté minutieuse quand on y admire aujourd'hui.

Longue de 28 mètres, large de 7 mètres 50 et haute de 14 m., elle est éclairée par 11 fenêtres simples, de forme ogivale, dont six sont garnies de vitraux à personnages, sortis des ateliers de M. Lorin, de Chartres et payés par de pieux bienfaiteurs. Ceux du

fond, faits en 1890, représentent saint Pierre, saint Paul et saint Joseph, puis saint Liguori, sainte Marie-Madeleine et saint Grégoire, patron de la paroisse, 1895.

Tout le chœur de l'église est garni de belles boiseries gothiques artistement sculptées par M. Cissey, de Saint-André (Eure), vers 1890. Les fines ciselures, les ogives aiguës, les clochetons ajourés s'élèvent avec harmonie depuis les stalles du chœur, les élégantes cathèdres des prêtres officiants, les reliquaires, les niches à flèches élancées de saint Grégoire et de saint Jean-Baptiste, jusqu'au dôme qui recouvre de son clocheton aérien la statue du Sacré-Cœur de Jésus. Peut-être l'effet serait-il plus agréable si ce dôme et toute la galerie sur laquelle il s'appuie, détachés du tabernacle, s'adossaient au mur de l'abside, laissant pénétrer plus abondante la lumière des deux fenêtres du fond à moitié aveuglées.

L'autel mérite une attention spéciale. Le tombeau sous ses arcades légères abrite les statues de Notre-Seigneur et des douze apôtres, le rétable présente les figurines symboliques de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, puis de la Force, de la Justice et de la Bienfaisance. Cet ensemble est digne de toutes les louanges.

Sous le clocher, on a ménagé une chapelle de la sainte Vierge, voûtée en maçonnerie avec arêtes en pierres taillées. (5 mètres sur 6), éclairée par une seule fenêtre avec un vitrail de l'Annonciation. Deux autres fenêtres, murées, réclament impérieusement à être ouvertes, pour donner à ce petit sanctuaire la lumière et la régularité qui lui font défaut.

Cette chapelle est ornée d'un autel et de boiseries sculptées comme celles décrites plus haut. Outre la statue de la sainte Vierge au-dessus du tabernacle, on y vénère aussi celles de N.-D. de Lourdes, de saint Joseph et de sainte Philomène.

On y voyait encore il y a quelques années des peintures murales représentant la création d'Adam et d'Ève, la fuite en Egypte, la consécration de la paroisse. On les a effacées vers 1871 pour placer les boiseries modernes. Une autre peinture occupe en entier le pignon nord, au-dessus de la porte d'entrée. C'est le jugement dernier. D'un côté les justes, de l'autre les damnés précipités dans les flammes de l'enfer par d'effroyables démons. Ces peintures furent exécutées gratuitement par M. Marcille, peintre non sans mérite, propriétaire à Gasville, sous la direction de M. Popot, curé. Elles rivalisent avec les vieilles peintures murales du moyen-âge, la danse macabre de Meslay-le-Grenet, etc. et atteignent le même but. Malheureusement pour les exécuter il a fallu murer une grande fenêtre qui ajourait cet énorme pignon.

La voûte en bardeau, soutenue par neuf entrails et leurs aiguilles, est de forme ogivale, parfaitement régulière, refaite entièrement à neuf, en 1895, par M. Bonnelle de Châteauneuf, pour 4.000 francs. Elle remplace une voûte placée en 1749 d'après l'inscription gravée sur un des entrails : « P^r DEMARAIS CVRÉ,

1749, T^m GADE, L^e DIMPAV, ES^o HOYAU, LES GAGÉ.
I. B. CH. (Jean Bidault charpentier). La date de 1547 qu'on lisait sur une planche au-dessus du sanctuaire rappelait la date de la construction de l'église. Cette voûte de 1749 était ornée de quelques arabesques. On y voyait aussi des emblèmes, le soleil, la lune, un cœur, des fleurs, même la statue de saint Grégoire qui, placée aujourd'hui dans une niche du chœur, est loin de le déparer. Une autre statue de la même époque, une vierge au raisin tenant en ses bras l'enfant Jésus, malgré quelques atteintes, mériterait aussi d'être conservée.

Près de la chapelle de la S^o Vierge, deux pierres tombales servent de pavés. Au-dessous d'une croix, d'un soc et d'un coutre, on lit : « Cy gist Geoffroy Povllin, laboureur, lequel décéda le VIII d'avril l'an MVI^e LVII^e, de son âge le LIX^e. Priez Dieu pour lui. »

Les registres nous rappellent plusieurs sépultures semblables. Dans le chœur, août 1652, F. Houssaye, prestre curé de Gasville ; 14 avril 1652, demoiselle Marie de Cosne, veuve de Daniel Herouard, sieur de Gasville ; 9 nov. 1693, François de Paris écuyer, seigneur de Gasville, Couttes, etc. âgé de 16 ans ; le 20 may 1706, Marie Fleuriau, veuve de M. François de Paris, chevalier, seigneur de Gasville, Couttes ; le 21 mars 1763 ; dans l'église, J.-B. Duprat, prêtre, ancien aumônier de feu S. A. Mgr le duc d'Orléans, régent de France, abbé commandataire de S. Jean en Vallée de Chartres, âgé de 80 ans.

Dans le vieux clocher, nous espérons trouver une cloche non moins antique. Hélas, elle est sans nom, ni parrain ni marraine : « L'an 1837, j'ai été bénite par M. Gobet, curé de cette paroisse et nommée.... par M..... et M^e.... en présance de M. Bourgeois maire. » Elle remplace deux cloches, la première fut bénite le dimanche 1^{er} septembre 1675, et nommée Marie par M. Pierre Félibien, bachelier en théologie, prieur de S. Clementin, conseiller aumosnier du roi et Marie Monnot, épouse de M^e Jean-Pierre de Hérouard, chevalier, seigneur, de Gasville ; la seconde nommée Casimir Olive, le 17 juin 1773, par M^{re} Joseph-Casimir-Alexandre, comte de Montvallat, et Louise-Olive-Félicité Bernard, comtesse d'Antraigues, veuve de Nicolas-Hyacinthe de Montvallat, comte d'Antraigues.

Si modeste qu'elle soit cette église a toujours été aimée par ses dévoués paroissiens. Après sa construction en 1547, il fallut l'entretenir.

En 1734, le curé écrit dans ses registres : « Nous avons fait au dedans de l'église refaire le pan de muraille entre les deux dernières vitres du côté de la chaire, recrépir l'église en entier depuis le haut jusqu'en bas, raccommoder la voûte de la chapelle qui menaçoit ruine. De plus nous avons fait défricher le cimetière qu'avoit plutot l'air d'une retraite de bêtes fauves que d'un cimetière. — 1736, Nous avons fait raccommoder la tour et couvrir l'église en partie, nous avons mis quelques pièces de bois ;

au dehors nous avons fait raccommoder cinq piliers. Cette église qui est très belle serait immanquablement tombée si nous n'avions donné tous nos soins pour la faire réparer. Ça n'a pas été sans beaucoup de peine... »

1742. Achat d'une bannière. 1749, refection de la voûte, citée plus haut. De nos jours, sous la direction de l'honorable M. Caplain, maire, l'œuvre se poursuit. La commune a prélevé sur son budget la somme considérable de 10.000 fr. On ne saurait pas s'arrêter en si bonne voie.

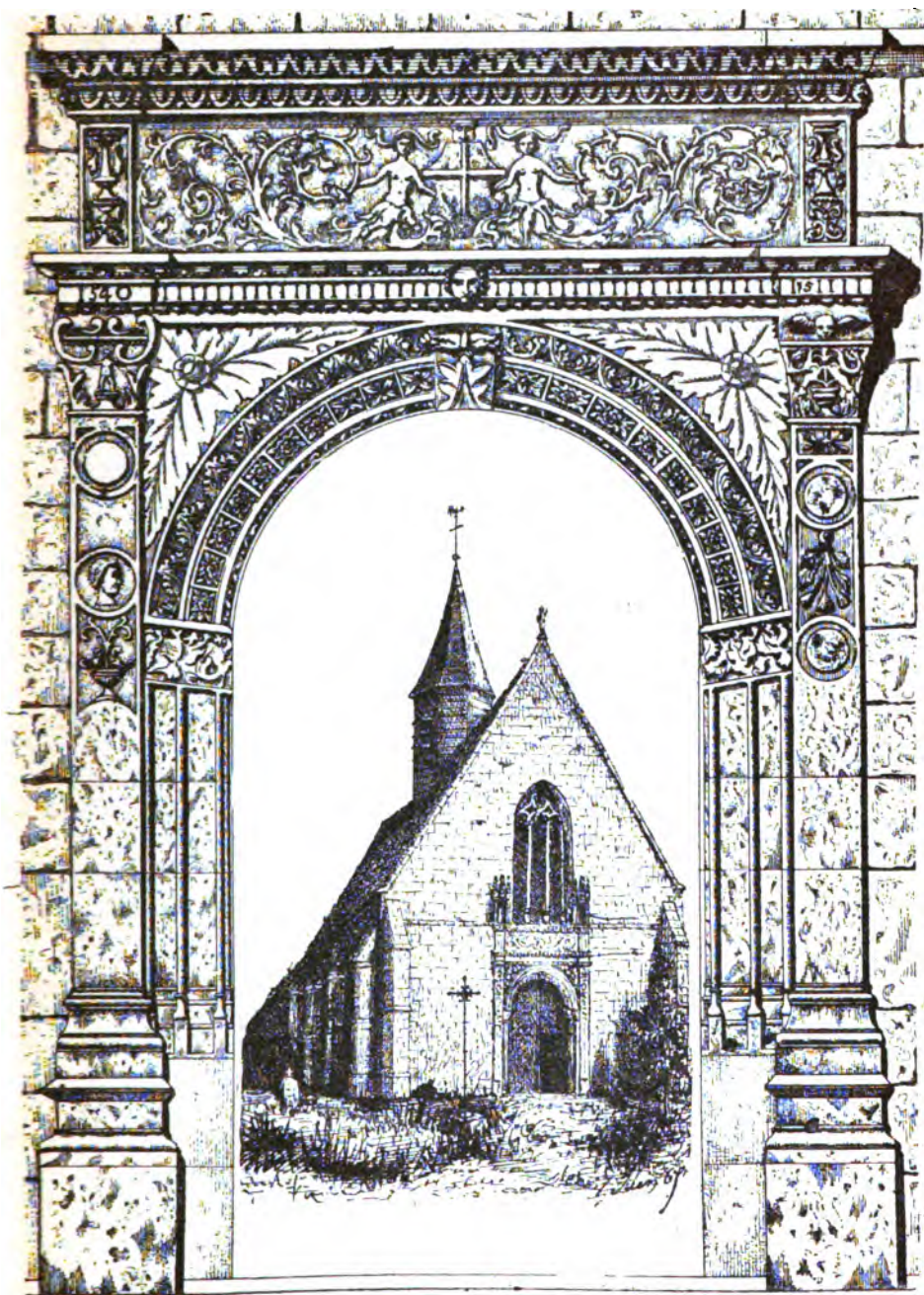
Les bienfaiteurs ont toujours été nombreux.

En 1282, Pierre de Castelles et, en 1500, Esprit de Harville, chancelier, en l'église de Chartres donnent des terres. En 1549, Pierre Thierrau, laboureur, lègue des champs et de plus un calice en argent, une chappe et des tuniques à diacre et sous-diacre en velours violet ; en 1591, Jacques Ruelle, curé, donne une maison pour servir de presbytère. Nommons sans autre détail quelques généreux testateurs : Mathrie Hullot, Pierre Thierrée, 1544 ; Pierre Mignon, de Coutte, 1583 ; François, Jean et Thomas Dimpault, Jean Capelain, Marguerite Mouton, Martin Lefèvre 1591 ; Martine, Jacqueline, Mathrie, Catherine, Jeanne, Claude, Martin et Jacques Torcheux, de 1595 à 1689 ; Jeanne Lestandu, Jacques et Denis Marigault, 1612 ; Catherine et Jeanne Locquet, 1612 ; Georges Chalumeau, 1596 ; Guillaume, Marin et Pierre Honnard, 1623 à 1677 ; Louise Logiet, Jacques Maulay, 1611 ; Jacques Delaunay, 1631 ; Marie, Georges, Geoffroy et Julien Paulin, 1622 ; Louise et Georges Rigault, Claude Lallemand, 1600 ; Georges Pichon, 1726 ; Claude Guineau, Jean Goudard, Marie le Duc, Jean Cirasse, Noel Renault, Jeanne Bisson, Guillaume Bouchard, Pierre Corneville, et tant d'autres ignorés des hommes mais connus de Dieu. Leurs donations permettaient de pourvoir largement aux frais du culte. Nous voudrions nommer aussi les généreux bienfaiteurs de notre siècle, Jean-Pierre-Désirée Loigneau, léguant en 1857, 2000 fr. à l'église ; mais la discrétion nous commande le silence : l'ange de la paroisse a fidèlement inscrit leurs noms dans le grand livre de l'Eglise éternelle et triomphante. Ils n'en seront jamais effacés.

Les dessins¹ de l'église sont de M. Rousseau.

C. M.

¹ Un autre dessin de cette église a été publié par M. Duchon, d'après une lithographie de M. Vinsot.



ÉGLISE DE PIERRES



ÉGLISE DE PIERRES

Le magnifique portail, que nous reproduisons d'après une gravure de M. Paul Gillart, (*Souvenirs d'Eure-et-Loir*, 3^e série) porte la date de 1540, gravée sur la frise au-dessus du chapiteau du pilastre gauche.

Nous devons l'attribuer à la générosité des d'Angennes, seigneurs de Maintenon et de Pierres, mais nous ignorons le nom de l'habile sculpteur. Toutefois nous croyons apercevoir entre ce portail et celui de l'église de Saint-Aignan de Chartres, daté de 1541, une véritable parenté qui se révèle tout spécialement dans détails des intrados.

L'église de Pierres d'ailleurs n'a rien autre chose de remarquable. La perspective que nous en donnons, dans l'ouverture même de la porte, suffit pour en avoir une juste idée.

Elle mesure 30^m sur 10. Les murs, hauts de 8^m, sont percés de 13 fenêtres gothiques, toutes autrefois munies de meneaux. Celle au-dessus de la porte d'entrée vient d'être rétablie en entier et garnie de grisailles avec le portrait du curé actuel, qui également a restauré les autres fenêtres de la nef. Le sanctuaire, qui est à pans coupés, est éclairé par trois fenêtres : celle du fond est ornée de vitraux représentant l'Adoration des Mages, les deux autres de figures de saints, exécutés en 1862, 1869 et 1895 par M. Hucher du Mans.

La voûte est en bardeau et de forme ogivale avec entrails et aiguilles sans ornement, sauf l'un ou l'on distingue un écusson sans armoiries. Quatre poteaux supportent le clocher et encombrant la nef. Les autels et les statues sont modernes : deux cependant, placées à côté de la petite porte d'entrée, sont anciennes, mais couvertes d'une épaisse couche de peinture qui leur enlève le peu d'intérêt qu'elles pourraient avoir.

Presque au seuil de cette porte, on voit une petite pierre tombale ornée d'une croix dont l'inscription, à demi cachée sous un banc, est à moitié lisible :

... ABLE HOMME PIERRE MASSART PROCVR....
DE MAINTENON. LEQUEL DECEDA.

Cette famille Massard joua un certain rôle dans le pays. Un Jean Massard fut chefcier, curé chanoine de l'église collegiale de Saint-Nicolas de Maintenon, de 1648 à 1687, mort le 2 novembre de cette dernière année à 70 ans.

Thomas Massard, 1599, Florent Massard, 1602, habitaient Pierres et y étaient assez considérés pour avoir pour parrain de leurs enfants la demoiselle des Bois-Bucheux, veuve de Marie Gault, procureur du roi à Chartres, Pierre de François, escuyer, sieur de la Fontaine.

L'église est soutenue à l'extérieur par 14 énormes contreforts en pierres de tailles avec soubassement, retraits et larmiers.

Le clocher, hexagonal, fut reconstruit après 1619, car « le mercredi, 7^e jour de febvrier 1619, entre onze heures et minuit, arriva vng si grand fouldre qu'il ruina plusieurs batimens, arbres, et entre aultres le clocher de l'église de M^{re} Saint Gervais et Saint Prothais de Pierre. » Cette petite flèche a contenu jusqu'à trois cloches, baptisées le 8 novembre 1625, la 1^{re}, Françoisse, fut nommée par H. et P. dame Françoisse Juliette de Rochefort Salvert, veuve de Charles d'Angennes, sgr baron de Maintenon, et Louis d'Angennes son fils ; la moyenne, Louyse, nommée par Louyse et Bernard d'Angennes, la petite, Roze, par Roze d'Angennes et Jehan du Thiers.

Celle-ci fut refondue en 1727, baptisée le 17 août et nommée Adrien Maurice par Adrien Maurice, duc de Noailles, etc., de nouveau, le 12 avril 1769, « la belle et la bonne », disait le curé, et nommée Louise par M. Louis, duc de Noailles, marquis de Maintenon et la duchesse d'Agen, et enfin le 12 juin 1782 et nommée Julienne Geneviève par Geneviève Marie Barbier, nièce du curé ».

Le dessin de l'Église est de M. Rousseau.

C. M.



ÉGLISE DE BAILLEAU-LE-PIN



ÉGLISE DE BAILLAU-LE-PIN

Les différentes époques de la construction de cette église sont bien et dûment constatées.

En 1547, M^r Roulland, prieur de Saint-Solemne de Blois et curé de Baillau-le-Pin, fit accord avec les habitants pour « les moyens à prendre afin de réparer le chœur de l'église et le presbytère. Il fit valoir une bulle de Clément VII pour vendre, avec l'assentiment du chapitre de Chartres, 28 setiers de terre labourable dont le revenu servirait à rétablir le chœur qui tombait en ruines et pour l'entretien des ornements et vases sacrés ». Il reste peu de chose de cette restauration, sauf toutefois la partie inférieure de l'abside et des deux travées qui suivent, c'est-à-dire le soubassement en pierres de taille et le cordon avec moulures qui règne tout autour de cette partie de l'édifice.

Un joli portique au pied du clocher donne entrée dans l'église. Cette porte est en plein cintre, accostée de deux colonnettes, surmontée d'un fronton triangulaire, au milieu duquel est un écusson, soutenu par deux anges aux ailes éployées, et chargé d'un pin (*pinus*), armoiries parlantes appropriées au nom de la paroisse. Sous la clef du cintre de la porte est gravée la date 1580, et à côté, sur un des vantaux en bois de chêne, une autre date : 1582. Le clocher est évidemment de cette époque ; cependant l'année 1608 a été burinée en creux sur une des pierres du contrefort d'angle à droite de cette tour. La flèche, octogonale, en bois, couverte en ardoise a été renversée, au commencement du siècle, et diminuée d'un tiers.

Le reste de l'église, la partie supérieure du chœur et du sanctuaire, depuis le cordon en pierre jusqu'au sommet et les deux dernières travées jusqu'au clocher ont été complètement reconstruites de 1773 à 1775. La première pierre de cette restauration « fut bénite le 21 juin 1773 et posée au milieu du rond-point, assise sur une simple couche de mortier portant contre la terre, la dite pierre couverte d'ardoise ». Le 17 juillet suivant, le curé bénissait une salle de son presbytère pour y célébrer la sainte messe pendant les travaux ; enfin le 18 octobre 1775 l'église fut « bénite solennellement par M^r du Juge de Brassac, vic. g^{al} de M^{gr} l'évêque de Chartres, en présence de M. Grandet de Villette, subdélégué

de la ville de Chartres et des prêtres des paroisses voisines. Une inscription gravée sur la pierre, placée près de la chaire dans l'église, rappelle ce fait

IAI ÉTÉ RECONSTRUITE
PAR LES SOINS DE
M^{re} PIERRE CHARLES
BESNARD CURÉ, ET
DE IEAN DUMEST
ET FRANÇOIS MERCIER
GAGIERS, ET BÉNITE
LE 18 OCTOBRE 1775.

Dans son ensemble l'église est un grand vaisseau large 10^m50, long 36^m : l'abside est pentagonale, éclairée par trois larges fenêtres à plein cintre, garnies de vitraux, celui du centre sorti, de l'atelier de M. Lorin, de Chartres en 1891, représente la descente de croix ; les deux autres, placés en 1852 et 1853, sont indignes d'être mentionnés. La voûte en ogive, soutenue par des aiguilles et des entrails sans ornements, a été refaite en 1895 pour 6.000 fr.

Les trois autels, de style grec, ont été placés par les soins de Timon, curé de 1818 à 1828. Son successeur, M. Paty, 1828 à 1878, fit enlever la partie supérieure du retable et les 4 colonnes du maître-autel pour en orner les autels de la S^{te} Vierge et du Sacré-Cœur. Il construisit une tribune de mauvais goût et des orgues plus mauvaises encore, fit faire des boiseries tout autour de l'église et peindre sur chacun des panneaux les figures de 55 bienheureux, et de chaque côté de l'autel deux scènes, Jésus bénissant les enfants, et Jésus avec les disciples d'Emmaüs. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais ces figures valent bien celles du moyen-âge et atteignent le même but, l'édification des fidèles.

Le bon curé ne négligea pas de faire exécuter son portrait, mais il se mit humblement sur un panneau de la porte, à l'intérieur de la sacristie. Que ses traits restent longtemps gravés dans le souvenir de ses paroissiens !

L'extérieur de l'église, les 14 contreforts à larmier qui la soutiennent et son solide clocher, forment un ensemble assez agréable.

La sacristie a été construite en 1890.

C. M.



ÉGLISE DE FONTENAY-SUR-EURE



ÉGLISE DE FONTENAY-SUR-EURE

L'église de Fontenay-sur-Eure, située au milieu du village, s'élève sur un versant de la vaste colline qui aboutit, un peu plus bas, sur la rive gauche de l'Eure. En face dans la vallée jaillissent de nombreuses fontaines, l'une des plus abondantes est placée sous l'invocation de Saint-Severin, patron de la paroisse. C'est évidemment cette réunion de sources, chaudes en hiver, fraîches en été, qui, à l'époque gallo-romaine, a fait donner à la localité le nom de *Foutanetum super Auduram*. Cette antiquité est attestée par deux monuments druidiques et quantités de briques à rebord enfouies dans le sol environnant.

L'église présente dans sa construction deux styles distincts. Le sanctuaire et le chœur sont du onzième siècle, ainsi que la muraille méridionale de la nef percée, à une grande hauteur, de petites fenêtres romanes ressemblant à des meurtrières, celle du nord a été reconstruite au 16^e siècle, avec trois fenêtres ogivales. Un titre authentique fait supposer un sérieux remaniment vers cette époque dans l'édifice ; c'est l'acte d'une nouvelle consécration dressé le 28 juillet 1527 par M^{sr} Louis Guillard, évêque de Chartres,

Voici les dimensions intérieures de l'église, du seuil du chapiteau¹, reconstruit en 1863 sur l'emplacement de l'ancien qui était en ruine, jusqu'au fond du sanctuaire, elle a 30 mètres : 19 pour la nef, 6 pour le chœur, 4 pour le sanctuaire qui se termine en rond-point. La nef qui a onze mètres de largeur est plus large de quatre mètres que le chœur, qui lui-même est plus large de deux mètres que le sanctuaire. On entre dans le chœur en passant sous une haute arcade en plein-cintre reposant sur deux piliers demi-engagés de style roman. La même disposition existait à l'entrée du sanctuaire ; mais la voûte qui le recouvrait a été détruite à une époque inconnue ; il ne reste plus que les deux antiques pilliers.

Tous les murs à plusieurs mètres de hauteur sont revêtus de boiseries. Les unes sont modernes, d'autres datent du 17 ou 18^e siècle. Elles proviennent l'*Abbaye-de-l'Eau*, située jadis sur la paroisse de Ver-les-Chartres.

Celles du chœur sont ornées de groupes de feuillages, de fruits délicatement sculptés et de volutes bien fouillées.

¹ Les habitants de la Beauce disent encore *chapiteriau* ; il faudrait donc de préférence écrire *chapitreau* et non *chapiteau*.

Celles de la nef, couronnant la porte d'entrée et le dessus du banc-d'œuvre se composent de larges panneaux dont les riches moulures en relief encadrent des écussons armoriés, surmontés de la couronne baronale avec guirlandes imitant des feuilles de laurier. Le tout, bien adapté, est très décoratif.

A l'extérieur de l'édifice, sur le côté nord, à la jonction de la nef et du chœur, s'élève, solide et bien proportionnée dans toutes ses parties, la tour du clocher. Elle est de forme carrée, flanquée aux quatre angles de doubles contreforts en belle pierre de Berchères et montant jusqu'au comble. Deux baies, longues et étroites, mais largement évasées à l'intérieur, éclairent la chambre de la sonnerie ; du sommet de cette tour s'élance vers le ciel une flèche dont la charpente, aussi belle que solide, est recouverte d'ardoises. Le tout mesure près de 30 mètres de hauteur

Nous voici au pourtour du chœur. L'aspect est charmant. Trois contreforts avec soubassement et chapiteau appuient la muraille. Ils séparent trois fenêtres plein cintre, malheureusement murées. Au dessus, on remarque un entablement fort curieux. Il se compose d'une série de douze figures sculptées dans la pierre et surplombant le mur en forme de mascarons, tout à la fois, selon l'usage du temps, drolatiques et symboliques. Ce sont des félins, chats ou tigres, dévorant leur proie ; des animaux, singes peut-être, s'embrassant ou se combattant ; un animal ayant la posture de l'âne qui vieille ; un bec ouvert et un bec fermé d'oiseaux fantastiques ; tête grimaçante ; tête couronnée. Ces sculptures sont bien conservées, malgré les sept cents hivers qu'elles ont affrontés.

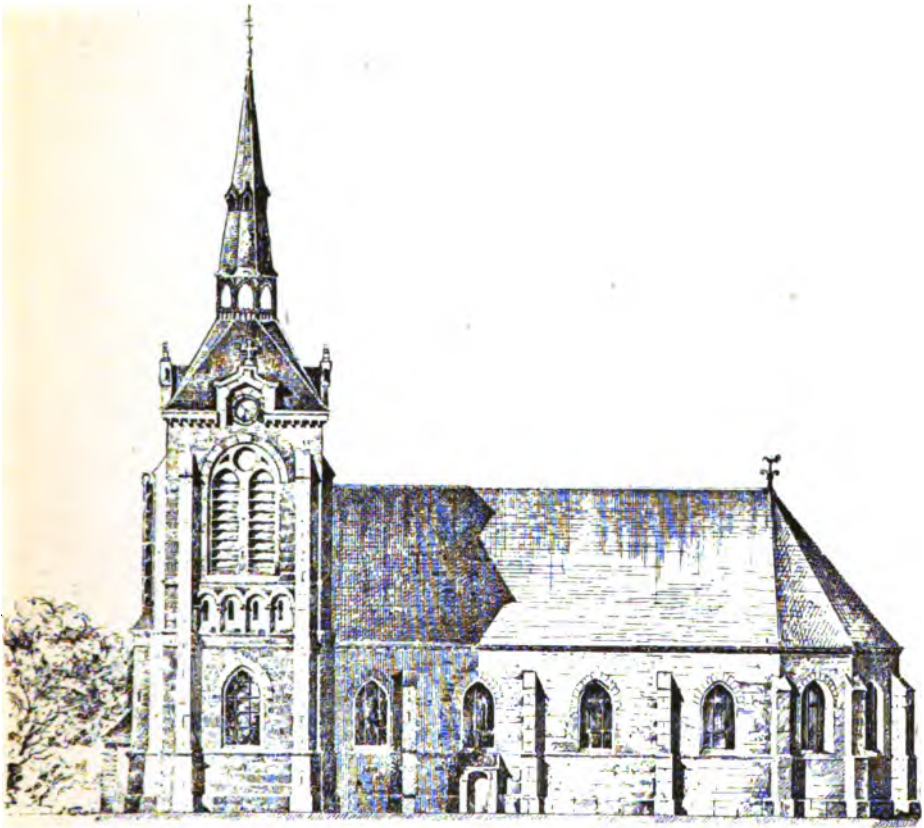
Nos ancêtres, croyants et gais, les ont placés là afin de nous donner à nous, leurs arrière descendants, une salutaire leçon. En effet, elles nous disent que la vie de l'homme est une guerre continue contre le vice et l'erreur ; et qu'à tout prix il faut en sortir vainqueur.

Terminons par ces vers bien connus et ici de circonstance.

« C'était une humble église au cintre surbaissé,
« L'église où nous entrâmes,
« Où depuis sept cents ans avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes.
« A genoux longtemps nous priâmes,
Et longtemps la prière en nos cœurs a laissé,
Le parfum dont vivent les âmes.

M. Rousseau a dessiné cette église. M. Duchon en a publié une litographie de M. Vinsot.

CH. GERMONT.



ÉGLISE D'OLLÉ



ÉGLISE D'OLLÉ

L'église de Saint-Martin d'Ollé est tout entière d'un beau style gothique flamboyant. C'est un long parallélogramme large de 10 mètres, long de 38, terminé par une abside pentagonale. Quatorze fenêtres larges et ogivales l'éclairent ; deux conservent encore des restes importants de vitraux, dont l'un porte la date de 1605. Ils sont d'une bonne facture et on y voit représentées la Création du monde, la Nativité de N.-S., l'Adoration des Mages et deux saintes.

La voûte en bardeau et de forme ogivale, a été refaite en 1865 par E. Guyon, d'Ollé. Les filières et les entrails finement sculptés sont de la primitive construction. On y voit plusieurs écussons ; l'un soutenu par deux monstres est chargé d'un lion, l'autre porte une bande et trois croissants, deux en chef et un en pointe. Ce sont évidemment les armoiries des seigneurs et bienfaiteurs de la paroisse, dont la litre seigneuriale se voit encore bien apparente à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Quelques vieilles statues : saint Sébastien, saint Martin, saint Antoine, cette dernière objet d'un pèlerinage assez fréquenté.

Les fonds baptismaux sont en marbre et bien sculptés.

A l'extérieur, 15 contreforts en pierres taillées, avec soubassement et larmier soutiennent les murs. A côté d'une petite porte à vous-sure surbaissée, à droite, on a trouvé, il y a quelques années, l'entrée d'un souterrain, se dirigeant sous le chœur de l'église.

Une jolie porte ogivale et au-dessus une grande fenêtre semblable ajoutent le pignon aigu, dont les arêtes sont recouvertes de pierres à crochets finement taillés.



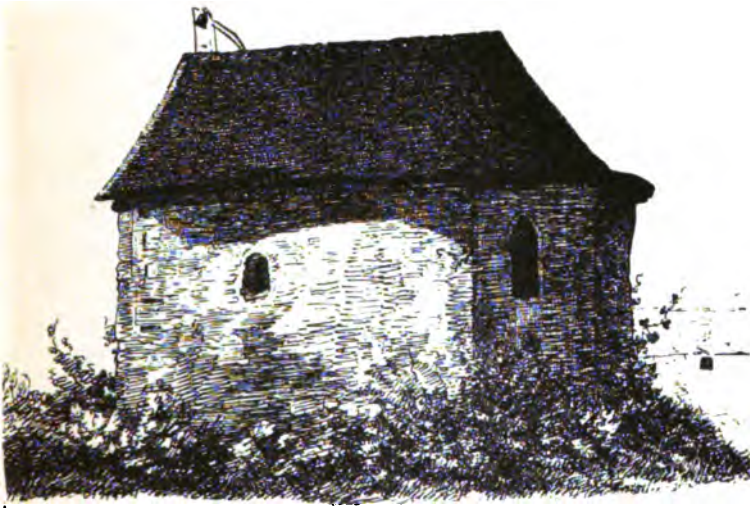
Le clocher n'était autrefois qu'un énorme quadrilatère, haut à peine de 9 mètres, coiffé d'une toiture massive et écrasée. Depuis longtemps, on ne le supportait qu'avec confusion. Les murs épais, percés de 3 belles fenêtres gothiques, l'élégant escalier, renfermé dans une tourelle pentagonale, appelaient un couronnement plus digne. Dès 1852, le curé, M. l'abbé Sagot, de concert avec le conseil de la commune, avait décidé de remédier à cet état, M. Bourgeois, architecte, fut chargé de dresser un

plan. Son projet, signé du 31 décembre 1852, comportait l'exhaussement de la tour de 11 mètres, et la construction d'une flèche hexagonale de 12 mètres avec 4 clochetons à sa base. Le coq traditionnel était perché à une hauteur de 33 mètres au-dessus du sol.

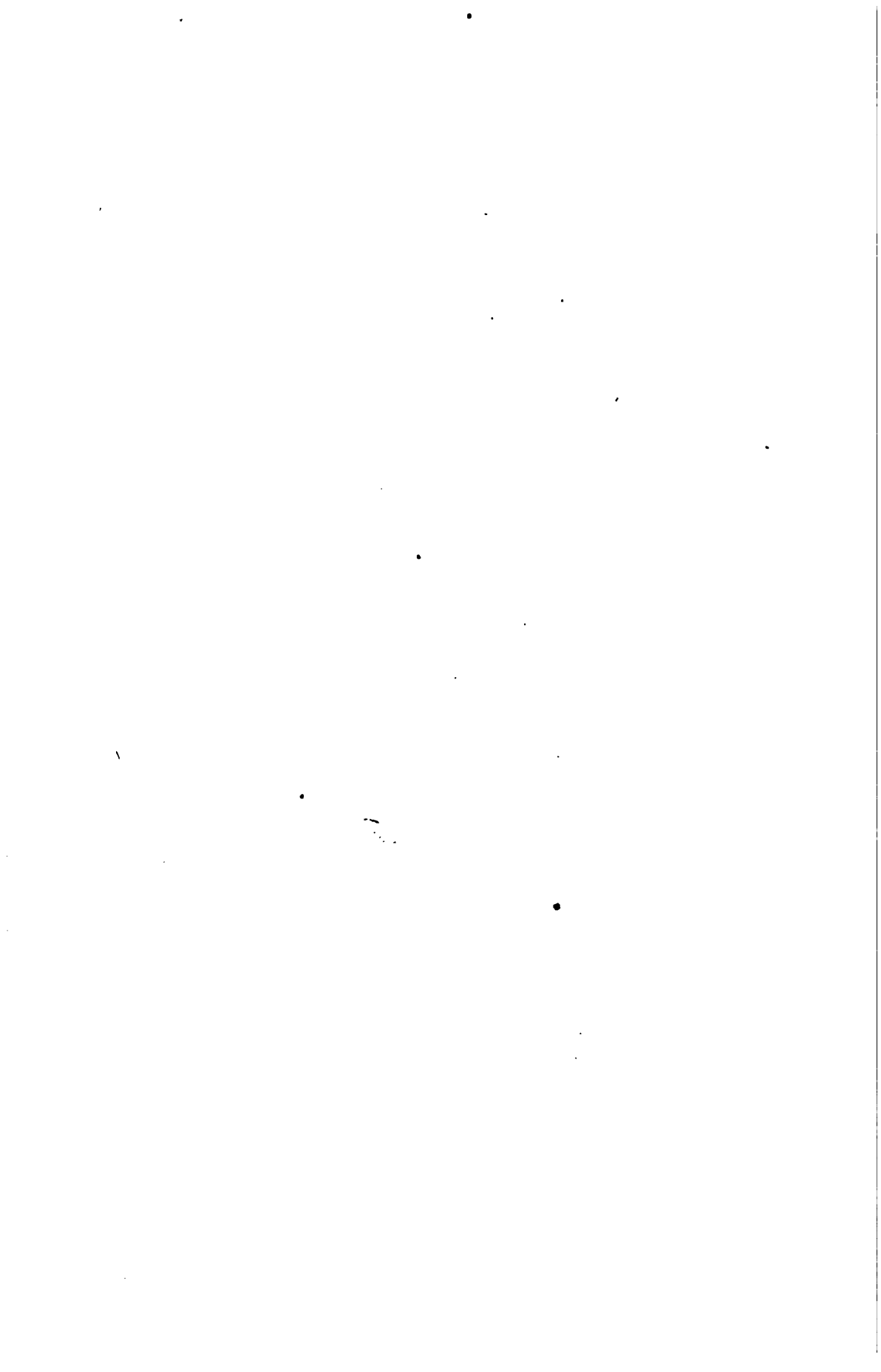
Des critiques s'élevèrent, on craignait pour la solidité, et le vénérable M. Sagot vit son désir ajourné. Son successeur, l'abbé Ménager, fut plus heureux, et, le 14 juin 1883, il bénissait la première pierre du nouveau clocher. Un croquis, répandu à profusion, faisait connaître à tous le projet adopté à la satisfaction générale. Le nouvel architecte, M. Plassard, fier de son œuvre, publia son dessein dans « *La Construction Moderne* », 1^{re} année, planche 28. C'est celui que nous reproduisons, avec les changements qui lui furent imposés pendant les travaux.

Ce clocher avec sa flèche en charpente s'élève à 40 mètres et domine fièrement tous ses voisins, les 4 cloches sont modernes, mais il y en avait autrefois une nommée *Marie* le 6 novembre 1644, par M. Luc du Lis, escuier, et Jacqueline du Lis, dame de Rainemoulin, femme de Jean de Champrond, conseiller du roi, seigneur chatelain d'Ollé et de Douville.

C. M.



CHAPELLE DE NANTILLY



CHAPELLE DE NANTILLY

Par un triste revirement des choses humaines, Nantilly, de chef-lieu de paroisse qu'il était depuis le principe, est tombé au rang de simple hameau, et son église est devenue un tout petit sanctuaire, tout délabré, sous la dépendance de celle de la Chaussée d'Ivry qui était autrefois son annexe.

On disait alors : « *Ecclesia de Nantilliaco, cum capella de Calciata* ». Aujourd'hui, déchu toutes ses gloires, ce temple antique n'a pas même été jugé digne d'être conservé dans son intégrité ; au nom d'une économie barbare, la nef tout entière a été démolie en 1825, seul le chœur fut épargné. On y dit la sainte messe une seule fois l'année, le jour de la fête patronale de Saint-Pierre.

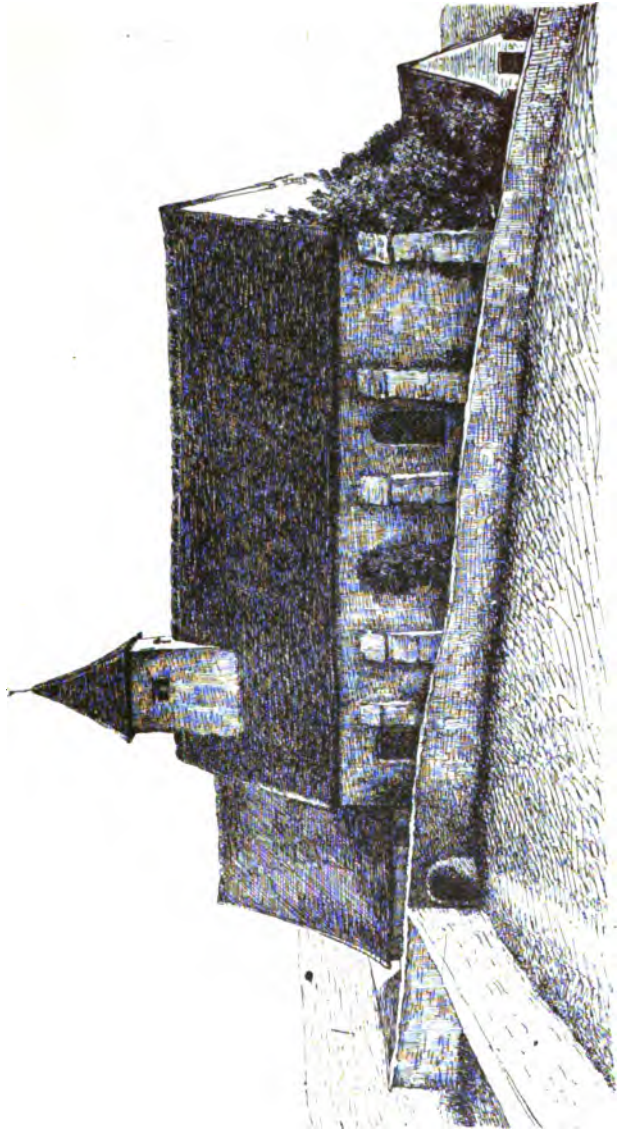
Ce petit édifice remonte à une haute antiquité et ne doit pas être de beaucoup postérieur au X^e siècle où il en est fait mention pour la première fois ; au XI^e siècle, il était la propriété du chevalier Bernard, seigneur d'Ivry, qui en fit don à l'abbaye de Saint-Père. Le pape Honorius, en 1127, les évêques de Chartres, Geoffroy de Lèves, en 1126, et Regnault de Moucou, en 1215, le pouillé du diocèse, en 1250, nomment l'église paroissiale de Nantilly. Les revenus étaient relativement considérables, et en 1759 ils se montaient à 700 livres. Parmi les bienfaiteurs nous devons mettre au premier rang Gilles Thezon, prêtre curé de Nantilly, qui légua une pièce de terre située devant le château de Guainville à sa chère église de saint Pierre de Nantilly, où il avait été nourri de pain du ciel : « *in qua pabulo celesti nutritus est.* »

A l'intérieur, pauvreté et dénuement extrêmes ; au dehors, rien pour flatter l'œil. Trois fenêtres à peine ébauchées, pas de contreforts ; sur un humble pignon une pauvre clochette, impuisante et débile, écho lointain de la belle cloche « nommée *Françoise*, le 21 janvier 1651, par Urbain de Loubert, escuyer, seigneur

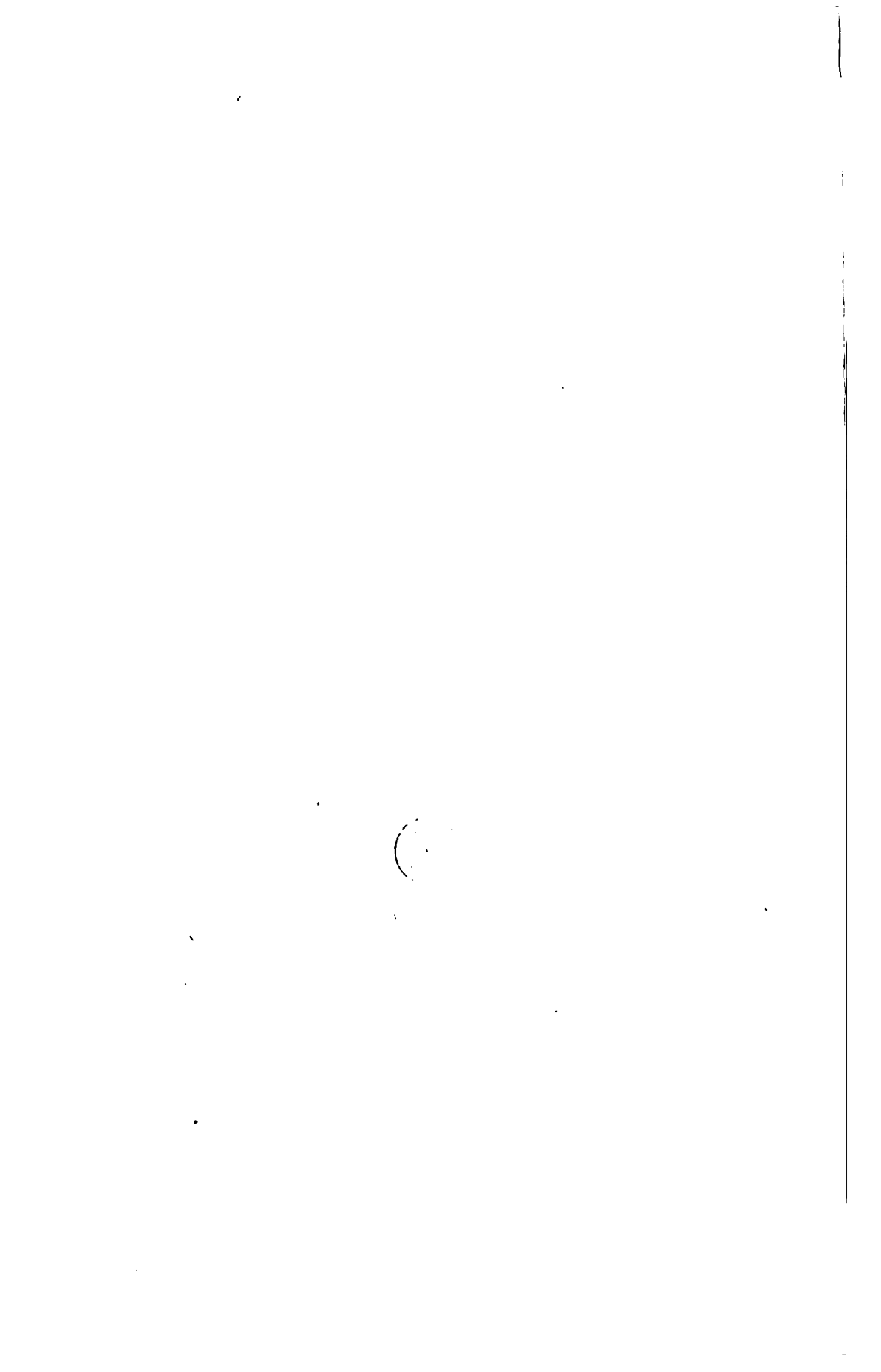
de Nantilly et demoiselle Marguerite de Soultière, veuve de feu Gilles du Buat, vivant escuyer seigneur de Flacourt, pour l'absence de Mgr et dame de Vendosme. »

M. A. Bourdon, dont nous publions le dessin, a su rendre avec art et fidélité l'aspect triste et désolé de ce débris des siècles passés.

C. M.



ÉGLISE D'OULINS



EGLISE D'OULINS

L'église de Saint-Pierre d'Oulins « *Ecclesia de Olins* » est mentionnée au XII^e siècle, comme appartenant aux religieux de l'abbaye de Saint-Père de Chartres. Ils furent confirmés dans cette possession par un privilège de Geoffroy, évêque de Chartres, 27 novembre 1126, par un autre du pape Honorius, 8 mars 1127, et par une charte de Renault de Mouçon, évêque de Chartres, septembre 1215.

Cet édifice, situé à l'extrémité du village d'Oulins, vers Boncourt, est construit en pierres extraites des carrières de la commune. Il ne formait dans l'origine qu'un rectangle de 7 mètres 00 de largeur sur 19 mètres de longueur dont 3 pour le chœur, sous lequel s'étendent d'anciens caveaux. On y a successivement ajouté le sanctuaire, qui a 7 mètres de long sur 5 de large, une sacristie à gauche du sanctuaire et un porche long de 2 mètres 50 et large de 3 mètres, appliqué en hors-d'œuvre au pignon occidental.

Un petit clocher quadrangulaire repose sur un plancher entre la nef et le chœur.

A l'entrée de ce dernier sont établis de chaque côté deux autels en baldaquin remarquables au point de vue artistique. On y voit deux tableaux peints sur toile représentant le crucifiement de Saint Pierre et une Assomption. Un autre petit tableau, peint sur bois reproduit la sépulture de Jésus-Christ. Plusieurs figures en pierre et en bois sont appréciées des archéologues.

La voûte de l'église, cintrée en bois, a conservé dans sa partie supérieure des peintures figurant le soleil, la lune et les étoiles.

Par suite des réparations faites à l'église, deux anciennes pierres tombales qui étaient incrustées dans la muraille, ont été enlevées et déposées au presbytère ; les inscriptions qu'elles portaient sont en parties effacées.

Le cimetière renferme aussi une base de croix quadrangulaire sur laquelle est sculpté un serpent qui paraît l'envelopper de ses replis. Ce morceau d'architecture, qui peut remonter au XVI^e siècle, est malheureusement bien dégradé.

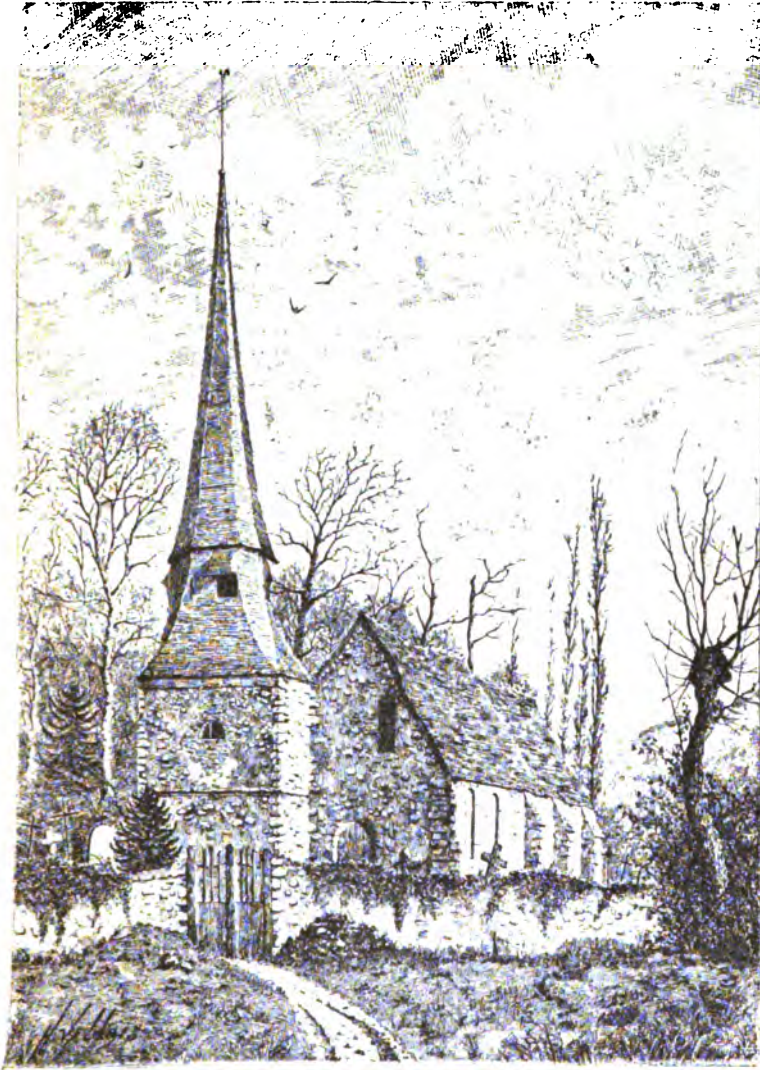
Une confrairie de Sainte-Barbe fut établie en 1535, à la sollicitation de maître Allain de Billy, curé, et des principaux habitants, et de noble homme Artus de Barrat, seigneur du lieu.

Lefebvre, *Annuaire de 1863*, p. 262.

Une cloche pesant 825 livres a été fondue à Ezy par les MM. Dormois, de Beauvais en Picardie. Elle été nommée Pierre par les habitants et bénite par Le Gravesent, curé.

La toiture a été réparée en 1887.

Le dessin de cette église est l'œuvre de M. A. Bourdon.



ÉGLISE DE SAINT-DENIS DE MORONVAL



ÉGLISE DE SAINT-DENIS DE MORONVAL

La charmante gravure de M. H. Vallois, que nous reproduisons, vaut tout un poème. Elle dit le charme, et aussi le délabrement et la pauvreté de cette antique église.

Le vocable de Saint-Denis, sous lequel elle en est aujourd'hui, remplace son vrai nom *Saint-Symphorien* que les habitants se plaisent toujours à lui donner.

A défaut de tout autre renseignement, transcrivons les notes rapides mais précises de M. Lefebvre. (Annuaire, 1860, p. 242).

« L'église de Saint-Denis de Moronval est située dans la vallée de l'Eure, près le moulin Bescheret, à un kilomètre de Sainte-Gemme, principal hameau de la commune. Cet édifice, construit en maçonnerie de caillou avec angles et contreforts en grès brut, forme un parallélogramme de 7^m 65 de large sur 31^m 25 de long. y compris la sacristie, adossée à l'abside. La nef a 16^m 40, le chœur 6^m 20, le sanctuaire 2^m 40, la sacristie 3^m 25.

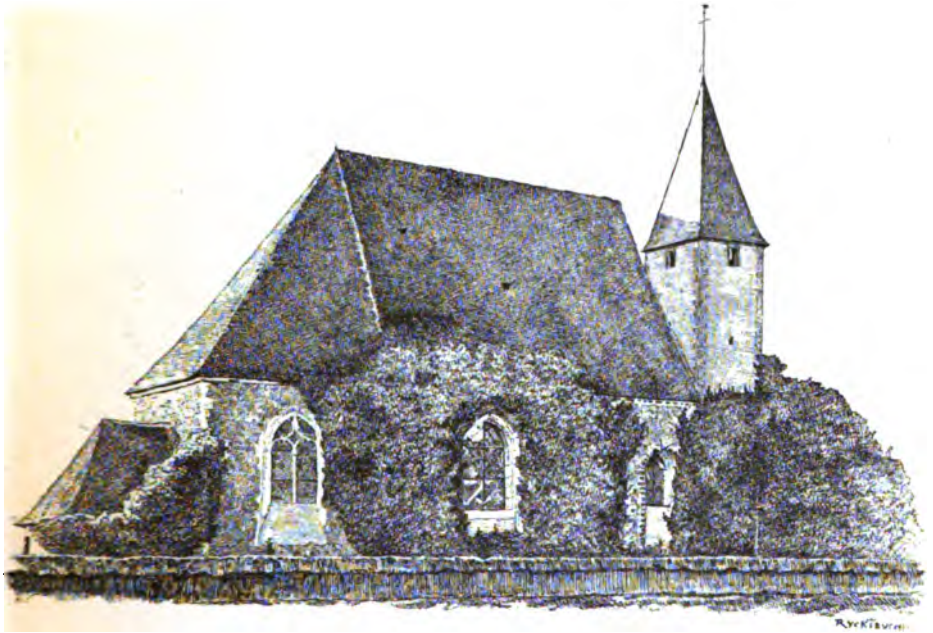
« A gauche du portail, on a établi en hors-d'œuvre une touf carrée, large de 4^m 50, comme l'église, et sur laquelle s'élève le clocher, pyramide hexagonale, haute d'environ 30 mètres, couverte en ardoises et surmontée d'une croix.

« Les onze fenêtres de l'église, petites et en plein cintre, comme la porte d'entrée, sont garnies de vitraux blancs ; la voûte est en ogive avec bardeau de chêne.

« Un vaste cimetière, en partie clos de murs, entoure l'édifice.»

Ajoutons seulement la mention du baptême d'une cloche. « Le 22 jour de novembre 1702, a été bénite la petite cloche de ce lieu, nommée *Marie-Françoise*. Le parrain François de Jary, écuyer, sieur du Parcq-de-la-Tour, la marraine dame Marie Fay, son épouse. »





ÉGLISE DE SAINT-JEAN DE REBERVILLIERS

OF
MIND

ÉGLISE DE SAINT-JEAN DE REBERVILLIERS

L'église primitive de cette paroisse a été détruite pendant les guerres des Anglais, sous les premiers Valois. Elle était située au lieu nommé le Vieux-Cimetière, dans l'angle formé par la grand'route et par l'ancien chemin de César. Un bois a poussé sur les ruines de l'église et du bourg, comme sur le vaste village de Oudainvilliers et le hameau de Frainvilliers.

Les habitants, *tanquam apis argumentosa*, transportèrent plus loin leurs habitations, près d'un prieuré dit de Saint-Jean. Ils ajoutèrent à l'antique sanctuaire des moines un chœur vaste et spacieux à l'abside à pans coupés, suffisant pour contenir à l'aise toute la population.

La première partie, l'antique nef, longue de 9 mètres et large de 6, est du douzième siècle ; les murs latéraux sont absolument aveugles, seul le pignon a été percé après coup d'une unique fenêtre ogivale.

La seconde partie, ou le sanctuaire, est du XV^e siècle ; les deux premières travées sembleraient même antérieures : trois fenêtres, une que l'on voit sur notre gravure et les deux autres du côté opposé, au midi, sont à plein cintre ; les contreforts extérieurs sont plus massifs et moins élevés et en grisons appareillés. Les trois autres fenêtres au contraire sont plus larges, ogivales avec meneaux. Les contreforts extérieurs sont plus élevés, avec des assises alternées de briques et de pierres taillées.

Au fond du chœur est accolée la sacristie semi-circulaire.

Cette partie mesure 13^m25 sur 8^m70.

Le clocher, de construction relativement récente, est carré, sans grâce ni élévation.

Le lierre en recouvre la base, comme à peu près tout le côté nord de l'église. Le 14 juillet 1763, il fut procédé à la bénédiction d'une cloche, nommée *Marie* par messire Guillaume André, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé de l'abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, vicaire-général de M^r l'É-

vesque de Chartres, chanoine et sous-doyen de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, et par dame Marie-Anne Perichon, veuve de messire Jean-Baptiste Paignon, écuyer, conseiller du roy, maison et couronne de France et de ses finances, dame de Fontaine les Ribouts, Champnéron, etc.

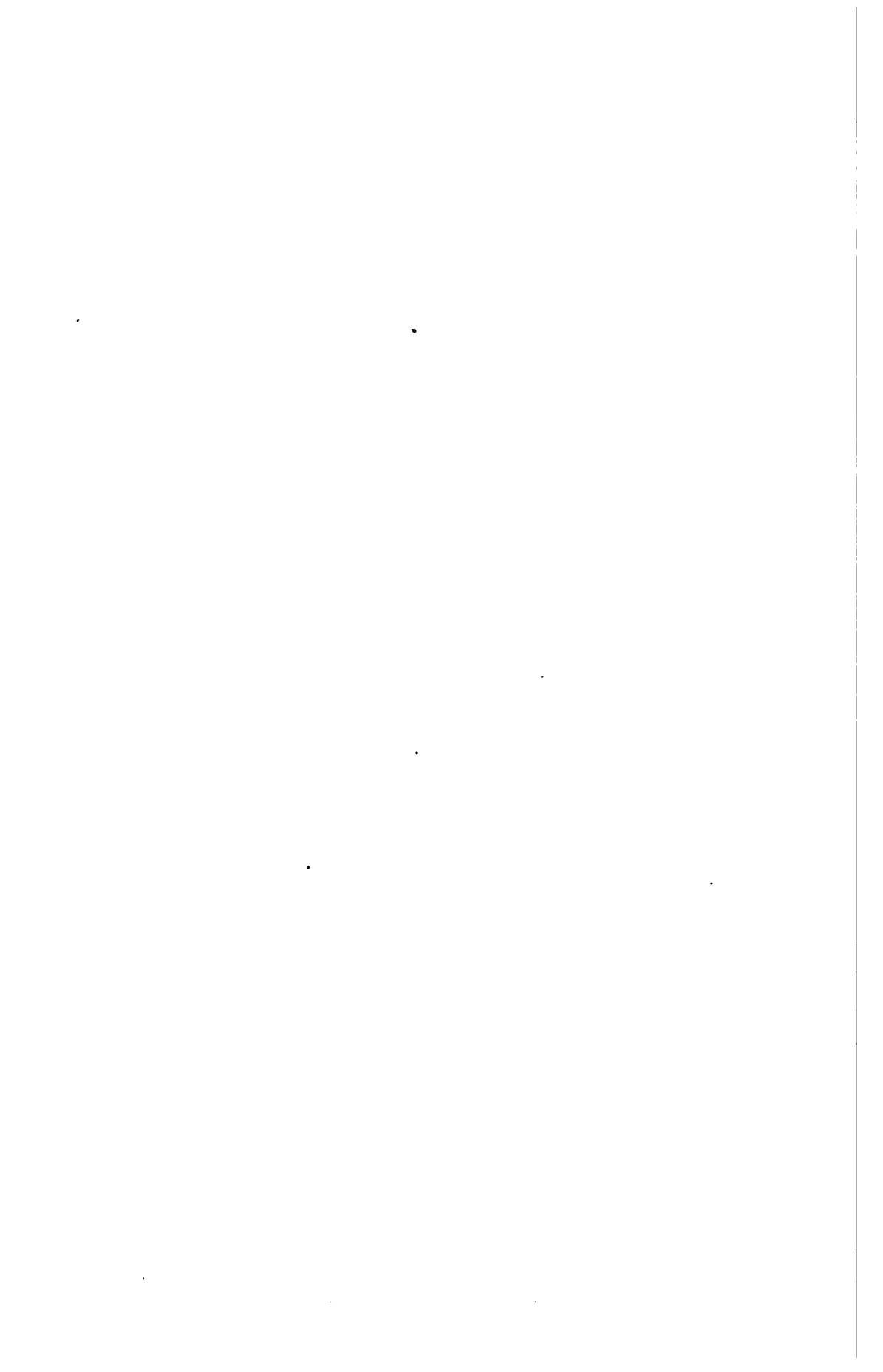
Le dessin a été exécuté par M. Ryckbusch.

C. M.





ÉGLISE DE LA FERTÉ-VIDAME



ÉGLISE DE LA FERTÉ-VIDAME

Ce monument d'un style noble et pur est dû à la générosité du duc de Rouvroy de Saint-Simon, père de l'auteur des *Mémoires*. Il fut construit d'après les plans de Palladio, célèbre architecte italien, mort en 1580, rapportés par le duc, sur l'emplacement de l'église primitive démolie en 1658. L'œuvre fut menée rapidement : et « le samedi, 1^{er} novembre 1659, l'église de Saint-Nicolas de la Ferté a été bénite par vénérable et discrète personne messire Louis Oudart de Germens, prêtre, chanoine de Chartres, suivant la permission donnée de M^{sr} de Chrême, évêque ».

L'édifice a la forme d'une croix latine.

Deux belles statues de saint Pierre et de saint Paul décorent la façade. Un peu plus haut se trouve une jolie rosace, et au-dessus un fronton sur lequel étaient gravées autrefois les armoiries de l'insigne bienfaiteur. La Révolution les a fait disparaître.

Admirons les belles proportions de la tour, située à gauche de l'église, et entrons dans le temple dédié au : DEO, OPTIMO, MAXIMO, selon l'inscription gravée au frontispice avec la date 1659.

L'œil du connaisseur est aussitôt satisfait par la pureté du style roman, par les onze belles fenêtres très régulières munies de vitraux. Le tabernacle du maître-autel finement sculpté en plein chêne et doré est d'un très grand effet. Au milieu est représenté *Notre-Seigneur avec les disciples d'Emmaüs*, et de chaque côté l'*Annonciation* et l'*Adoration dans l'étable de Bethléem*.

Dans le sanctuaire, quatre belles statues : la Sainte-Vierge, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Nicolas, patron de la paroisse, et Saint-Roch, patron d'une confrérie établie par M^{sr} Pierre Augustin Bernardin de Fleury, évêque de Chartres, le 2 octobre 1760.

A signaler aussi plusieurs tableaux de l'École espagnole, et surtout la magnifique toile de la *Cène*, d'une haute valeur, apportée d'Espagne par M. le Duc.

ÉGLISE DE LA CHAUSSÉE D'IVRY

Au XII^e siècle, on trouve pour la première fois mention d'une chapelle à la Chaussée. On y vénérât les reliques transportées là de l'abbaye de Saint-Père de Chartres, et les religieux y célébraient l'office divin.

En 1215, Regnault de Mouçon, évêque de Chartres, signale cette chapelle comme annexe de la paroisse de Nantilly ; mais en 1792, cette dernière fut supprimée et l'église de la Chaussée devint paroissiale.

C'est un édifice rectangulaire, long de 23 mètres et large de 6 mètres 50, construit sans contreforts en mauvaise maçonnerie de cailloux. On y entre par une petite porte carrée, qui ouvre au sud dans la nef. A côté s'élève la tour carrée du clocher, surmonté d'une croix placée en 1880. La cloche et son beffroi ont été réparés en 1888 par M. Bollée d'Orléans.

Une chapelle, longue de 7 mètres, fait suite à ce clocher.

Les fenêtres à plein cintre sont trop petites et en trop petit nombre, aussi les murs sont-ils humides et salpêtrés.

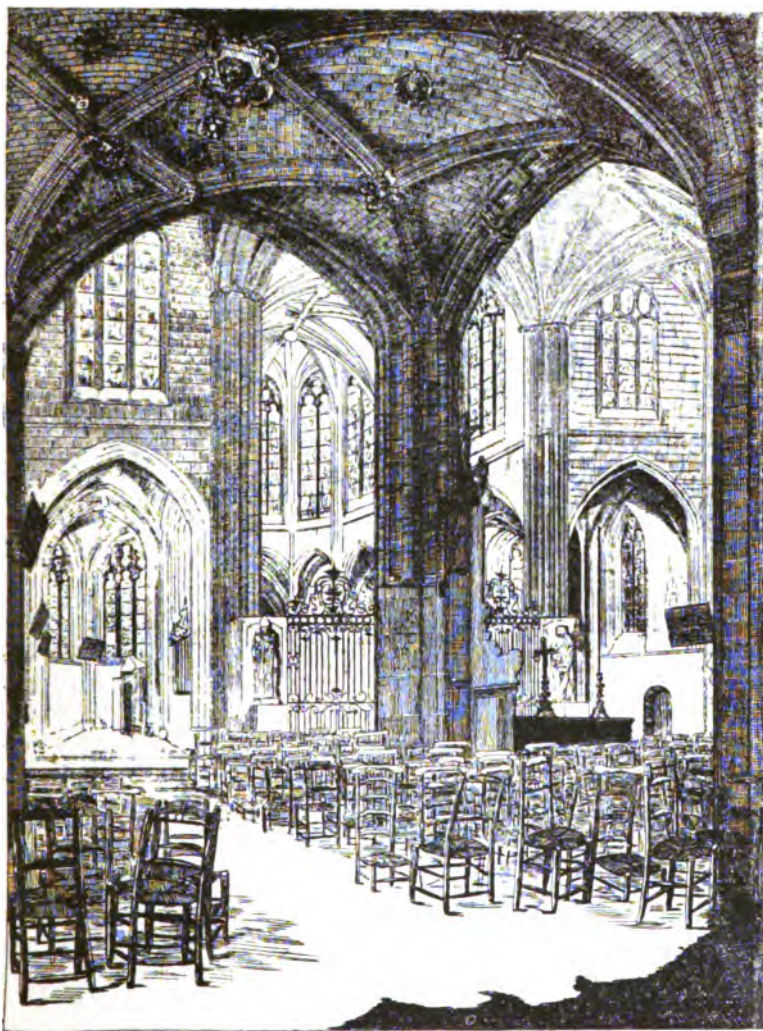
La voûte, en plein cintre, avec aiguilles et poutres apparentes, est en bardeau ; des réparations importantes lui ont été faites en 1885.

La sacristie, construite en hors-d'œuvre à l'angle nord de l'abside, a 6 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur.

L'aspect général de cette église est agréable. La tour surtout, divisée en quatre étages, ajourée par des fenêtres ogivales, couverte d'un toit aigu, flanquée à gauche d'une tourelle servant de cage à l'escalier, est élégante et gracieuse. Les timbres de l'horloge placés sur le faite complètent le pittoresque de cet ensemble.

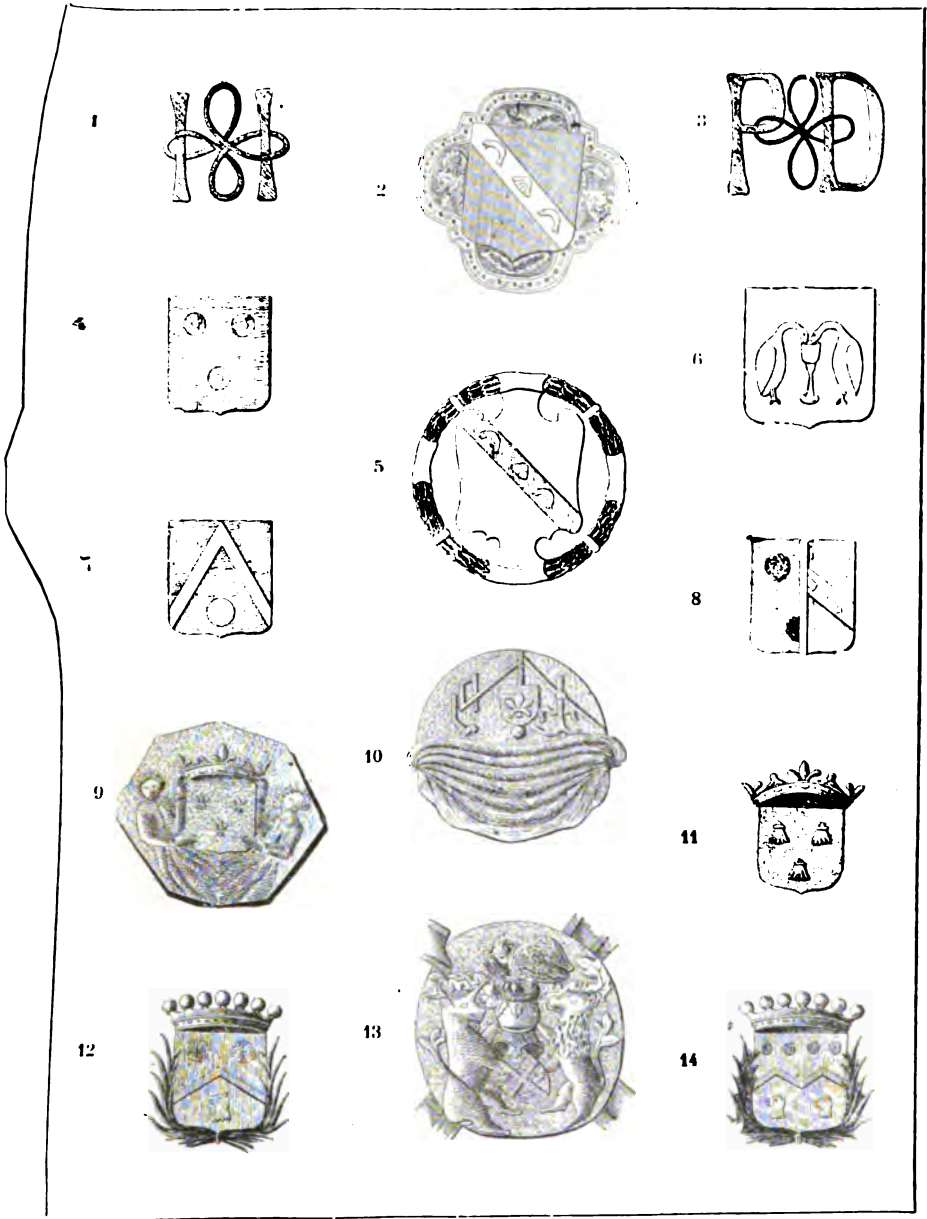
La Chaussée d'Ivry avait autrefois des revenus relativement considérables. D'après le relevé fait récemment par M. l'abbé Poyeau, alors curé de cette paroisse, la fabrique, avant la Révolution, avait des terres nombreuses louées à 21 fermiers qui lui





ÉGLISE DE NOGENT-LE-ROI (Intérieur)





ÉGLISE DE NOGENT-LE-ROI (Armoiries)



ÉGLISE DE NOGENT-LE-ROI

L'église de Saint-Sulpice de Nogent-le-Roi, si nous en croyons M^{re} Laurent Bouchet, un des plus doctes curés de cette ville (1670), est « une des mieux bâties du royaume si l'on considère sa magnificence ».

Vue du côté de l'abside, ainsi qu'elle se présente dans notre première gravure, elle offre au regard un ensemble à la fois gracieux et imposant. Ses multiples fenêtres à menaux, terminées par des trèfles et des roses du XV^e siècle, ses contreforts à clochetons aigus, les arcs-boutants jetés dans le vide, la frise circulaire qui marie si agréablement les murs au toit, les basses-nefs à baies plus larges, à droite l'édicule de la chapelle de la Vierge, à gauche dans l'angle, la tourelle de l'escalier, hexagonale, terminée par un double campanile à dôme ajouré, la flèche en charpente qui s'élance légère et à claire-voie au-dessus du transept, tout cela justifie l'appréciation du vénérable pasteur. Le clocher lourd et massif, véritable repoussoir, fait mieux ressortir encore l'élégance de l'édifice et le génie de l'artiste.

La première pierre fut posée en 1494, par Louis de Brézé, seigneur de Nogent, premier chambellan du roi, chevalier de son ordre et grand sénéchal de Normandie. Le plan adopté était grandiose, mais des malheurs de vie intime empêchèrent le bienfaiteur de réaliser son vaste projet.

L'église comprend le chœur, le transept et deux travées de la nef. Elle mesure environ 42 mètres sur 30. Si l'on retranche la chapelle absidale ou de la sainte Vierge, profonde de 5^m45, elle forme une croix imparfaite et tronquée, trop courte de trois ou quatre travées ; la voûte est élevée de 52 toises au-dessus du pavé. Elle n'a ni façade ni grand portail. Une clôture provisoire ferme l'église à l'occident, et n'a qu'une trop modeste ouverture.

Une seconde porte percée dans le transept sud offre une particularité remarquable. Elle est surmontée d'une galerie crénelée et de machicoulis récemment restaurés. La destination guerrière de ce travail est évidente. Il s'agissait de défendre l'approche de l'église de ce côté, trop faiblement protégée par le fossé alimenté par l'Eure et connu par le nom de *Roulebois*. C'est en petit le système de fortification employé dans la principale église d'Etampes.

Une troisième porte, aujourd'hui murée, donnait entrée dans la chapelle Saint-Hubert, à l'extrémité du bas côté gauche.

Elle est ornée de jolies sculptures, encadrement, frises, fronton, pinacles, clochetons ajourés, style le plus riche de la Renaissance.

L'intérieur est réellement admirable. La grande nef est claire,

élançée, majestueuse ; les basses-nefs (9 mètres de largeur) spacieuses, contournent le chœur, et l'irisent des mille couleurs de leurs vitraux ; la chapelle du fond, moderne il est vrai, mais du style le plus pur, complète cet harmonieux agencement.

14 colonnes soutiennent les voûtes, 10 limitent le chœur et sont reliées à la base par un mur en maçonnerie, surmonté d'une grille en fer forgé. Celle qui ferme le chœur par devant, a été posée en 1763, pour la fête de la Pentecôte, par M. Bouché, serrurier à Nogent; elle a coûté 1925 livres, plus 100 livres données à l'artiste en témoignage de satisfaction. Elle a été dorée en 1764 par Fradin pour 600 livres, et la première feuille d'or a été posée sur la mitre du fronton par le curé. Trois autres travées furent placées en 1775 par un autre serrurier de Nogent, Charles Lenoir, pour 1500 livres ; les dernières furent érigées en 1870, grâce à un don de 5000 fr. de la famille Genet-Balagny.

La Révolution avait décidé l'enlèvement du chef-d'œuvre de Bouché ; le fronton seul a disparu avec sa mitre, sa crosse et la croix. Le fronton actuel date de 50 ans ; il est orné de deux S entrelacés, initiales du patron de l'église. *S(anctus) S(ulpicius)*

Le chœur et le transept voûtés en pierres avec nervures et arêtes, sont bien de la fin du XV^e siècle (1498). Les deux travées de la grande nef sont du XVI^e. Elles sont voûtées en bois et très richement ornées ; les nervures s'enchevêtrent, se croisent, repoussant leurs clefs de voûte en forme de pendentifs sculptés avec art et ornés des écussons des bienfaiteurs. L'un (Pl. 3, n° 13) montre un chevron accosté de deux quintefeuilles en chef et d'une tête de loup en pointe, l'autre (n° 14) a les mêmes pièces, mais doublées. Ce sont les armoiries de Nicolas Beautru (1628-1661). Celles de sa femme, Marie de Coulon, portent 3 *merlettes*, 2 en chef et 1 en pointe.

Cette voûte imite à la perfection la voûte en pierre, (comme à Saint-Eustache de Paris). Ce sont les mêmes moulûres les nervures, les mêmes ornements ; mais elle a l'avantage de ne pas charger les murs. On l'attribue à Philibert Delorme qui l'aurait imaginée pour les églises dépourvues de contreforts. Elle a été réparée récemment par l'habile architecte Alfred Chapelain.

Les clefs de voûte du transept, du chœur et des bas-côtés ne sont pas moins remarquables.

Le n° 9 : *D'azur à 3 fleurs de lis d'or, 2, 1* » avec deux anges pour soutien, est de France ; le n° 11, portant d'hermine, est d'Anne de Bretagne ; ils sont à la première travée du chœur. Nous ne saurions attribuer les n° 10 et 13.

En avant du chœur, se trouve l'entrée d'un caveau, l'escalier qui y conduit fut remis en état en 1885. On y a trouvé une plaque avec cette épitaphe : « Cy gist haute et puissante dame Marie Collon, veufve de haut et puissant seigneur messire de Beautru,

chevalier, comte de Nogent, marquis du Tremblay le vicomte, conseiller du roy en ses conseils, capitaine des gardes de Sa Majesté, décédée le 6^e jour de janvier 1668, en son hostel à Paris. » C'est à l'occasion de la sépulture de ce dernier qu'aurait été tracée ou plutôt repeinte la litre seigneuriale tout autour de l'église ; 3 écussons en ont été conservés.

Citons pour mémoire une autre inscription encastrée dans le mur de la chapelle des fonds baptismaux, et plusieurs fragments trop incomplets, dont l'un en caractères gothiques, déposé dans le rez-de-chaussée du clocher¹.

Toutes les fenêtres sont ogivales et à meneaux, autrefois fermées par de splendides vitraux, la plupart détruits ou endommagés ; il en reste cependant une notable partie.

Au-dessus de la porte fortifiée du transept méridional, s'épanouit une rose magnifique, dont les vitres, du XV^e au XVI^e siècle, sont consacrées à la glorification de la Vierge. Au centre de la rose, Marie, assise avec majesté, tient l'enfant Jésus dans ses bras, les anges les environnent chantant les divines louanges, et David, placé au-dessus de Marie, préside à ce concert céleste ; Au-dessous, un arbre de Jessé. Au plan inférieur sont représentés les donateurs. Dans les flammes du sommet, 2 écussons, à la bande chargée d'une coquille entre deux dauphins (planche 3, n^o 2 et 5), plus les chiffres, entrelacés d'une cordelière (n^o 1 et 3), de Henri II et de Diane de Poitiers.

Dans l'angle de cette chapelle dite de Saint-Jacques, s'ouvre une petite porte à plein cintre donnant passage à l'escalier renfermé dans l'élégante tourelle signalée plus haut, dans la 1^{re} gravure.

La 1^{re} fenêtre de la nef latérale contient la *Fuite en Egypte* et le *Baptême de N.-S.* ; la 2^e, la *Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne devant la porte dorée de Jérusalem*, et autres circonstances relatives à la naissance de la sainte Vierge d'après les traditions orientales, et enfin l'*Apparition des Anges aux Bergers* ; la 3^e, *N.-S. déposé de la Croix*, l'*Adoration des Mages*, etc. ; la 4^e, l'*Arbre de Jessé*.

La chapelle absidale, consacrée à la Vierge, a été construite en 1882, d'après le plan de M. Mouton, architecte, pour 16 327 fr. 75 à la place de l'ancienne, de forme carrée, éclairée par 3 fenêtres, menaçant ruine par suite de la démolition de l'antique rempart qui lui servait d'appui. Elle est ornée de vitraux modernes consacrés au Rosaire ; cependant un panneau, à gauche, représente saint Louis, et un second à droite, sainte Jeanne de Valois, seigneur et dame de Nogent. Ils ont remplacé quelques débris

¹ La Société archéologique d'Eure-et-Loir, ayant entrepris la publication des *Dalles Tamulaires et Pierres Tombales* du département, nous devons nous restreindre, on le conçoit, à signaler ces monuments parfois d'un si haut intérêt historique.

de vitraux du XVI^e siècle, sur l'un desquels on lisait : « L'an » mil V^e XLII trespasa noble homme Michel Manterne, le » 14^e jour de juillet, curé de ce lieu, pour luy priez Dieu. » A gauche, se voit un bas-relief, style bysantin du XIV^e siècle, représentant le *Crucifiement*.

La nef latérale gauche est non moins intéressante. Le premier vitrail renferme l'*Assomption*, *Marie au Cénacle*, *Jésus sur le lac de Génésareth*, son *Apparition à Marie-Madeleine*, le *Baptême de Clovis*, etc., et deux écussons semblables à ceux décrits dans la rosace méridionale, un *écu à une bande chargée d'une coquille entre deux dauphins*.

Dans le 2^e vitrail, on voit : la *Bénédiction des cinq pains dans le Désert*, l'*Entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux* et la *Résurrection de Lazare*.

La 3^e fenêtre est consacrée à la présence réelle, des inscriptions nous font connaître la nature des miracles représentés : « Ung payen sans honneur passa par devant le Saint-Sacrement mais son cheval se humilia, puis le payen crut fermement. — Un pécheur qui indignement reçut la très sacrée hostie mourust tost et visiblement par la gorge (l'hostie) fist sa sortie. » Le miracle des Billettes à Paris, un Juif perce les saintes Espèces avec son canif et en fait jaillir le sang. Un autre jette l'hostie dans l'eau bouillante qui se teint de sang, tandis que Jésus paraît de nouveau crucifié. Des abeilles enveloppent un ciboire renfermant l'hostie d'un petit édicule de miel en forme de tabernacle. Au bas, un écusson à 3 annelets, 2, 1.

Dans le transept septentrional, on voit dans une fenêtre les principales vertus avec leurs attributs : la Foi, l'Espérance, la Justice, la Patience, la Charité ; dans une autre, les principales circonstances de la naissance de N.-S. Ce dernier est daté de 1546.

Près de là, l'ancienne chapelle Saint-Hubert servant autrefois de sacristie renferme un vieux rétable, richement sculpté dans le style de la Renaissance, représentant la légende de saint Hubert, malheureusement trop mutilée.

Les grandes fenêtres du chœur sont consacrées au crucifiement, d'après le style maniéré, mais riche du XVII^e siècle. Le bon larron a été artistement gravé par M. Paul Gillard.

On remarque encore dans le mobilier plusieurs tableaux, dont quelques-uns ne sont pas sans mérite : *Le Christ en Croix* avec la Vierge et saint Jean à ses pieds, d'après l'École flamande, œuvre de Dovet en 1605 ; la signature est près le pied de la croix. *le Martyre de Saint-Laurent*, peint par Pigeon de Chartres en 1636, signé par lui sur la traverse supérieure du gril. L'artiste s'est inspiré du Titien. La toile a subi des nettoyages qui l'ont dégradée, la Révolution lui fit subir une transformation soi-disant patriotique, les bourreaux furent coiffés du bonnet phry-

gien. Comme presque tous les autres, il a été restauré en 1858.

Saint Paul sur le Chemin de Damas, attribué à Tempeste, 1545-1620, peint sur bois de chêne, a beaucoup souffert.

Sainte Geneviève, dans la chapelle de ce nom, est représentée gardant ses moutons près de Paris, qu'on aperçoit au fond avec le moulin à vent de Montmartre ; à côté un *Ecce Homo*, également peint sur bois, très minutieux dans les détails, modifié en certaines parties en 1858 ; on le fait remonter vers 1500.

Citons pour mémoire : le *Baptême de Notre-Seigneur*, l'*Adoration des Mages*, la *Fuite en Egypte*, la *Visitation*, l'*Adoration du Saint-Sacrement*, la *Salutation Angélique* ; ce dernier peint par Gambier en 1735. Plusieurs autres tableaux cités dans un registre de 1767 sont perdus.

M. Paul Gillard a gravé, une colonne funéraire, autrefois surmontée d'un chapiteau, d'après un dessin de Gaignières, sur lequel était représenté, dans une sorte de monstrance, un cœur couronné. Sous le piédestal on a trouvé une boîte en plomb contenant, le cœur d'un seigneur, de Nogent. Dès 1753, cette colonne était transformée en lutrin, et le sommet remplacé par un aigle en cuivre du poids de 122 livres, payé 300 livres.

Sur le piédestal on lit encore :

« Auro cor purum puro latet, orbe, columna »

« Perfectum, constans, prudens, triplici angue vigilque. »

M. P. Gillard prépare également la gravure d'un monument funèbre remarquable, autrefois placé dans le chœur de l'église, et dont le dessin a été conservé par Gaignières. Cette eau-forte sera l'un des principaux attrait d'une *Notice historique* de Nogent-le-Roi, sur le point de paraître.

Il y avait aussi un orgue, dont le buffet, transformé en armoire aux archives, fut détruit en 1750. En 1782, on dépensa 1000 livres pour en placer un autre, sans y réussir. Un christ en ivoire, du prix de 30 livres, donné en 1755 par Antoinette Alard de Paris, a disparu. Le banc d'œuvre, le couronnement de la chaire avec le cul de lampe, ont été faits en 1757, par Cauchois, menuisier à Houdan, pour 800 livres. Les deux coquilles, servant de bénitiers, ont été achetées à la même époque pour 12 livres chacune. L'horloge fut raccommodée en 1759 par un passant, et en 1761 par Gueroalt, horloger à Chartres ; son timbre fut béni le 28 mai 1773, et pèse 379 livres ; il avait été refondu à Nonancourt par Simonneau pour 307 livres. Un encensoir, du poids de 4 marcs 6 onces (1 kil. 190 gr.) fut acheté en 1765 pour 350 livres. Les fonds baptismaux, fournis en 1766 par Janniau, marbrier, rue Boucherat, au Marais, à Paris, ont coûté 440 livres. Les stalles du chœur furent payées 1200 livres à M. Marchand, menuisier à Nogent en 1774.

La tour située à l'extrémité occidentale est lourde et massive. Elle se termine par un toit en charpente couvert d'ardoises, surmonté par un petit pavillon à jour. Elle fut construite vers 1611, car en cette même année, Noël Jehannes, boulanger, donna 40 écus sols pour faire sonner midi tous les jours, « lesquels 40 écus ont été employés pour aider à faire la tour, qui est commencée à mettre les cloches. »

L'escalier en bois a été fait par M^{re} Benois, charpentier, en 1783. A signaler à l'extérieur, en partie noyées dans la maçonnerie, deux anciennes pierres sculptées représentant l'une le Père Eternel et l'autre saint Jean l'Évangéliste.

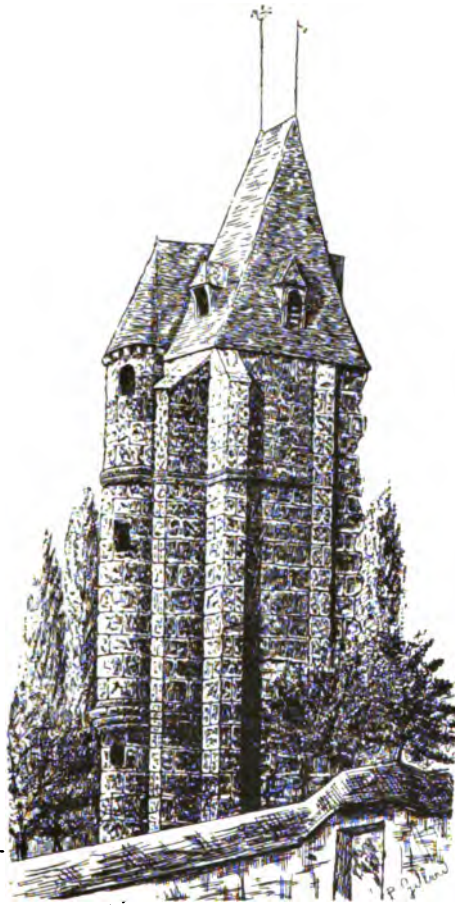
Les registres de chrétienté de la paroisse donnent pas moins de 4 procès-verbaux de bénédictions de cloches. Le 25 novembre 1674, les trois grosses cloches sont bénites : *Louise* nommée par le comte de Nogent et M^{re} de Bautru, la 2^e *Sulpice* par Louis Grafard et Françoise Desprez ; la 3^e *Marie-Anne* par M. Moreau, et Anne Guérin. Le 2 janvier 1689, nouvelle bénédiction de trois grosses cloches nommées, la première, *Dominique* par le marquis de Biron et M^{lle} de Serrant, la 2^e *Louise* par le comte de Nogent et la marquise de Biron, la 3^e *Nicolle* par le chevalier de Nogent et la comtesse de Nogent; poids : 1572, 1167 et 828 livres.

Le 14 septembre 1750, troisième bénédiction des trois grosses cloches, la première nommée *Charlotte* par le duc de Noailles, et M^{lle} Françoise-Charlotte de Cossé-Brissac, duchesse d'Ayen, la deuxième *Anna* par Louis de Noailles, duc d'Ayen, comte de Nogent etc., et Anne-Claude-Louise d'Arpajon, comtesse de Noailles ; la 3^e *Louise* par Jean-Paul-Françoise de Noailles, comte d'Ayen et demoiselle Louise... de Noailles, demoiselle de Mouchi. Poids, 1714. 1186 et 785 livres.

Le 1^{er} août 1783, les trois cloches bénites pèsent 2354, 1645 et 1223 livres. Des trois cloches actuelles, l'une provient de l'abbaye de Coulombs. Elle est datée de 1758, nommée *Marie-Louise-Charlotte-Françoise*, par M. Charles-François de Salaberry, et Marie-Louise des Gasseaux, bénite par dom Anne-Joseph-Geffroy de Villeblanche, prieur de l'abbaye de Coulombs. Une seconde plus grosse, *Charlotte-Madeleine-Françoise*, avait été bénite par le même et nommée par Charles-Vincent de Salaberry, abbé commendataire de Coulombs, et par Françoise-Madeleine Chauvelin. Elle fut cassée le 22 janvier 1844, et descendue le 1^{er} août 1845, elle pesait 2767 livres. Grâce au zèle de M. l'abbé Piébourg, récemment décédé curé de cette paroisse, elle a été remplacée par deux nouvelles, bénites en 1872.

La 1^{re} planche a été prise sur une photographie ; les deux autres sont reproduites sur les gravures de M. Gillard, dans ses *Souvenirs d'Eure-et-Loir* et dans ses *Annales de Nogent-le-Roi*.

C. M.



CLOCHER DE LORMAYE.



ÉGLISE DE LORMAYE

De l'ancienne église de Lormaye il ne reste que le clocher, auquel on a donné le nom de *Tour de Lormaye*. Dans ce vénérable débris, on a établi la mairie. Il y est même resté une cloche, mais dont l'installation ne remonte qu'à soixante ans environ, époque à laquelle elle a été fondue. Cette cloche ne sert plus que dans certaines circonstances, telles que les mariages, les incendies et notamment la veille de la fête de saint Jean-Baptiste, patron de l'ancienne église. Chaque année, à cette époque, les habitants préparent un feu sur la place voisine, appelée *le Piloni*. Le clergé de Nogent-le-Roi vient processionnellement à cette cérémonie, et le prêtre officiant allume le feu pendant que la cloche sonne à toute volée accompagnée des chants liturgiques. Le clergé ne quitte la place que lorsque le feu est éteint, mais à peine est-il parti que les assistants, toujours en grand nombre, se précipitent sur le foyer encore ardent pour en retirer un morceau de charbon plus ou moins gros, que chaque ménagère place religieusement dans son armoire, espérant ainsi que cette relique garantira la maison de la foudre. Le lendemain de cette cérémonie, dite du *Feu de la Saint Jean*, a lieu, sur le même emplacement, une fête foraine, qui attire toujours beaucoup de monde.

L'église de Lormaye, construite au XV^e siècle, ne devait pas manquer de caractère, si l'on en juge par les arceaux restés attachés à la tour et par divers chapiteaux, en belle pierre de liais, bien fouillés et dont quelques spécimens sont restés dans le pays jusque dans ces derniers temps. Actuellement, il n'en reste plus qu'un. La tour est très bien construite, en pierre de taille, avec escalier hors œuvre et contreforts, le tout coiffé d'un toit couvert en ardoises. Elle mesure 28 mètres 80 de hauteur, dont 7 mètres 70 pour le toit.

Lormaye eut jadis plus d'importance qu'il n'en a aujourd'hui. On y fabriquait du drap coté au marché de Nogent-le-Roi. Il y avait aussi des tanneries et le petit bras de l'Eure qui sépare le territoire de Lormaye de celui de Nogent porte encore le nom de *rivière des Tanneurs*. Ces industries furent prospères jusqu'au XVIII^e siècle, mais les grandes usines d'Elbeuf et autres tuèrent ces petites fabriques; aussi les habitants de Lormaye devinrent-ils bien misérables au XVIII^e siècle. Ils en furent réduits à

élever des enfants, ce qui fit de ce village une véritable pouponnière.

Le cimetière qui entourait l'église a été converti en jardin. Il appartient encore à la commune. Quant au presbytère, il est actuellement habité par plusieurs familles.

L'église, qui menaçait ruine, a été démolie¹ en 1836, après avoir servi de grange ; les matériaux furent adjugés à la commune de Nogent pour 3,151 fr. 60. La paroisse de Lormaye fut alors réunie à celle de Nogent. Il n'y a du reste aucune solution de continuité entre les deux localités, à ce point que plusieurs maisons se trouvent construites sur les deux communes à la fois.

Nous avons relevé sur les registres de l'état civil le décès de l'abbé Louis Delaunay, arrivé à Lormaye le 18 septembre 1783, alors qu'il était curé de cette paroisse. L'abbé François Boutroue lui succéda le 9 avril 1786 et bénit la croix de Chaudres, dont il ne reste plus trace aujourd'hui. Ce curé administra la paroisse de Lormaye jusqu'au 13 janvier 1793. A partir de cette époque, il continua à tenir les registres de l'état civil, mais avec le titre d'officier public jusqu'au 29 prairial an II.

Nous ne savons pas ce qu'est devenu le dernier curé de Lormaye, les registres de l'état civil ne nous ayant fourni aucun renseignement sur ce sujet.

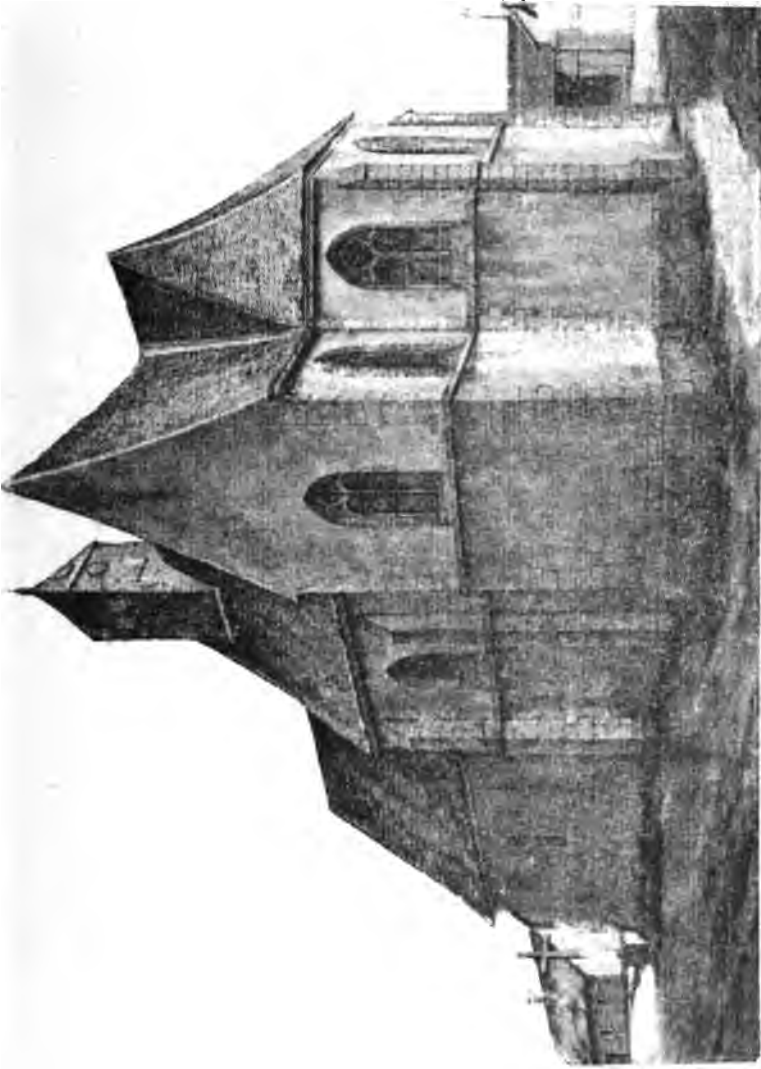
La gravure de la tour est de M. Paul Gillard.

Nogent-le-Roi, le 21 septembre 1896.

A. GILLARD.

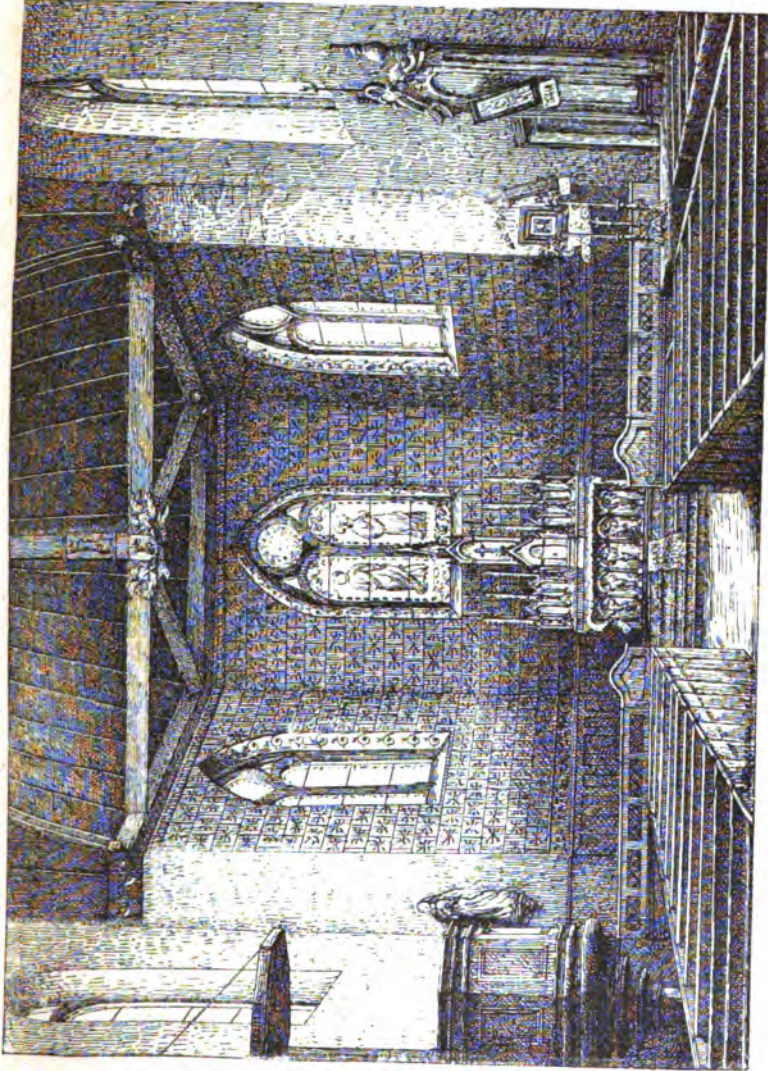
¹ Le projet de démolition était déjà conçu en 1806. Le 6 décembre les commissaires chargés de l'estimation et de la visite donne de l'église la description suivante : « Elle consiste en un seul corps de bâtiment en deux parties parallèles, la 1^{re} formant la nef et le chœur, de 27^m,28^c de long sur 6^m,82 de large et 7^m,79 de hauteur, sans égoux ; de construction, savoir un gros mur de moellon sur la face, vers le nord, fortifié de petits piliers en graisserie, et aux deux extrémités surmontée de pignons, et la face, vers le sud, de six gros piliers avec arcades et arases en pierre de taille, de pareille hauteur. La 2^e partie formant une aile latérale de 22^m,40 de long sur 4^m,22 de large et 7^m,79 de haut, de construction d'un mur de face seulement en pierre ou graisserie, fortifié de 6 gros piliers butant ; comble en charpente sur le tout en deux égoux, couvert de tuiles ; plus à l'extrémité de ladite aile, vers l'ouest, est une tour de clocher, aussi de construction en graisserie de 15^m,59, surmonté d'un comble en pavillon couvert en ardoise avec une cloche, laquelle pèse environ 225 kil., évaluée à 500 fr. — Evaluation de l'église entière : 3990 livres. »

C. M.



ÉGLISE DE SOULAIRES (abside)





ÉGLISE DE SOULAIRES (intérieur)





ÉGLISE DE SOULAIRES (façade)



ÉGLISE DE SOULAIRES (traverse armoriée)



ÉGLISE DE SOULAIRES

L'église de Soulaire a été construite à deux époques bien distinctes.

En avant, une petite nef, longue de 7^m 60, peut remonter au XII^e siècle. Elle est éclairée par trois fenêtres, romanes, petites et à plein cintre avec commencement d'ogive, dont l'une dans le pignon au-dessus de la porte d'entrée. C'est la partie la plus ancienne. Au bout de cette nef, il y avait sans doute un chœur de petite dimension, mais assez grand pour la population alors peu nombreuse. Un Pouillé du XIII^e siècle porte à 40 le total des paroissiens adultes de Soulaire : « Solerres, parochiani 40, estimationes ou revenu, 25 livres, doyenné, Epernon, patrons, S. Jacques et S. Philippe¹. »

Mais la population ayant augmenté comme partout, on fut obligé d'agrandir l'église. Le chœur fut démoli et remplacé par une construction plus grandiose, composée d'une seconde nef, d'un

¹ C'est sans doute à cause de la similitude de nom que les habitants de Soulaire eurent toujours grande dévotion à saint Jacques de Compostelle en Espagne. Nous lisons dans les registres : « Le jeudy, 16^e jour de mars 1651, sont allez à M. saint Jacques en Espagne Jacques-Marie, aagé de 50 ans, Guillaume Langlois, aagé de 44 ans, Claude Leviste, aagé de 35 ans, Mathery Poisvillier, fils de Mathery Poisvillier, aagé de 25 ans, Marin Milsot, aagé de 23 ans, fils de Jehan Milsot. Nous sommes allés les conduire avec la croix et bannière jusques au chemin de Chartres ; à leur retour les sommes allés quérir audit chemin avec croix et bannière : Jacques-Marie et Claude Leviste sont revenus le 20 mai, Guillaume Langlois le 27 du mesme mois, Mathery Poisvillier et Marin Milsot ne sont revenus qu'en 1654. » On nomme encore d'autres pèlerins : Guillaume Milsot parti le 1 mars 1654, revenu le 30 may, Pierre Vuadier, serviteur chez M. de Soulaire, Macé Vatonne, Mathurin Baudry, partis le 11 septembre 1656, revenus le 7 janvier 1657, sauf Macé Vatonne mort en revenant ; Noël Langlois et Pierre Renou, partis le 12 mars 1665, revenus le 9 juin ; Guillaume Legrand, Eustache Renou, partis le 18 septembre 1768, conduits avec la croix et bannière jusqu'au bas du Haut-Roussin, chemin de Chartres à Epernon, où le curé Poirier leur donna sa bénédiction, revenus le 27 décembre ; Jacques Degast, Jean-Pierre Lambert, Louis Florent Soupacé, partis le 12 septembre 1773, revenus le 19 octobre.

bras de croix formant deux belles chapelles et d'un sanctuaire à pans coupés dans le plus beau style gothique. Cette partie a 23 mètres de long, sur 8 mètres de large et 15 mètres de hauteur, le bras de croix mesure 17^m de long sur 5^m 10 de large. Trois belles fenêtres gothiques géminées éclairent le sanctuaire ; dans celles du milieu sont représentés les sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Les bras de croix ont quatre fenêtres ; celles des pignons sont ornées l'une du mystère de l'Annonciation et l'autre de la mort du bon patriarche saint Joseph entre les bras de Jésus et de Marie. Les autres sont fermées par des grisailles. Ces vitraux ont été exécutés, en 1875 par la maison Lorin de Chartres.

Les quatre autres fenêtres gothiques de la nef sont garnies de verres blancs.

Le mauvais goût du XVII^e siècle avait fait murer la fenêtre du sanctuaire, obstruée d'ailleurs par un immense autel à rétable. Deux autres des bras de croix avaient reçu la même injure. Elles furent ouvertes en 1875, par les soins du curé de la paroisse, M. Thévert.

La porte du bas de l'église à l'ouest et celle du midi sont semblables, quoique percées dans des murs d'une époque différente. Elles ne sont ni en ogive ni en plein cintre, mais les linteaux d'une seule pierre reposent sur des pieds-droits. Elles datent du XVI^e siècle. Une autre porte en plein cintre dans le pignon de la chapelle au nord est murée.

Les meneaux des deux dernières fenêtres de la nef du XVI^e siècle ont été enlevés et la travée elle-même refaite en entier, probablement peu après leur primitive construction. C'est en effet sur cette partie que se trouve le clocher. Il est facile de se convaincre que tel qu'il est aujourd'hui il a été reconstruit en entier. Les énormes poutres qui le soutiennent à l'intérieur de l'édifice, sont à peine équarries et jurent avec la riche ornementation du reste de la charpente. Sa forme extérieure n'a rien de l'élégance et de la légèreté gothique des XV^e et XVI^e siècles.

De là, nous devons conclure que le campanile primitif, garni de ses deux cloches, perché directement sur la charpente, s'élevant sans doute à une grande hauteur, avait ébranlé les murs qui le supportaient. Il aura fallu le démolir et le remplacer par un autre plus modeste et reprendre par la base les murs qui menaçaient ruine. En effet à l'extérieur la reprise est évidente, la maçonnerie n'est plus la même, les contreforts sont en pierres plus gros-

sières, ceux qui ceignent le reste de l'église en pierres d'Épernon, plus fines. La fenêtre est encore gothique, mais on n'a pas rétabli les meneaux élégants et élancés de la primitive construction.

Sur un de ses contreforts extérieurs on a gravé dans un cartouche la date de la construction de l'église, MDIV, bien lisible, quoique l'M et le D soient unis ; à côté se voit une salamandre ou un serpent ; nous la retrouvons à l'intérieur de l'église gravée dans un écusson sur la poutre de gloire, mais elle est repliée sur elle-même. L'autre partie de l'écusson est chargée d'une tour crénelée. Ce sont là sans doute les armes d'un insigne bienfaiteur de l'église, et peut-être du seigneur de la paroisse.

D'ailleurs la charpente entière, sauf celle du clocher, pour le motif exposé ci-dessus, est d'un travail très soigné. Dans la partie du XII^e siècle, les poutres sculptées au XVI^e siècle sont ornées à leurs extrémités de têtes de guivres, au centre, d'un crocodile entier, d'un cep de vigne enroulé avec ses feuilles et ses grappes, des clous de la Passion et de la couronne d'épine. Au-dessus du chœur et du sanctuaire l'ornementation est un peu moins chargée. Sur les entrails et les filières on voit aussi des têtes de monstres, des branches couvertes de feuilles, des têtes d'animaux domestiques : bœufs, lévriers, oiseaux ; des têtes d'hommes, l'une coiffée d'un chapeau roulé sur la nuque, le cou découvert mais le menton garni de sa barbe. Les angles formés par l'abside et les chapelles sont ornés d'une dizaine de têtes d'hommes, de femmes, d'enfants coiffés à la mode du XVI^e siècle. Enfin sur la clef de voûte elle-même sont sculptés quatre corps humains accroupis soutenant de leurs mains les arceaux qui viennent y aboutir.

Le sanctuaire, dont nous donnons une vue exacte, a été orné de peintures, en 1875, par M. Albert Antoine ; et de boiseries faites par M. Bégagon, de Chartres ; les peintures de la voûte et des chapelles ont été exécutées, en 1889, par M. Turquin de Chartres ; l'ancien autel, formé d'un massif de pierres et de cailloux avait pour table la pierre tumulaire d'Agnès de Soulaire. Sur une partie portant des traces évidentes de feu, et recouverte par du plâtre on avait tracé la date de 1656. C'est donc à cette époque que le massif rétable avait été dressé et les fenêtres murées.

Le tombeau de cet autel était entouré d'un vaste rétable en bois avec panneaux et placards. En haut se trouvait un grand

médailion représentant les insignes de saint Jacques de Compostelle, chapeau de pèlerin, gourdes et coquilles ; le devant de l'autel était garni de tapisseries.

Mieux inspiré, M. l'abbé Thevert, pour compléter l'ornementation de son église, fit enlever ce massif autel¹, dresser le long du mur la pierre d'Agnès et enfin, à l'aide des offrandes de ses paroissiens, construire un bel autel gothique, surmonté d'un élégant ciborium.

La chaire est modeste, mais un souvenir s'y rattache. Enlevée et transportée à Maintenon, où elle servit pour un club en 1793, elle n'en fut rapportée qu'après la tourmente révolutionnaire, mais son abat-voix fut égaré et remplacé par un autre d'emprunt.

Sous le crépissage des parois de la nef, on distingue quelques traces de la litre seigneuriale.

La cloche est récente, voici son inscription :

« L'an de grâce 1880, le 12 septembre, j'ai été bénite par Charles Blot, ancien curé de Soulaire, donateur, et nommée *Jacqueline-Albertine-Marie-Catherine-Andrée-Henriette-Pauline* par Léon-Emile-Albert Lelong, parrain, et Emelina-Sophie-Delavallée, dame Maunoury, marraine. M. Thevert, curé, et Fortin, adjoint. — Georges Bollée, fondateur à Orléans, 1880. » Elle pèse 980 livres.

Les deux anciennes cloches ont leur histoire :

« Le dimanche, 10^e jour d'octobre 1666, a esté béniste la petite cloche et nommée *Jacquette* et *Charlotte* : le parrain Jacques Lefebvre, beuvetier en la première chambre des enquestes au Palais; la marraine damoiselle Charlote de Morant, fille de feu Charles de Morant, escuier et seigneur du Couderay, et de damoiselle Jacqueline Dupuis, sœur de mademoiselle de Soullaires : a esté fondue par Jehan Gabois, demeurant au bas de la Petite-Boucherie de Chartres. Elle pesoit auparavant la fondre 330 livres, à présent pèse 375 livres. La première foys qu'elle a esté fondue en l'an 1612 nommée *Catharine* ; les parain et maraine Eustache de Violle et damoiselle Catherine Juppitre, seigneurs de Soullaires. La grosse cloche a esté béniste le 10^e d'octobre 1664. Le parain Louis de Laube, seigneur en cinquième portion de la terre de Soullaires ; le nom est *Louise* à présent, et la première fois

¹ En fouillant la terre au pied de cet autel, on a trouvé deux pots en terre cuite, mesurant 8 cent. de hauteur, et 6 cent. de largeur à la panse, remplis de cendre et de morceaux de charbons.

estoit *Marie* ; fondue en l'an 1530, elle pesoit 420 et à présent elle pèse 412, fondue par Jehan Gabois. »

La petite cloche fut refondue le 28 mai 1719 et nommée *Louise-Renée* et de nouveau le 4 août 1726 et nommée *Louise-Françoise*. En 1824, la cloche qui avait traversé la Révolution fut remplacée par une nouvelle bénite le 23 mai par M. Guyot, curé de Jouy, desservant de Soulaire, et nommée *Louise-Emélie* par M. Emile Zacharie Lelong, parrain, et Louise-Elise Lelong, marraine.

Parmi les plus généreux bienfaiteurs de l'église nous devons placer les de Violle, seigneurs de Soulaire. Les membres de cette famille jouissaient en effet des privilèges des fondateurs. Ils étaient enterrés dans le chœur même de l'église, vis-à-vis le crucifix, comme Louis de Violle, le 13 février 1675.

Un vieux registre, récemment trouvé dans un grenier du village, donne des extraits des donations faites à l'église, il corrobore les indications plus laconiques du martyrologe de Soulaire, actuellement conservé aux archives départementales d'Eure-et-Loir.

En 1638, Guillaume de Violle, esquier, seigneur de Soulaire, prêtre et prieur d'Yvette, leguait 6 livres de rente à l'église de Soulaire, à prendre sur le moulin de Soulaire, à charge d'une messe haute. En 1658 et 1662, Louis Le Violle, seigneur de Soulaire, et Catherine du Puit, son épouse, donnent 8 livres 6 sols de rente à charge d'un service pour ses père et mère, Eustache de Violle et Catherine Jaupitre, son épouse¹.

Citons encore rapidement parmi les bienfaiteurs : M. Jean Potier, prêtre, protonotaire apostolique du Saint Siège, léguant 101 livres 5 sols pour 7 messes ; Mlle de l'Aubbe de Souslerre, qui mourrut dans la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris, en 1690,

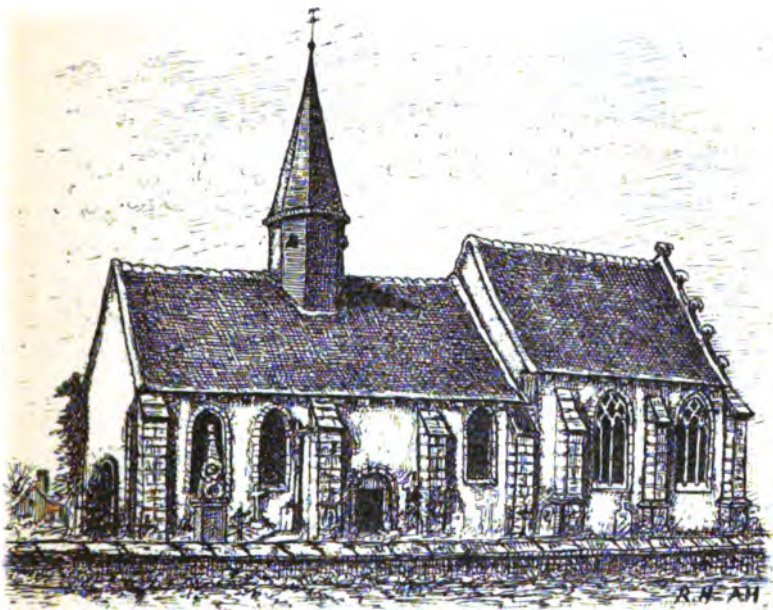
¹ Louis de Violle eut plusieurs frères : Robert, Louis-Armand et Daniel-Georges, qui embrassèrent l'état ecclésiastique. Louis-Armand fut conseiller et aumônier du roi, prieur de Sainte-Maure et d'Yvette ; Robert, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; Daniel-Georges fut bénédictin, et prieur successivement de Saint-Lômer de Blois, de Saint-Benoit sur Loire, de Corbie de Saint-Fiacre de Meaux et de Saint-Germain d'Auxerre ; il composa plusieurs ouvrages imprimés et manuscrits, et en particulier la « Légende de Saint-Prest, près Chartres ». Cf. Merlet, *Bibliothèque Chartraine*. On sait que la statue de Pierre de Violle, prévôt des marchands, est placée sur la façade principale de l'Hôtel-de-Ville de Paris. En 1533, il avait posé la première pierre de l'ancien Hôtel-de-Ville, brûlé en 1871. — Les armoiries de cette famille, probablement peintes sur la litre seigneuriale, étaient « De sable à trois chevrons brisés d'or. »

et donna 200 livres pour avoir des ornements à ladite église et 16 livres de rente sur le moulin de Lèves pour 8 messes basses ; Catherine de la Guérinière, 5 minots de terre pour un service ; Jehanne Harleville, 1560, Loïse Le Brun, 1561, Pierre Hocquereau 1561, Regnault Hocquereau, 1570, Agathe Goupillon, 1574, Jehanne Chantepie, 1584, Geneviève de Lorme, Julianne Bauldry, Louise Pichard, Catherine le Jumentier, Jacques de Lorme, 1605, Hillaire Noguette², Mathurin Danvillier, Louis de L'Aubbe, sieur de l'Artoire, 1669, Alexis Camialle, et mille autres, paroissiens dévoués à leur église, chrétiens fidèles et craignant Dieu. *Memoria illorum in æternum manebit.*

Le premier dessin et le quatrième sont de M. Denisard, le deuxième et le troisième de M. Rousseau.

H.

² Gervais Noguette, notaire à Soulaire rédigea l'inventaire des biens de l'église en 1662. Il était sans doute parent de Robert Noguette, né vers 1635 aux environs de Chartres, qui fut chanoine de Notre-Dame, puis missionnaire et évêque de Faifo, Cochinchine, et mourut à Pondichéry en 1703. (Merlet, D. Liron).



ÉGLISE DE VITRAY-EN-BEAUCE.

ÉGLISE DE VITRAY-EN-BEAUCE

Comme un grand nombre d'églises de la Beauce, celle de Vitray a été construite à deux époques bien distinctes.

La nef est du XII^e siècle ; les fenêtres et les deux portes d'entrée romanes ne laissent aucun doute ; celles de gauche sont plus petites et murées, celles de droite sont plus grandes ; une a été remaniée au XIV^e siècle et est ogivale, la troisième est ornée au dehors d'une moulure saillante à dents de scie, soutenue par deux piédestaux où sont sculptés des figurines encore bien apparentes. Sous le toit un encorbellement en pierre couronne les murs soutenus de chaque côté par quatre contreforts simples et peu épais. La grande porte d'entrée est à plein cintre ; l'archivolte, découpé en dents de scie, retombe de chaque côté sur une colonnette engagée avec chapiteau à feuillage. Cette partie de l'église a 17 mètres sur 8^m 50.

Le chœur est plus élevé et plus large. Il mesure 14 mètres de long sur 10^m 20 de large. Il est soutenu à droite et à gauche, par trois contreforts plus massifs. Cinq larges baies flamboyantes dont une dans le pignon, à double meneau indiquent l'époque de sa construction. Une inscription placée près du premier contrefort, à la hauteur du larmier, en précise l'année : « L'AN. M. V^e. CINQVANTE. A. ESTE. RÉÉDIFIÉ. LE. CEVR. DE. CESTE. PRESENTE. EGLISE. IOHAN. MATHRA. CVRÉ(?). PIERRE. SADYELE (?). JACQUES. BOVARD..... LORS. GAGIERS. DE. CEANS.

Le pignon aigu a un entablement en pierres de taille avec crochets et deux lions à la base.

L'intérieur de l'église est régulier, mais d'une extrême pauvreté. Le grand autel élève son énorme rétable en bois presque jusqu'à la voûte et le soutient par quatre colonnes torsées enrou-

lées de feuillages et de grappes de raisin. Cet autel proviendrait de l'église de Saint-Germain-les-Alluyes.

La voûte est en bardeau, les entrails et aiguilles dépourvus de la moindre moulure. Quelques figures et arabesques étaient peintes au-dessus du chœur.

Une charpente lourde et disgracieuse soutient le clocher et sa flèche aiguë. La cloche a été bénite le 10 juillet 1887, par M. Maudemain, doyen de Bonneval, et nommée *Pauline Clémentine Antoinette*, par M. Victor-Joseph Glin, maire de Vitray, parrain, et par Clémentine de Villers du Terraye, baronne Auvray, marraine. Elle pèse 447 kilog. et sonne le *la*.

Messire Jehan Perrault, curé de céans, pèlerin de Notre-Dame de Liesse en 1610, nous apprend que « la grosse cloche étant tombée le 12 décembre 1612, il avait béni solennellement le 7 mars 1621, la grosse cloche qui est au clocher, nommée *Catherine* par noble et dévoste dame Catherine d'Illiers, abbesse de Saint-Avit, dame de ce lieu. La dicte cloche a esté fait refaire par les habitants de ceste paroisse, qui tous, tant pauvres que riches, y ont fait leur debour, selon leur promesse : M. de Victray a donné quatre livres de carreau pour réparer l'église et M. Gobi-neau, conseiller au siège présidial de Chartres, une pistolle. »

De même en 1605, le 1^{er} octobre, « les gagiers firent refaire la vistre qui est au costé du maistre-autel, vers senestre, ensemble aussi les murs du cimetièrre et tout de neuf en deux endroits. »

Est-ce à lui que l'on doit l'inscription qu'on lit encore gravée sur la pierre d'entablement, à l'entrée du cimetièrre : « *Par où tous ont passé je passe ; par où j'ai passé, tu passeras.* »

Enfin, en 1769, le mardi 20 juin, maistre Jean-Michel Bichon étant curé, « fut repavé en entier le cœur de l'église par les soins de dame Marie-Rose de Mausabré, abbesse de l'abbaye royale de Saint-Avit-lès-Châteaudun ; le premier pavé dudit cœur placé par Jean-Claude Galerne, entrepreneur, et l'église ensuite réparée en entier. »

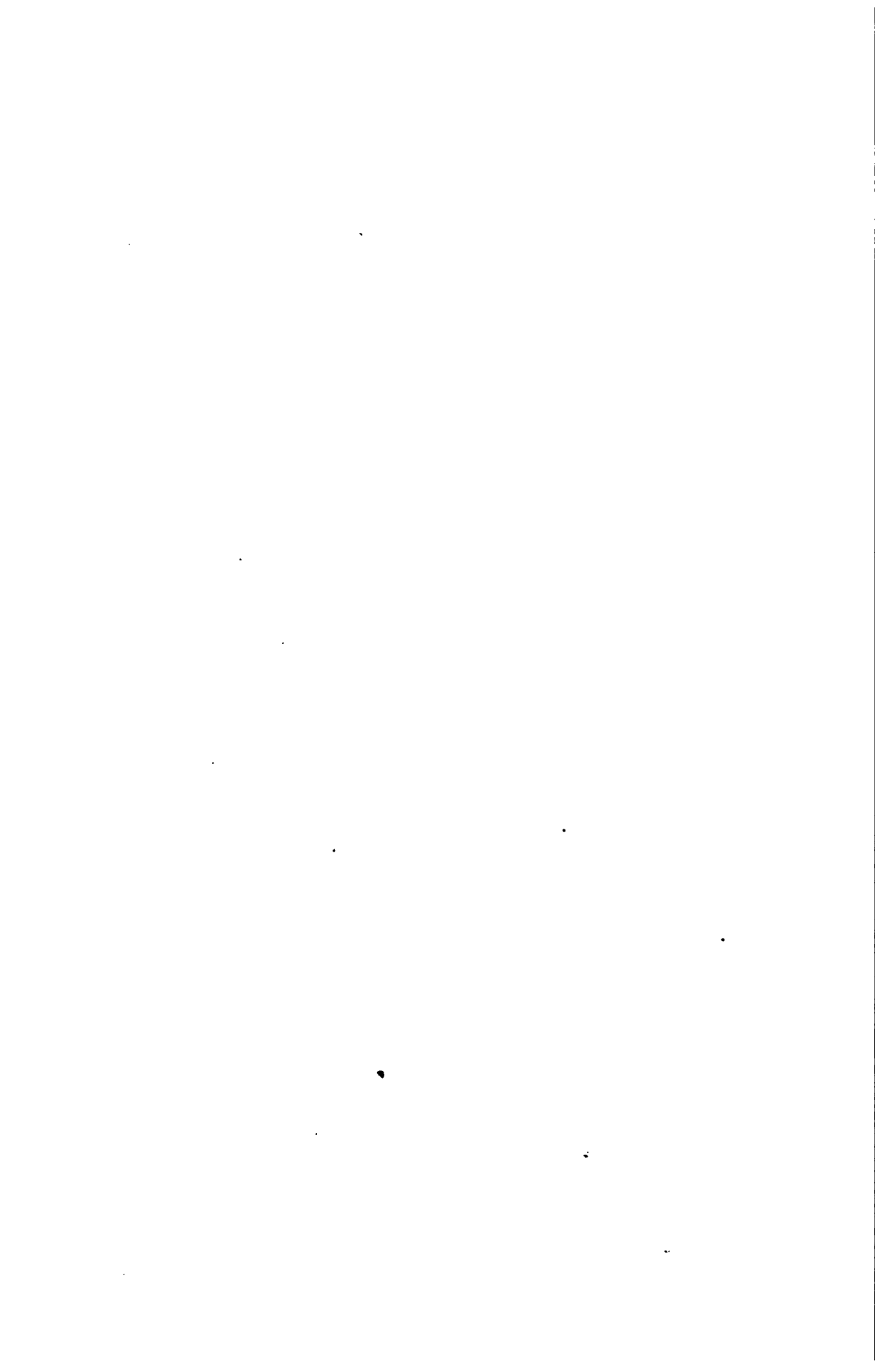
Que Dieu suscite un nouveau et généreux bienfaiteur pour donner à ce pauvre édifice le confort et la décence nécessaires au temple de Dieu.

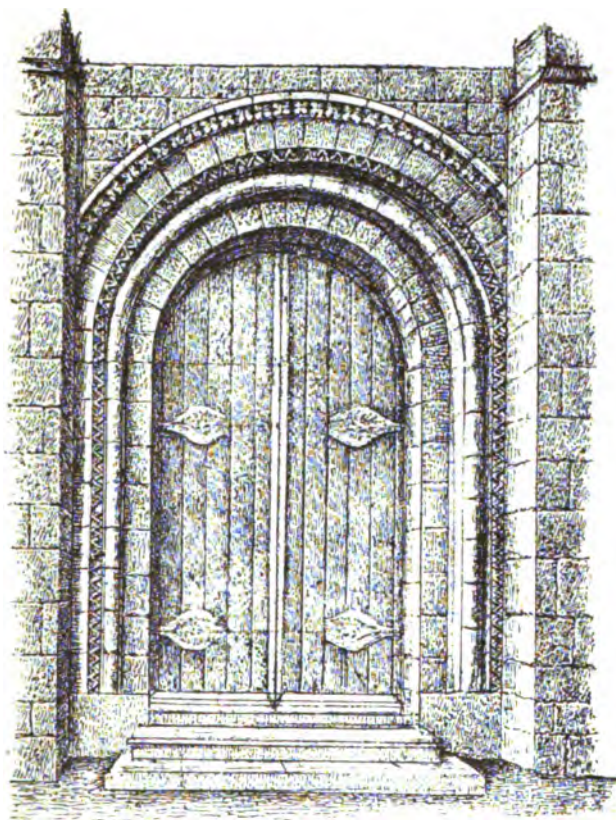
Le dessin de l'église a été exécuté par M. Hoyau.

C. M.



ÉGLISE DE SAINT-LÉGER DES AUBÉES





ÉGLISE DE SAINT-LÉGER (porte d'entrée)

ÉGLISE DE SAINT-LÉGER-DES-AUBÉES

Cette église existait déjà en 1150, à une époque où la paroisse de Saint-Léger-des-Aubées n'était encore qu'une villa portant le nom d'Albereth. Dans une charte de 1171 elle est déjà indiquée sous le vocable de Saint-Léger: *Ecclesia sancti Leodegarii de Alberiis*. Dans la basse latinité le mot *Albereta* signifiait « lieu planté de peupliers blancs » (*Alherus... populus alba seu tremula*). Le sanctuaire est en effet d'architecture romane de transition. Quant à la nef, elle a été presque entièrement reconstruite il y a à peine vingt ans (de 1874 à 1880. Les devis s'élevèrent à 21968 fr.) par les soins de M. l'abbé A. Legué, actuellement curé d'Ymonville. A en juger cependant par la porte romane qui n'a pas été remaniée, l'église primitive était tout entière de la fin du XII^e siècle. M. Legué a fait preuve dans cette restauration d'une sûreté de goût et d'une science en archéologie vraiment remarquables. Lorsqu'on franchit pour la première fois le seuil de cette petite église, on est immédiatement saisi par le charme pieux qui s'en dégage. La nef est en moellon et voûtée en briques recouvertes de plâtre. Les arcs doubleaux retombent sur des pilastres très simples. Il n'y a ni bas côté ni nef latérale. Entre chaque pilastre une verrière en ogive surbaissée rappelle d'un côté de l'église les traits principaux de la vie de N.-S., de l'autre, ceux de la vie de la sainte Vierge. L'arc triomphal séparant le sanctuaire du reste de l'église est de la forme la plus gracieuse. De chaque côté de cette arcade on remarque un élégant petit autel en pierre sculptée. Celui du côté de l'évangile est surmonté d'une statue en pierre de la sainte vierge, très ancienne, et fort belle. L'enfant Jésus y est représenté tenant dans sa main l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe, tandis que sa divine mère tient la verge de Jessé. En 1887, M^{sr} Regnault attacha 40 jours d'indulgence à tous ceux qui viendraient vénérer cette pieuse image. Trois verrières en ogive très surbaissée l'éclairent sans lui enlever son air mystérieux. Le sanctuaire, un peu plus

étroit que la nef, est voûté et bâti en pierres de taille. Avec ses nombreuses colonnettes il rappelle beaucoup les bas côtés de la cathédrale de Chartres. Il est entouré de petites arcades en ogive surbaissée, taillées dans l'épaisseur des murs, et qui devaient servir dans l'origine de stalles ou sièges pour les prêtres. Au milieu s'élève un bel autel gothique aussi en pierre et de fabrication moderne. D'un côté de cet autel on remarque une torchère en bois sculptée, du XVI^e siècle, d'un grand prix, et de l'autre, un curieux petit sacraire servant en même temps de piscine.

L'édifice, de forme rectangulaire, a 30^m 80 de long sur 7^m 95 de large. L'extérieur n'a rien de remarquable. Une petite tour carrée donne entrée dans les combles. Le sanctuaire est couronné par un clocher de 16 mètres 50, y compris sa base, et d'aspect un peu lourd. Sur l'un des contreforts on remarque une partie droite surmontée d'une sorte de corniche. Les marquis de Gaimpy, autrefois seigneurs du village, avaient droit de haute et basse justice. Il est probable qu'on se trouve en face d'un ancien pilori ou d'un siège de justice jadis surmonté d'un petit toit comme cela se voit au chevet de plusieurs autres églises en France. L'entrée de l'église de Saint-Léger était autrefois précédée d'un porche en pierres qui a disparu. Sous ce porche on remarquait alors une fort belle pierre tombale portant deux figures de femmes, ornées de la coiffure italienne du XVI^e siècle, avec robe montante, collet rabattu, larges manches, cordelière et gros chapelet à la ceinture. On y lisait l'inscription suivante en lettres gothiques : « Cy gist Mathurine Bouthroue, en son vivant femme de feu Jehan Dumaitz, laquelle décéda le XXII^e jour de juing MV^e LXVI. — Aussy gist Guillemette Dumaitz, leur fille, laquelle décéda le VII^e jour d'octobre MV^e LXXXVI. » Il est regrettable que cette pierre ait été coupée et employée à couvrir deux des petites pyramides qui surmontent les contreforts du sanctuaire. Quand le soleil brille, on aperçoit parfois en l'air les cornettes, plates sur le devant, traînantes en arrière, de Mathurine Bouthroue, femme Jean Dumaitz de Goimpy et de Guillemette leur fille. Signalons, pour terminer, le beau baptistère roman d'un mètre de largeur sur 0,90 de hauteur placé au fond de l'église et servant encore au culte quoique le baptême ne se donne plus, par immersion depuis longtemps. A remarquer aussi le tambour monumental cons-

truit avec l'ancien rétable renaissance, devant la grande porte de l'église. Cette manière d'utiliser des boiseries parfois très belles est fort ingénieuse. La restauration de 1875, a fait disparaître l'ancienne voûte en lambris de chêne qu'un rapport officiel nous décrit ainsi : « La voûte forme dans la coupe transversale de la nef deux parties de plafond d'un mètre de largeur de chaque côté et deux demi-circonférences au milieu. Elle offre six travées séparées l'une de l'autre par des entrails qui ne sont que de simples poutres sans aucun travail, de même que les poinçons qui ne portent pas la moindre sculpture. Chaque travée renferme trois rangées de panneaux en planches de sapin grossièrement assemblées.

« Chaque panneau formant une surface plane de 1 mètre 50 cent. carré environ, ne peut pas concourir à la courbe d'un cintre régulier, aussi la voûte est-elle formée d'autant de lignes brisées qu'il y a de panneaux. Chaque panneau forme un tableau séparé et représente un sujet de l'Histoire Sainte. Des paysages bibliques, des attributs religieux, des emblèmes chrétiens, des instruments de musique : tambours, harpes, guitares, violons, trompettes avec des drapeaux et des armes assez disparates. Tous ces tableaux sont au-dessous du médiocre pour le dessin et la couleur. Les deux travées voisines du sanctuaire sont plus correctes et révèlent une main plus exercée. Ce qui est le mieux réussi en général ce sont les instruments de musique que le peintre a répétés avec complaisance. »

« Les douves qui enveloppent les sablières portent aussi une guirlande d'ornements passablement dessinés, mais lourds. Les entrails et les poinçons n'ont pas échappé au pinceau de l'artiste qui partout a voulu remplacer la sculpture absente. La travée au bas de l'église n'a que des panneaux vides, l'un d'eux porte la légende suivante : « L'an 1696, avec l'aide de Dieu et le secours de plusieurs bons et zélés paroissiens, et à la diligence de Claude Boutroure et de Marin Roger, gagers, a été fait le lambris de cette église, par les soins de missire Jean Brulard, curé qui l'a peint de sa propre main. Priez Dieu pour lui, 1696. »

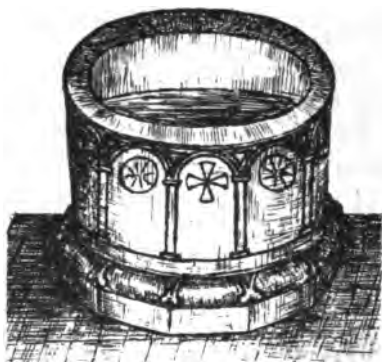
« Ce qui donne de l'intérêt à cette travée inachevée, c'est une tradition admise dans le pays, qui attribue l'interruption des travaux à la mort du curé Brulard, tué dans l'église en tombant des échafaudages. Il faut l'avouer, malgré la pauvreté du dessin, malgré la crudité des teintes, cette peinture presque enfantine

donne à l'ensemble de l'intérieur un certain charme inconnu aux églises froides et nues des environs. La vivacité des couleurs au haut de cette nef étroite et svelte prête à la lumière des tours harmonieux. Cet essai d'art fait comprendre l'effet que devaient produire des voûtes magistralement décorées. »

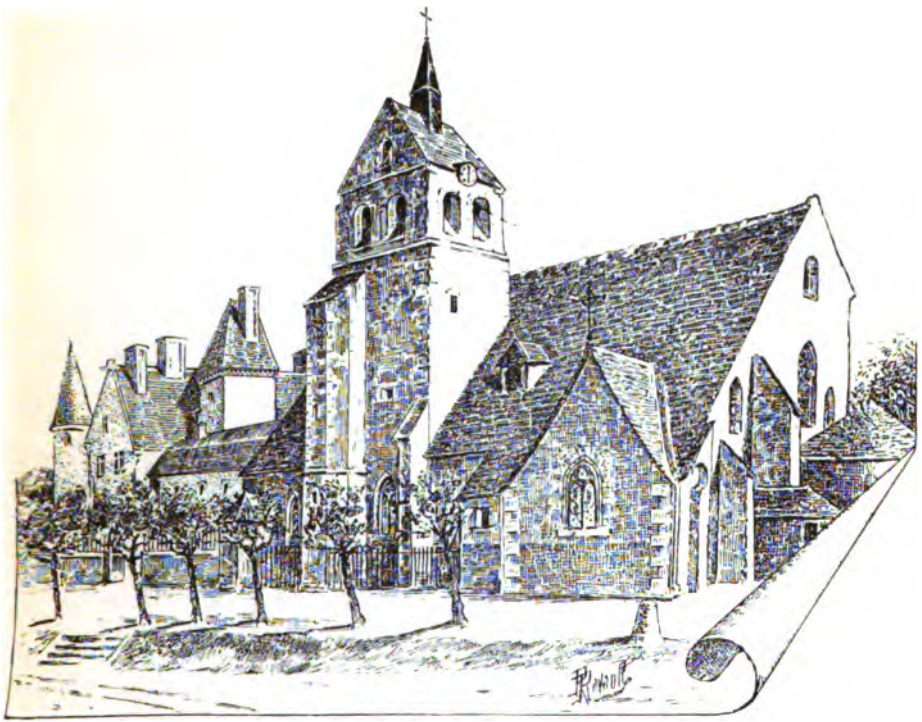
On remarque également un chandelier de bois destiné à supporter le cierge pascal, richement sculpté et orné de dauphins, trois à trois, aux armes du Dauphin de France. Enfin sur le banc d'œuvre on la date de 1605 avec les noms des marguilliers : H. IEAN = ILLEI = C. COLLIVIVIER = F. BERNARD. Sur le dernier banc de la nef : D. Boudinet — F. Puissant. 1610.

La porte d'entrée a été dessinée par M. Launay, de Vendôme.

PERRIER.



BAPTISTÈRE DE SAINT-LÉGER-DES-AUBÉES.



ÉGLISE D'OYSONVILLE



ÉGLISE D'OYSONVILLE

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul d'Oysonville est plutôt remarquable extérieurement par la masse importante qu'elle forme avec son massif clocher carré que par sa grâce. Elle est formée d'une nef principale et d'un bas côté et tient de deux parts au château. C'est un édifice du XIII^e siècle, remanié à plusieurs reprises, principalement au XV^e siècle où elle fut brûlée comme le château par les Anglais. Elle ne fut consacrée à nouveau qu'en 1539 par Barthélemy, évêque de Sébaste, en présence des seigneurs du lieu. Si l'extérieur d'Oysonville n'offre qu'un aspect imposant, l'intérieur au contraire charme l'œil par la magnificence et la beauté de sa décoration : c'est le cas de rappeler à ce propos une phrase de M. le vicaire général Surcouf en 1854 : « L'église d'Oysonville est dans un village, mais ce n'est pas une église de village. » Il y a environ cinquante ans que l'église reçut sa dernière transformation, grâce à la générosité du marquis Théodore d'Oysonville. On remarque dans le chœur plusieurs pierres tombales des seigneurs du lieu, la principale est l'un des plus beaux spécimens des dalles tumulaires du XV^e siècle que l'on puisse voir ; le seigneur et la châtelaine y sont représentés au milieu d'une merveilleuse richesse d'ornementation. C'est au chœur principal que s'ouvrait, sous le banc seigneurial encore existant aujourd'hui, le caveau où l'on inhumait les barons et marquis dont le descendant habite encore le château, tandis que dans le bas côté, dit autrefois Notre-Dame du Château, que desservait le chapelain fondé le 23 août 1660 par Anne-Françoise Le Prevost, marquise d'Oysonville, veuve de Bernard Briçonnet¹, pour satisfaire à de nombreuses fondations, et où l'on vénérât une antique statue de la Vierge à laquelle la population attribuait la grâce d'être épargnée de la

¹ *Archives d'Eure-et-Loir*. G. 4440. — Le 19 février 1660, Paul le Prevost, baron d'Oysonville donnait à l'église 100 livres de rente et 600 livres une fois payées pour prières et entretien d'un vicaire, (G, 4459).

grêle, dans ce bas côté, disons-nous, étaient ensevelis les curés morts dans l'exercice de leur ministère. Le clocher renferme trois belles cloches : l'une d'elles, la plus petite, date du XVII^e siècle et porte le nom du marquis Bernard d'Oysonville, son donateur et son parrain¹ ; les autres, de dimension assez importante, sont dues au marquis Théodore d'Oysonville. Remarquons encore la jolie boiserie du chœur, les fines sculptures de la chaire et du banc d'œuvre, le rétable de l'autel Saint-André qui ornait jadis celui de la Sainte-Vierge « fait et placé en 1693, par Mathurin Mesnager, menuisier à Chartres » moyennant 180 livres ; de beaux vitraux modernes, parmi lesquels une grisaille à bordure héraldique qui éclaire la tribune du château au fond de la nef ; différentes statues anciennes ou modernes, enfin l'éclat des couleurs qui décorent les voûtes et les murailles, toutes choses qui contribuent à donner à l'intérieur du monument l'aspect de bon goût et de richesse qui frappe le visiteur.

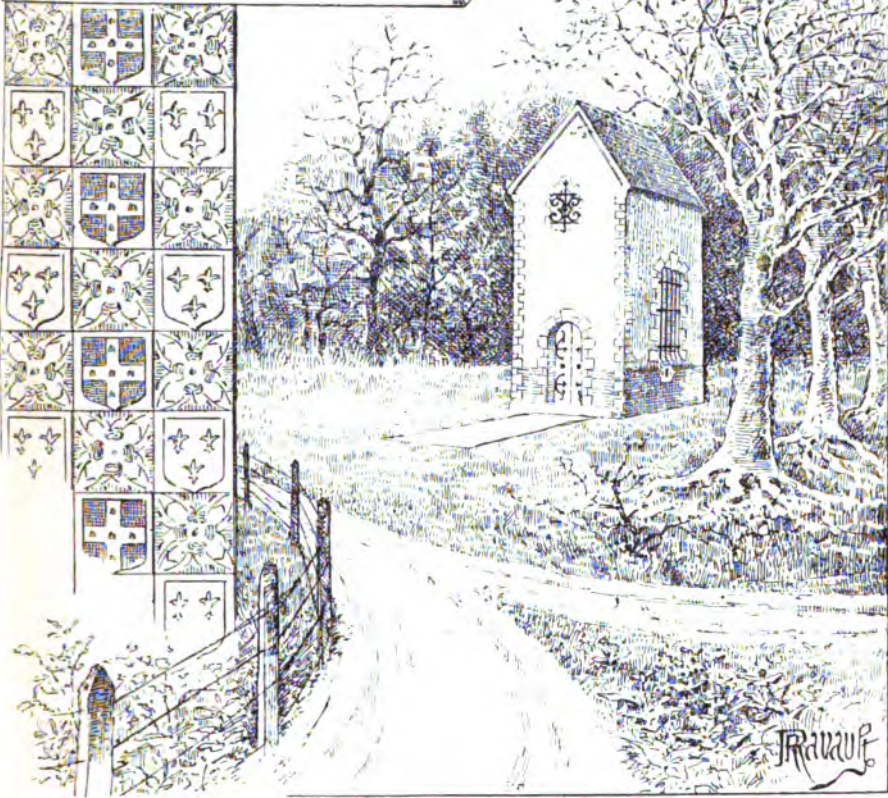
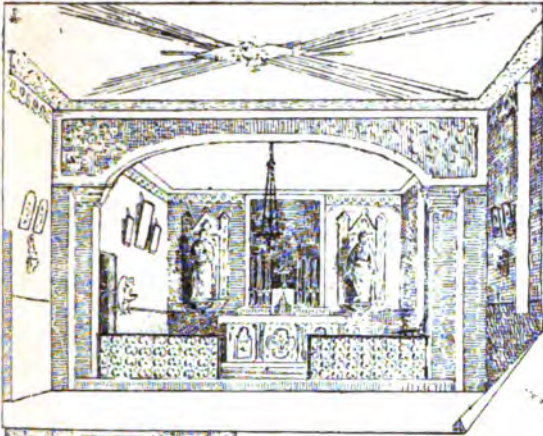
L'église d'Oysonville reconnaissait pour fondateurs les seigneurs du lieu, comme nous l'avons dit, ancêtres depuis près de sept cents ans de M. le comte de Rilly, propriétaire actuel du château.

Le dessin de l'église est de M. R. Ravault, et nous a été gracieusement communiqué par M. le comte de Rilly.

R.

¹ En 1672, il fut payé « aux fondeurs qui ont fondu la cloche neuve, tant pour le métal qu'ils ont fourny que pour la façon, 163 livres 6 sols. » Vers 1730, la fabrique reçut « de M. le marquis d'Oysonville à la bénédiction des cloches 144 livres. » — En 1726, marché fut conclu entre les fabriciens et les sieurs Jean-Baptiste Le Brun et Jean Salvia, natifs de Bréval en Lorraine, fondeurs de profession, pour la fonte des deux cloches, pour 120 livres.

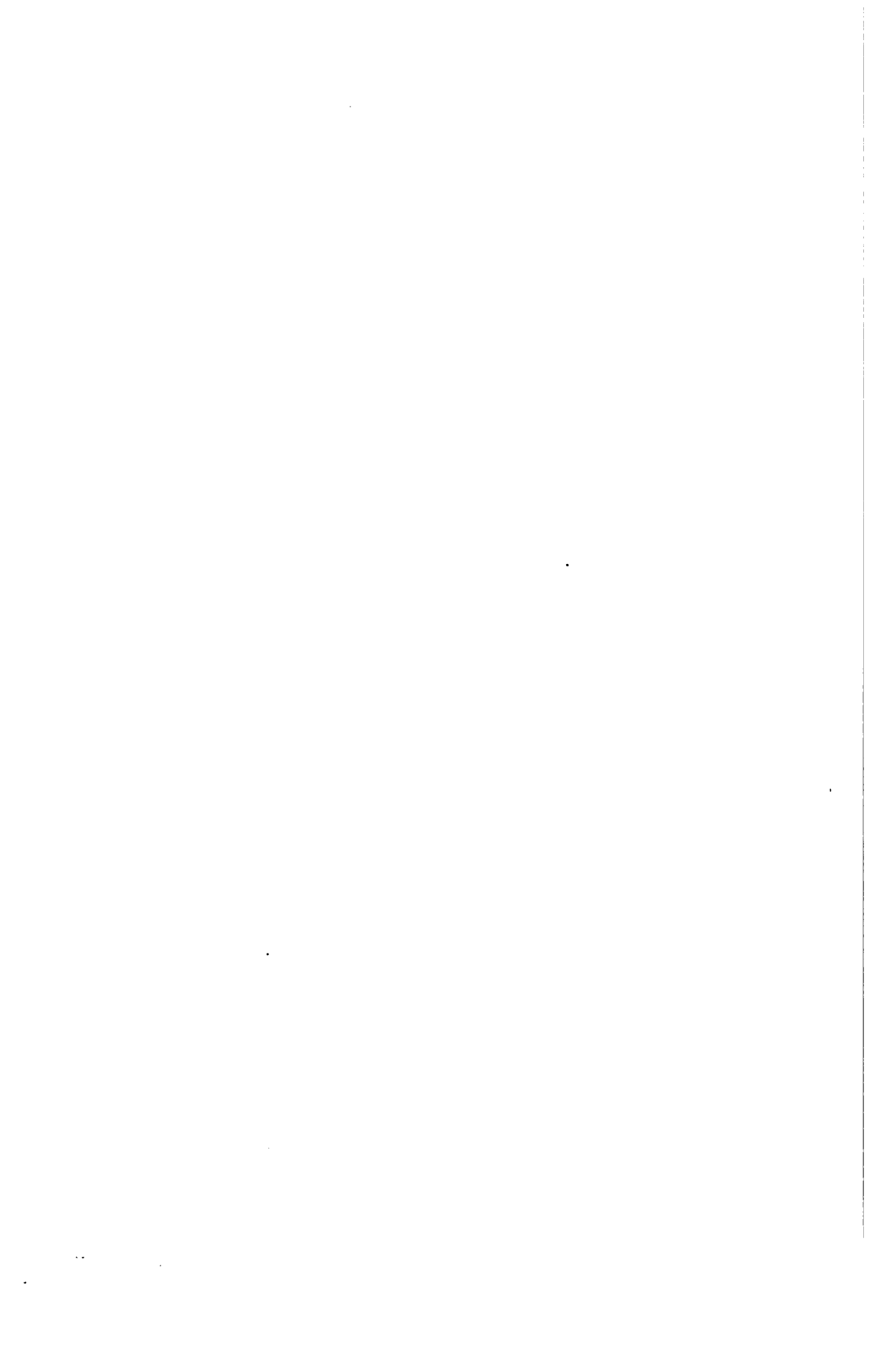
Enfin, le 7 novembre 1629, le seigneur d'Oysonville dota l'église de sa plus grosse cloche, baptisée par son fils Charles, chanoine de Chartres, et nommée *Madeleine* par Paul, son autre fils (Voir *Oysonville, son château, ses seigneurs*, p. 34.



Chapelle de Saint-André

Chapelle de N.-D. Auxiliatrice.

A OYSONVILLE



LES CHAPELLES D'OYSONVILLE

La paroisse d'Oysonville, outre son église, renferme aussi sur son territoire deux chapelles : l'une, celle de Saint-André, est située dans la maison des religieuses fondée, il y a cinquante-deux ans, par le marquis Théodore d'Oysonville. La messe aux intentions du fondateur y est dite, une fois par semaine. Notre planche en donne la vue intérieure. L'autre, sous le vocable de Notre-Dame Auxiliatrice, s'élève dans le parc du château. On y remarque un splendide dallage sorti des faïenceries de Nevers, c'est un heureux composé d'armoiries alternant avec des rinceaux, style renaissance, le tout sur un fond bleu du meilleur effet. Cette chapelle, enrichie d'indulgences par le Saint-Père, renferme le caveau funéraire de la famille d'Oysonville, dont les armoiries sont gravées à l'angle droit du dessin de M. R. Ravault, exécuté aux frais de M. le comte de Rilly.

ACTE DE CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE D'OYSONVILLE

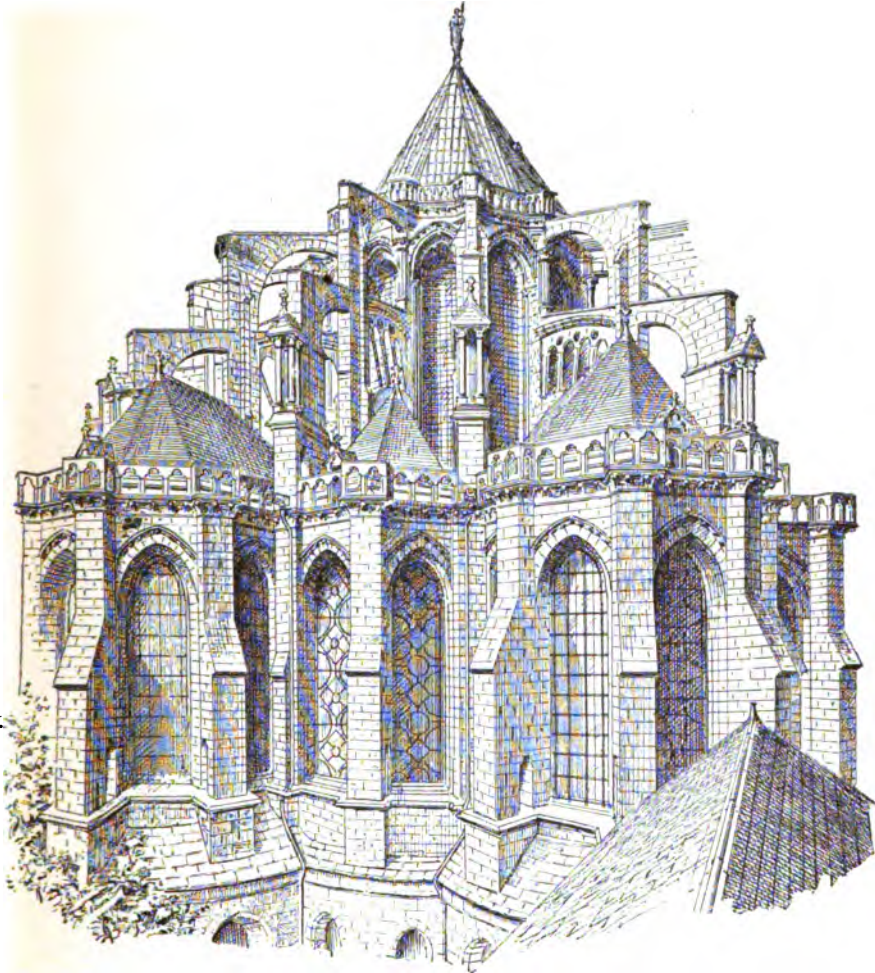
1^{er} juin 1539.

Ludovicus... episcopus Carnotensis, Universis, etc.. Notum facimus quod reverendus... Bartholomeus, Sebastiensis episcopus, de nostris licentia et permissione, anno et die date presentium, ad instantiam, supplicationem et requestam dni Stephani Maulle, presbyteri vicarii parochialis ecclesie de Ouasonvilla, nostri diocesis Carnot., nec non nobilis viri Francisci Dalonvilla, scutiferi, domini temporalis dicti loci et domicelle Ludovice de Bu, ejus uxoris, atque Constantis Blanchet et Mathurini Lambert, gagiariorum sive provisorum fabrice dicte ecclesie dicti loci, eamdem parochialem ecclesiam et majus altare ipsius ecclesie in honore beatorum Petri et Pauli apostolorum una cum duobus aliis magnis altaribus, uno videlicet in honore beatissime Virginis Marie genitricis Dei, altero vero sancti Johannis-Baptiste, cum reliquiis sancte Barbare in eisdem altaribus, vasis stanneis appositis et inclusis, rite et canonice, juxta et secundum ritum, formam et modum ecclesie, Spiritus Sancti gratia suffragante, benedixit, consecravit ac Deo devote dedicavit, et deinde missam in pontificalibus super dictum majus

altare ipsius ecclesie solemniter celebravit ac hujusmodi dedicationis festum anno quolibet, die festiva beate Barbare, virginis et martiris, quarto videlicet decembris a singulis parochianis celebrari et festivari precepit auctoritate nostra et injunxit, et quod festum dicta die celebrari et festivari precepimus et injunximus. Et ut Christi fideles ipsam ad eandem ecclesiam, devotionis causa, anno quolibet libentius confluant et adeant, nos omnibus et singulis utriusque sexus Christi fidelibus, vere penitentibus et confessis, qui dictam ecclesiam anno quolibet dictadie visitaverint et ad librorum et aliorum ornamentorum ecclesiasticorum augmentationem de bonis a Deo sibi collatis largiti fuerint, dederint seu contribuerint manusque suas adjutrices porrexerint, quoties id fecerint, XL dies de injunctis eis penitentiis de omnipotentis Dei misericordia beateque et gloriose Virginis Marie ejus genetricis ac beatorum apostolorum Petri et Pauli, ejus auctoritate confisi gratia in Domino misericorditer relaxamus. In cujus rei testimonium, sigillum camere nostre... duximus apponendum, anno Domini M^DXXXIX, die prima mensis junii, presentibus domno Stephano Maulle, Clemente Barbier et Francisco Cheuvron presbyteris, nec non Francisco Sergent, Jacobo Guermer, Petro Souldrier, Mathurino Baron cum pluribus aliis parochianis ibidem assistentibus. LE GAIGNY.

Archives d'Eure-et-Loir. G. — Parchemin.

On trouve aussi la bénédiction du cimetière, donnée le 22 septembre 1544 par Jean, évêque de Meaux, « presente Francisco Dallonville, domini temporalis predicti loci de Oysonvilla. »



CATHÉDRALE DE CHARTRES (ABSIDE)





CATHÉDRALE DE CHARTRES (SOUS LES ARCADES DU CHEVET)



L'ABSIDE
DE LA
CATHÉDRALE DE CHARTRES

Une gravure inédite de la cathédrale de Chartres pourrait sembler un paradoxe, surtout avec la prétention de reproduire l'une des parties les plus remarquables du célèbre monument.

On ne peut cependant dénier cette qualité à l'abside extérieure de la basilique, après le verdict autorisé de Viollet-le-Duc. « Parmi les absides les plus remarquables et les plus complètes, on peut citer celle de la cathédrale de Chartres¹. »

Or ni Lassus, dans son magnifique *Atlas*, ni l'abbé Bulteau, dans sa *Monographie*, ne lui ont consacré le plus petit dessin.

Quelques vues générales de la cathédrale en donnent, il est vrai, un aperçu, mais trop lointain et par suite confus et indistinct.

D'ailleurs, jusqu'au mois de mai dernier, cette partie était obstruée et voilée par les échafaudages élevés, depuis plus de 25 ans², pour les restaurations urgentes. L'artiste le plus habile n'aurait pu en reproduire l'harmonieux ensemble, ni la délicatesse et le fini des détails.

Le dessinateur, d'autre part, empêché par les bâtiments de l'évêché, qui entourent ici le monument, ne pouvait trouver un point de vue favorable et complet. Mais la photographie, avec ses progrès merveilleux, nous a permis de mieux faire, et d'une fenêtre de nos appartements, à une distance de moins de trente mètres, à la hauteur de la 1^{re} galerie, nous avons pu, avec un

¹ *Dictionnaire raisonné d'Architecture.*

² Les restaurations ont été exécutées sous la direction de M Bœswilwald, avec le concours de MM. Mouton, architecte, Bouthemard, entrepreneur et Fritel sculpteur. Les travaux de l'abside ont commencé en 1882.

objectif puissant, embrasser le monument tout entier, depuis les fenêtres de la crypte jusqu'à l'angelot du faite de la toiture, sans la moindre déformation dans les lignes.

A droite, la tour, dite du chevet, conserve toujours son vêtement de charpente, comme il y a quelques jours encore l'abside elle-même. C'est pourquoi nous avons dû la supprimer dans notre gravure.

Dégagée, désormais, cette abside justifie pleinement le jugement du maître. Elle supporte facilement la comparaison avec celles de Notre-Dame de Paris et des cathédrales de Bourges, de Beauvais, etc. Elle ne leur paraîtra pas inférieure.

A cette vue générale, nous en ajoutons une seconde, qui, prise sous les arcades, complète la première et facilite l'intelligence de cet étonnant morceau d'architecture.

Les arcs-boutants sont à double-volée et à trois étages. La trop grande largeur des deux nefs du déambulatoire nécessitait ce dédoublement, qui à la force ajoute la grâce et l'élégance. La première rangée de contreforts s'appuie sur les puissantes colonnes de l'intérieur, la seconde sur les murs d'angles des chapelles rayonnantes. Ces murs s'arc-boutant eux-mêmes ont permis à l'architecte de supprimer le développement excessif de la base de ces contreforts et de ne pas aveugler ainsi par leur masse les fenêtres de la crypte. Chose digne de remarque, les contreforts même des chapelles ne descendent pas jusqu'à terre, mais s'appuient sur un large revêtement en pierres taillées, qui cache les murs de la crypte du XII^e siècle, trop faibles pour supporter la charge des constructions gigantesques du XIII^e siècle. Ce mur nouveau, épais souvent de deux mètres, s'entrouvre par de larges baies pour éclairer les petites fenêtres romanes de la cathédrale de Fulbert, et supporte sans fléchir les contreforts qui souvent tombent à faux sur la pointe même de l'ogive, comme on peut le voir dans la partie inférieure de notre gravure.

Viollet-le-Duc a expliqué la théorie de cette double volée des contreforts.

La seconde volée, extérieure, est simple et ne se compose que d'un seul arc-boutant qui retombe sur un large pilastre terminé par une sorte de niche. Celle-ci se compose d'un fronton triangulaire, surmonté d'un fleuron fleurdelisé. Il est porté par quatre colonnettes légères et un éperon avec chapiteau à feuillages.

Les arcs de la seconde volée, comme à Beauvais et à Bourges.

sont à triple étage, espacés également dans la hauteur. Ils développent un peu plus du quart du cercle. L'arc inférieur, à son point d'appui au mur de la cathédrale, est soutenu par une forte colonne ou éperon, avec chapiteau à feuillages très fouillés. Ces éperons, alternativement de forme ronde ou hexagonale, étaient nécessités par le passage circulaire ménagé tout autour de la cathédrale sur la corniche établie à la base des vitraux ou du clérestory.

Le second arc, le plus puissant, est aussi le plus orné. Une moulure profonde, à talon, amène la transition entre la voussure de l'arc et son affleurement aux ogives aiguës du rayonnement inférieur. C'est là une des particularités les plus ingénieuses de cette abside.

On la remarque également le long de la nef, et Viollet-le-Duc en donne un spécimen. Les colonnes sont plus courtes, plus massives, les chapiteaux ornés de feuillages, et les arcs en plein cintre. Ici elles sont plus frêles, plus élancées, sans chapiteau et se terminent en une ogive lancéolée. Les arcades sont séparées par une petite rose, et un joli trèfle, trilobé, vient ajourer l'espace libre entre le dernier rayon et le contrefort.

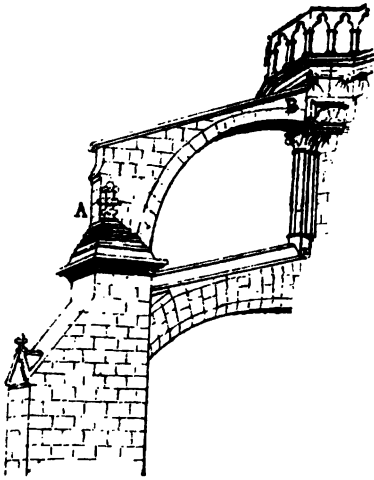
Il y a ainsi quatre baies formant la roue et tendant à un centre commun. Le second arc-boutant n'est point appuyé sur un éperon, comme l'arc inférieur, mais il s'engage franchement dans le mur. Il est recouvert d'un chaperon de pierres cannelées.

Ces deux arcs ainsi reliés et rendus solidaires ont une puissance extraordinaire de résistance que les architectes auraient dû partout imiter. Aussi la voûte est restée intacte, sans la plus petite lézarde, sans le moindre écartement.

La cannelure de la pierre de recouvrement ou du chaperon, et plusieurs détails de l'arc supérieur, semblent indiquer que dans le plan primitif le système de soutien des voûtes devait s'arrêter là. Mais soit pour augmenter la force de résistance, soit pour donner à ce chevet plus de grâce et d'élévation, on ajouta, sur cette première volée seulement, un troisième arc simple qui s'attache à l'entablement supérieur et à la corniche elle-même.

Son point d'appui n'y avait point été préparé, il brise la ligne des moulures et les attaches des crochets ou crosses végétales des balustrades. (Voir la figure ci-jointe au point B).

La retombée de l'arc sur le contrefort est encore plus anormale, surtout si l'on se transporte de l'abside à la nef.



Après avoir reçu le second arc, le contrefort se rétrécit assez rapidement par plusieurs assises de moulures décroissantes (voir la figure au point A), pour se terminer comme les deux frontons inférieurs par un crochet fleurdelisé ou même par une statue. (Nous avons figuré un crochet).

Là, plus encore qu'à l'abside, la superposition du troisième arc après coup paraît évidente.

Autre remarque, les deux premiers arcs avaient un centre commun ; l'arc supérieur est plus ouvert, son point central n'est plus le même et la régularité des lignes concentriques est rompue.

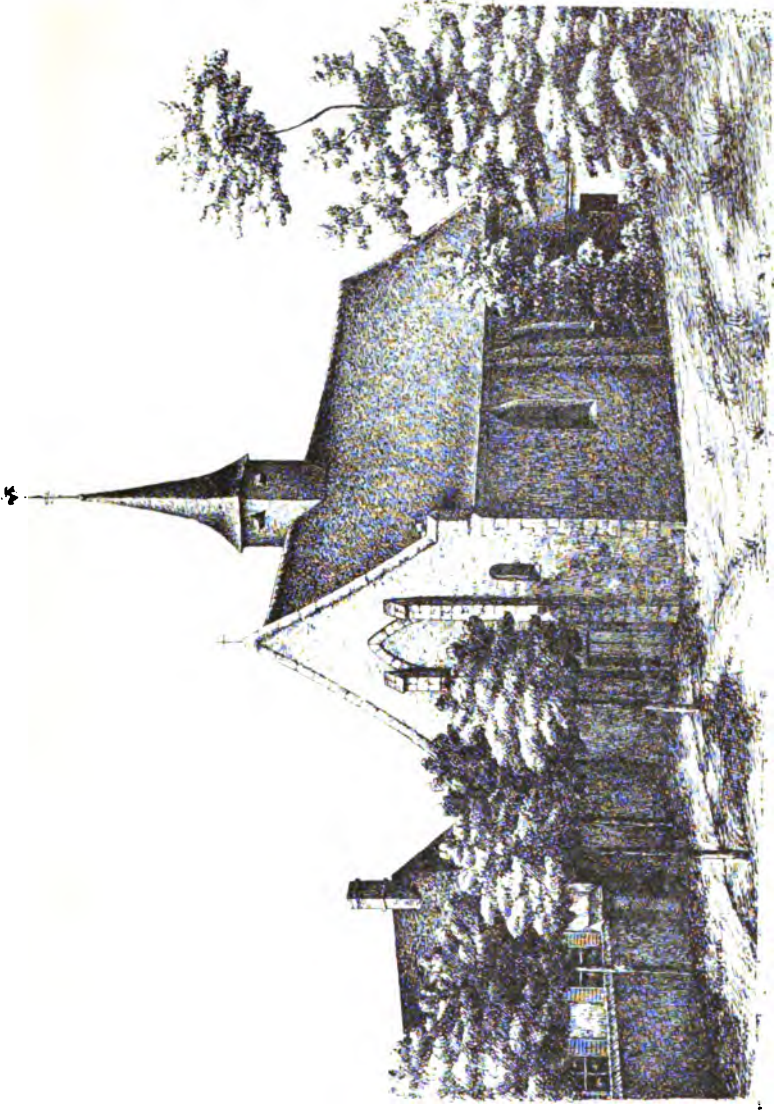
L'éperon, ou colonne qui est au-dessous, n'avait point pour but, comme à l'étage inférieur, de consolider cet arc, mais uniquement de soutenir les refuges ou replis de la corniche, qui s'avancent comme des tribunes dans le vide. Il en est ainsi dans tout le pourtour de la cathédrale. Il faut donc considérer ce troisième arc comme postiche.

Quel aspect aurait la cathédrale si cette addition venait à être enlevée ? N'en paraîtrait-elle pas plus élégante, plus hardie ? Les roses, merveilleusement dessinées, des fenêtres qui éclairent la nef, les lancettes aiguës de l'abside ne seraient plus à moitié voilées et feraient admirer la pureté de leurs lignes savantes. Les pinacles élancés des contreforts laisseraient s'épanouir les fleurs de leurs crochets, ou soutiendraient avec grâce une couronne de statues.

Quoi qu'il en soit, l'agencement très rare de nos contreforts et des arcs-boutants, leur merveilleuse solidité méritent de fixer l'attention des archéologues ; nos gravures leur permettront de les étudier dans les moindres détails.

C. MÉTAIS.

Chartres, le 28 mai 1896.



ÉGLISE DE SANDARVILLE

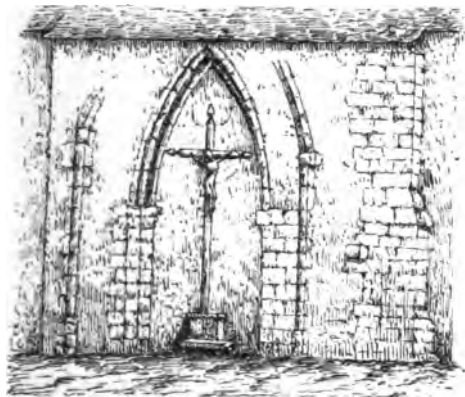
ÉGLISE DE SANDARVILLE

Longue de 28 mètres, large de 10, cette église forme un quadrilatère régulier. Ses principales fenêtres sont ogivales ; celle du pignon Est (murée) a deux meneaux élégants, surmontés de flammes, les trois de droite et les deux de gauche sont simples. Le pignon Ouest est percé d'une fenêtre, également ogivale, accostée de deux petites ouvertures à plein cintre, comme la porte d'entrée elle-même, et une autre petite porte latérale qui s'ouvrait à côté de l'autel de la sainte Vierge.

La voûte est en bardeau avec filières, ornées de fleurs, de têtes d'hommes, d'oiseaux et de monstres sculptés ; on aperçoit aussi sur le bardeau quelques traces de peinture à personnages.

Le grand autel est en bois avec un retable de style grec, enrichi d'un tableau représentant l'Adoration des Mages, et des statues de saint Martin, patron, et de saint Jovin, but d'un pèlerinage assez fréquenté. A l'extérieur, le pignon Est est soutenu par trois contreforts à larmier, celui de l'Ouest a ses deux rampants terminés par deux griffons bien sculptés.

Le clocher en charpente, bien modeste, contient une seule cloche, baptisée en 1839 sous le nom de *Marthe-Augustine-Martine*. Elle avait été fondue avec les restes d'une cloche ancienne nommée *Jovinne* en 1484, et donnée par un sieur de Saint-Viroix. Une cloche plus petite avait disparu à la Révolution, elle portait la date de 1480 et le nom de *Martine*, et avait été donnée par un seigneur de Fadainvillier.



Ce clocher n'était pas dans le plan primitif. On remarque en effet dans le mur latéral nord une grande arcade gothique, à moulures profondes, destinée à soutenir une tour, dont la construction fut empêchée par des causes inconnues. L'acte suivant nous fait connaître ce projet.

« En 1548, marché des gagiers de Sandarville avec Mathurin Danjouan, pour asseoir une tour carrée ayant les fondements suffisamment bas, de 5 pieds de large sur 18 pieds de haut, et

au-dedans un hostel honeste de maçonnerie, deux pilliers garnys *d'une arche en la muraille* de l'église, icelle tour voustée et ayant une creusée au milieu de pierres de taille pour porter ladite vouste ; au bas d'icelle tour, à l'entour d'icelle, trois assiettes de pierres de taille ; au-dessoubz des vitres ung lermier ; deux vitres, l'une au bout de l'autre ; au costé en ung des pilliers corniers une vis et montée de la haulteur à monter au-dessus de la vouste de ladite tour, de la façon de icelle de l'église de Thivars. »

Au rétablissement du culte, l'église faillit être abandonnée et détruite. Sandarville était réuni pour le culte à Bailleau-le-Pin. On avait déjà estimé le produit des matériaux de démolition à 1500 francs, l'emplacement de l'église et du cimetière à pareille somme. Les habitants émus firent une pétition.

« Les exposants, disent-ils, ne peuvent concevoir pourquoi une commune moyenne, telle que celle de Mesley-le-Grenet, d'une population au plus égale à celle de Sandarville, une autre commune des plus petites du canton, celle de Méréglise, dont la population ne s'élève qu'à 130 individus et dont l'église ne semble qu'un petit oratoire, sont conservées, tandis que Sandarville, dont l'église est commode, seroit supprimée. »

Le doyen d'Illiers reçut mission de se rendre sur place.

« L'église est dans un état affreux de dévastation, tout y est à réparer pour le corps du bâtiment, tout à recréer pour les objets du culte dont aucun n'a échappé au vandalisme irrégulier et révolutionnaire. Au surplus ce fléau semble avoir spécialement frappé les communes de Bailleau et de Sandarville ; peut-être même sur ce point, cette dernière auroit-elle plus de reproches encore à se faire et à encourir. Les habitants de Sandarville sont opposés à tout projet de réunion à Bailleau et me paraissent porter dans leurs discours une sorte de virulence, etc... »

La décision du préfet, du 4 messidor an XI, conclut à la réunion. En 1809, les habitants de Sandarville revinrent à la charge et demandèrent l'érection de l'église en chapelle vicariale, offrant de payer 500 fr. d'honoraires au chapelain. L'évêque diocésain de Versailles fit mieux. Il démontra les grandes difficultés de ce titre de chapelain donné au ministre du culte et statua que Sandarville devait porter le titre d'annexe ou de desserte, que le prêtre desservant relèverait de lui seul et non du curé de Bailleau-le-Pin. (23 mai 1809). Cette décision fut confirmée le 29 janvier 1816. Depuis, la commune a acheté un modeste presbytère, et a fait restaurer son église qui est toujours pauvre, mais propre et convenable.

Le dessin de l'église est de M. Rousseau.

C. M.



ÉGLISE D'ARMENONVILLE-LES-GATINEAUX

ARMENONVILLE-LES-GATINEAUX

Cette modeste église a le rare avantage d'avoir eu plusieurs curés, chroniqueurs fidèles des événements dont ils furent les témoins. Leurs notes précieuses sont encore conservées dans les archives du hameau, et elle nous font connaître par le détail toutes les phrases historiques du petit monument.

D'abord humble chapelle, elle aurait été construite par les seigneurs de Remenonville. « En 1206, un Hugues de Remenonville, chevalier, fonda trois messes en ladite chapelle et donna pour cet effect aux curés de Gays (Gás), dont le hameau et seigneurie d'Armenonville dépendoit, les dîmes inféodées qui luy appartenoient. » Et l'historien cite à l'appui un titre de Renaud, évêque de Chartres, conservée dans le Cartulaire de Josaphat.

« On tient par la tradition que cette chapelle a esté dédiée par S. Thomas de Cantorbéry, durant son exil, en mémoire de quoy on bâtit en son honneur un autel dans la nef.

En 1671, M^{re} Charles Fleuriau, seigneur d'Armenonville, demanda et obtint l'érection de l'antique chapelle en église paroissiale indépendante. Le décret de l'évêque de Chartres est du 28 mars 1671, homologué le 22 décembre 1672.

Déjà les bienfaiteurs avaient orné le petit sanctuaire de lambris, en 1658, d'un grand autel, en 1659, d'une sacristie en 1660, des statues de saint Pierre et saint Paul en 1667, faites par un sculpteur de passage, Jacques Monnoye ; trouvant alors leur chapelle trop petite, « ils la firent accroistre d'environ trois toises et en mesme temps firent faire un clocher que tout le monde trouve d'une architecture fort jolie, et ce fut la mesme année 1671. » Lorsque l'église n'était encore que chapelle, elle avait, placées dans le haut du pignon, deux cloches qui dataient de 200 ans ; l'une d'elle se cassa aussitôt après son transport dans le nou-

veau clocher, on en profita pour les faire refondre toutes les deux ; en 1676, on plaça une autre petite cloche de 40 livres dans le petit dôme, pour les usages civils.

Ces deux cloches furent elles-mêmes remplacées plus tard, et celle qui habite aujourd'hui le joli campanile est datée de 1743 ; elle est malheureusement fêlée.

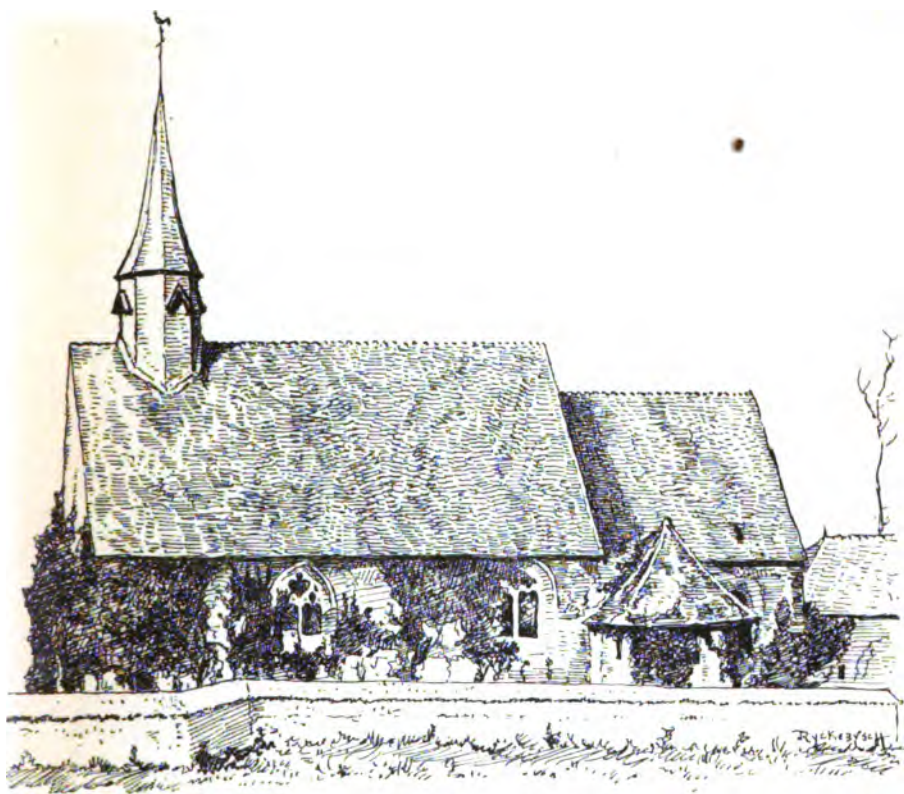
En voici l'inscription : « En 1743, j'ay été bénie par M^r Jean Thuault, curé d'Armenonville et prieur de Notre-Dame de Surmont, nommée *Marguerite* par très haut et très puissant seigneur Alexandre de la Rochefoucault, marquis de Surgères, seigneur d'Armenonville, brigadier des armées du roy, colonel d'un régiment de dragons, son nom (*sic*), gouverneur et grand baillly de Chartres, et très haute et très puissante dame Marguerite Charlotte Fleuriau, épouse de très (*sic*) et puissant seigneur Pierre Emmanuel de Crussol, marquis de Crussol et de Sarmectere. — Broccard nous a faites. Roland Poittevin et Martin Ronterre, gagers. »

L'intérieur de l'église est dans le plus grand dénuement. Au fond le maître-autel avec boiserie formant retable ; à gauche, l'autel de la Vierge. La voûte de la nef est à trois pans, elle est transformée en un plafond au-dessus du sanctuaire, et ornée de carrés où sont peints en rouge et en noir une clef et un glaive en sautoir. Six fenêtres à plein cintre renaissance sont garnies de verres blancs.

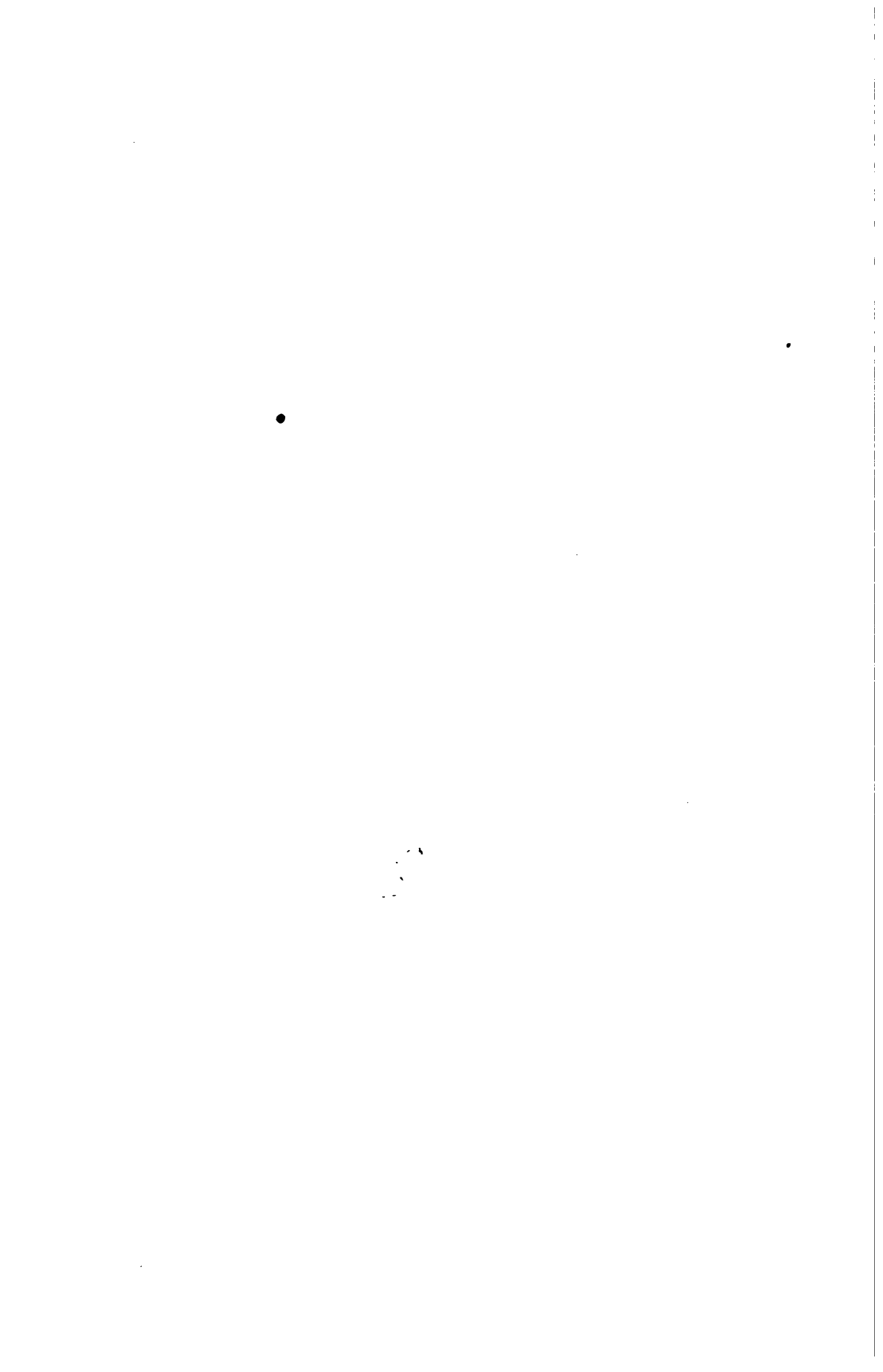
L'église a deux portes ; une petite du côté de la rue, surmontée d'une niche où trône une vierge noire de Chartres. La grande, dans le pignon ouest, à plein cintre ; au dessus un œil de bœuf, accosté de deux niches où se voient les statues de saint Pierre et de saint Paul, d'une facture grossière, faites par un habitant du hameau, mort depuis 50 ou 60 ans. Signalons une autre œuvre du même artiste. Au-dessus de la porte de la sacristie, on voit, dans un cadre, un Christ sur la croix à laquelle sont fixés les instruments de la Passion : la lance, l'éponge, les tenailles, le marteau, l'échelle ; aux pieds de la croix, la sainte Vierge et l'ange recueillant le sang qui jaillit du côté du Sauveur, enfin le serpent qui se dresse, furieux de sa défaite. A défaut d'art, il y a une foi naïve et ardente, et de la bonne volonté.

Que n'y a-t-il un nouveau seigneur d'Armenonville pour restaurer cette église et lui rendre son titre de paroisse

Le dessin est de M. l'abbé Belaue.



ÉGLISE DE LA GADELIÈRE



ÉGLISE DE LA GADELIÈRE

C'est un vaisseau de moyenne grandeur, long de 25 mètres, large de 8 mètres dans la nef et de 7 dans le sanctuaire. La maçonnerie est en caillou, et les contreforts et piliers en pierre de Vernon.

Le chœur est plus ancien et d'après ses fenêtres à plein cintre peut remonter au XII^e siècle. La nef est du XVI^e avec ses belles fenêtres ogivales à meneau et flammes.

Quelques débris de vitraux échappés aux ravages des temps sont également de l'époque de la renaissance ; les couleurs en sont vives, et les figures qui restent bien faites.

Le rétable du maître-autel est assez bien conservé et se compose de 4 colonnes torsées striées en spirales et portant à la base des grappes de raisin sculptées. Un vieux tableau sans valeur représente l'Ascension du Sauveur, ou plutôt la Transfiguration. Les deux personnages qui accompagnent le Christ sont à moitié enveloppés de nuages. Dans deux niches de chaque côté de l'autel les statues de saint Roch et un évêque, sans doute saint Martin, patron ; par terre un saint Sébastien.

Une statue en pierre, massive, représentant la sainte Vierge avec un enfant Jésus au bras, est vraiment remarquable. Elle était posée sur un autel en bois avec rétable, dans le style de l'autel principal. Les 4 petites colonnes torsées de cet autel ornent aujourd'hui le banc d'œuvre de Rueil. La voûte en lambris est à plein cintre avec poutres et aiguilles apparentes.

Depuis plus de 30 ans, on ne dit plus la messe dans l'église de la Gadelière ; la cour du château s'étend sur l'ancien cimetière, qui est devenu avec l'église propriété de M. Albéric de Montuel, propriétaire du château¹. La cloche a été placée dans

¹ La commune de la Gadelière a été réunie à celle de Rueil par décret du 23 janvier 1838. De là, la vente de l'église.

le clocher de Rueil ; c'est presque un malheur, car elle ne peut s'accorder avec la cloche de Rueil et ne sert à rien. Il eût mieux valu sans doute la laisser dans son clocher et alors elle eût pu de nouveau convoquer les fidèles à l'office, car M. de Montuel ne manquera point, un jour à venir, de restaurer l'intérieur de cette petite église qui servira de chapelle privée au château.

Voici ce qu'on lit sur la cloche : « L'an 1736. J'ai été baptisée par M^e Louis Choiseau, prestre, curé de ce lieu, nommée *Charlotte-Marie* par Charles Dufour, escuyer, seigneur de la Gadelière et autres lieux, et par dame Marie-Claude Camusat de Riancé, femme de messire François-Louis-Joseph de Loynes, chevalier, seigneur de la Potinière, Bertin, Rueil en partie et autres lieux, conseiller du roy, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes. Vincent Moreau et Thomas Lebouc, trésorier. »

Sur la croix un Christ, une Madeleine cheveux épars tient embrassé le pied de la croix, puis une vierge et la marque du fondeur : une cloche dans un écu orné d'acanthé et le nom, Nicolas Simono.

Le dessin de l'église est de M. Ryckebusch.

C. H.



ÉGLISE DE PEZY



ÉGLISE DE PEZY

Les habitants de Pezy tiennent de leurs ancêtres que leur pauvre petite église serait aussi ancienne que la cathédrale de Chartres. Que n'ont-ils appuyé cette prétention par un soin jaloux à l'entretenir, orner et embellir ?

Elle est construite en moellon calcaire, les angles du pignon ouest et les contreforts du chevet sont en pierre de taille.

Outre la grande fenêtre ogivale à meneau, du côté nord, l'église est encore éclairée par 4 fenêtres, intermédiaires entre le plein cintre et l'ogive ; une au sud, deux autres au nord et la dernière au-dessus de la porte d'entrée ; celle-ci est à plein cintre.

Elle mesure 20 mètres sur 8. Elle se divise à l'intérieur en une grande nef de 5^m70 de large à pans coupés, et par une nef latérale de 2^m30 composée de trois travées soutenues par quatre colonnes en pierre, dont deux engagées dans les murs. La dernière travée sert de sacristie, les deux autres forment la chapelle de la sainte Vierge.

Le maître-autel est en bois avec un rétable orné de deux colonnes sculptées et d'un tableau, représentant le second patron, saint Blaise, instruisant le peuple. Le patron principal est saint Taurin. En temps de grande sécheresse, les paroisses voisines viennent processionnellement lui demander de la pluie.

La voûte est en bardeau, sans ornement.

La cloche nommée *Charlotte* porte la date de 1680 et a été bénite par maître Fougéau, docteur en Sorbone, chanoine de Notre-Dame de Chartres, assisté de M^{re} François de Tourouville, curé de Pezy.

Quelques travaux d'entretien ont été faits à l'église en 1891 et 1892.

Le dessin de l'église a été fait par M. Rousseau.





ÉGLISE DE BERCHÈRES SUR-VESGRES



ÉGLISE DE BERCHÈRES-SUR-VESGRES

« L'église de Berchères-sur-Vègre, « *Bercherie super Nigran* » est mentionnée au XIII^e siècle, sous le vocable de saint Rémy, parmi les paroisses du chapitre de Chartres, dans l'archidiaconé du Pinserais et le doyenné de Mantes.

« Cet édifice, l'un des plus remarquables du canton d'Anet, a 25 mètres de longueur sur 16 mètres de largeur. Il se compose d'une nef principale (15^m sur 6), de deux nefs latérales ayant chacune 5 mètres de large ; le chœur a 7 mètres ; au côté droit du sanctuaire, qui a 3 mètres, est accolée une petite sacristie triangulaire d'un effet disgracieux. La porte d'entrée principale, placée à l'Ouest, est précédée d'un porche ; une autre petite porte s'ouvre entre la 3^e et la 4^e fenêtre de la nef latérale de droite. A l'angle de cette nef s'élève une belle tour quadrangulaire surmontée d'un clocher polygonal. Les fenêtres qui l'éclairent sont à plein cintre comme celles de l'église ; on y voit du côté du midi deux cadrans d'horloge et un méridien. »

La voûte est en plein cintre et en bardeau de sapin.

1509. M^{me} de Ligny fut autorisée par le chapitre de Chartres, à faire quelques changements au chœur de l'église, déclarant que cela ne peut se faire sans la permission dudit chapitre.

1639. Le vicaire perpétuel et les habitants de Berchères obtiennent du chapitre quelques secours pour parachever les réparations nécessaires à l'église.

1660. Permission accordée par le chapitre à dame Anne Segulier, veuve messire Jean de Viillard, dame de Herses, de faire bénir une chapelle qu'elle avait fait construire à ses dépens, à coté du chœur de l'église de Berchères, et la décorer d'ornements convenables et propres à la célébration du service divin.

1760. Procès-verbal dressé par les officiers de la justice du chapitre à Berchères-sur-Vesgres de la position d'un banc

seigneurial avec les armes du chapitre dans le chœur de l'église Saint-Rémy dudit Berchères.

En 1852, M^{me} la comtesse de Bastard, propriétaire du château de Herse, fit avec la fabrique de l'église de Berchères un arrangement portant qu'elle construirait à ses frais un autel dans la chapelle nouvellement édifiée par M. le curé, qu'elle ornerait cette chapelle et entretiendrait le mobilier à perpétuité ; de son côté la fabrique concédait à la dite dame le droit d'établir un banc parallèle à l'autel et d'ouvrir une porte pour accéder à la chapelle.

(Lefèvre, *Annuaire* de 1863, p. 318 à 320).

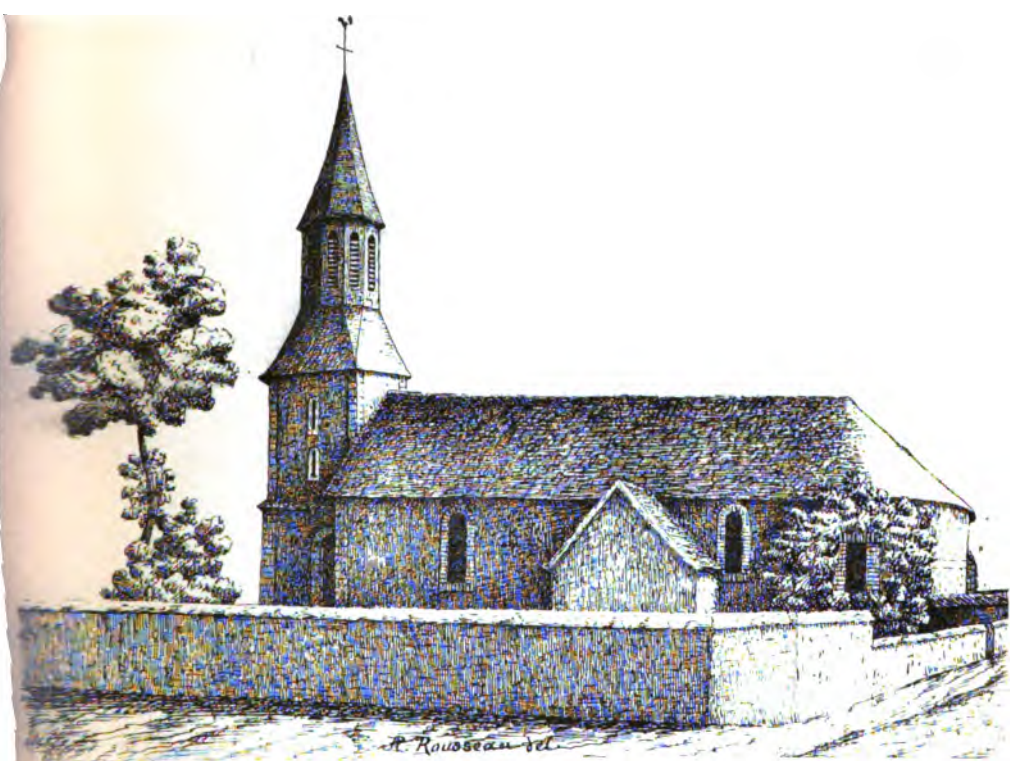
Nous lisons dans les registres de la paroisse le procès-verbal suivant :

« Le 10 may 1759, a été fondue la grosse cloche de cette paroisse, pesante 335, bénite l'an 1717 et nommée *Marie-Louise* par messire le comte de Lignières et M^{me} la comtesse son épouse. On l'a augmentée de 111 livres. M. le marquis de Colbert, fils des susdits parein et mareine, ayant remercié à cause que sa terre de Herses, en vente depuis six ans, était sur le point d'être vendue, j'ai choisi M. Leguay, marchand et procureur fiscal de cette paroisse, avec M^{me} Marguerite Chapelain, épouse de M. Jean-Baptiste Angiboust, fermier de la Malmaison de Ruel. Signé : S. F. G. Lehaut. »

« Il y avait aussi une chapelle attenante au château de Herces. où fut célébré le 15 juin 1733, le mariage de messire Charles-Louis-Auguste, comte de Maridort, avec demoiselle Julie-Hertense de Colbert, fille de Louis de Colbert, chevalier, comte de Lignières, seigneur de Herces. »

Le dessin de l'église est de M. Emile Boursier.

C. M.



ÉGLISE DE NOGENT-SUR-EURE

ÉGLISE DE NOGENT-SUR-EURE

Si l'on en croit une tradition, locale, l'église paroissiale de Nogent se trouvait autrefois dans un hameau appelé Oysemont, au lieu dit les Vignes. Eglise et village ont disparu, à peine si le soc de la charrue soulève parfois quelques pierres et décombres des anciennes habitations.

L'église actuelle était la chapelle du château ou forteresse, dont l'emplacement, de forme carrée et très restreint, est tout indiqué par les fossés pleins d'eau, sur lesquels un pont-levis établissait les communications. Les châtelains de Nogent ne se sont pas ruinés dans la construction de leur chapelle. S'ils ont toujours maintenu leur titre seigneuriale à l'extérieur, s'ils y ont cloué leurs armoiries dans les grandes circonstances (titre et points d'attache sont toujours apparents), ils ne l'ont ornée d'aucun chef d'œuvre.

C'est une pauvre construction romane terminée par une abside semi-circulaire, éclairée par 6 fenêtres, agrandies depuis, avec bordure en briques ; 3 autres sont murées, dont l'une derrière le maître-autel, étroite, largement évasée, d'après le style du XII^e siècle ; l'embrasure extérieure était ornée d'un tore simple et non sans élégance dont il reste une partie à la fenêtre voisine de la sacristie.

Vers la fin du XV^e ou du XVI^e siècle, la porte d'entrée fut agrandie ; elle est ogivale, encadrée d'un tore ; les murs ébranlés furent soutenus par des contreforts en pierres taillées, élevés çà et là sans symétrie, d'après les seuls besoins de l'édifice. Les croix de consécration encastrées dans les parois, à l'intérieur, sont de la même époque et révèlent une restauration complète, sans doute à la suite des guerres de Religion.

Deux chapelles forment le bras de croix, l'une construite au siècle dernier, et l'autre par M. l'abbé Bordier, il y a quelques années. Elles sont peu profondes et s'ouvrent sur l'église par une grande arcade à plein cintre.

Le clocher est tout récent. Certains vieillards en ont vu trois se succéder. Le 1^{er}, construit sur la charpente de l'église, datait de 1602. Le 26 juin de cette année « furent remontés les cosses de cette église, lesquelles avoient été abattues pour refaire le

closser, lequel fut fait tout de bois neuf et couta ledit closser tant de bois que de façon la somme de 150 livres. » Le second date du commencement du siècle. On construisit en maçonnerie devant le pignon ouest une tour carrée, surmontée d'une flèche aiguë, carrée à la base et terminée à 8 pans. Deux murs s'écroulèrent en 1864, laissant la charpente suspendue en l'air ; on s'empressa de descendre la cloche restée intacte. Enfin, le dimanche 15 novembre 1868, fête de la dédicace des églises, M. Barrier, vicaire général, bénit solennellement un nouveau campanile, élevé par les soins du conseil municipal, M. Leloup de Chartres architecte, Julien et Pierre Roseau de Friaize, maçons, et Leroux d'Ollé, charpentier. Plus élégante que la précédente, avec sa cage ajourée, cette flèche verra-t-elle de longs jours ?

La cloche porte l'inscription suivante : « L'an 1793, 2^e de la République, j'ai été bénite et nommée *Alexandre-Marie* par Alexandre Moreau, officier public et curé de Nogent, et par Marie-Anne Clément, épouse de Mathurin Bigot, les citoyens (sic) P. Beaupère, maire, J. L. Vassort, M. Bigot, officiers J. Thireau procureur de la commune, les Husson fondateurs. »

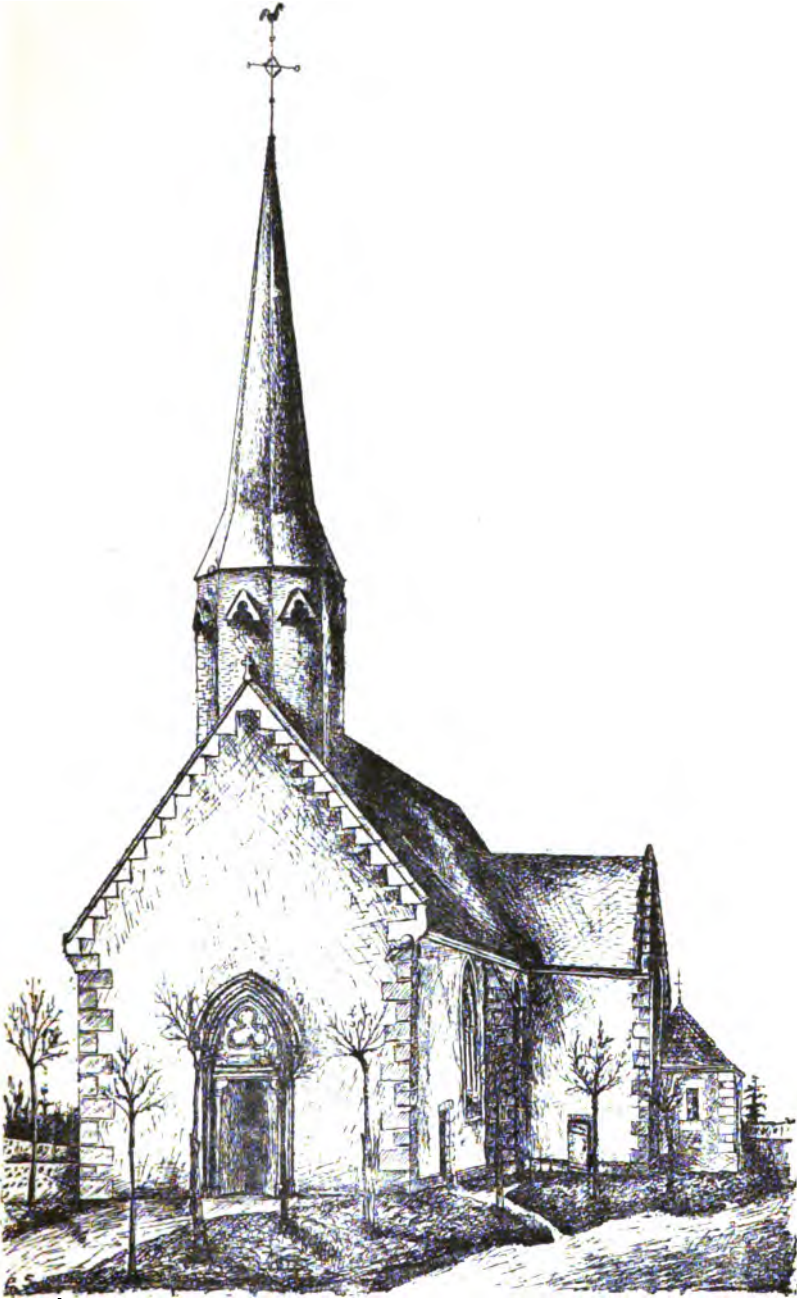
Rien digne de remarque, sauf quelques anciennes statues placées dans le sanctuaire, représentant saint Silvin, évêque, et saint Sulpice, patrons, sainte Barbe, sainte Catherine, et une autre statue non dénommée. Elles sont en bois, finement sculptées avec tous les caractères du XVII^e siècle.

La chapelle de gauche est dédiée à la sainte Vierge avec les statues de sainte Anne et de sainte Appoline ; celle de droite au Sacré-Cœur avec les statues de saint Maur et de saint Jean-Baptiste.

On y vénère aussi une toute petite statuette de saint Maur qui attire chaque année, les 15 janvier et 24 juin, un assez grand nombre de pèlerins, pour obtenir la guérison de leurs douleurs. Elle provient d'une chapelle autrefois située dans le hameau de Pont-Tranchefétu, plusieurs mariages y ont été célébrés au XVII^e siècle par le curé de Nogent. Les derniers restes en ont été enlevés vers 1850 pour construire une maison où l'on conserve, avec une statue du saint, le souvenir du pieux édifice. Tout auprès se trouvait aussi un hospice qui, vers la fin du XVII^e siècle, fut réuni à l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Chartres.

Le dessin de l'église est de M. Rousseau.

C. M.



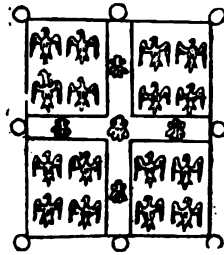
ÉGLISE DE MONTIGNY-SUR-AVRE

(17)

ÉGLISE DE MONTIGNY-SUR-AVRE

Le vocable de Saint-Martin, sous lequel est placée cette église, ferait remonter l'origine de la paroisse à la plus haute antiquité.

L'édifice lui-même fut élevé, tel qu'il est, vers la fin du XVI^e siècle, la dédicace eut lieu en 1618, comme le constate l'inscription scellée dans le chœur, à l'angle de la chapelle Saint-Joseph :



LAN. MIL. SIX. CENS. DIX-HV
ICT. LE. NEVF^e. IOVR. DE. SEP
TEMBRE. CESTE. EGLISE. FVT.
DEDIÉE. PAR. MONSEIGNEVR.
LE. REVERENDISSIME. PERE.
EN. DIEV. MESSIRE. FRANCOIS.
DE. PÉRICARD. EVESQUE. D'EV
REUX. POVR. LORS. ESTOYENT. PRIE
VR. NOBLE. D. CLAVDE. LEGRIX.
DOCTEVR. VICAIRE. M^o. PAS
QVER. DVGAY. SEIGNEVR. MESSI
RE. HVGVES. DE. LAVAL. CHEV
ALIER. ET. ILLVSTRE. DAME. MIC
HELLE. DE. PERICARD. SON. ES
POVZE. CHARLES. DE. RECVSSON.
ESCVIER. IACQVES. FORCVIR.
GILES. MOVLINET. IACQVES.
BVSOT. TRÉSORIER.

Elle est construite en forme de croix latine très régulière, avec transept. Les angles, les contreforts et l'entablement sont en pierre d'Alençon. Le sanctuaire est à pans coupés, pentagonal, éclairé par cinq fenêtres ogivales avec menaux d'une hauteur de 3^m50 sur une largeur de panneaux de 0^m60. Trois

sont ornées de magnifiques vitraux Renaissance. Celui du fond représente la Passion de Notre-Seigneur ; il est remarquable par la vivacité des couleurs et la perfection du dessin : les deux autres sont moins corrects et mutilés en plusieurs endroits.

La longueur totale est de 30 mètres, dont 16 pour la nef, 8 pour le chœur et 6 pour le sanctuaire ; sur une largeur totale de 8^m40 et une hauteur de 10 mètres sous lambris.

La nef reçoit le jour par 4 fenêtres également ogivales, dont 2 sont garnies de grisailles.

Les chapelles de la sainte Vierge et de saint Joseph, formant transept, ont une profondeur de 4^m70, éclairées chacune par une fenêtre gothique.

La voûte ogivale en bardeau, avec poutres et aiguilles apparentes, et une corniche en bois, ornées de palmettes et moulures bien conservées, était enjolivée, au-dessus du chœur, d'anciennes peintures encore bien apparentes en 1850. Cette voûte a été entièrement refaite en bardeau de chêne en 1888, sous la direction de l'architecte Vaillant. On enleva deux porches informes placés en avant des portes ; l'entrée principale fut élargie et exhaussée. la sacristie refaite en de plus larges proportions.

Si l'intérieur porte au recueillement et à la prière, l'extérieur charme le regard par son harmonieux ensemble, et en particulier par sa flèche, svelte et gracieuse.

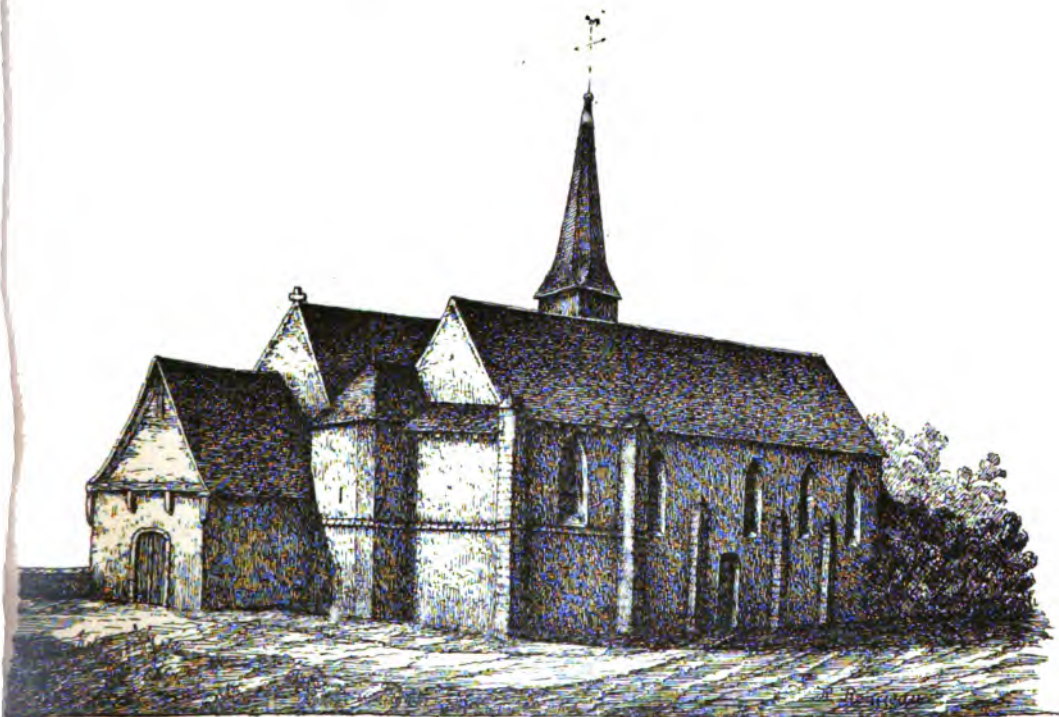
La cloche est de 1824, en voici l'inscription :

« L'an de J.-C. 1824, j'ai été bénite par M. Chaland, curé de ce lieu, et nommée *Henriette* par Monsieur Claude Ernest, comte de Malart, ancien mousquetaire du roy, propriétaire du château de Montigny, et noble dame Virginie Dufour de Saint-Léger, son épouse, représentés pour la bénédiction de cette cloche par leurs enfants Guillaume-Désiré-Gustave de Malart et Aglaé-Ernestine-Henriette de Malart. Fondue sous la surveillance de M. Le Bel, Eloy, maréchal expert à Montigny. MM. Dominique Chévrier, maire, J.-P. Moulinet, adjoint, J. Havard, P. Engaux, trésorier. »

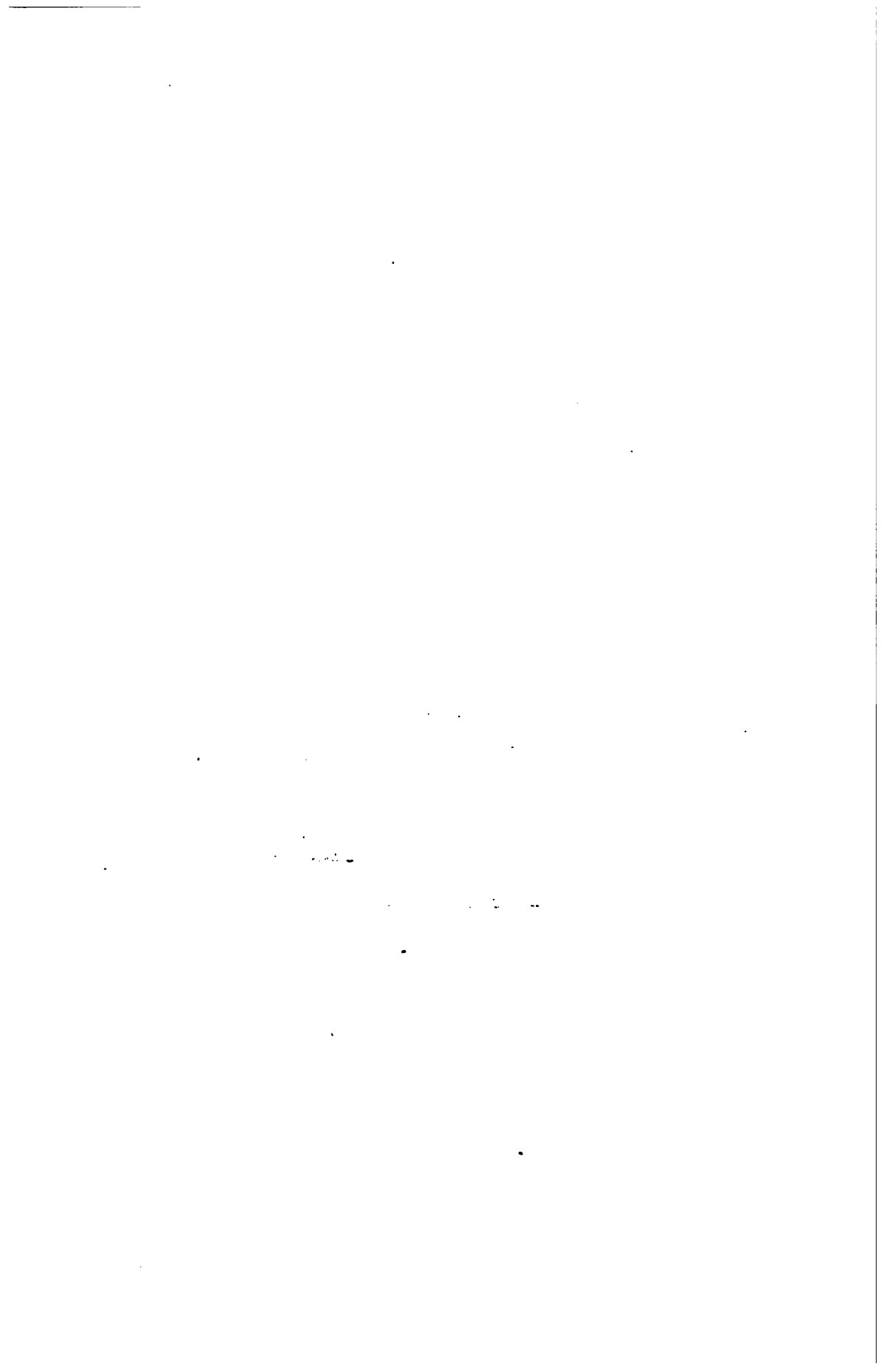
Il existait une chapelle ; dans le château, qui a disparu, il y a à peine 50 ans. Elle avait été bénite le 7 juillet 1744 « à la requête de Messire Joseph Durey de Sauroy, conseiller du roy en tous ses conseils, commandeur et trésorier général de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur du duché-pairie de Danville, de la baronnie de Saint-André, de la Motte-du-Colombier, grand et petit Beauvillier, Montuel et Montigny-sur-Avre, qui l'a fait construire depuis peu dans son château de Montigny, sous l'invocation de la très sainte Vierge, mère de Dieu. »

Le dessin de l'église est de M. Sausserousse.

E. GUILLET, curé de Montigny.



ÉGLISE DE CHAUFFOURS



EGLISE DE CHAUFFOURS

Consacrée à saint Pierre et à saint Paul, l'église de Chauffours était sous la dépendance du chapitre de Notre-Dame de Chartres. La chemisette se voit à la serrure de la petite porte de droite et est peinte sur les parois du chapiteau avec des étoiles et la date 1733. L. M. M P.

L'église se compose de deux nefs. La principale, longue de 25 mètres, large de 6, se termine en rond-point, et est éclairée dans le sanctuaire par deux petites fenêtres étroites, comme des meurtrières, à la façon des XI^e et XII^e siècles. Plus loin, à gauche, est la sacristie, antique chapelle qui s'ouvrait sur la nef par une grande arcade, à peine ogivale. Les autres fenêtres ont été élargies. La porte d'entrée, intermédiaire entre le plein cintre et l'ogive, est ornée d'une bordure en dents de scie et surmontée d'une petite fenêtre romane.

La voûte de cette nef est en bardeau ; une inscription conservée dans la sacristie en donne la date : 16⁺79, ce Jambry a esté fait pour lors M. F. Larcher, curé, N. Brault, I. Delaville, gagiers. »

Le tableau du maître-autel, représentant saint Pierre, est signé : A. Bucan, 1859.

L'abside à l'extérieur est soutenue par des petits contreforts à peine saillants.

Cinq arcades, portées par quatre piliers en pierre, donnent communication sur la nef latérale. Celle-ci, longue de 22 mètres et large de 5, a été construite à deux fois. Les 2^e et 3^e travées sont plus anciennes ; les moulures des colonnes et des arêtes de la voûte plus simples, à l'extérieur, deux contreforts d'angle ne laissent aucun doute sur la priorité : nous l'attribuons au XIV^e siècle. Les 1^e, 4^e et 5^e travées sont évidemment postérieures d'au moins un siècle. Les arêtes de la voûte sont plus vives, mieux travaillées, les embrasures des fenêtres ont une ou deux moulures, les chapiteaux de la cinquième travée sont d'un travail réellement achevé et de la fin du XVI^e siècle, dans le style de la Renaissance. On y distingue plusieurs écussons (comme aux clefs de voûte), sur l'un sont gravés trois chevrons et au dessus deux crosses adossées. Des figurines, des médaillons des feuillages, des petits génies et des amours avec leur carquois, des têtes de cerfs, etc. révèlent la main d'un artiste.

Au point de réunion des deux nefs se trouve l'escalier en pierre de l'ancien clocher, dont l'existence ne fait pas de doute ; la voûte est encore percée de deux trous pour les cordes des deux

lcoches. Les massifs contreforts qui en soutiennent la base, les cordons en pierre, laissent deviner une tour d'une certaine élévation. Comment fut-elle abattue? Par le vent ou le feu du ciel? Peut-être par ce dernier. Les registres de la paroisse nous racontent un triste accident qui pourrait le faire supposer :

« Le mardi, 29 de juin 1660, jour et fête de saint Pierre et saint Paul, sur les neuf heures du soir, furent frappés du tonnerre, sonnans dans l'église, Laurent Benoist, texier en toile, Denys Foubert, fils de Pierre Foubert, Jehan Courbe, fils de deffunct Guillaume Courbe, et Gilles Girard, fils de deffunct Marin Girard, dont les trois derniers moururent sur-le-champ et le premier vescu jusqu'au lendemain, 2 heures du matin, qu'il décéda, après avoir été confessé et reçu le Saint-Sacrement de l'extrême-Onction, et furent enterrés sçavoir lesdits Foubert et Courbe, cousins-germans, dans l'église, au bas des chapelles, et les deux autres au cimetiére de céans. J. TOUROUDE, curé. »

La petite flèche, construite sur la charpente de la nef principale, est évidemment de la même époque que le lambris, de 1679. Elle a contenu deux cloches ; une seule est conservée dont voici l'inscription : « L'an 1724, j'ai été nommée *Marie-Anne*, par messire Paul-Alexandre de Guenet, prêtre docteur de Sorbonne, chantre en dignité de l'église de Chartres et vicaire général, et par dame Anne Gueau, épouse de messire Jacques Despinay, chevalier seigneur de Paincuit et autres lieux, et bénite par messire Pierre Vallau, prêtre licencié de Sorbonne et chanoine de l'église de Chartres, à la prière de messire René Pavye, mon curé et bienfaiteur, avec R. Bélier, P. Guillaume, J. Peye, M. Pineau et P. Chron, gagers. »

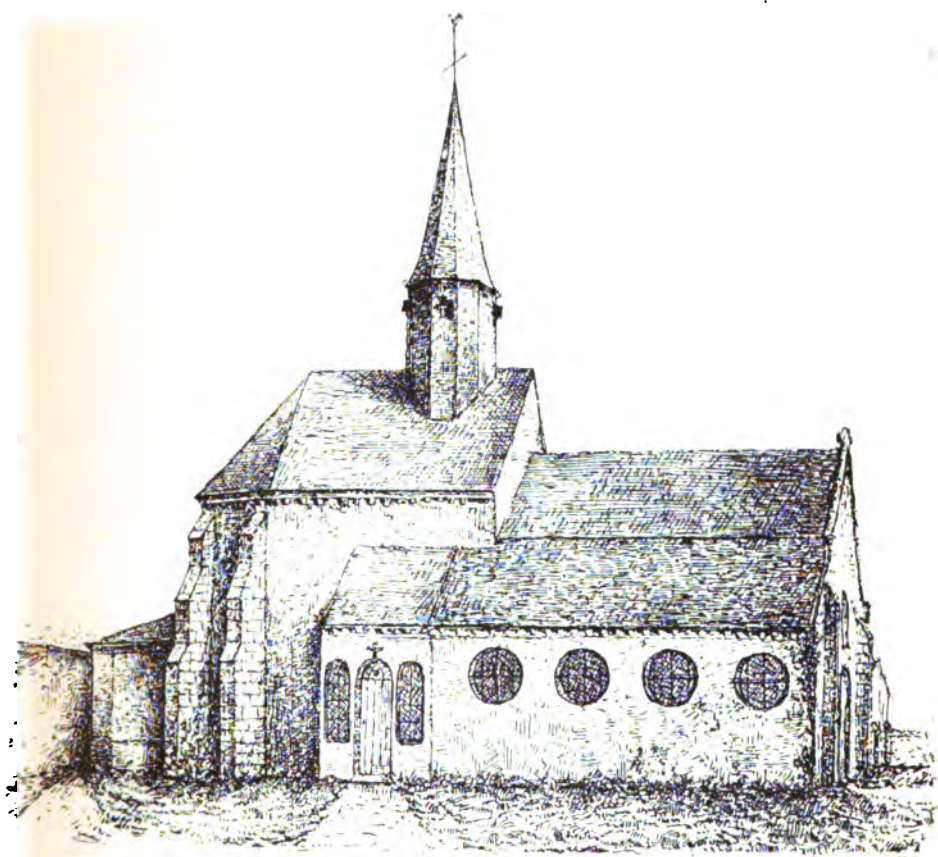
L'église, au XVIII^e siècle, avait un riche ameublement.

« Un ciboire d'argent doré, un petit ciboire d'argent doré pour le viatique, un autre ancien ciboire de cuivre, esmaillé au dehors et doré au dedans ; un soleil d'argent servant pendant l'octave de la fête Dieu ; un calice d'argent doré au dedans et sur l'ornement, 2 vases d'argent se tenant l'un l'autre pour les baptêmes, un vase d'argent servant pour l'extrême-onction : une croix servant aux processions estant d'arquemil en façon d'argent ornée d'un bouquet, et escharpe de tafetas rouge. Pour la Vierge, une robe de satin à fleurs avecque passement et frange d'or et d'argent. Une bannière de damas rouge, en laquelle sont les images de saint Pierre et saint Paul, en broderie. »

En 1781, les recettes s'élevaient à 669 livres, 10 sols 5 deniers et les dépenses à 610 livres ; sommes alors relativement considérables. Aujourd'hui elle est d'une extrême pauvreté.

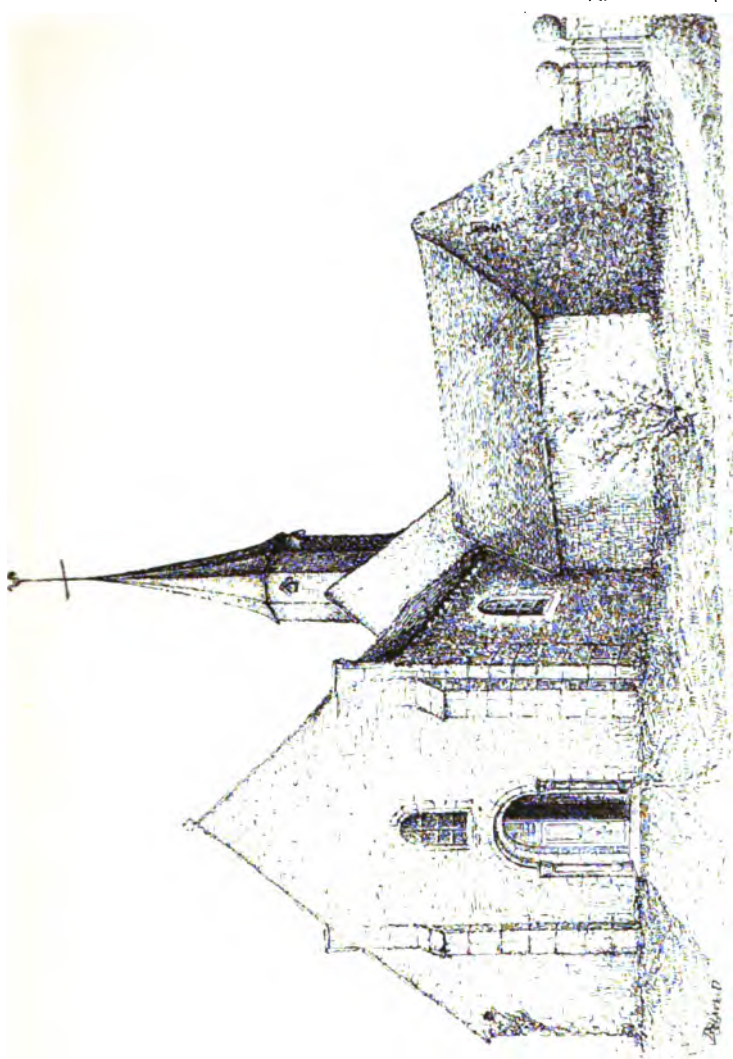
Le dessin de l'église est de M. Rousseau.

C. M.



ÉGLISE DE GERMIGNONVILLE





ÉGLISE DE GERMIGNONVILLE



ÉGLISE DE GERMIGNONVILLE

La cure de Saint-Pierre de Germignonville était à la collation de l'abbé de Saint-Père en Vallée.

L'église avait été donnée à cette abbaye par Ragenfroid, évêque de Chartres, vers 954, d'après l'éditeur du Cartulaire de Saint-Père (p. 28, 29, et 52).

Pascal II, en 1107, Honorius III, en 1220, et enfin Renault de Mouçon, évêque de Chartres, confirmèrent à la même abbaye les droits de patronage, de présentation et les dîmes de l'église.

En 1220, Philippe II, roi de France, ordonna que les hommes de Germignonville, qui ne voudraient pas obéir à son ami et fidèle abbé de Saint-Père, seront saisis partout où on les trouvera, hors le cimetière et l'église, et mis sous bonne garde pour n'être délivrés que par ordre de l'abbé.

Ce droit d'asile est précieux à consigner. Il était évidemment doublé du droit de franchise et d'immunité monacale.

Nous pouvons sans crainte attribuer la construction primitive de l'église aux moines, ces grands logeurs du bon Dieu. En effet, au dire de tous les archéologues, elle remonte au onzième ou douzième siècle ; elle est simple, peu élevée, et en conserve encore les principaux caractères. Elle est composée d'un long parallélogramme terminé en rond-point, auquel on a ajouté bien plus tard un bas-côté qui s'ouvre sur la grande nef par quatre cintres soutenus par trois colonnes. Elle est construite en moellon calcaire, les angles, baies et corniches en pierre de taille sans moulures ni ornements.

La nef principale a vingt-neuf mètres quatre-vingt-cinq centimètres de longueur sur six mètres quatre-vingt de largeur ; le bas-côté mesure quatorze mètres trente sur quatre mètres trente, mais le chœur conserve encore sa jolie voûte en pierre de la pri-

mitive construction : la nef au contraire est voûtée en bardeau, recouvert de plâtre depuis une quarantaine d'années ; cette voûte est réputée remonter au XV^e siècle et remplace une charpente brûlée par le feu du ciel à une époque indéterminée. Les onze fenêtres sont à plein cintre, sauf dans la basse nef où elles ont reçu la forme ronde, dite œil de bœuf. La porte d'entrée est du style roman très pur, l'archivolte à boudin retombe sur deux colonnettes avec chapiteaux, elle est surmontée d'une fenêtre, et est accompagnée aux angles de contreforts en pierre de taille ; elle donne au pignon une apparence grave, sévère et cependant agréable sinon jolie. Les contreforts du chœur ont triple retrait pour soutenir la voûte. Elle a de ce côté l'apparence d'une véritable forteresse. Nous savons d'ailleurs qu'elle reçut, pendant les troubles, une destination guerrière : « Le 15^e jour de juin 1652, lisons-nous dans les registres de baptême de cette année, est allé de vie à trépas un jeune garçon limosin, lequel fouillant de la terre pour faire une tourelle à l'église de Germignonville, pour se conserver des gens de guerre, il est arrivé qu'il est tombé une descomble sur sa tête et son corps, qui l'a tué et estouffé ».

Le bas-côté a été construit en 1770. « Le 21 décembre 1770, l'aille basse de la nef du côté du nord, dont la pierre fondamentale première fut posée par nous, le 2 novembre 1770, fut aussi bénite par nous, Charles-Louis Pegot, prêtre, maître ès art de l'Université de Caen, curé de Germignonville. L'œuvre a coûté 1800 livres... » Signé : Pegot, curé de Germignonville.

Au dehors, l'église n'a pas, en réalité, une belle apparence, malgré le soin que notre artiste a mis à la dessiner.

Le clocher, placé au-dessus du chœur, a trente-trois mètres du sol à la croix ; tandis que les murs n'en ont que huit, et la toiture quinze de déclivité, du faite à la gouttière

Six baies lui donnent le jour et laissent s'envoler au loin les ondes sonores des deux cloches, l'une, la petite, vieille de plusieurs siècles, et l'autre, plus grosse, bénite en 1755.

L'égoût du chœur est supporté par de grandes pierres appelées corbeaux, sur lesquelles on a sculpté des figures plus ou moins grotesques et convenables. Ces figures, d'après l'explication très vraisemblable des savants, représenteraient les péchés capitaux.

Le chœur étant beaucoup plus élevé que la nef à l'extérieur, on dirait deux édifices différents ; on est tout étonné, une fois rentré à l'intérieur, de son agréable ensemble, les deux voûtes se mariant à la même hauteur et ne formant qu'un seul vaisseau.

A l'entrée, les fonds baptismaux, en pierre du pays, sont ornés de sculptures assez bien réussies ; l'artiste a su donner à son œuvre, toute moderne, un véritable cachet d'antiquité.

Les douze croix que l'on remarque ensuite, fixées aux murailles, ne laissent aucun doute sur sa consécration, dont la date n'a pas été consignée.

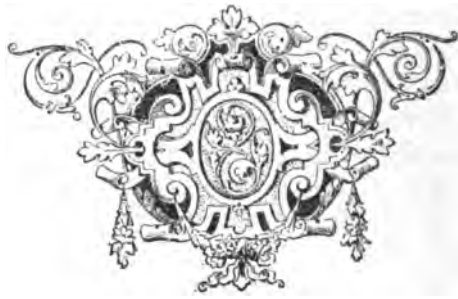
Le maître-autel, malgré la différence de son style qui est ogival-flamboyant, en pierre de Poitiers, produit un heureux effet, grâce en particulier à la grande fenêtre à meneaux garnie de vitraux peints où est représentée la Mission des Apôtres. Cet autel et ce vitrail ont été posés en 1882. C'est le dernier don de madame la baronne de Cambray, décédée en 1878, à Germignonville, sa paroisse.

La chapelle, qui fait suite à la basse nef et qu'on aperçoit dans l'une de nos gravures, est le lieu de sépulture des membres de la famille de Cambray. C'est là que repose, depuis 1852, la sœur aînée de Mgr d'Hulst, première épouse du baron Lambert de Cambray, châtelain actuel de Germignonville.

Était curé, au moment de la grande Révolution, l'abbé Mercier ; il y resta, sans être inquiété, jusqu'à son décès arrivé le 14 avril 1823. Ce qui prouve que les habitants étaient favorablement disposés à son égard. Toutefois l'église subit les outrages révolutionnaires et servit de fabrique de salpêtre. Tout y a été bouleversé à l'intérieur, il n'en était resté que les quatre murailles. La piété des paroissiens, la charité de nobles bienfaiteurs, le zèle entendu des curés, y a pourvu abondamment depuis, et Dieu y est dignement adoré.

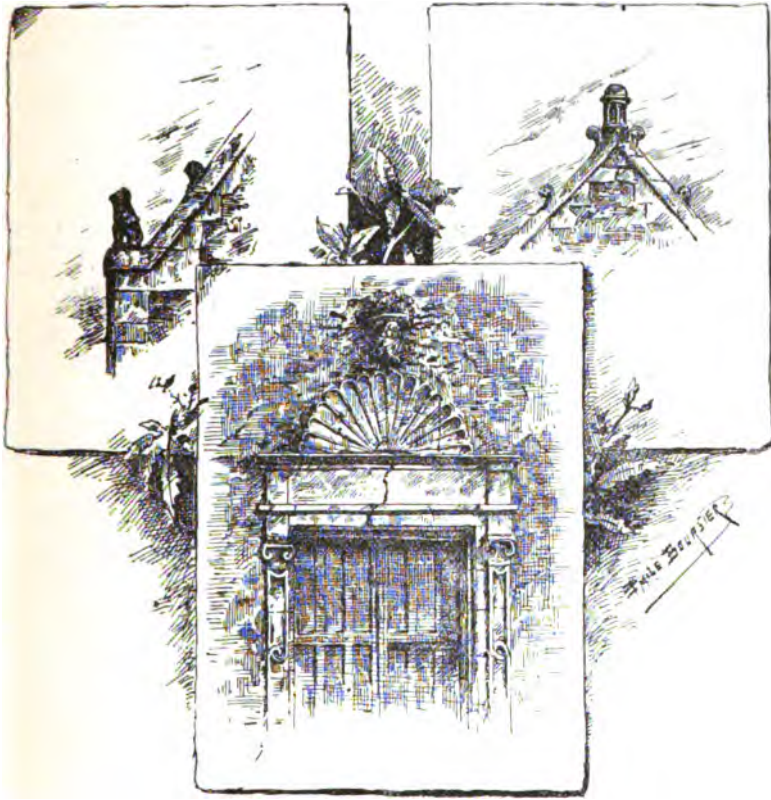
Les deux dessins sont de M. l'abbé Belaue.

G. C.





ÉGLISE DE SAINT-PELLERIN.



ÉGLISE DE SAINT-PELLERIN DÉTAILS



ÉGLISE DE SAINT-PELLERIN

Par ses caractères architectoniques, l'église de Saint-Pellerin accuse la belle époque de la renaissance. Sa principale porte d'entrée avec ses montants ou pieds-droits à chapiteaux grecs, le linteau plat à moulures, la belle coquille finement ciselée (placée là sans doute comme armoirie parlante), la figurine qui la surmonte, les rampants à crochets des deux pignons, les lions et monstres assis fièrement à leurs extrémités inférieures, le petit dôme ajouré de la pointe extrême, la splendide fenêtre flamboyante à trois baies terminées par des trèfles, tout cet ensemble révèle un travail artistique. Le généreux bienfaiteur, qui habitait le fastueux château de Courtalain, et se plaisait à se proclamer seigneur fondateur de la paroisse, avait voulu sans doute mériter ce beau titre. Pourquoi n'aurait-il pas détaché quelques-uns des habiles manouvriers qui édifiaient sa demeure princière, à Courtalain, pour leur faire construire ou plutôt réparer l'église de sa paroisse ? Nous avons dit réparer, car les murs de la nef, soutenus par d'énormes contreforts en pierres de roussard taillées et les fenêtres, petites et à plein cintre, indiquent une époque beaucoup plus reculée.

En effet, Rahier de Montigny donnait en 1039 à l'abbaye de Marmoutier un aleu situé dans le pays Dunois et appelé Saint-Pellerin « sanctus Peregrinus ».

Vers 1100, Hamelin de Montigny concédait gracieusement aux moines le droit de prendre dans ses forêts tout ce qui serait utile pour la construction « ad opus scilicet ecclesie » et l'entretien du prieuré et de l'église de Saint-Pellerin. Nous ne sommes pas éloigné d'attribuer à cette époque la construction des murs latéraux de cette église et de la tour qui lui servait de clocher. Les fenêtres ont été agrandies plus tard, au XVI^e siècle, le seigneur de Courtalain la restaura par la réfection des deux pignons est et ouest. La persévérante générosité de l'illustre famille des Montmorency n'est pas douteuse ; n'aurions-nous pour l'attester que les deux actes suivants relatant la bénédiction de deux cloches pour leur église paroissiale.

« Le 29^e juin 1716 ont été bénies deux cloches, une pour cette paroisse, destinée pour être la cloche de cette paroisse pesant environ 700 livres, et l'autre destinée pour la chapelle de Notre-Dame de Pitié du bourg d'Arrou pesant environ 100 livres ; lesquelles ont été nommées, sçavoir : celle de cette paroisse de Saint-Pellerin, *Marie-Magdeleine*, et celle de Notre-Dame de Pitié, *Marie*, par haut et puissant seigneur messire Léon de Montmorency,

chevalier, premier baron chrétien de France, chef du nom et des armes de la maison, seigneur de Courtalain, de cette paroisse de Saint-Pellerin, Arrou, Boisruffin et autres lieux, et par haute et puissante dame M^{me} Marie-Magdeleine de Léthoile de Montbriseuil, épouse de mondit seigneur. — Boucher, curé de Saint-Pellerin. »

« Le mercredi, 7 novembre 1753, a été bénite la grosse cloche de cette église, nommée *Anne-Marie-Magdeleine*, par très haut et très puissant seigneur M^r Anne-Léon de Montmorency, chevalier, premier baron chrétien de France, chef du nom et des armes de la maison, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, chevalier d'honneur de Mesdames de France, gouverneur pour le roy de la ville de Salins, seigneur châtelain de Courtalain, Arrou, Boisruffin et autres lieux, seigneur fondateur de cette église, et par très haute et très puissante dame M^{me} Marie-Magdeleine de Montbert, son épouse. Signé. Marguerite-Françoise Lebrun de Bulliond... P. Miel, curé de Saint-Pellerin ».

Vers 1789 la cloche fut refondue et on fit des réparations au clocher et aux lambris de l'église. Mais quel était le mobilier dont on l'orna ? La Révolution et surtout un sinistre incendie n'en ont rien laissé.

Le 22 février 1812, le tonnerre tomba sur la pointe du clocher dont la flèche d'une belle dimension s'élevait sur une tour carrée en maçonnerie, formant aile du côté de la sacristie. Cette tour voûtée en pierres renfermait à sa base une chapelle dédiée à sainte Barbe. La foudre mit le feu à la flèche. En peu d'heures, sans qu'il fut possible de porter secours, le clocher fut consumé ainsi que la charpente et le lambris, de sorte qu'il ne resta plus que les quatre murailles.

La construction de l'église fut décidée au mois de mai 1819. Les principaux habitants se réunirent au bourg, en la maison de M. Louis Dorillau. M. Boret, propriétaire à Saint-Pellerin, architecte à Châteaudun, fit un devis qui fut approuvé. Alors tous les habitants offrirent des dons soit en argent, soit en nature. Des pauvres journaliers, des pauvres femmes même, ont donné des journées sans en demander le moindre salaire. Les cultivateurs ont fait gratuitement l'apport de tous les matériaux.

On mit deux ans à reconstruire l'église, dont la bénédiction eut lieu avec une grande solennité le 20 septembre 1821 par monsieur l'abbé Coquery, membre du conseil épiscopal de l'évêché de Versailles et résident à Chartres, en présence de monsieur le comte Destournel, préfet d'Eure-et-Loir, et du sous-préfet de Châteaudun.

Cinq mois avant cette bénédiction, le 4 avril 1821, l'église de Saint-Pellerin avait été érigée en succursale par la protection spéciale de M^r Charrier de la Roche, évêque de Versailles, du-

quel diocèse l'église de Saint-Pellerin ressortait à cette époque. Les paroissiens d'ailleurs lui avaient adressé une pétition touchante, s'engageant à faire le traitement intégral du curé. Saint-Pellerin fut officiellement érigée en paroisse autonome et distincte de Courtalain qui dans l'origine, avant la Révolution, n'était qu'un de ses hameaux. Le dimanche 21 septembre 1823 bénédiction de la cloche. Le baron de Montmorency en fut le parrain et M^{me} Boudon, la marraine. Cette cloche, ayant été brisée, fut remplacée le 27 septembre 1846, par une autre qui fut nommé *Anne-Euphémie*. Ce fut l'abbé Pie, vicaire général, plus tard évêque de Poitiers, qui en fit la bénédiction. Le parrain a été M. Anne-Louis-Raoul-Victor duc de Montmorency, et la marraine M^{me} Théodore-Valentine-Euphémie, duchesse de Montmorency, tous deux les grands bienfaiteurs de la contrée.

Le 28 octobre 1860, bénédiction de la chapelle de la sainte Vierge, construite par les soins et aux frais de M. l'abbé Porchée, curé de Saint-Pellerin.

Quant au mobilier actuel de l'église, il a été également donné par M. Porchée. L'antique clocher n'a pas été rétabli. Une modeste petite flèche fut élevée sur la charpente. La grande fenêtre du chœur au contraire a été munie de vitraux à personnages. Au milieu, le Sacré-Cœur, à droite saint Pierre ; à gauche, saint Pellerin ; au-dessus, dans les trèfles et flammes du sommet, le Père Eternel et le Saint-Esprit, entourés d'Anges.

Le bardeau de la voûte est en bois blanc, et laisse à désirer.

Avec son aspect gothique, cette église, longue de 26 mètres 35 et large de 7 mètres 65, ne dépare point le gracieux paysage de la jolie vallée du Loir.

Les dessins de M. Emile Boursier, faits d'après une photographie de M. Henri Lecomte de Courtalain, font voir l'église dans son ensemble et en détail.

Deux inscriptions font connaître et la restauration de 1819 et une généreuse fondation de zélés paroissiens qui ont donné là un exemple trop rarement imité.

I

« Les auteurs de ce rétablissement, Jean Jacques Ruel, prêtre, ancien curé de S^t-Pellerin ; Pre. Jean Hy. Loger, chevalier de S^t-Louis, ancien maire de S^t-Pellerin ; A. Q. Antoine Boudon, ancien officier de cavalerie légère et aussi ancien maire ; et Jn. L. B. Constant Leclerc, chevalier de S^t-Louis et de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Hesse, en ce moment maire de S^t-Pellerin. »

« Fait par les Dorillau. 1819. »

POUR MÉMOIRE A LA POSTÉRITÉ

« Cy devant gisent sous la tombe de pierre les corps de Jean Chavigny et de Magdeleine Houdebert sa femme et d'Hector Chavigny leur filz. Lequel Jean Chavigny décedda le dimanche des Rameaux, 30^e mars 1624. Lequel a donné à l'église de Saint-Pellerin six livres de rente foncière à la charge de faire dire une messe basse et l'office des trépassés tous les premiers vendredy de chacun mois de l'année et faire la prière pour le repos de son âme aux quatre festes annuelles et autres conditions portées par son testament passé par Foucault, notaire à Châteaudun. Ladicte rente assignée sur tous et chacuns ses héritages, assis à Chamchabot.

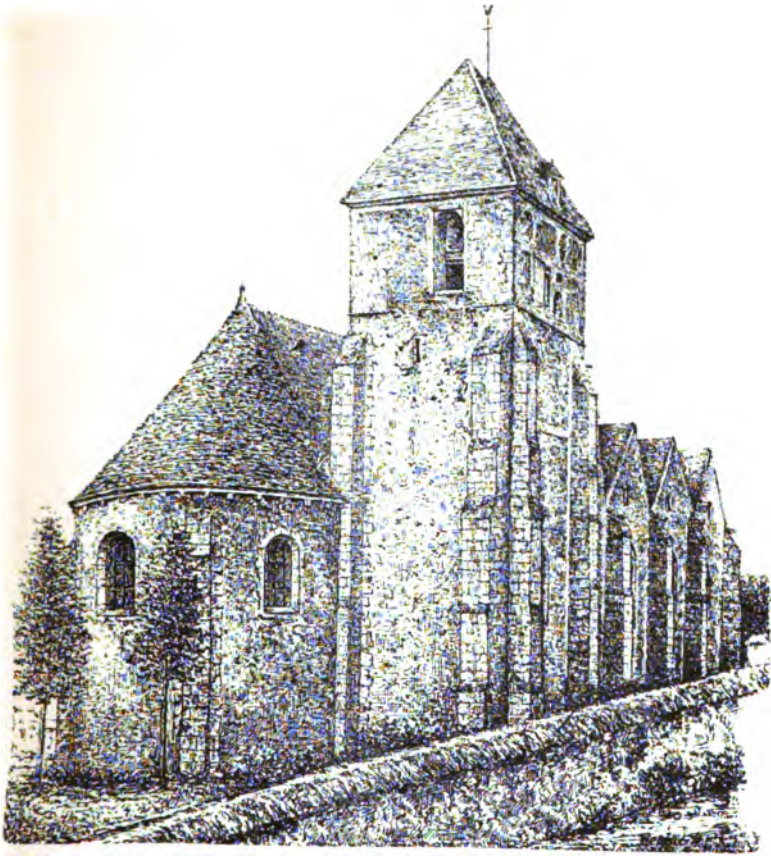
« Ledict Hector Chavigny est déceddé le lundy 7^e juin 1622.

« Et ladicte Houdebert est déceddée le jour de Noël 25^e décembre 1650. Laquelle a donné vingt-quatre livres de rente foncière à prendre sur certains héritages assis aux environs de Saint-Pellerin dont jouist M^e Pierre Pasnaye au moyen du bail à lui fait à toujoursmais par la dicte vefve passé par devant le Jars, notaire à Boisgasson, le 22^e febvrier 1649. Et sur la fosse du Pain-Perdu dont jouist Jean Brouillart au moyen du don à lui fait par testament passé par devant messire Michel Desmairies, Pbre, curé de Saint-Pellerin, le 9^e novembre 1650. A la charge de dire à toujoursmais, tous les premiers lundy de chacun mois de l'année, une messe et l'office des trépassés, et une messe et l'office de Nostre-Dame les premiers samedi de chacun mois de l'année, le tout à voix haulte pour le repos de son âme, et annoncer les dites messes et faire la prière pour le repos de son âme le dimanche précédant avec un *Subvenite*.

« Elle a aussi donné aux marguilliers de l'église de Saint-Pellerin la somme de six livres par moitié chacun an de rente foncière, à prendre sur certains héritages assis au terrouer du Souché, qu'elle a léguée par son dict testament audict Pasnaye, à la charge de faire sonner midy tous les jours à toujours.

Cette pierre de marbre et épitaphe a esté posée à la dilligence de Jacques Despierres, escuyer, sgr de Chanchepot, et de Jean Brouillart, exécuteurs testamentaires de la dicte défunte Houdebert, le 10^e mars 1652.

« Priez Dieu pour le repos des âmes desdictz Chavigny et Houdebert. »



ÉGLISE DE CHAMPSERU.



ÉGLISE DE CHAMPSERU

Le monument se présente bien aux yeux de l'archéologue avec son mélange de styles roman et ogival, et son énorme tour carrée appuyée sur de solides contreforts à deux ou trois retraits.

Il comprend deux parties bien distinctes. La nef principale, soutenue à l'extérieur par des contreforts à peine saillants, éclairée de six fenêtres en plein cintre de moyenne grandeur, se termine en hémicycle. Ses dimensions sont 28 mètres de longueur et 7 mètres de largeur. La voûte est en bardeau avec entrails et aiguilles apparents et bien sculptés ; sur l'un est représenté avec art saint Martin, patron de la paroisse, coupant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre. Cette voûte est d'une facture plus moderne, environ du XVI^e siècle.

La porte d'entrée, surmontée d'une fenêtre romane et de deux œils de bœuf, est également à plein cintre, et accostée de deux colonnettes dont les chapiteaux sont sculptés en forme d'étoiles imparfaites ou mieux en forme de giron, d'après le style héraldique.

Le baptistère en pierre est très antique ; ses sculptures rudimentaires indiquent le XII^e siècle.

On peut également voir dans cette église des restes de peintures murales. Les plus apparentes sont deux corbeilles de fleurs, de chaque côté de la grande porte. M. l'abbé Gauthier, vers 1868, a soigneusement enlevé le badigeon qui les cachait.

On en découvre aussi quelques restes aux clefs de voûte de la nef latérale.

Ce bas-côté, composé de quatre travées, est long de 15 mètres 20 et large de 4. Il s'ouvre sur la grande nef par quatre grandes arcades de forme ogivale et à moulures, ayant chacune 3 mètres 80 d'ouverture et reposant sur trois pilastres en pierres de taille et de forme octogonale avec chapiteaux ornés de diverses sculptures, de figurines, de feuillages, etc. Il est éclairé par cinq fenêtres ogivales à meneaux et flammes ; la cinquième est dans le pignon ouest.

La voûte est en maçonnerie avec arêtes saillantes, dont les clefs de voûte portent des écussons malheureusement effacés.

Cette addition est évidemment du XVI^e siècle. Les contreforts en pierres de grès appareillées, très saillants avec retraits et larmiers, les gouttières à gargouilles de formes bizarres et bien fouillées sont du meilleur style de cette époque.

L'église a dû alors subir une complète restauration, comme nous le relèvent et la voûte décorée de la nef principale, et les peintures, et enfin les pierres de consécration encastrées dans les parois.

La tour qui termine le bas-côté, à l'est, est du même style. Au rez-de-chaussée elle est voutée en maçonnerie et sert de sacristie. Un escalier en pierre, ménagé dans un angle, conduit à la cloche, sur laquelle le chapitre de Notre-Dame a fait graver la chemisette, en sa qualité de seigneur de la paroisse. En voici l'inscription :

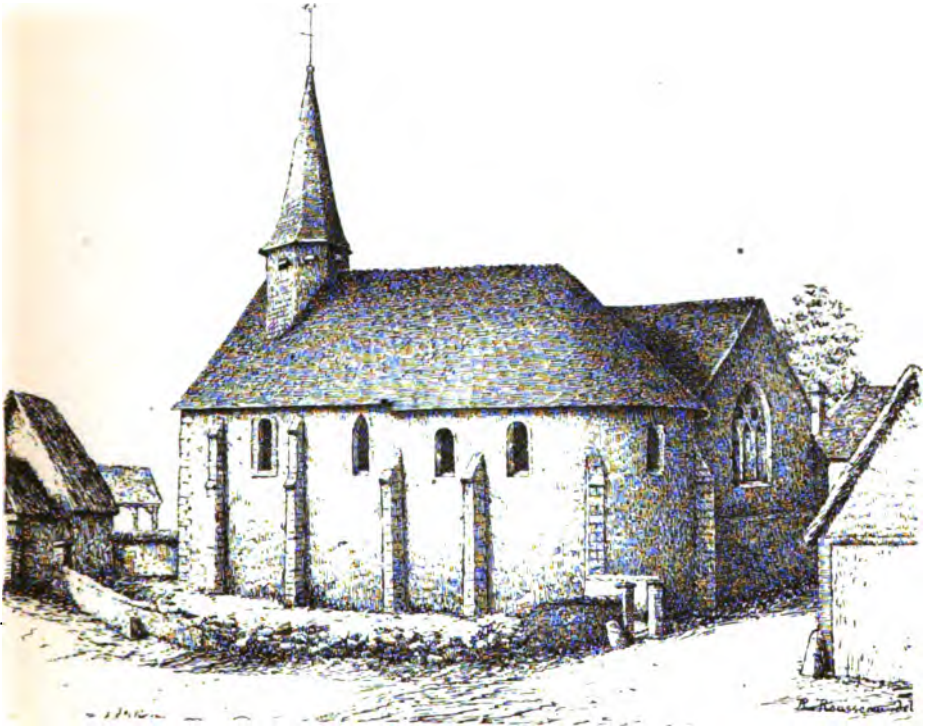
« L'an 1690, j'ai été nommée *Marie-Jeanne* par M^{re} François de Brisay de Denonville, prêtre, abbé de N.-D. de la Bussière, chanoine et chambrier de l'église de Chartres, et par dame Marie de Trémault, veuve de M^{re} Louis de Moulins, chevalier, seigneur de Spoir. M^{re} Charles Morain, prêtre, curé de Champceru ».

En 1760, M^{re} Louis-Pierre de Borville, prêtre curé de Champseru, fit adopter par ses paroissiens un accord intitulé les *Usages de l'église paroissiale de Saint-Martin-de-Champseru*, publié dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, I. p. 20.

Le dessin de l'église est de M. l'abbé Belaue.

C. M.





ÉGLISE DE MESLAY-LE-GRENET



ÉGLISE DE MESLAY-LE-GRENET

Longue de 22^m, 50 et large de 12^m, 80, l'église Saint-Orien de Meslay-le-Grenet comprend dans son architecture deux styles bien distincts, selon que nous considérons la nef principale ou l'aile latérale dont se compose l'édifice.

La nef principale, par le plein cintre de sa porte d'entrée et des six fenêtres qui l'éclairent, par son abside demi-circulaire, nous annonce le douzième siècle, l'époque romane, comme date de sa naissance.

L'aile nord ne fut construite que plus tard, en 1540, par les soins des membres de la famille des Grenet, devenus alors seigneurs du village de Meslay, auquel ils ajoutèrent leur nom. Les fenêtres de cette nef, au nombre de quatre, sont de style ogival. Une de ces fenêtres est assez remarquable par ses grandes dimensions, ses sculptures et ses nombreux trèfles, mais malheureusement elle est à demi bouchée. D'un autre côté elle se trouve masquée par le rétable de l'autel de la sainte Vierge, rétable d'un fort mauvais goût.

A partir du douzième siècle le petit sanctuaire était devenu insuffisant pour contenir les nombreux pèlerins qui y affluaient de tous les points, venant implorer saint Orien et saint Blaise, patrons de la paroisse, pour leurs infirmités personnelles et pour celles de leurs bestiaux. — Si le cadre de cette petite monographie le permettait nous pourrions raconter tout au long le pèlerinage que fit en 1460, la paroisse Saint-Saturnin de Chartres, sous la conduite de son digne curé, M^e Chadellier, à la chapelle de la Madeleine de Bérou et à l'église Meslay-les-Chartres. Le registre du tabellion Jehan Saillard nous apprend qu'à l'époque de ce pèlerinage, connu sous le nom de « *procession ambulatoire* », Meslay avait pour curé « Jean de Luhère ».

Les deux autels de l'église n'ont rien de remarquable. Près de celui de la Vierge est fixée l'antique quenouille de la mariée présentée encore aujourd'hui à la nouvelle épouse. Le manche de cette quenouille est fort admiré des visiteurs ; c'est un curieux et singulier travail de gravure datant du commencement du XVIII^e siècle.

D'après M. Lecoq, à droite et en regard du chœur se trouvait le banc des seigneurs de la paroisse. Sur un des panneaux étaient sculptées des armoiries : *D'argent à dix annelets de gueules*, appartenant à la famille des Vieux-Pont, seigneurs de Courville et autres lieux ; on les voyait encore peintes au-dessous d'une fresque représentant une sainte, la tête entourée d'une auréole, tenant dans une main la palme du martyr, et enfermée derrière une grille formée de nombreux rinceaux et d'enroulements filigranés. C'était sans doute la patronne de l'un des membres de la

famille des Grenet ou de celle des Vieux-Pont, de celui-là même qui aura fait exécuter les peintures murales qui ornent le chœur et la nef principale. Les sujets qui décorent les murs du chœur représentent huit scènes de la Passion de N.-S. Jésus-Christ. Ces épisodes sont peints à 2^m50 du sol et divisés en deux parties égales de chaque côté de l'autel. En commençant à gauche l'on voit : 1° Jésus au Jardin des Oliviers, — 2° La Trahison de Judas, — 3° Jésus devant Pilate, — 4° Jésus flagellé, — 5° Le Portement de Croix, — 6° Le Crucifiement, — 7° La descente de Croix, — 8° La Mise au Tombeau.

Mais la gloire de l'église de Meslay est sans contredit la DANSE DES MORTS OU DANSE MACABRE peinte sur ses murailles. Les personnages de cette danse ont 1^m26 de haut et forment trente groupes à chacun desquels se voit la mort figurée par un cadavre muni d'une faux ou portant un cercueil et conduisant devant elle un nombre infini de personnages de tout âge et de toute condition.

Ces peintures furent exécutées au commencement du quinzième siècle et recouvertes plus tard, on ne sait par qui et pour quel motif, d'une couche de badigeon. Elles furent découvertes fortuitement en 1863 par M. Bézard, alors curé de Meslay, et restaurées en 1864 par les soins de la Société Archéologique.

Les voûtes sont un lambris de chêne soutenu par treize tirants et poinçons. Deux de ces tirants sont artistement sculptés et ont à leurs extrémités deux dragons dévorants bien dessinés. Le lambris de l'aile nord a été refait en 1646 par les soins de M^e Mathurin Peigné, curé de Meslay, selon cette inscription que nous avons pu découvrir à la voûte

« *Le présent reste de lembri a esté donné, par M^e Mathurin Pégné phrè curé de Céans et pour lors gager Jehan Allard ; Faict par moy E. Goveurot ».*

Ce lambris devait être décoré de peintures, car on y voit encore des vestiges de personnages et de fleurs.

Les deux voûtes forment une, et cette voûte est soutenue par cinq arcades ogivales en pierres blanches et d'une grande élégance.

Le clocher n'a qu'une seule cloche ; elle est ornée de nombreuses moulures ; en voici l'inscription.

« L'an 1861 j'ai été bénite par M. Bézard, curé de Meslay-le-Grenet, nommée *Marie-Françoise* par M. F. N. Manceau, pp^{re} à Thivars, et par dame P. A. Auroy, ép. de M^r J. Aubert, pp^{re} à Meslay-le-Vidame. Cailleaux maire, M^r L. Cochin, S. Chapron, J. Girard marg^{re} ».

Cette cloche n'est autre que l'ancienne qui, s'étant cassée, a été refondue aux frais de la commune par M^e Bollée aîné, fondeur à Orléans. Son poids a été porté à 303 kilos, 500 grammes de plus que l'ancienne.

Le dessin de l'église est de M. Rousseau.

M. GAUTHIER
curé de Meslay

L'ÉGLISE DU

PRIEURÉ SAINT-THOMAS D'ÉPERNON

La ville d'Épernon possédait au siècle dernier trois églises paroissiales outre plusieurs chapelles. L'église Saint-Pierre, la seule qui ait survécu à la Révolution, présente quelques parties datant du XI^e siècle ; de l'église Saint-Jean il reste des pans de murs engagés dans les maisons et qui paraissent du XIII^e siècle : la troisième était Saint-Nicolas qui n'était qu'une partie séparée, en 1551, de la grande église du prieuré de Saint-Thomas.

Par acte solennel donné à Étampes, en 1052, le roi Henri I^{er} confirma le don fait à l'abbaye de Marmoutier par Amaury, seigneur de Montfort et d'Épernon, d'un ancien monastère nommé la Trinité de Seincourt. Les moines ajoutèrent un vaste chœur à l'église primitive. Au XVI^e siècle, ils abandonnèrent la nef aux habitants pour y établir la paroisse Saint-Nicolas.

Fort négligée par les abbés commandataires, cette église fut dévastée à la Révolution, puis vendue en 1791 et peu à peu démolie par les propriétaires successifs. En 1865, ses ruines offraient encore un aspect imposant ; deux ans plus tard il n'en restait que des débris destinés à disparaître à leur tour. Il était facile de juger par le bon état des voûtes subsistantes et par le parfait aplomb des murs et des colonnes, que la destruction partielle était le résultat d'un long abandon et de démolitions et que l'édifice, vieux de huit siècles, aurait pu avec quelques soins durer encore longtemps.

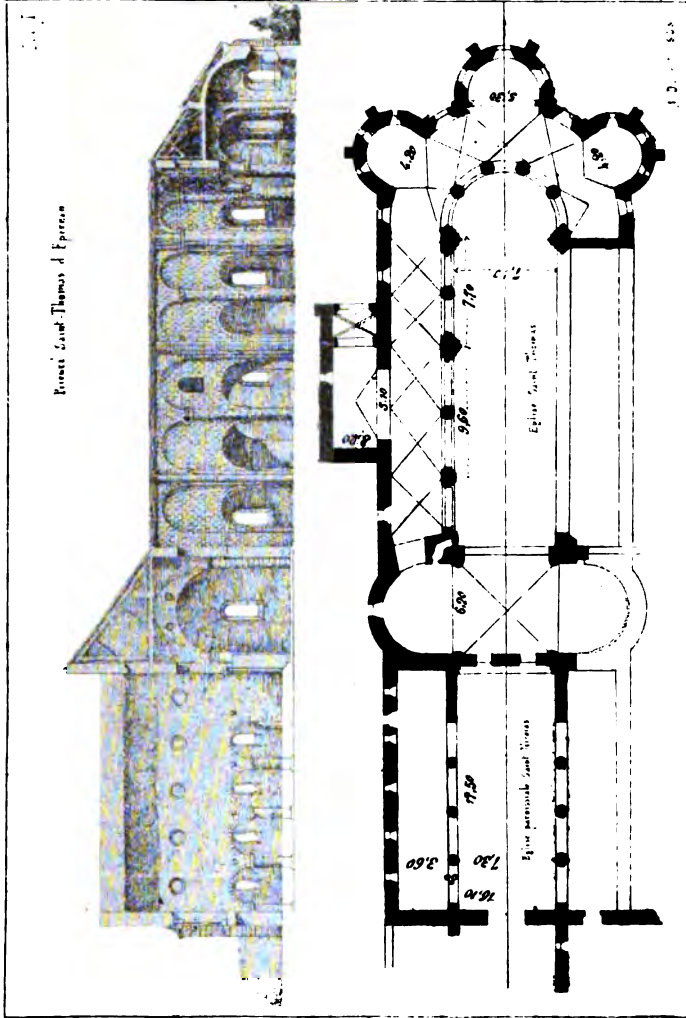
J'ai signalé cette église avec quelques dessins à l'appui au Congrès scientifique tenu à Chartres, par M. de Caumont, en 1867, puis au Congrès archéologique d'Angers, en 1871. enfin au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1890. Les planches jointes ici sont la réduction des dessins qui accompagnaient cette dernière communication¹.

En 1878, M. Moutié et moi avons publié dans le quatrième volume de la Société de Rambouillet un petit cartulaire du prieuré d'Épernon, renfermant 133 pièces ; mais aucune d'elles ne donnait de renseignements sur l'église.

La planche I donne en plan et en coupe tout ce qui subsistait du monument en 1865. Le bas de Saint-Nicolas servait d'étable à un marchand de bœufs et, au-dessus, un plancher portait un magasin de fourrages ; le bas-côté nord, coupé par un plancher, abritait sous ses voûtes des magasins de laines ; enfin les chapelles du rond-point étaient utilisées comme écuries. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une partie du mur du bas-côté nord formant limite avec les propriétés voisines, et le pignon de l'église Saint-Nicolas.

Il est facile de voir, dès cette première planche, que notre monument se compose de deux édifices d'époques différentes placés l'un au bout de l'autre. Nous allons les étudier l'un après l'autre, en donnant les raisons qui nous les font attribuer, le premier à la fin du X^e siècle, le second à la fin du XI^e.

¹ Nous devons prévenir qu'ayant oublié d'effacer sur ces planches avant la photogravure les mentions 1/100, 1/10, et ces planches se trouvant réduites de plus de moitié, il ne faut pas tenir compte de ces indications et s'en tenir aux cotes inscrites ou mentionnées dans le texte.



SAINT-THOMAS D'ÉPERNON. — PLAN D'ENSEMBLE.

I. — ÉGLISE DE LA TRINITÉ DE SEINCOURT, DEVENUE, EN 1551,
L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS (Pl. I à VII).

Au-dessous d'une des croix de consécration de la nef on lit l'inscription suivante :

L'AN MIL CINQ CENS
CINQ^U UNG LE X J^R
DE MAY CESTE ESGLISE
FUT DÉDIÉE

Il n'est pas besoin d'être archéologue bien exercé pour voir que cette nef appartient non au XVI^e siècle, mais à l'époque du roman primitif. Sans parler des chapiteaux si particuliers, l'appareil est irrégulier et des briques se trouvent intercalées par place soit entre deux assises, ou placées dans des joints verticaux. On voit aussi par place l'appareil en arête de poisson. Tout autre est l'appareil du chœur, beaucoup plus régulier et plus soigné.

Nous avons dans cette première partie l'église de la Trinité de Seincourt qu'Amaury avait trouvée au premier quart du XI^e siècle dans l'héritage de ses ancêtres, et qu'il donna, quelques années avant 1052, à l'abbaye de Marmoutier. Dans le chœur nous avons la partie ajoutée par les moines à la suite de cette donation.

Au X^e siècle, Épernon et toute la contrée y compris Rambouillet dépendaient du comté de Nogent-l'Érembert, devenu, en 1218, Nogent-le-Roi. Hugues-le-Grand, duc de France, mort en 956, avait donné Nogent avec l'abbaye de Coulomb à un comte Hugues, surnommé l'abbé à cause de la possession de ce monastère. Il n'avait réservé qu'un hommage féodal en faveur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui, comme nous l'apprend le polyptique d'Irminon, avait possédé tous ces biens au IX^e siècle.

Ce comte Hugues, ou son successeur du même nom, avait fondé un établissement religieux et bâti une église dans la paroisse de Hanches, en un lieu nommé Seincourt, au pied de la colline où s'éleva un peu plus tard le château-fort d'Épernon. Il donna à ce monastère un moulin qui lui était contigu sur le ruisseau nommé Tahu, descendant de la forêt de Saint-Léger par

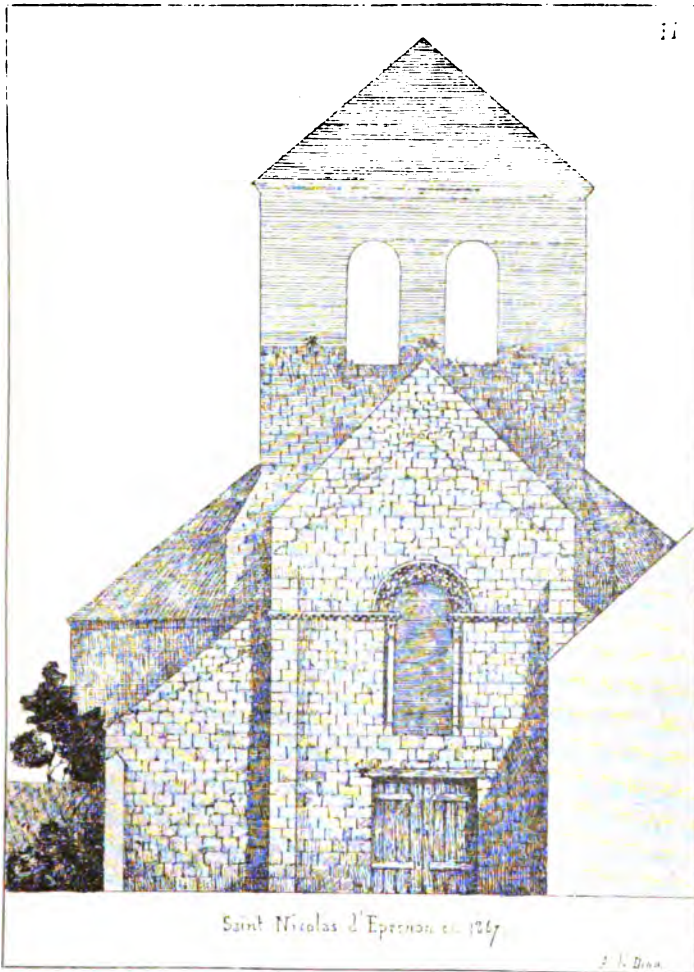
Hermeray. Il y ajouta le droit de patronage sur plusieurs églises du comté de Nogent : Hanches, Hermeray, Rambouillet, Gaseran, Villiers-le-Morhier, Prouais au nord de Nogent, et Osmoy à l'ouest de cette ville.

A cette époque troublée, la fortune des établissements religieux était très précaire ; les héritiers de leurs fondateurs s'attribuaient volontiers leurs revenus en chargeant un ou plusieurs prêtres payés par eux de desservir l'église. Tel fut le sort de la Trinité de Seincourt, qu'en 1052 Amaury de Montfort déclare faire partie de l'héritage de ses ancêtres. La mère d'Amaury était une dame de Nogent, mariée à Guillaume de Hainaut, premier seigneur de Montfort et d'Épernon. Elle était très probablement fille du comte palatin Hugues de Beauvais, qui avait été gouverneur du roi Robert et que nous savons, par des monnaies portant son nom, avoir été comte de Dreux et de Nogent. Lorsqu'il eut été tué, en 1008, à la chasse, par les émissaires du comte d'Anjou et de la reine Constance, son fils Roger, chancelier de France en 992, évêque de Beauvais de 1002 à 1022, lui succéda à Dreux et à Nogent ; sa fille Héloïse eut Pithiviers qu'elle apporta à son mari Renaud, dont les descendants prirent le nom de Broyes ; enfin la dame de Nogent, épouse de Guillaume de Hainaut, eut Épernon, des droits à Nogent, et la charge de gruyer de l'Iveline qui passèrent à son fils Amaury et à ses successeurs dans la châtellenie de Montfort. Amaury fit même frapper des deniers à Nogent.

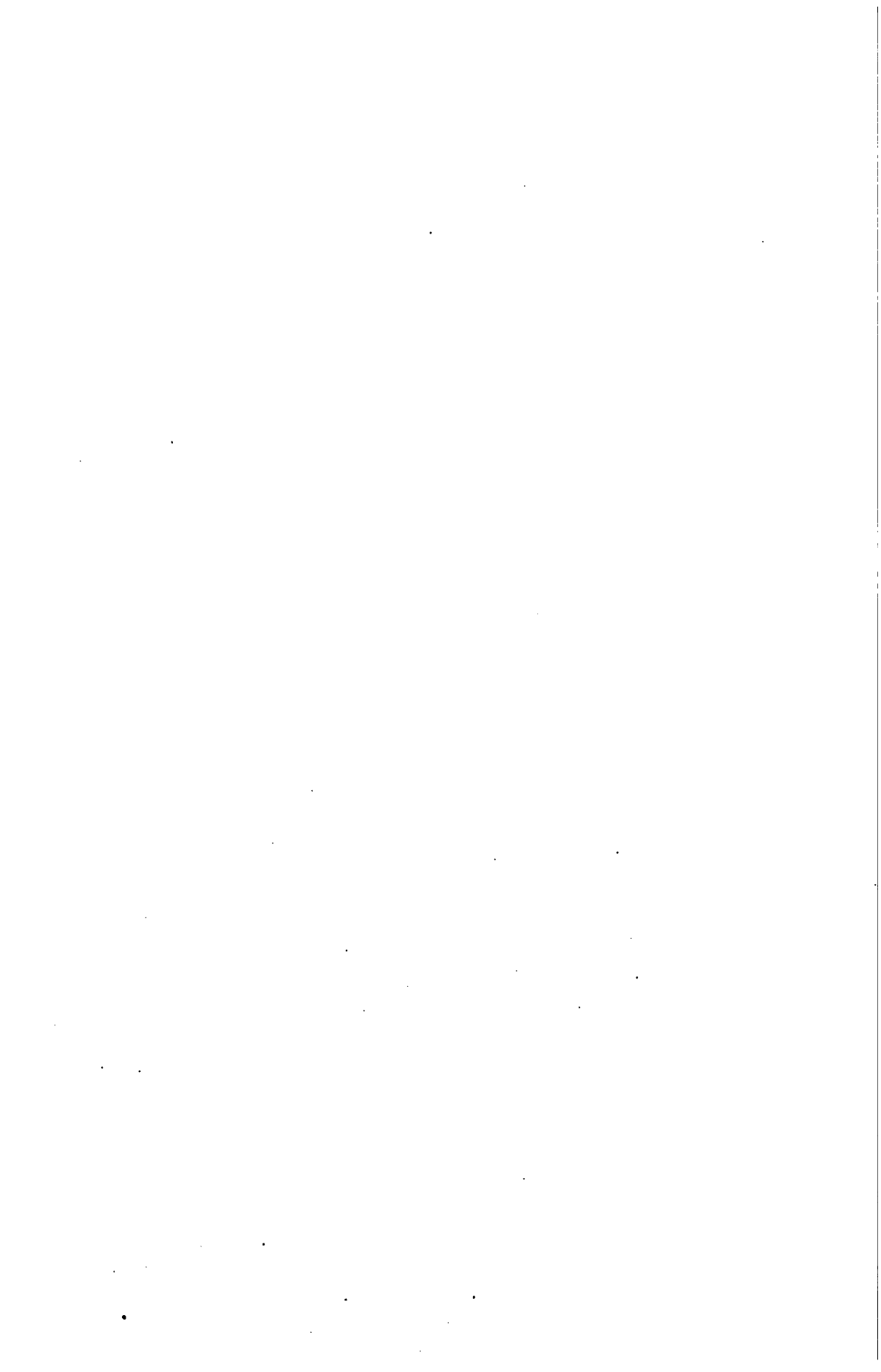
Deux petites villes s'étaient formées sous la protection des châteaux de Montfort et d'Épernon. Amaury construisit dans chacune d'elles une église dédiée à saint Pierre. Puis il voulut faire plus et, pour assurer la régularité et la dignité du service divin, pour pourvoir au soin des pauvres et des malades et à l'instruction de la jeunesse, fonder dans chacune d'elles un prieuré. A Montfort il commença la construction du prieuré Saint-Laurent, qui fut terminé par son fils Simon et donné par lui à l'abbaye de Saint-Magloire, en 1072¹.

A Épernon une église se trouvait toute construite dans un faubourg ; il n'y avait plus qu'à lui rendre les biens qu'elle avait eu jadis. C'est ce que fit généreusement Amaury, du consentement de sa femme Bertredis, ou Bertrade, et de ses fils Simon

¹ Voir pour ce prieuré le t. VIII des *Mémoires de la Société de Rambouillet*.



FAÇADE DE LA TRINITÉ.



et Mainier. Mais, sachant que rien n'était plus difficile que de maintenir la régularité dans ces petits établissements, il mit le sien sous la direction de l'abbaye de Marmoutier, qui sous l'abbé Albert fondait alors des prieurés de tous côtés. A sa prière, cette fondation fut confirmée par le roi Henri I^{er} dans une réunion des grands du royaume, tenue à Etampes en 1052. Cet acte fut signé par le roi et les donateurs, puis par Eudes, frère du roi, par les comtes de Blois et de Meulan, et par les principaux voisins et amis d'Amaury : Gaston de Dreux, seigneur de Château-neuf, Nivard de Montfort, seigneur de Septeuil ; Hervé de Garlandon, Avesgaud de Maintenon. Gautier de Vilette et Raoul de Vacheresses¹.

Les moines de Marmoutier, en possession du prieuré, n'eurent pas de peine à persuader à Amaury que l'église de la Trinité, avec son chœur sombre et ses dimensions restreintes, ne répondait pas à sa richesse et à sa haute position dans le royaume, et qu'il fallait un monument plus grandiose pour servir à la sépulture de sa famille. Ils construisirent un chœur aussi grand que l'église primitive avec un rond-point entouré d'un bas-côté et accompagné de trois absides. Nous l'étudions dans la seconde partie de cet article.

Le monastère de la Trinité, remplacé par le prieuré Saint-Thomas, était situé sous les murs d'Epernon, entre la grande route de Chartres et la rivière de la Guesle, autrefois Tahu, en amont de son confluent avec la Drouette augmentée de la Guéville. Le moulin de Seincourt lui était contigu au nord. Plusieurs chemins se sont de tout temps rencontrés sur ce point. Une petite cour carrée précédait l'église dont la planche II donne la façade telle qu'elle était en 1865. Il n'y a d'ajouté par restitution que la partie haute de la tour centrale. Deux contreforts soutenaient cette façade traversée, en outre, par une mince corniche en damier. La porte avait été remplacée par une large ouverture pour les voitures. Au-dessus s'ouvrait une belle fenêtre dont la planche III donne le détail, et qui subsiste encore. Elle a 1^m,70 de large sur 4^m,25 de haut, et est accompagnée de deux minces colonnettes de six pouces de diamètre surmontées de chapiteaux allongés qui portent les extrémités de la corniche formant l'imposte de la fenêtre. L'archivolte large, mais d'une faible saillie,

¹ Voir cet acte, t. IV des *Mémoires de la Société de Rambouillet*.

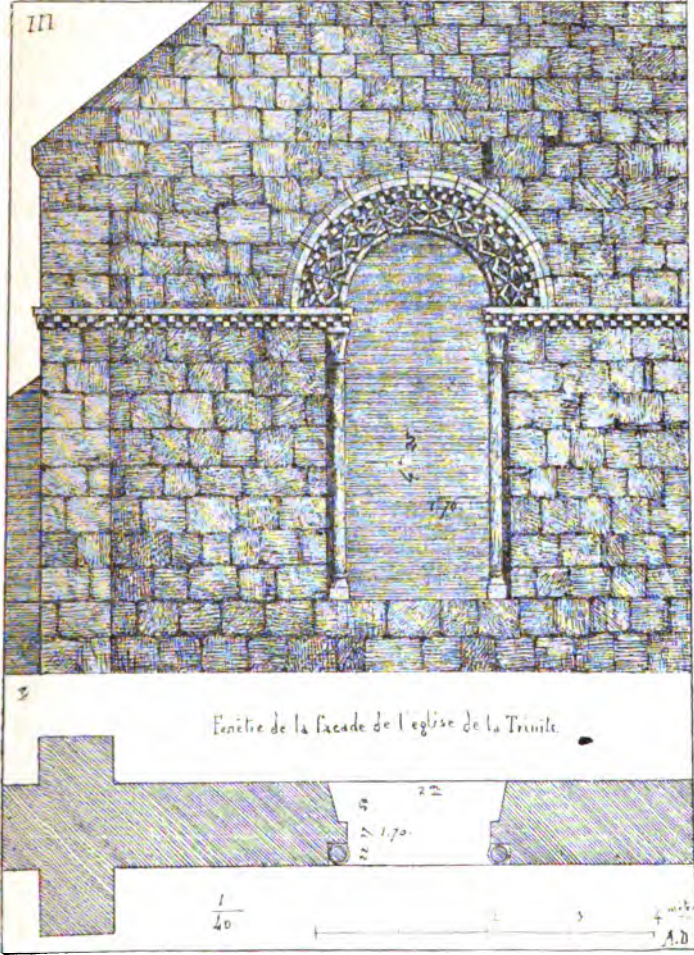
est ornée d'un rang de chevrons surmontés chacun d'une fleur à quatre pétales et au-dessus de deux rangs de damiers reproduisant le dessin de la corniche. L'ensemble est élégant, malgré le peu de relief de la sculpture. On peut citer comme présentant dans leurs façades une fenêtre de cette importance et de ce caractère, la Basse-œuvre de Beauvais, la cathédrale du Mans et quelques anciennes églises du Poitou.

On remarquera la trace de l'exhaussement du pignon, tant de la grande nef que des bas-côtés, et qui correspondent à des modifications faites à l'intérieur, au XVI^e siècle.

Nous donnons, planches IV et V, le plan et la coupe de l'église de la Trinité restituée dans son état primitif. Il est facile, en les comparant à la planche I, de voir les restitutions proposées et de juger de leur légitimité.

Elle se composait d'une triple nef fort courte de 17^m,50 de long sur 16^m,70 de large. A la suite une partie centrale carrée surmontée d'une tour, et sur laquelle s'ouvriraient trois absides, ce qui donnait au plan la forme d'une croix aux bras arrondis. Ce plan tréflé est fort ancien et se retrouve dans les chapelles des catacombes et aussi dans quelques tricliniums des villas romaines. Comme il est assez coûteux à exécuter et qu'il laisse peu de place à l'intérieur, il a été en général réservé pour des chapelles de petite dimension que leur forme a fait dédier le plus souvent à la sainte Trinité ou à la sainte Croix. On trouve dans tous les manuels d'archéologie les plans de Querqueville, Sainte-Croix de Munster, Sainte-Croix de Montmajour, la Trinité de Saint-Honorat, etc. M. Corroyer dit à tort que, du temps de Charlemagne, c'était le plan ordinaire des églises rurales. Celles-ci se sont toujours composées, comme elles le sont encore et le seront toujours, par raison d'économie, d'une salle rectangulaire terminée par un chevet plat ou une abside. On peut dire que, dans notre pays, toutes les fois que l'on trouve une église rurale coupée par une nef transversale, on peut conclure à une influence monastique.

Le plan tréflé a cependant été adopté pour de plus grands monuments. Au IX^e siècle, Théodulphe, évêque d'Orléans, élevait l'église de Germigny ; au XI^e, on bâtissait l'importante cathédrale de Tournay, qui a servi de modèle à la cathédrale de Noyon, au transept sud de la cathédrale de Soissons, et à quelques



FENÊTRE.



autres églises. En cherchant bien on en trouverait une douzaine d'autres en France, comme celle de Saint-Macaire (Gironde) et celles de l'Agénais, signalées par M. Tholin. Les exemples sont plus nombreux en Allemagne : les cathédrales de Bonn et de Mayence, les églises de Notre-Dame et des Saints-Apôtres à Cologne, etc.

Ce plan prit en Italie une faveur générale lorsque l'on commença à construire des dômes à l'imitation des églises byzantines. Il suffit de nommer Saint-Pierre de Rome, les cathédrales de Florence et de Milan, la chartreuse de Pavie, etc.

Au XVI^e siècle, lorsque les moines abandonnèrent aux habitants la partie antérieure de leur grande église qui leur était inutile, ils se réservèrent la partie centrale, que surmontait le clocher, en la fermant par un gros mur. La paroisse Saint-Nicolas ne comprenait que la nef d'une superficie très restreinte d'environ 280 mètres carrés. Le fait qu'elle fut dédiée à nouveau ferait croire que cette partie de l'église était alors abandonnée et en fort mauvais état. C'était un vaisseau pauvre et sombre.

La nef était couverte par une voûte de douves, les bas-côtés par des charpentes apparentes. On voit dans la planche I que le haut de la nef était éclairé de chaque côté par cinq ouvertures rondes de 0^m,66 à l'extérieur. Mais nous avons signalé dans la façade les traces de l'exhaussement de la toiture des bas-côtés. Lorsqu'elle était moins inclinée, elle laissait la place pour des fenêtres semblables à celles qui s'ouvrent dans les bas-côtés. En surélevant le toit, on a obstrué leur partie inférieure et on a fait un œil-de-bœuf de leur partie supérieure. Aussi nous n'avons pas hésité à les rétablir entières dans la coupe de l'église primitive.

Les quatre premières travées de la nef s'ouvraient sur les bas-côtés par des arcades portées sur des colonnes trapues : la cinquième était fermée d'un mur pour mieux soutenir la partie centrale. Ces colonnes avaient 0^m,80 de diamètre pour une hauteur probable d'environ 3 mètres. Un plancher a empêché de constater cette hauteur, comme de connaître la forme des bases.

Les planches VI et VII donnent les chapiteaux qui surmontent ces colonnes. Ils sont fort bas d'assise, étant pris dans une pierre de huit pouces, 0^m22 d'épaisseur pour une largeur de 1 mètre. La moitié de cette épaisseur conserve la forme carrée et

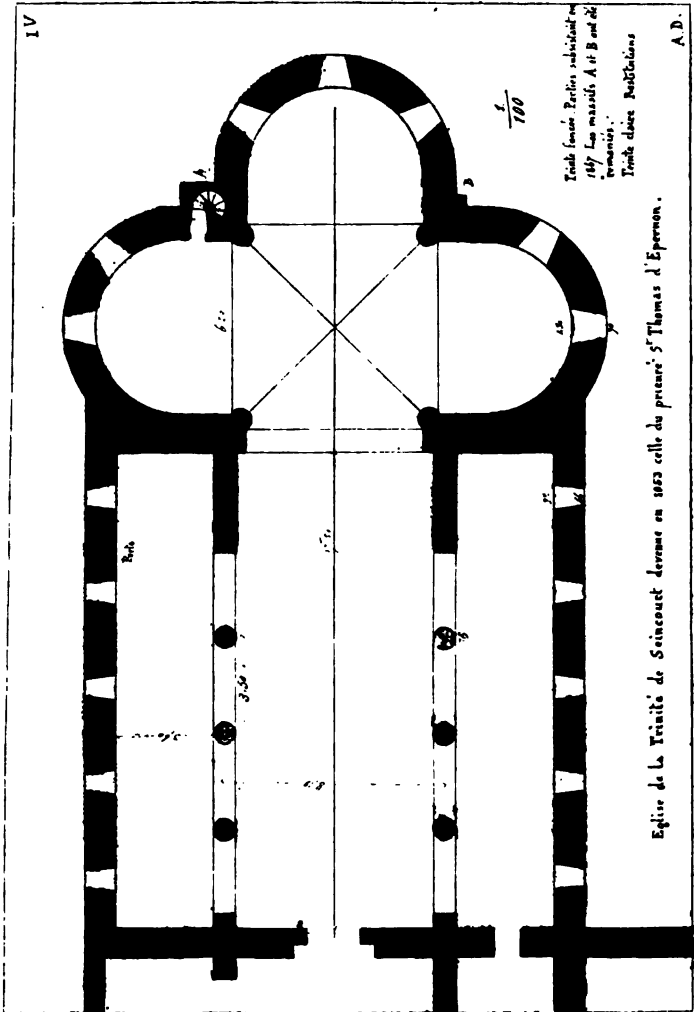
sert de tailloir, de sorte qu'il ne reste plus que quatre pouces de hauteur pour les moulures du chapiteau. Presque toujours à la première époque romane on imitait plus ou moins gauchement les chapiteaux composites d'une époque de décadence. Ceux-ci dérivent du chapiteau dorique et font exception. M. Viollet-le-Duc, dans son dictionnaire, n'en cite aucun de ce genre. Il s'excuse en disant que les chapiteaux antérieurs au XI^e siècle n'ont qu'un intérêt de curiosité. Il a raison s'il ne parle que de la sculpture restée barbare dans quelques provinces jusqu'au milieu du XII^e siècle; il a tort pour ce qui concerne leurs formes générales qui dépendent non de la fantaisie du sculpteur, mais du goût de l'architecte. Nous ne trouvons guère ailleurs des chapiteaux aussi bas, et nous devons chercher des termes de comparaison dans les bases de la même époque, qui, selon la remarque de M. Viollet-le-Duc, ne sont souvent que des chapiteaux très bas retournés sens dessus dessous. La ressemblance est surtout remarquable pour le premier chapiteau de la planche VI où les angles du tailloir sont soutenus par une forte moulure semblable aux griffes de beaucoup de bases.

La décoration du second chapiteau se compose de trois tores cordés superposés. Dans le troisième, une corde suit la forme carrée du tailloir; une seconde sert d'astragale et, par un double repli, vient soutenir chaque angle du tailloir; enfin un damier occupe l'espace intermédiaire.

L'imposte de la planche VII soutenait la grande arcade sous le clocher. Selon l'habitude du X^e siècle, elle ne se retournait pas sur les côtés et ne dépassait pas l'épaisseur de l'arcade. Son profil était accentué par un quart de cercle profondément tracé sur le côté et dont le centre était l'angle de la pierre avant la taille. Deux scoties étaient creusées l'une au-dessus, l'autre au-dessous, et l'angle restant abattu en biseau pour former un cartouche. M. Ramé décrit cette forme comme propre à l'époque carlovingienne¹. Seulement, dans le chapiteau de la crypte de Saint-Avit d'Orléans, dont il donne le croquis, le cartouche, au lieu d'une surface plane, offre une surface concave déterminée par un arc de cercle concentrique au premier.

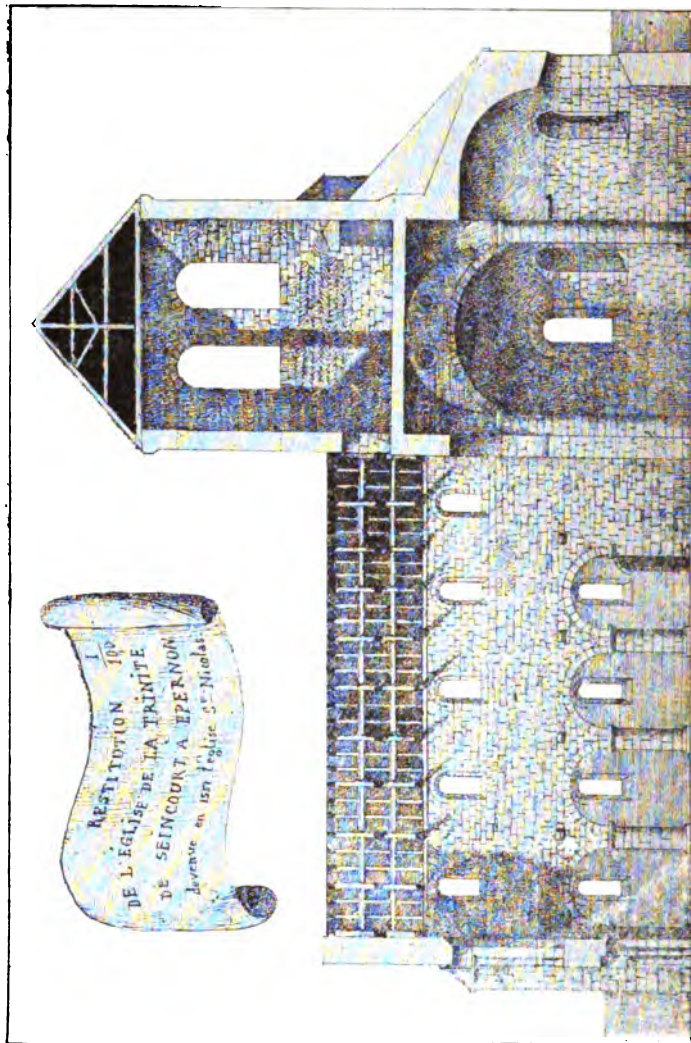
Le chœur de l'église de la Trinité se composait d'une travée carrée de 7^m,50 de côté. Il était couvert par une voûte d'arête

¹ *Bulletin monumental*, 1860. p. 67.



Eglise de La Trinité de Saincquet devenue en 1853 celle du presbytère S^tThomas d'Espemon.

PLAN DE LA TRINITÉ.



COUPE DE LA TRINITE.

portée par quatre colonnes placées dans les angles, comme celles qui supportent la voûte de la tour centrale de Saint-Martin d'Angers. Leur diamètre était de 80 centimètres, comme celle de la nef, mais leur hauteur d'environ 7 mètres. Elles étaient surmontées d'un chapiteau très bas. Le chœur était séparé de la nef par une large arcade sans moulures. Sur les trois autres côtés s'ouvraient trois profondes absides voûtées en cul-de-four, dont celle du nord subsistait encore en 1867, avec l'entrée des deux autres. Deux petites ouvertures rondes au-dessus des voûtes des absides donnaient de l'air aux charpentes qui les surmontaient.

Lors de la construction du chœur, au milieu du XI^e siècle, l'abside centrale fut renversée pour mettre l'ancienne église en communication avec le nouveau chœur. A côté de l'abside nord était l'escalier en spirale pour monter dans la tour au-dessus de la voûte centrale. La planche I montre qu'il restait assez de cette tour pour permettre de la restituer. Le peu d'épaisseur des murs, 70 centimètres, ne permettait pas de l'élever bien haut, ni de la couvrir autrement que par une légère charpente. Dans le côté ouest on voyait le départ de deux larges fenêtres, et il est naturel d'en supposer de semblables sur les autres faces et de leur donner une hauteur proportionnée. Il se pourrait cependant que ces larges fenêtres fussent divisées en deux par une colonne ce qui permettait de les faire moins hautes et de diminuer l'élévation de la tour.

En résumé, la Trinité ne couvrant pas 600 mètres superficiels et n'ayant guère que 400 mètres de surface intérieure, était une petite église, d'une ornementation modeste ; mais elle était solidement construite, et sa ruine n'a été que le résultat d'un long abandon et de fréquents changements de destination.

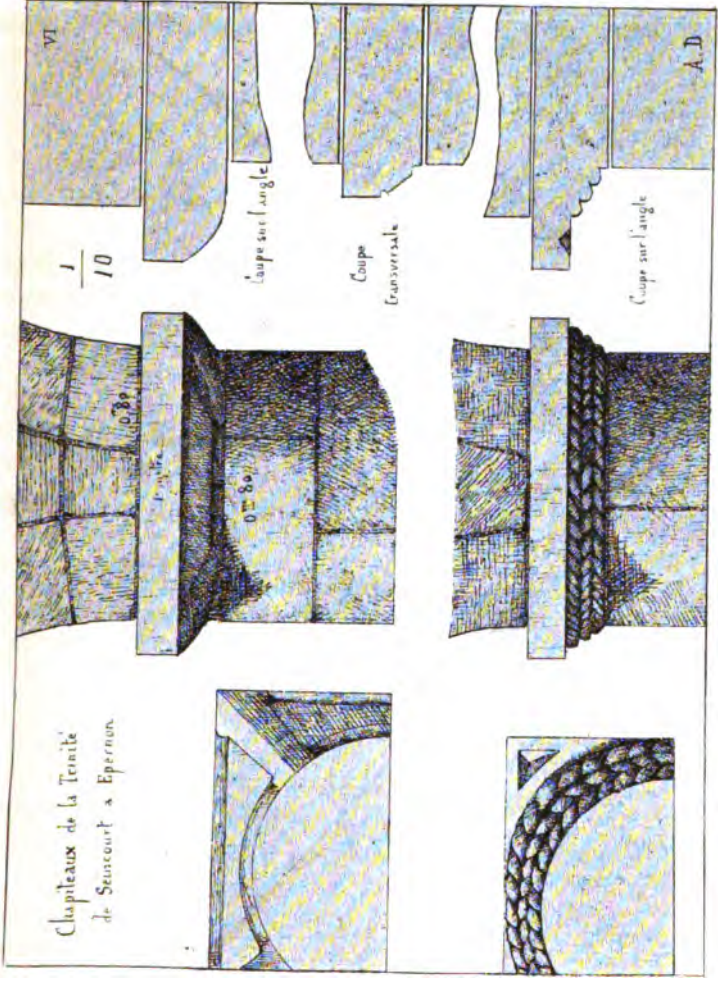
II. — CHŒUR DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS.

A la suite de la donation d'Amaury confirmée par la charte royale de 1052, les moines de Marmoutier établirent, dans l'ancien monastère de la Trinité, un prieuré sous l'invocation de saint Thomas. Mais à une nouvelle fondation il fallait une nouvelle église. L'ancienne était petite, son chœur surtout était étroit et sombre ; mais elle était solide, bien construite, et on ne pouvait songer à l'abandonner. Ils résolurent donc d'y ajouter un chœur de grande dimension, d'une architecture plus élégante et d'une disposition plus heureuse. Il suffisait alors de renverser l'abside du milieu pour mettre l'ancien vaisseau en communication avec le nouveau. Il est probable qu'ils se mirent à l'œuvre peu après 1052, la confirmation royale leur donnant toute sécurité. On ne peut en tout cas attribuer cette construction au XII^e siècle, car, dès les premières années de Louis VI, la fondation du prieuré de Hautebruyère par la reine Bertrade de Montfort vint enlever à l'église Saint-Thomas le privilège de servir à la sépulture des seigneurs de Montfort. On sait qu'à cette époque surtout le désir de s'assurer une pompeuse sépulture était le motif déterminant pour les familles puissantes de faire construire des églises et de fonder des prieurés.

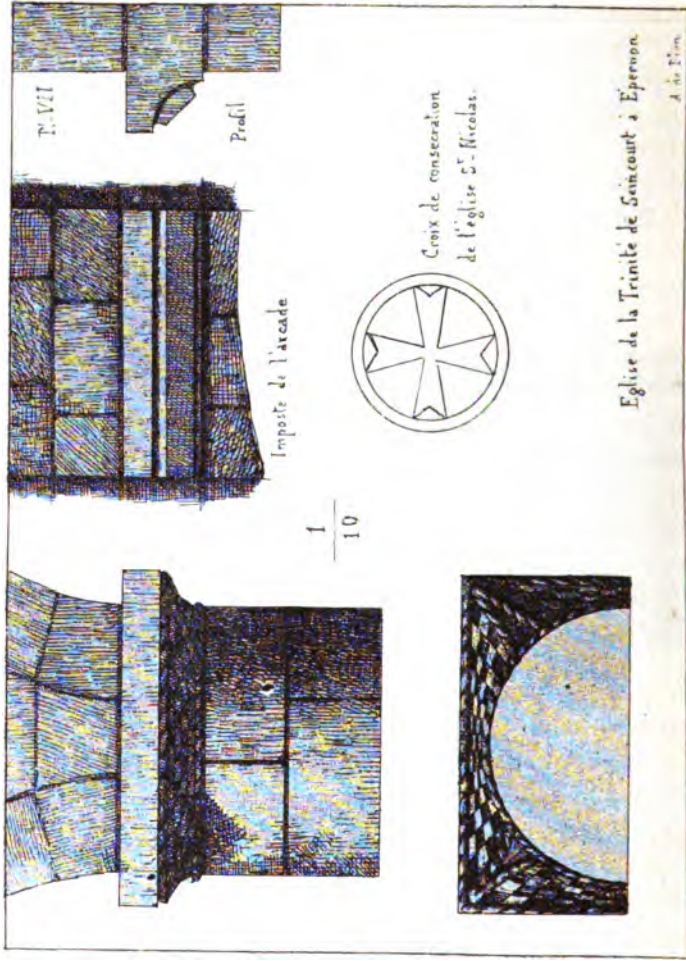
L'adjonction de ce nouveau chœur porta la longueur hors d'œuvre de l'église de 34 mètres à 66 ; la contenance intérieure fut plus que doublée à 960 mètres superficiels ; et la surface occupée par la construction fut de 1160 mètres carrés. C'était donc une grande église, et nos planches nous permettent d'ajouter une belle église.

Le plan de la nouvelle construction était une triple nef terminée par un rond-point de quatre colonnes, entouré d'un bas-côté circulaire formant péribole ou déambulatoire, sur lequel s'ouvraient trois chapelles en abside séparées par des fenêtres. A propos de ce plan, nouveau alors, on nous permettra une digression sur la forme générale des églises.

Pendant trois siècles les chrétiens avaient dû se contenter pour leurs réunions religieuses de salles de toutes formes mises



CHAPITEAUX



CHAPITEAUX.

momentanément à leur disposition. Cette diversité de plan continua lorsqu'ils furent libres de construire des églises à leur gré. Ils ne pouvaient songer à copier les temples à colonnades extérieures disposés pour un culte en plein air. On n'essaya pas d'imiter les grandioses constructions des palais de Rome. Ce ne fut que plus tard que dans les églises byzantines on mit à profit les procédés de construction de monuments qui, comme la salle des thermes de Caracalla et le temple dit de la Paix, feraient même de nos jours, avec quelques modifications, de magnifiques cathédrales. Trois plans paraissent avoir été dès lors adoptés, et, par leur développement et leurs combinaisons entre eux, avoir donné le plan de toutes les églises construites depuis.

Le plus important, qui a fait souvent méconnaître les deux autres, est le plan allongé ou basilical. Les basiliques civiles des Romains, consacrées au commerce et aux affaires, étaient des salles largement ouvertes de toutes parts et entourées des quatre côtés de portiques surmontés de tribunes. Elles étaient souvent accompagnées d'absides, de temples et de constructions diverses. C'étaient des forums couverts, ne pouvant aucunement servir au culte chrétien¹. Mais il y avait dans les palais des riches Romains des basiliques privées de la même forme rectangulaire et entourées de portiques, mais fermées et propres à des réunions particulières. Quelques-unes, comme celle de Latran, servaient déjà aux chrétiens du temps des persécutions, et c'est elles qui devinrent le modèle des basiliques chrétiennes construites sous Constantin.

La basilique chrétienne n'a qu'une entrée principale souvent précédée d'un atrium et d'un portique extérieur : ses trois nefs s'allongent séparées par deux files de colonnes ; la colonnade du fond est remplacée par une abside. Plus tard une nef transversale coupe les trois nefs en avant de l'abside et donne et à la basilique la forme de la croix.

Les deux autres types sont le plan en croix dont nous avons parlé en commençant et le plan circulaire.

Le plan circulaire a été rarement suivi. Saint-Etienne-le-Rond à Rome au IV^e siècle, Saint-Vital de Ravenne au VI^e, la rotonde

¹ Le plan de basilique civile donné dans l'architecture romane de M. Corroyer, fig. 4, est une fantaisie et reproduit le plan des basiliques chrétiennes.

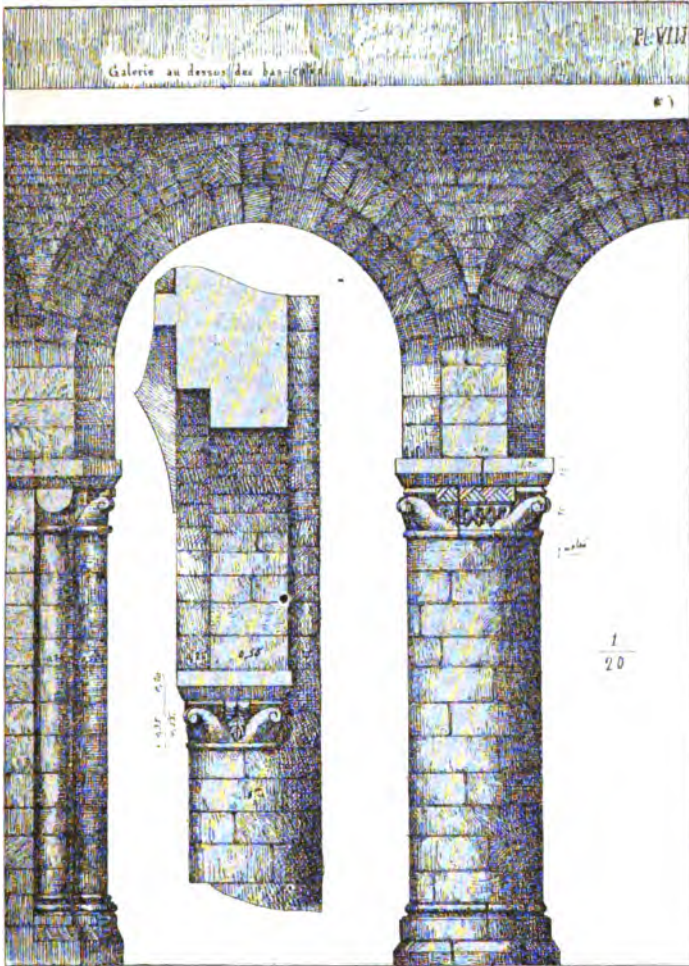
d'Aix-la-Chapelle au IX^e, en sont les principaux exemples en Occident. Il faut y ajouter les baptistères et un certain nombre de chapelles funéraires. Cette forme, lorsqu'une couronne de colonnes est entourée d'un bas-côté circulaire, offre une rare élégance, mais peu de commodité pour l'exercice du culte et des difficultés de construction. La basilique au contraire, d'une construction plus simple et moins coûteuse, peut prendre toutes les dimensions et satisfaire à tous les besoins, mais sa terminaison par un mur plat et une petite abside est peu agréable. L'idée vint à une certaine époque de réunir ces deux formes, la basilique pour la nef, et pour le chœur un rond-point, c'est-à-dire la moitié d'une église ronde. Si l'on coupe la nef par une nef transversale ou transnef pour donner la forme en croix, on obtient le résumé des trois types primitifs.

C'est le plan adopté dans les grandes églises françaises, soit monastiques, comme Saint-Benoît-sur-Loire et Saint-Denis, soit cathédrales comme celles de Chartres, de Paris et d'Amiens.

Nous le nommerions volontiers plan Martinien, s'il était mieux prouvé qu'il fut adopté en premier lieu dans la basilique de Saint-Martin de Tours. On peut aussi chercher son origine en Auvergne, d'où il aurait gagné les bords de la Loire, puis la France du nord, pour passer plus tard en Italie et en Allemagne. Toutes les fois, dit M. Roisin, que l'on trouve en Allemagne un rond-point et un bas-côté contournant le chœur, on peut conclure à une influence française. L'Angleterre conserva ses chœurs carrés, sauf à Cantorbéry et Westminster.

Le chœur de Saint-Thomas d'Épernon nous offre un rond-point, mais pas de nef transversale. Il est à croire que l'on estima que les deux absides opposées de l'ancien chœur de la Trinité suffisaient à réaliser le plan symbolique de la croix.

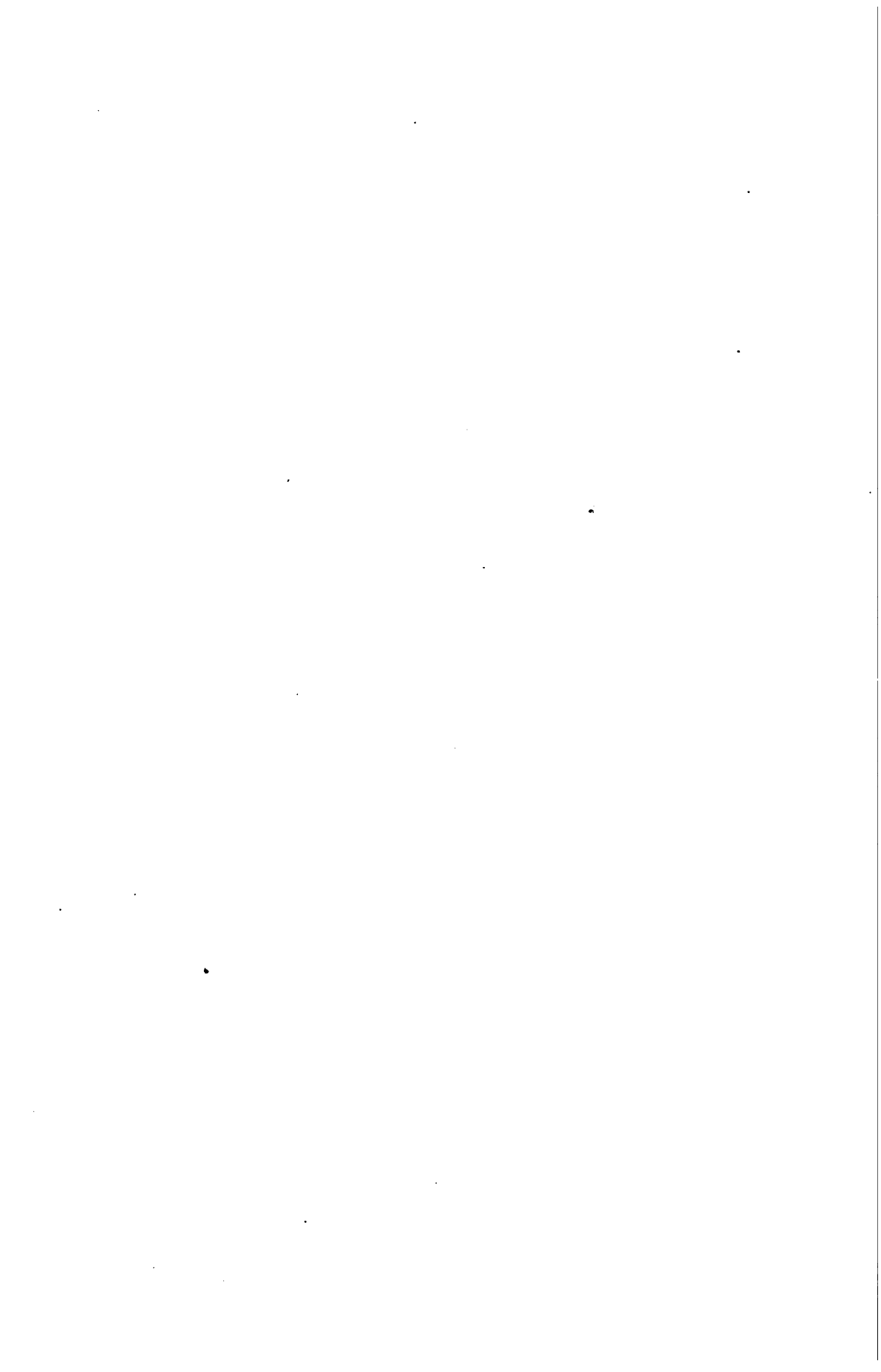
La nef centrale, large de 7^m,40, avait cinq travées jusqu'au rond-point : la première joignant l'ancienne construction simple, les autres réunies en deux travées doubles, séparées par de gros piliers accompagnés de colonnettes engagées, tandis qu'entre ces gros piliers les arcades portaient sur des colonnes isolées d'un mètre de diamètre. Les archivoltes de ces arcades en plein cintre, sans moulures, d'une épaisseur de 54 centimètres retombaient, d'une part sur une colonne engagée du gros pilier, de l'autre sur le chapiteau de la colonne intermédiaire. Du côté



ÉGLISE SAINT-THOMAS D'EPERNON. Demi-travée du chœur vue du bas-côté

A. L. L.
ma 1869

ARCADE DE SAINT-THOMAS.



du bas-côté cette archivoltte était doublée d'une autre, moitié moins épaisse, retombant sur une colonnette du gros pilier et sur le chapiteau de la colonne. Mais ce chapiteau n'occupait que les trois quarts de la circonférence de la colonne et ne coupait pas celle-ci du côté de la nef ; un quart du fût montait à une hauteur double pour y recevoir la partie complémentaire du chapiteau et porter une troisième archivoltte qui donnait à la partie supérieure du mur au-dessous des fenêtres hautes une épaisseur totale de 1^m,08

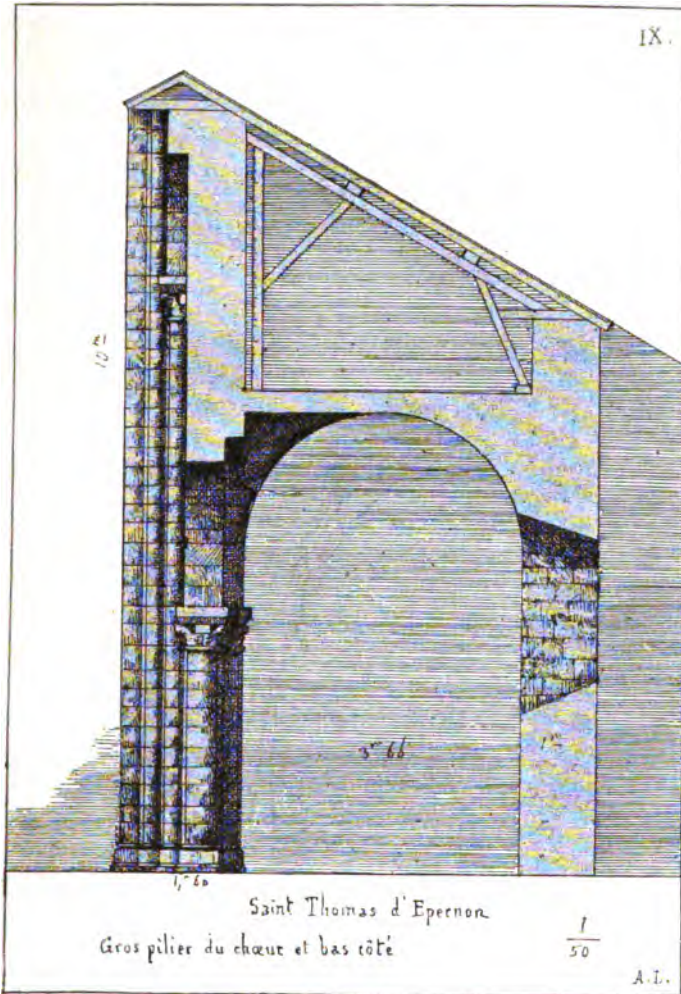
Nos planches I, VII et IX donneront plus clairement qu'une description l'idée de cette disposition fort rare que nous ne pouvons signaler que dans la partie de la nef de Notre-Dame d'Étampes que l'on peut attribuer au roi Robert, et pour le XIV^e siècle dans l'église de Dôle (Jura).

Outre les trois colonnettes de chaque côté pour porter la triple archivoltte les gros piliers en avaient trois autres faisant saillie sur la nef ; mais toute trace de la construction supérieure ayant disparu à partir d'une hauteur d'environ 10 mètres, on ne peut faire que des conjectures sur leur couronnement et sur la manière dont la nef était couverte. L'alternance d'un gros pilier et d'une colonne pourrait faire supposer que l'on avait prévu non une voûte sexpartite dont on n'a d'exemple qu'un siècle plus tard, mais des voûtes d'arête. On ne peut dire si elles ont jamais existé, ou même si elles étaient possibles, ces piliers n'étant soutenus ni par des doubleaux au travers des bas-côtés, ni par des arcs-boutants supérieurs. La double travée près du rond-point aurait offert plus de résistance que la suivante ; sa longueur de 7^m,70 donne pour la surface à couvrir par la voûte 57^m superficiels, et les quatre piliers destinés à la porter ont chacun près de 2 mètres de section. La double travée suivante a 9^m,60 de longueur, ce qui donne 72 mètres carrés à voûter, et deux de ses piliers n'ont que 1 mètre 1/3 de section. Il est donc possible que ces gros piliers n'eussent porté que des arcs transversaux destinés à soulager les charpentes, comme à Saint-Étienne de Caen, Cérisy-la-Forêt et d'autres églises de la Normandie. Un parti semblable existait avant 1156 dans l'église Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne. En tout cas, le parfait aplomb des murs et des colonnes prouvait que l'ensemble de la construction avait été bien calculé.

Le rond-point se composait de quatre fortes colonnes ayant, comme les autres, 1 mètre de diamètre et portant de même trois archivoltés dont celle du côté de la nef à une hauteur double. Cette construction paraissait massive en la comparant aux chefs-d'œuvre de légèreté des ronds-points gothiques, mais, en la supposant surmontée d'un rang de fenêtres supérieures, elle ne devait pas manquer de grandeur. Ce qui l'alourdit beaucoup, c'est que la grande tribune qui surmonte les bas-côtés n'ouvre sur la nef que par de rares ouvertures. Une arcature tout autour du chœur lui eût donné l'élégance qui lui manquait.

D'ailleurs, si la disposition d'un chœur en demi-cercle entouré d'un bas-côté offre d'heureuses proportions, elle présente aussi de sérieuses difficultés que les architectes n'apprirent que peu à peu à surmonter. Celui de Saint-Thomas, après avoir couvert la partie rectiligne de ses bas-côtés de voûtes d'arêtes régulières, se trouva embarrassé pour les disposer dans la partie en demi-cercle. Le rond-point avait cinq arcades, tandis que le mur de précinction concentrique offrait sept divisions, trois chapelles en abside et quatre trumeaux ajourés d'une large fenêtre. Il traça la voûte d'arête du milieu, en face de l'abside centrale, en trapèze régulier ; les deux voûtes adjacentes furent posées en biais ; en face de la chapelle nord la voûte d'arête biaise encore plus et une portion de voûte en berceau est ménagée entre la fenêtre et le gros pilier. En face de la chapelle sud il s'y était pris autrement : la voûte était en berceau suivant la courbe et pénétrée d'un côté par le prolongement du cul-de-four de la chapelle en abside, de l'autre par l'arcade du chœur, les deux pénétrations ne se rencontrant pas.

L'abside du milieu avait une ouverture de 5^m,30 pour 4 mètres de profondeur. Elle était éclairée de trois fenêtres de 1 mètre d'ouverture s'ébrasant à 1^m,80 à l'intérieur, mais sans ébrasement extérieur. Sa voûte en cul-de-four était séparée de celle du bas-côté par un mince arc-doubleau. Les deux autres chapelles avaient une ouverture de 4^m,20 pour 3 mètres de profondeur, leur voûte en cul-de-four se perdait dans la voûte d'arête du bas-côté. Leurs trois fenêtres larges, de 1 mètre à l'intérieur, n'avaient que 0^m,50 d'ouverture à l'extérieur, n'étant accompagnées d'aucune moulure, ni surmontées d'une archivolte saillante. Les fenêtres entre les chapelles étaient plus larges et plus hautes.



COUPE DU BAS-CÔTÉ.



Dans cette partie de l'église on distinguait par place des lignes rouges simulant un appareil, et dans l'abside nord la partie inférieure d'une femme à longs vêtements, qu'une roue placée derrière elle faisait reconnaître pour sainte Catherine. Le fond était semé de fleurons et le sol était représenté par des carreaux triangulaires blancs et rouges.

Tout ce qui subsistait de ce chœur en 1865 était d'un seul jet et sans reprises apparentes. La construction en était soignée, l'appareil régulier ; les layures de la pierre étaient obliques. Le plus remarquable des chapiteaux est reproduit dans la planche VIII ; les autres, sauf un chapiteau cubique qui se trouve dans la même planche, ressemblaient beaucoup aux chapiteaux du prieuré Saint-Laurent de Montfort, commencé par Amaury, et que son fils Simon donna en 1072 à l'abbaye de Saint-Magloire. Les colonnes isolées ont une base circulaire séparée du fût par un ou deux tores fort minces. Il y a là une sobriété bien rare à l'époque romane.

Une chapelle rectangulaire accolée au flanc nord de l'église et s'ouvrant sur le bas-côté par une arcade de 5^m,10 de large doit remonter à la même époque. Elle a 7 mètres de long sur 3^m,20 de large et est couverte d'une voûte en berceau plein cintre que pénètre l'arcade qui s'ouvre sur le bas-côté. Il est probable qu'à l'origine elle se terminait par une abside. Mais, au XIV^e ou au XV^e siècle, cette abside fut remplacée par une petite travée rectangulaire de 2 mètres de large et dont la voûte est soutenue par une croisée d'ogives. Une large fenêtre en tiers-point était partagée en quatre par trois meneaux surmontés de divisions en style flamboyant.

Le sol de cette église a été trop bouleversé pour que l'on puisse espérer y trouver des traces de sépultures des premiers seigneurs de Montfort. Le cartulaire du prieuré est totalement muet sur cet édifice et sur les monuments funéraires qu'il devait renfermer. Sauf un profil plus ou moins exact dans la vue d'Épernon par Châtillon¹, il n'en existe à ma connaissance aucune représenta-

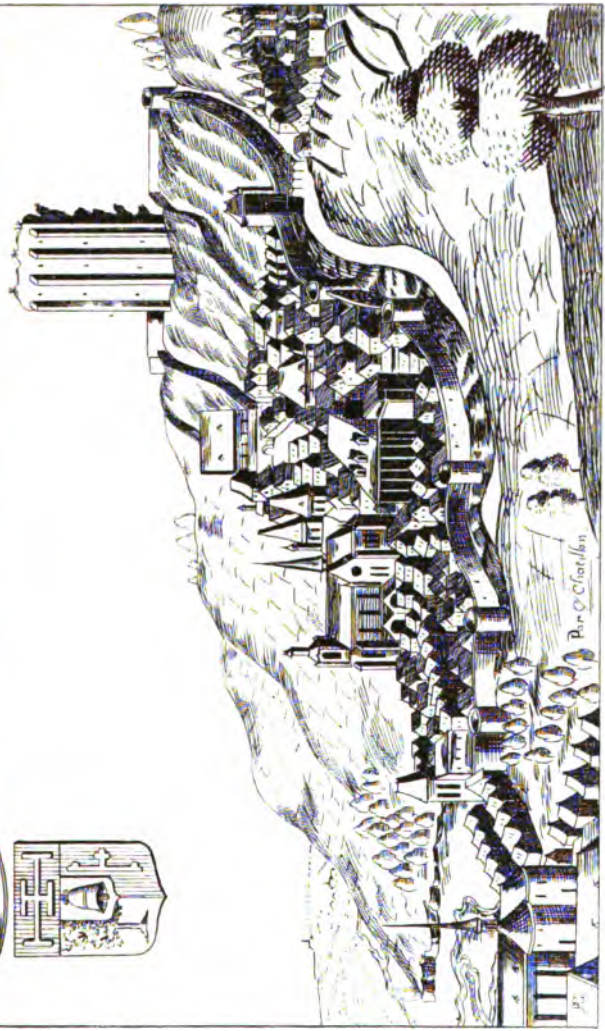
¹ Voir notre dernière planche. Saint-Thomas se trouve à gauche, à l'angle inférieur. Les armoiries dessinées dans cette planche sont celles de Nogaret de La Valette, que la ville d'Épernon a adoptées pour siennes.

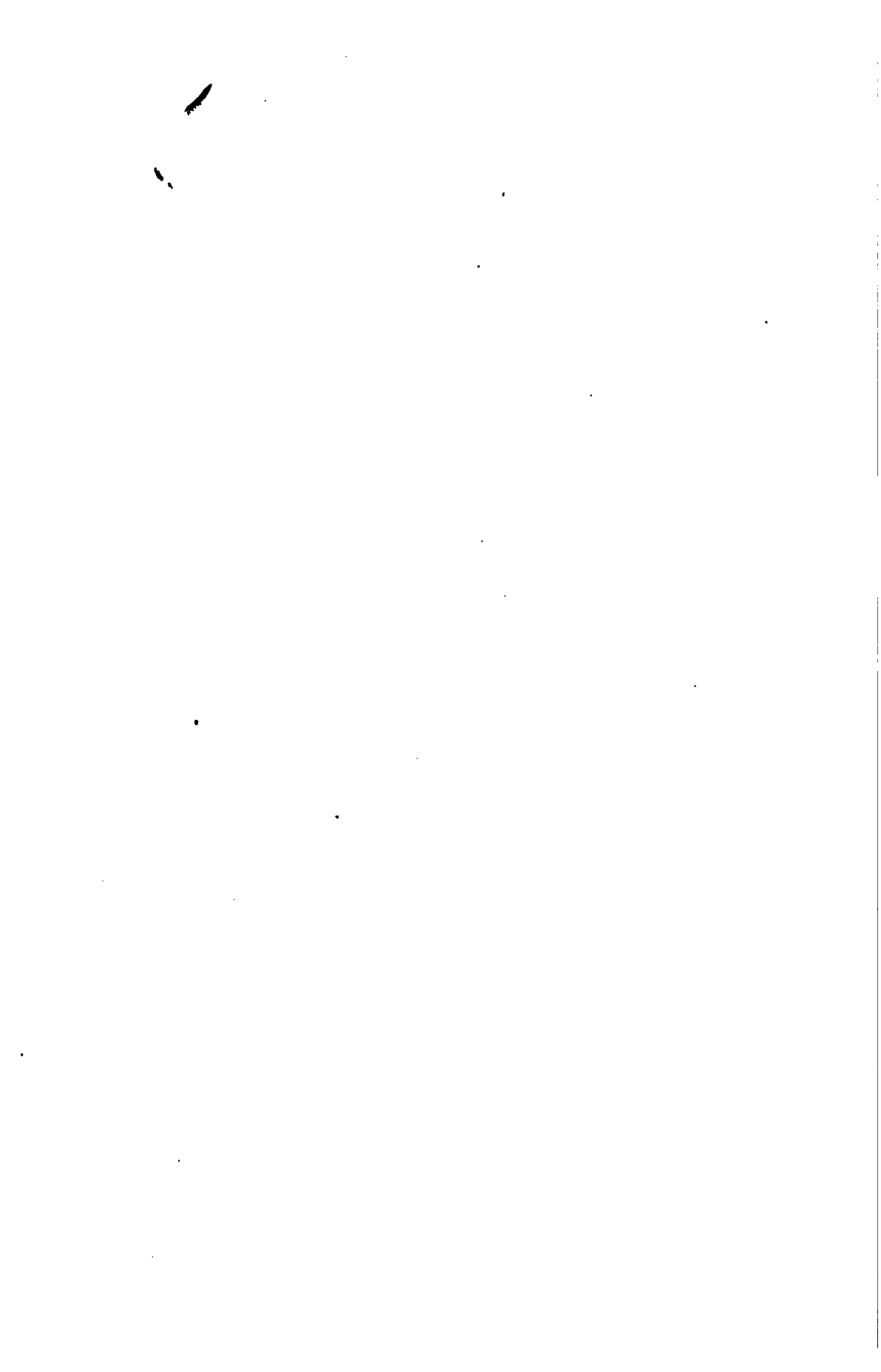
tion. Je me trouve donc heureux d'avoir pu en lever le plan, lorsque la chose en était encore possible, et de conserver ainsi le souvenir d'un monument curieux et important élevé par le premier seigneur de la puissante famille de Montfort.

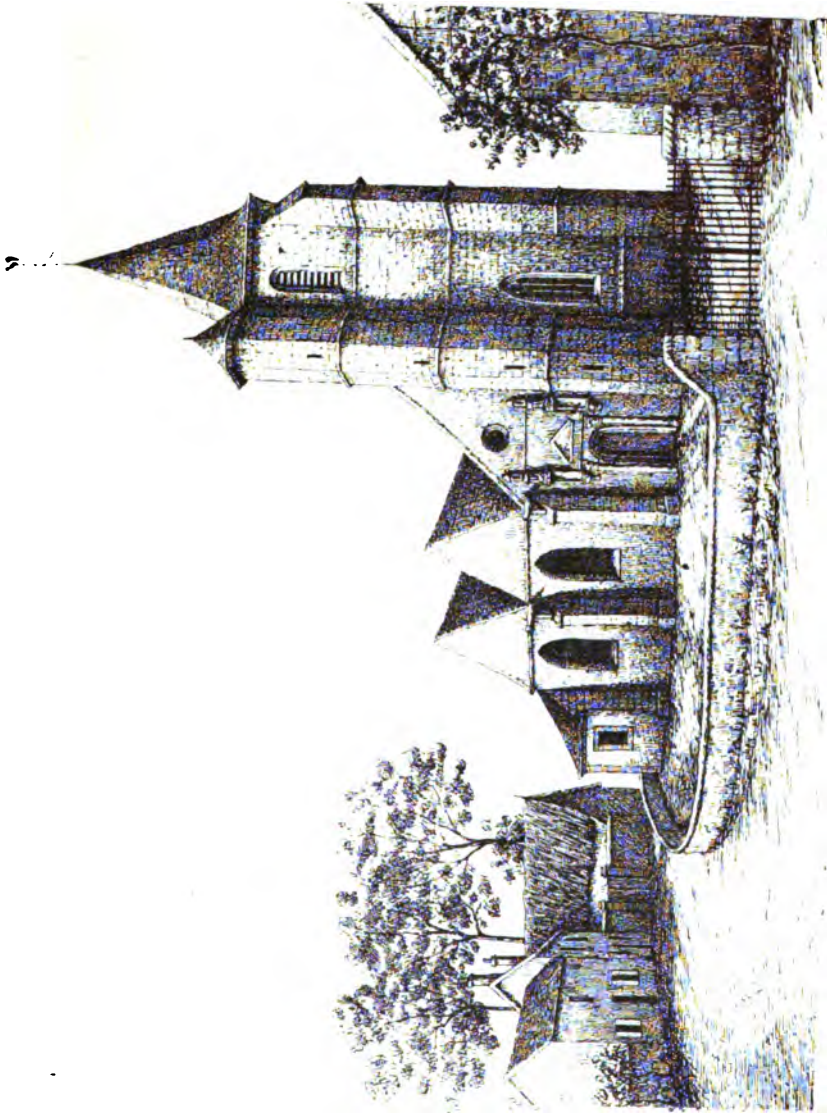
A. DE DION.



ESPERNON PETITE VILLE SVR LA CONFINITE DE LA BEALSE Duché







ÉGLISE DE CHAUDON.

ÉGLISE DE CHAUDON

Chaudon, comme fief, existait déjà du temps de Charles-Martel et aurait été même une résidence royale, d'où son nom : *Casa Domini, Chaudon*. Les polytiques d'Irminon nous donnent le détail de ses manses seigneuriales et ingénuiles, que Rollon et ses Normands réduisirent en ruines ; il vint en effet à Villemeux et pillà tout le pays environnant.

« *Inde ad Vilemelt venit, finitimas terras prædavit.* »

Une église fut construite dès les temps les plus reculés sous le vocable de saint Médard. D'après une antique tradition une fontaine jaillissante près du manoir de Chaudon servit de baptistère ; on l'enferma dans l'enceinte d'une petite chapelle, où l'on vénérât une statue de S. Médard, objet d'un pèlerinage pour diverses maladies, surtout pour la colique. La chapelle étant tombée en ruines, la statue fut transportée dans l'église paroissiale, qui recouvra par le fait même son vocable primitif, auquel on avait substitué depuis quelque temps celui de saint Martin.

Au commencement du XII^e siècle, cette église fut donnée par un nommé Simon à l'abbaye voisine de Coulombs. Elle est mentionnée dans une charte 1120 parmi les églises dont la possession est confirmée à l'abbaye par Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres :

Aucun titre ne nous indique l'époque précise de la construction du monument actuel, mais les fenêtres qui existaient avant 1861, petites, inégales, et à plein cintre, comme celle qui se trouve encore derrière le maître-autel, mais murée, accusaient une origine lointaine, en tout cas antérieure au XIV^e siècle.

La nef principale, mesurant 28 mètres sur 8, est terminée pas une abside pentagonale.

Le bas-côté, édifié probablement au XIV^e siècle, a 20 mètres sur 7^m50. Il est composé de trois travées dont deux forment pignon à l'extérieur et le troisième est sous le clocher. Ce dernier a été construit en 1549, comme le prouve la date gravée sur le linteau de la gracieuse porte latérale qui s'ouvre près de la tourelle hexagonale de l'escalier. La tour massive et puissante, avec ses assises régulières en grès, appuie ses angles sur d'épais contreforts et se termine par une toiture en charpente aiguë couverte en ardoise.

La porte d'entrée à plein cintre est surmontée de deux petites fenêtres également cintrées et sans ornement. Les neuf autres fenêtres sont ogivales et munies en 1865, savoir les cinq de la grande nef de grisailles et les quatre de la nef latérale de vitraux où sont représentés la sainte Vierge, sainte Thérèse, et sous le clocher, saint André et saint Louis.

Dans la bordure des grisailles de la nef se voient les armoiries des donateurs : Le n° 1 : *D'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles à cinq rais de même, deux en chef et une en pointe*, qui est de Chevrigny.

1



DE CHEVRIGNY.

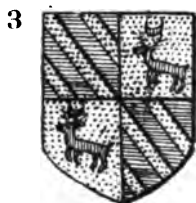
Le n° 2 : *« D'azur à trois haches d'or, qui est de Maingoval, épouse de M. de Chevrigny.*

2



DE MAINGOVAL.

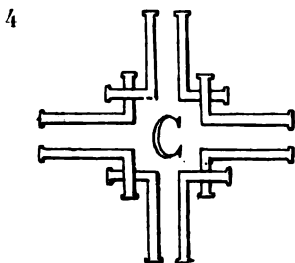
Le n° 3 : *Écartelé au 1^{er} et au 1^r d'azur à 3^e bandes d'or ; au 2^e et 3^e d'or au cerf passant de gueules portant entre ses bois un croissant de lune de même, qui est de M. Kainlis, mari de M^{lle} de Chevigny. Le 3 bis, que nous donnons à côté, figure dans le vitrail et a été dessiné d'après une fausse lecture du peintre.*



DE KAINLIS.



Et enfin le chiffre de M. le comte Lafond.



Avant la Révolution, d'après un rapport daté de 1746, les armoiries des seigneurs de Chaudon et de Mormoulin étaient également peintes sur les vitres de la principale croisée du chœur. On y distinguait une étoile et un croissant.

Ces armoiries se voyaient aussi sur les murs à l'intérieur, probablement sur la litre seigneuriale qui avait été renouvelée même à l'extérieur, à la mort du sieur de la Bachellerie. Elles étaient encore gravées sur deux pierres tombales placées dans le sanctuaire.

Ces tombes portaient les inscriptions suivantes :

« Cy gist noble damoiselle Roze d'Oinville, en son vivant dame de Mormoulin, Croisilles, Chaudon et du Puiset, à cause de son mary, décédée le XXI^e juillet quinze cent cinquante trois.

« Cy gist noble homme Florent de Fontaine, son mary, sei-

gneur de Mormoulin et de Chaudon, capitaine de cent gentils-hommes de la maison du roy, lequel mourut quelque temps après sa femme, décédé, le XI juin quinze cent cinquante cinq. »

Les deux cloches avaient également été données par les seigneurs de Mormoulin, la première par la grand'mère et la seconde par la veuve de messire J.-B. de Loyac de la Bachelierie, chevalier, seigneur de Mormoulin et Chaudon en 1609.

L'une fut enlevée à la Révolution, l'autre fut refondue en 1836, et nommée *Adrienne-Elisabeth* par Adrien Vigneron et Marie-Elisabeth Le Tellier, femme de M. Téton, maire.

Elle porte l'inscription suivante : « Refondue en 1836 par les soins de M. Téton, meunier et maire : M. Jacques-Julien Lahaye étant adjoint : M. Simon Bouffé, président de Fabrique : M. Walsch, curé. Pèse 500 kilogrammes. »

L'église, exposée aux inondations de l'Eure, fut remblayée de plus d'un mètre, et une petite porte communiquant avec le clocher est devenue trop basse ; l'édifice désormais sans élévation, était par trop disgracieux. Depuis plus d'un demi-siècle, les nobles châtelains ont repris les traditions d'inépuisable charité de leurs prédécesseurs à Mormoulin.

En 1861, M^r de Chevigny, à l'occasion du mariage de sa fille cadette avec M. de Kainlis, fit restaurer les croisées. M^{me} Lafond, sa fille aînée, donna le maître-autel, en bois sculpté dans le style gothique flamboyant, à la fois riche et gracieux. Elle-même, avec un goût artistique et religieux le plus pur, a voulu peindre les tableaux du rétable, dont le principal représente Jésus en croix avec Marie et saint Jean, copie du chef-d'œuvre de Philippe Champagne, et ceux de chaque côté, les Anges du sacrifice. Le tombeau de l'autel est orné de figures non moins belles : au milieu, la sainte Vierge ; à gauche saint Charles Borromée, sainte Elisabeth et sainte Claire ; à droite, saint Louis, sainte Agnès et sainte Cécile.

Le tableau de la nef latérale est de la même époque et de la même main, il représente Jésus dormant. De chaque côté de l'autel sont placées les anciennes statues en bois de saint Médard, patron de la paroisse, dont il a été parlé plus haut, et de saint Mamert. On remarque encore, dans ce bas-côté, deux vieilles

statues en pierre, fort estimées des amateurs, une sainte Véronique et un saint Laurent; et, près de l'autel, deux statues nouvelles, le Sacré-Cœur et Notre-Dame des Victoires

En 1862, M^m Lafond offrit les tableaux du chemin de la Croix auxquels son pinceau a su donner une forme très simple et à la fois un caractère religieux très vif, en parfaite harmonie avec des scènes douloureuses de la Passion du Sauveur.

De son côté, M. de Chevigny fit restaurer la voûte sous le clocher en 1863.

Malgré ces améliorations, l'église restait disgracieuse; ses murs lézardés, sa charpente étayée appelaient une restauration totale. Ce fut l'œuvre de ces dernières années.

En 1893, M. le baron de Kainlis en prit l'initiative par une offre généreuse, on peut dire illimitée, qui fut accueillie avec joie. La municipalité et la fabrique donnèrent leur concours empressé; on se mit au travail, et, sans rien modifier aux anciennes dispositions, le monument fut presque entièrement refait.

Les murs du midi furent surélevés pour rendre à la nef les proportions premières, les cintres du bas-côté qui ouvrent sur la nef principale, furent consolidés, la charpente et la couverture mises d'aplomb; le vieux bardeau de la voûte, autrefois peint en rouge et semé des initiales S. M. de saint Médard, de mitres et de crosses, tracées en noir, fit place à un nouveau couleur de chêne uniforme; la sacristie reconstruite, les bancs mis à neuf; un tambour placé devant l'entrée, le pavage fait d'après les goûts modernes, le chauffage assuré pour l'hiver.

Mais au dehors les contreforts à larmier, laissés dans leur état primitif, s'arrêtent à mi-hauteur, et accusent d'une manière trop évidente leur impuissance. Ils s'élèveront sans doute bientôt à une hauteur normale.

Œuvre de tous, du conseil de la commune et du conseil de la fabrique, du riche et du pauvre, cette église est vraiment belle. M^{gr} de Mollien, évêque de Chartres, a voulu récompenser et les nobles bienfaiteurs et les pieux paroissiens de leur zèle pour la maison de Dieu en donnant au monument renouvelé sa solennelle bénédiction, le 22 novembre 1896.

Le dessin de l'église est de M. Rousseau.

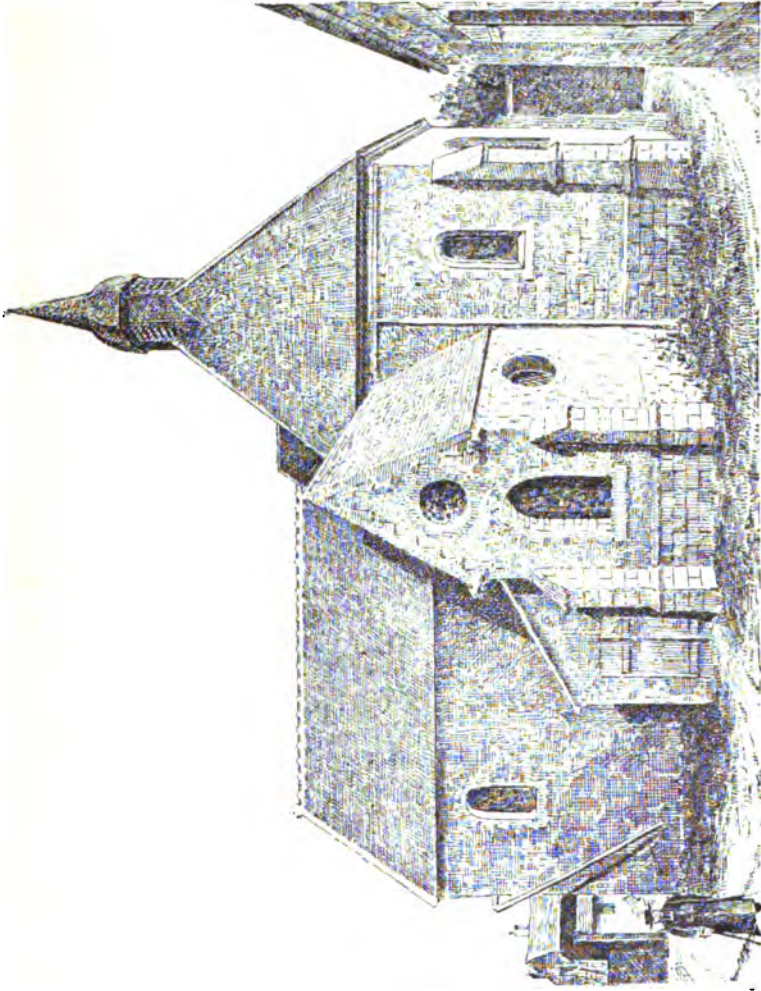
Nous donnons ici le texte d'une charte inédite de l'abbaye de Coulombs, où l'église de Chaudon et plusieurs autres voisines sont nommées :

« Carta Gaufredi episcopi data anno ab incarnatione Domini MCXX, regnante Ludovico, Francorum rege, et Adeleide regina. confirmata sigillis Sansonis decani, Garini cantoris, Hugonis decani, Gauterii, Odonis, Zacharie et Ausgerii archidiaconorum, Bernardi capicerii, Hugonis prepositi, de ecclesiis et decimis ad Columbense monasterium spectantibus, ubi annumerantur ecclesie Novigenti (Nogent-le-Roi), de Senantes, de Serasetis, (Serazereux), de Roberticuria (Revercourt), Gessunville, Boleti de Ulmis (Ormoy), Boleti duarum ecclesiarum (Boulay les deux églises), Chosdun (Chaudon), Villemundis (Villemeux), Serapontes (Charpont), Matrisville (Marville-Moutiers-Brulé), Offardville (Aufferville), Sancti Leonardi Drocensis, Saumeriarum (Saumeray), Levoisville (Levasville), Catencuriis (Chataincourt), de Escorpeon (Escorpain), Garencieriarum (Garencières), Alenville (Allainville), Sancti Remigii super Arvam (Saint-Remy-sur-Avre), Praticidomanchi (Prudemanche), Sancti Leobini Craventi (Saint-Lubin-de-Crevant), Sancti Laurenti de Campania (Champagne), Brioli, Germeoville (Germainville), Folenville, Sancti Leobini de Searasato, Mundreville, Sancti Bartholomei de Scoreio, Sancti Hilarii de Montigniaco (Montigny-sur-Avre), Sancte Marie Abenville, Sancti Hilarii de Bohon, Guerreville, Herleville, Timervalles, de Cuneriis, Sanctorum Cosme et Damiani Orgevallis, de Maisons, de Frameville, de Carcereiis, de Villers, Landal, de Frassineto.

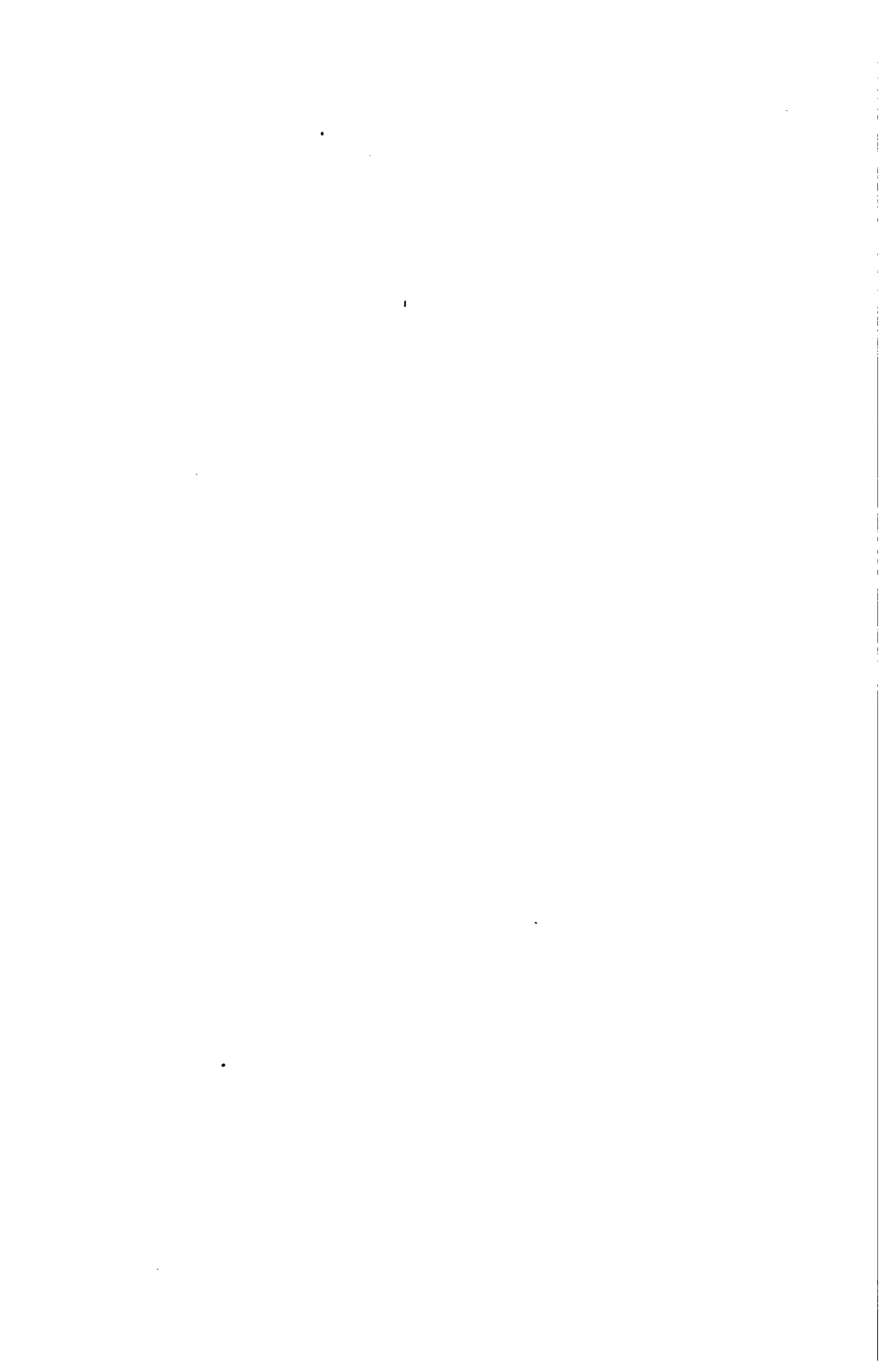
Mss. franc, 24133, f. 109 « Extrait du vieil cartulaire de Coulombs » et mss latin 17048, f. 438.

C. M.

¹ Alias Loudal.



ÉGLISE DE GRANDVILLE.



ÉGLISE DE GRANDVILLE

L'église de Grandville est formée d'une seule nef terminée par un chœur plus large, qui contient le maître-autel et deux autres de chaque côté, sur le même plan : à droite s'ouvre une jolie pièce voûtée, servant aujourd'hui de sacristie qui n'est autre que l'ancienne chapelle seigneuriale ajoutée au XVI^e siècle. L'édifice qui montre encore des traces du XIII^e siècle a été remanié à plusieurs reprises, il a été le théâtre d'événements dont l'un qui nous est conservé dans les registres paroissiaux mérite de trouver place ici.

« En l'an 1619, le cœur de l'église de Grandville est tombé en ruine, le tout en général et aussi que le S. ciboire a esté tout englouti et caché de bois, pierres et thuilles. Neantmoingts le ciel, la coupe où repose le corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ n'ont eu nulle fracture ni rompure ni gast quelconques. Le saint cierge du Saint-Sacrement de la confrairie est demouré en son entier ainsi qu'il a esté veu de tout le peuple sans aultre fracture ni rupture ; et a esté mis et relevé le saint ciboire par moi curé dudit lieu et mis à l'autel Notre-Dame en la dite église, en attendant que le cœur de la dite église fut relevé comme il l'est à présent. Vouttes, thuilles, pierres et bois, tout étoit dessus, il est demouré en son entier, le tout par la garde et grâce de Dieu. Des Huguenoz voulurent voir le beau miracle qui fut Madame de la Noue et toute sa suite vindrent sur le lieu pour en porter le tesmoignage à la reyne qui voulust sçavoir la verité. La fortune arriva à la dite église le 24 novembre, environ le jour couchant, par une grande orage, fouldre et tempeste de vents et eaux avec en l'église. » Plus loin le curé nous apprend encore que « le 27 septembre 1639, le boys de l'église de Grandville a commencé à se monter et a esté parachevé le samedi 12 octobre 1640. »

« Le 3 novembre 1683, fut baptisée la petite cloche de l'église et nommée *Jeanne-Marie* par M. de Juvencour, secrétaire de

M. Amelot de Bisseuil¹ et par madame de Thionville. » Cette cloche fondue de longues années avant n'avait pu être montée dans le clocher par suite de l'accident relaté plus haut.

En 1754, fut posé le banc d'œuvre que l'on admire encore aujourd'hui comme un modèle de sculpture. En 1852, l'église de Grandville était à peu près abandonnée, le presbytère servait d'école lorsque le marquis Théodore d'Oysonville, principal propriétaire de la paroisse, résolut de remédier à cet état de choses, il consacra plus de quarante mille francs à la réparation de l'église, l'évêque de Chartres accorda dès lors un curé à cette paroisse qui en était privée depuis si longtemps : « la paroisse de Grandville, écrivait alors M. le vicaire général Sureau au marquis d'Oysonville, vous devra le bonheur d'avoir un prêtre au milieu d'elle, car jamais elle ne se serait décidée à faire la double dépense d'un presbytère et d'une école. » L'église de Grandville voit, tous les ans, le second dimanche de septembre, une foule nombreuse venir y prier, c'est qu'elle possède de temps immémorial une chasse contenant des reliques insignes parmi lesquelles des ossements considérables des SS. Clément et Félicissime, objets d'une dévotion encore très vivante dans la contrée.

Le dessin exécuté par M. Ravault a été offert par M. le comte de Rilly.

R.

¹ Le vicomte de Bisseuil, seigneur de Grandville, par héritage des le Prevost d'une branche cadette des Barons d'Oysonville, qui s'éteignit par alliance en 1664 dans la maison de Birçonnet.



CHAPELLE DE GAUDREVILLE, paroisse de Grandville.



CHAPELLE DE GAUDREVILLE

PAROISSE DE GRANDVILLE

Le hameau de Gaudreville, aujourd'hui réuni à la commune de Grandville, jouissait jusqu'à la Révolution du rang de paroisse dont les marquis d'Oysonville étaient seigneurs du commencement du XVIII^e siècle, succédant, quoique par acquisition, à leurs parents les Camus de Saint-Bonnet, dont était le célèbre prince évêque de Belley qui fut lui-même seigneur de Gaudreville. L'église sous le vocable de la Sainte Trinité menaçait ruine ainsi que le presbytère. Une première réparation y avait cependant été faite en 1706, époque à laquelle on y bénit une grosse cloche, qui eut pour parrain et marraine François-Bernard de Briconnet, marquis d'Oysonville, et Marie-Madeleine de Sève Rochechouart, marquise d'Oysonville. Une autre cloche y fut bénite en 1783 et tenue par René-Jacques du Pont d'Aubevoye, comte de la Roussière et d'Oysonville, et par sa mère Claude-Geneviève de Briconnet, marquise d'Oysonville et de la Roussière, dame de Gaudreville, Gommerville, Congerville, Ezeaux, Gueurville, etc. etc. Au petit-fils de cette dernière André-Charles-Théodore, marquis d'Oysonville, était réservé non pas de rétablir la paroisse, ce qui était devenu impossible, mais d'y rétablir le culte et d'assurer aux habitants les secours religieux qu'ils ne trouvaient qu'aux environs; il construisit une chapelle qui reçut le nom de Notre-Dame de la Sainte Trinité et la dota de rentes suffisantes pour son entretien et son embellissement. Cette chapelle renferme un bel autel surmonté d'un vitrail aux armes d'Oysonville. Elle donne sur une place du village et fait presque face à un calvaire dit des Corps Saints, dû également à la générosité du marquis d'Oysonville. Une belle inscription gravée sur cuivre et placée à l'entrée du chœur de la chapelle relate sa fondation : en voici le texte.

« Cette chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame de la Très Sainte Trinité et sous la protection toute spéciale de l'apôtre Saint André, a été érigée en l'année 1859 par M. André-Charles-Théodore du Pont d'Aubevoye, marquis d'Oysonville, capitaine de vaisseau, etc. etc. Elle a été bénie le 11 octobre de cette même année par M. Duthuilé, curé-doyen du canton, assisté de M. P. Prieur curé de la paroisse et d'un nombreux clergé des environs. Elle est construite sur l'emplacement de l'ancienne église de ce lieu qui était sous le vocable de la Très Sainte Trinité, en commémoration de tous ses parents et pour appeler la miséricorde divine pour le repos de leur âme. Elle est aussi commémorative pour les âmes des anciens habitants de Gaudreville. *Requiescant in pace.*

Cette chapelle a été reconnue comme chapelle de secours pour la paroisse de Grandville Gaudreville par décret impérial du 12 août 1861.

Le dessin exécuté par M. Ravault, a été offert par M. le comte de Rilly. R.



CHAPELLE DE BOUTHONVILLIERS, A DANGEAU.

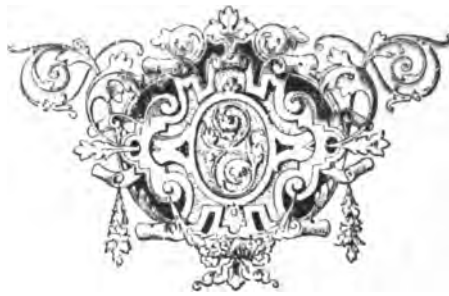
CHAPELLE DE BOUTHONVILLIERS

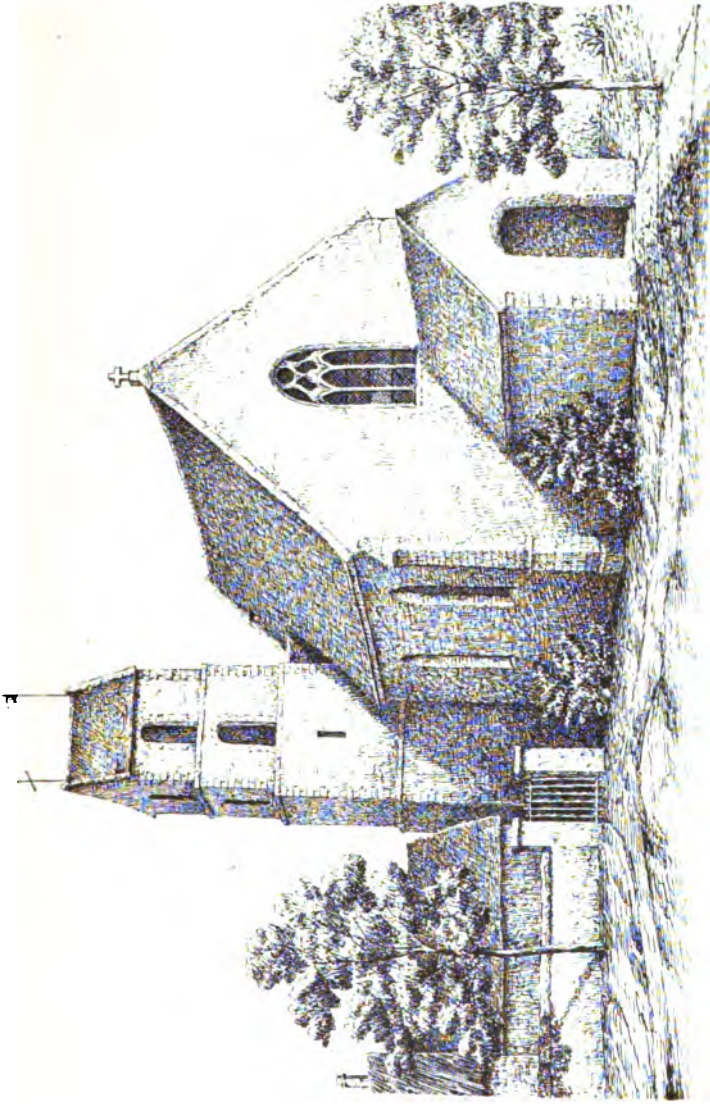
A DANGEAU

La chapelle de Bouthonvilliers fut installée en 1878 dans un ancien et beau colombier construit vers 1550. Elle fut bénite et livré au culte le 13 septembre 1879. Quatre fenêtres à plein cintre à meneaux et garnies de grisailles, éclairent une salle ronde pouvant contenir cinquante personnes. Un autel en pierre et une voûte fort élevée lui donnent une grande élégance. Les murs très épais sont recouverts de lierre : la toiture en tuiles est surmontée d'un campanille terminé par une croix et renfermant une cloche.

H. P.







ÉGLISE D'UMPEAU

20

ÉGLISE D'UMPEAU

L'église d'Umpeau est bien caractérisée par la fenêtre à deux meneaux, avec trèfles et flammes du pignon ouest. Le chœur est à pans coupés quadrilatéral, ce qui lui donne une apparente inclinaison.

Elle est éclairée par 9 fenêtres ogivales dont 4 à meneaux. Le vitrail du sanctuaire, donné par la famille Denfer-Houy, représente saint Lubin, patron et saint Casimir. Il a été peint en avril 1891 par Dalleinne, de Rouen. Un second vitrail, offert par la famille Corbin, est consacré au Baptême de Notre-Seigneur.

Signalons de suite le maître-autel en terre cuite, placé en 1891, par les soins de M. Vaurabourg, curé.

La tour carrée, massive, couverte en bâtière, placée au nord, en hors-œuvre, forme à sa base un réduit qui servait de sacristie jusqu'à ces derniers jours, où une nouvelle sacristie large et spacieuse a été construite au sud, à proximité du chœur.

Les notes des anciens curés nous feront connaître les autres détails.

« Il y avoit ici autrefois une espèce de château qui pouvoit tenir en échec les ennemis : aujourd'hui on donne le nom de fort à l'espace qu'il y a entre le côté de l'église en dehors qui est au nord jusqu'au mur qui en fait la séparation. Il peut être arrivé que de ce château on en ait formé l'église telle qu'elle est : j'ai ouy dire aux fossoyeurs que, par dans l'église, au midy, on trouve des fondements qui ne font point partie de notre église. En 1525, le tonnerre tomba sur le clocher : j'ay encore trouvé des ardoises et j'ay lu, si je ne me trompe, au lambry du chœur qu'il fut refait en cette année. Depuis ce temps, on n'a point pensé à refaire le clocher ».

« Sous M. Bleicher (curé), il y avoit un autel contre le mur du chœur : mais M. Bouvet fit faire l'autel comme il est, et M. Beuzelin le fit dorer. Le doreur qui étoit un nommé Desmoulins, de Gallardon, fit venir un doreur de Paris, qui non seulement mangea le profit, mais en bien des endroits n'a fait que bronzer, et a si mal appliqué sa dorure que la pluspart tombe en esquilles. Louis-Pierre Dreux a vu poser la boiserie du chœur, très mal faite par Jonquet, menuisier à Gallardon. Autrefois, quand le

curé faisoit son prône, il était comme un Diogène dans une es-pèce de tonneau ; ce qui donnoit à rire, aux étrangers ; M. Beuzelin fit faire la chaire, la clôture du chœur et le banc-d'œuvre. Comme il étoit petit, il n'a pas fait donner assez de profondeur à la chaire, et pour peu qu'on soit grand, il faut prendre garde de tomber la tête la première. — J'ai fait faire des bancs au nombre de 16, un confessionnal, celui qui est encore aujourd'hui (style renaissance, assez remarquable). J'ai fait faire des fonts baptis-maux (à double cuvette) dans lesquels est entrée une pierre qu'ils appeloient mortuaire, vis-à-vis la chaire au midy, qui ne faisoit qu'embarrasser ; je fis faire une demi-lune au sanctuaire. Je vou-drois bien qu'il y eust encore une marche de pierre qui fist en-core la demi-lune, et par-dessus une balustrade de fer pour la communion (1643).

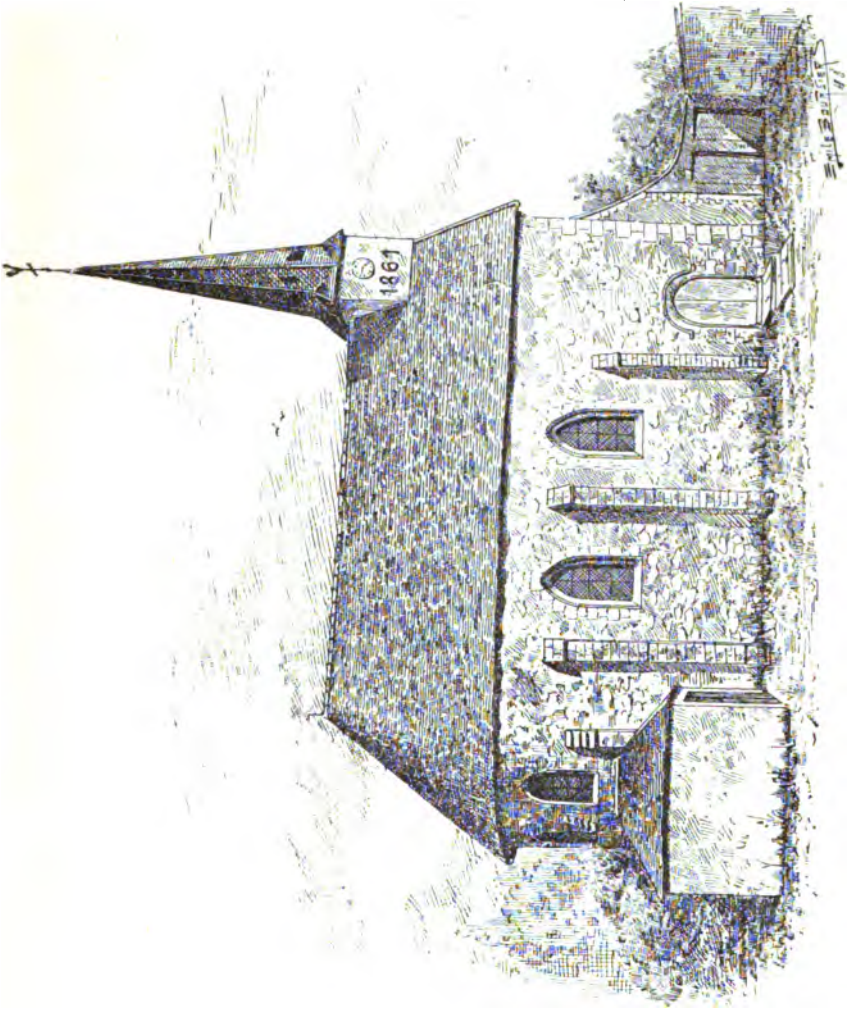
« M. Beuzelin, avec le secours d'un habile menuisier qui étoit d'Auneau, fit faire l'hôtel Saint-Eloi, travaillé sur le modèle de celui de la sainte Vierge. Son successeur a fait faire une hor-loge qui n'a jamais coûté que 220 livres, et elle va très bien. (Après 1729).

« M. Beuzelin, qui fit fondre la grosse cloche, eut le malheur de ne sçavoir pas quand une cloche étoit ou n'étoit pas d'accord avec sa compagne, et les fondeurs l'ont fondue d'une tierce, tandis qu'il ne devoit y avoir qu'une seconde de différence. Au mois d'avril 1771, cette cloche a été refondue avec le même défaut.

« L'an 1779, le 8^e jour de décembre, j'ai donné la bénédiction à la grosse cloche fondue par J. B. Julliot, d'Illout en Lorraine, qui nous l'a remise pesante 725 livres, présentée pour recevoir cette bénédiction par M. Claude-Jean-Marie Duplessis, chanoine de Chartres et archidiacre de Dunois, et par noble damoiselle Geneviève-Louise L'Ecuyer de la Papotière, sous l'invocation de saint Claude et de sainte Geneviève. »

« En 1784, on me demanda un chapiteau. Je ne sçavois pas qu'il y avoit eu un scrutin entre quelques habitans qui disoient que si je n'y consentois pas qu'ils le feroient faire malgré moi. Je ne seus ce procédé qu'après que j'eus donné mon consente-ment. En conséquence, il a été fait par Pontgouin ou Louis Haye, maçon de Gallardon pour la somme de 500 livres. Je ne le désapprouve pas tout à fait ; mais c'est un réservoir pour les moins religieux de ma paroisse ou cacquetoir. »

Le dessin de l'église est de M. Rousseau.



ÉGLISE DE VOISE



ÉGLISE DE VOISE

Extérieurement l'église de Voise ne dit rien. Ensermée d'un côté par les murs du presbytère et de l'autre par ceux de la ferme établie à la place de l'ancien château seigneurial, elle n'excite pas la curiosité de l'étranger, mais si, pourtant, cédant à une bonne inspiration, celui-ci en franchit le seuil, il éprouve une agréable surprise, car l'intérieur est au moins agréable, et les habitants du village en sont fiers à juste titre.

Nous savons que la paroisse de Voise était constituée au XIII^e siècle, et, selon toutes les apparences, son église dédiée à saint Vincent, diacre et martyr, fut bâtie vers la fin du XII^e. La porte romane servant d'entrée principale et les baies à ébrasements profonds en berceau du sanctuaire appuient cependant seuls la tradition à ce sujet. En effet, cet édifice, déjà profondément remanié au commencement du XVI^e siècle, a été presque entièrement reconstruit il y a une trentaine d'années par M. l'abbé Rivière, curé de la paroisse à cette époque, aidé dans cette œuvre par la commune, la fabrique, quelques pieuses familles et le comte de Charnailles, alors préfet d'Eure-et-Loir. Malgré les efforts de ce prêtre intelligent et actif pour donner à son église un style uniforme, elle porte le cachet de ces transformations successives. Elle comprend une nef principale de 18^m50 de longueur sur 7 de largeur, à laquelle est accolée au sud, une autre nef latérale un peu moins longue et moins large, le tout voûté en briques recouvertes de plâtre. Cette nef est terminée par une abside circulaire ornée d'arcatures en plâtre, et d'un autel gothique de bon goût, mais dont le tabernacle seul est en pierre. Les trois fenêtres qui éclairent ce petit sanctuaire, étaient primitivement en plein cintre, on leur a donné la forme ogivale lors des réparations dont nous venons de parler. A la même époque, les ouvriers firent disparaître la piscine traditionnelle qui se

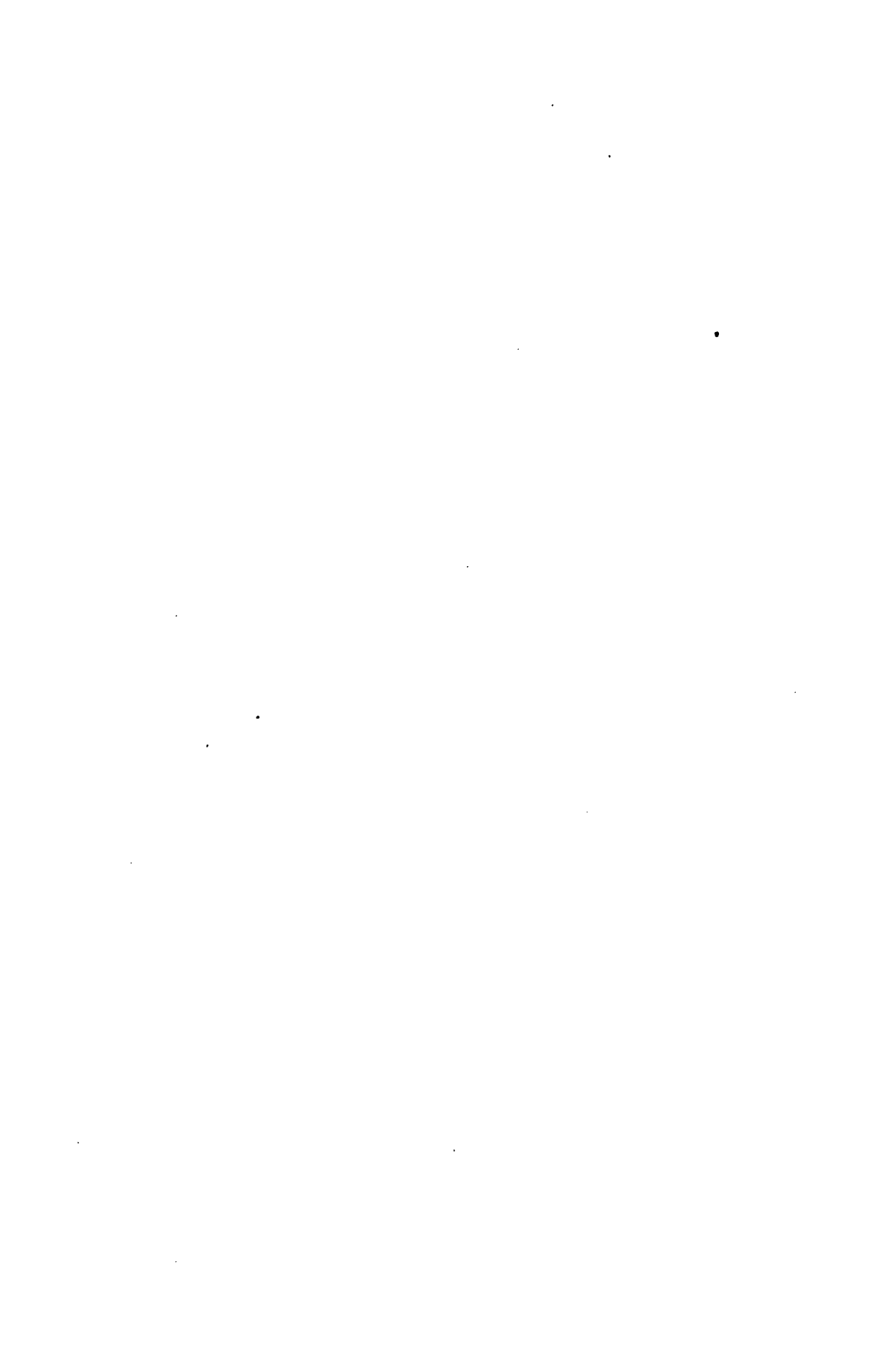
trouvait du côté de l'épître, et l'armarium ou sacraire qui existait encore du côté de l'évangile, comme dans la plupart de nos églises romanes. Le bas-côté n'était jadis qu'un humble appentis péniblement éclairé par deux tabatières. M l'abbé Rivière le fit reconstruire et l'orna de deux verrières aux vives couleurs dans lesquelles brillent saint Napoléon, sainte Eugénie et les armoiries du préfet de Chartres, auquel le bon curé voulait témoigner sa reconnaissance.

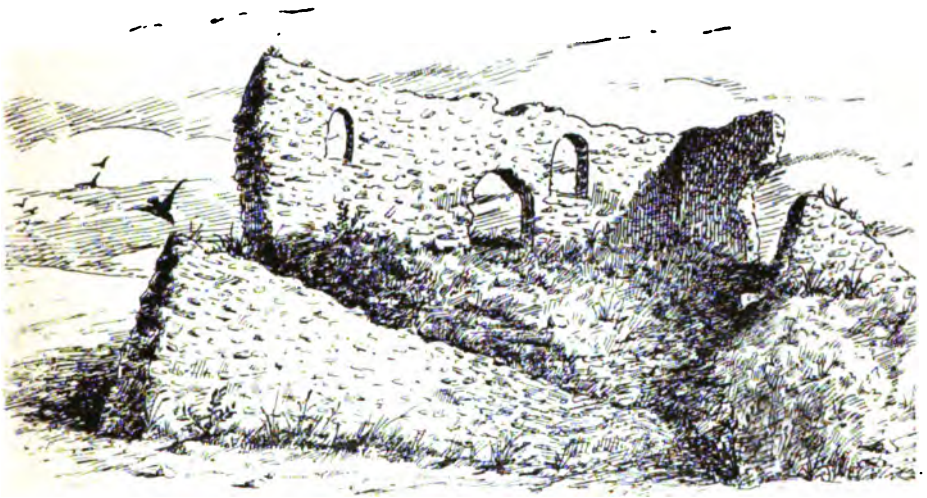
La façade principale de l'église de Voise s'ouvrait jadis sur le manoir féodal dont la porte crénelée et les vieux fossés attirent encore les regards quelques pas plus loin. Le peuple avait son entrée sur le côté. On a conservé ces deux ouvertures ; mais, l'édifice étant devenu purement paroissial, on construisit devant la porte seigneuriale un mur sur lequel on jeta un toit en appentis : de là ce couloir un peu étrange qui donne accès dans l'église quand la grande porte est fermée. A noter en terminant la belle chaire genre XV^e siècle due au ciseau du sculpteur bien connu de Saint-André (Eure), et la tribune ménagée avec art au fond de l'église. Ce n'est pas que cette tribune ait un mérite architectural, mais elle résout bien une difficulté qui se rencontre souvent lorsqu'on entreprend la restauration d'une église de campagne. Construite entre les pièces de bois visibles qui soutiennent le clocher, elle les utilise et les dissimule toutes parfaitement.

PERRIER.



CHAPELLE DES PÉZERIS, A FERMAINCOURT





RUINES DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MARTIN,

A FERMAINCOURT



ÉGLISE ET CHAPELLE DE FERMAINCOURT

Le village de Fermaincourt, situé à 4 kilomètres de Dreux, au confluent de l'Eure et de la Blaise, appartient aux communes de Montreuil, Cherizy et Abondant ; il est traversé par la route nationale n° 19 de Dreux à Anet et par la ligne du chemin de fer d'Orléans à Rouen ; on y a établi une halte.

Sa fondation remonte à une époque très éloignée. Ce fut d'abord, dit le géographe Baudran, une ville gauloise jouissant d'une grande importance (*oppidum aliàs amplum Carnutum*). Les Druides y faisaient leurs sacrifices (*ubi sacrificia habebant Druidæ*). Près de ce village, on peut encore admirer aujourd'hui deux beaux *dolmens* : l'un à Cocherelle, qui passe pour le plus considérable de tous les monuments de la contrée, et l'autre à la Ferme-Brûlée, sur les bords de l'Eure, découvert en 1875 par M. le comte de Reiset et possédant sa curieuse *Pierre striée*. Il y avait à Fermaincourt un autel dédié à la Vierge qui doit enfanter (*ibi clim altare virgini parituræ dicatum*) ; suivant certains auteurs, ce serait la statue même se trouvant sur cet autel qui aurait été transportée à Chartres dans la cathédrale.

Le mot *castrum*, sur lequel divers écrivains ont désigné Fermaincourt, semblerait indiquer que cette ville devint plus tard une place forte romaine. Le mot *firmitas*, qui est une étymologie de son nom, indique d'ailleurs que ce fut une villa changée en forteresse.

Lorsque Clovis eut fondé l'unité de la nation franque, les rois de France, ses successeurs, établirent une résidence à Fermaincourt (*cum castro regum Gallix primæ stirpis*). « On prétend, lisons-nous dans la *Description de la Généralité de Paris en 1759*, que nos rois y ont tenu leurs Etats généraux. »

Ce fut sans doute sur l'emplacement qu'occupait le palais des rois francs qu'au commencement du X^e siècle fut bâti le château

de Fermaincourt, au confluent de l'Eure et de la Blaise, à droite du pont actuel.

Robert I^{er}, comte de Dreux, le fit réparer vers 1160 et y séjourna souvent ; nous avons en effet plusieurs chartes et lettres de ce prince datées de Fermaincourt.

Ce château resta toujours par la suite dans la mouvance du comté de Dreux. Henri IV l'assiégea en 1590, et, furieux de la résistance qui avait duré plusieurs mois, il le fit raser entièrement.

ÉGLISE SAINT-MARTIN

Fermaincourt, qui était alors bien plus important qu'il ne l'est de nos jours, avait une église dont on voit encore les ruines à l'entrée du village et qui devait être entourée de maisons. Nous en donnons ci-joint la gravure, d'après une photographie faite en 1885.

Cette église était placée sous le vocable de Saint-Martin (*ecclesia sancti Martini de Firmacuria*). Elle est mentionnée dès le commencement du XII^e siècle dans le Cartulaire de Saint-Père de Chartres : deux privilèges, l'un de Geoffroy, évêque de Chartres (27 novembre 1126), et l'autre du pape Honorius (8 mars 1127), en confirment la possession aux religieux de cette abbaye.

Elle ne figure plus dans le Pouillé de 1738 que sous le titre de prieuré, à la collation de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris. Elle fut détruite en 1793.

PRIEURÉ DES PÉZÉRIS OU DES SEPT-JOIES

Par une charte de 1185, Robert II, comte de Dreux, fonda, en face du château de Fermaincourt, la chapelle Notre-Dame-des-Pézéris ; nous avons la teneur de la charte qui fut dressée à ce sujet. L'abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, à laquelle fut donnée cette chapelle, était tenue à y établir et entretenir à perpétuité trois chanoines-prêtres pour y servir Dieu ; l'un d'eux était chargé de célébrer chaque jour une messe pour les morts, à l'intention de Robert II, de Yolande, son épouse, de Pierre, son frère, de son père, de sa mère et de ses prédécesseurs.

Par suite de contestations entre Robert et le chapitre de Chartres, qui réclamait comme son bien l'endroit désigné pour l'édification de la chapelle (*prædicta terra quæ est inter fossata Firmæcuriæ et Mosterellum*), celle-ci ne fut commencée qu'en 1187 ; la transaction qui fut faite, le 4 février 1187, portait que le comte de Dreux garderait les biens usurpés, à titre de mouvance du chapitre, moyennant la somme de 50 sols de rente, monnaie de Dreux, payable chaque année le jour de la fête de saint Remi (*annuatim in festo sancti Remigii solidos Drocensis monete in prepositura nobis assignavit aut procuratori nostro libere persolvendos*).

En 1189, Robert II érigea la chapelle en prieuré, lequel fut gouverné par des moines de Saint-Augustin et continua à relever de l'abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, en Thymerais.

Robert IV octroya en 1279 le prieuré aux moines de l'abbaye de Saint-Yves-de-Braine, avec une rente perpétuelle de 100 sols pour la célébration d'un service annuel. Cette donation est ainsi mentionnée au Martyrologe de cette abbaye :

« XVIII Kal. Decembris commemoratio piæ memoriæ illustris viri domini Roberti comitis Drocarum et Montisfortis, Domini Branæ et S.-Walerici, religionis zelatoris, qui dedit nobis prioratum de Firmacuria cum appenditiis suis et centum solid. Turon. recipiendos singulis annis in theloneo hujus villæ, ad pitantiam Conventus, in die obitus sui. »

« Le 18 des calendes de décembre, commémoration de la pieuse mémoire de l'illustre seigneur Robert, comte de Dreux et de Montfort, seigneur de Braine et de Saint-Valery, zélé défenseur de la religion, qui nous a donné le prieuré de Fermaincourt avec ses dépendances et cent sols tournois que l'on perçoit chaque année, le jour anniversaire de sa mort, sur le tonlieu¹ de cette ville, pour la nourriture du couvent. »

En 1282, Robert IV fit construire, à côté du château, une nouvelle chapelle, qui prit le nom de Notre-Dame des Sept-Joies et qu'il fit également dépendante de l'abbaye de Saint-Yves-de-Braine.

Plus tard, cette chapelle fut réunie au prieuré, que l'on désigna à partir de ce moment sous le nom de prieuré des Pézeris ou des Sept-Joies.

¹ Le tonlieu était un droit seigneurial que l'on faisait payer aux vendeurs de bestiaux et de marchandises pour la place qu'ils occupaient dans les foires et marchés. Or, Fermaincourt avait une foire importante qui se tenait le lundi de Pâques et qui existait encore au siècle dernier.

•

Nous voyons dans un procès-verbal du 22 septembre 1711 que le prieuré avait de fondation une messe par semaine, acquittée par M^e Thomas le Torchu, prêtre du diocèse de Coutances, commis par M^{sr} l'évêque de Chartres avec des lettres d'approbation limitée ; que tout dans la chapelle était en bon état, l'autel bien décoré ; qu'il y avait du linge et des ornements de toute couleur pour la sainte messe, et un tabernacle dans lequel était enfermé le Saint-Sacrement, par un privilège particulier de M^{sr} l'évêque de Chartres.

Un acte du 14 septembre 1731, signé Lefeuvre de la Salvère, nous apprend que chaque dimanche la messe paroissiale était dite au village de Fermaincourt.

Le Pouillé de 1738 porte que le prieuré de Fermaincourt, dédié à la Vierge et d'une valeur de 500 livres, était encore à la nomination de M. l'abbé de Saint-Yves-de-Braine, diocèse de Soissons.

Ce prieuré fut supprimé à la Révolution et mis en vente le 7 février 1791.

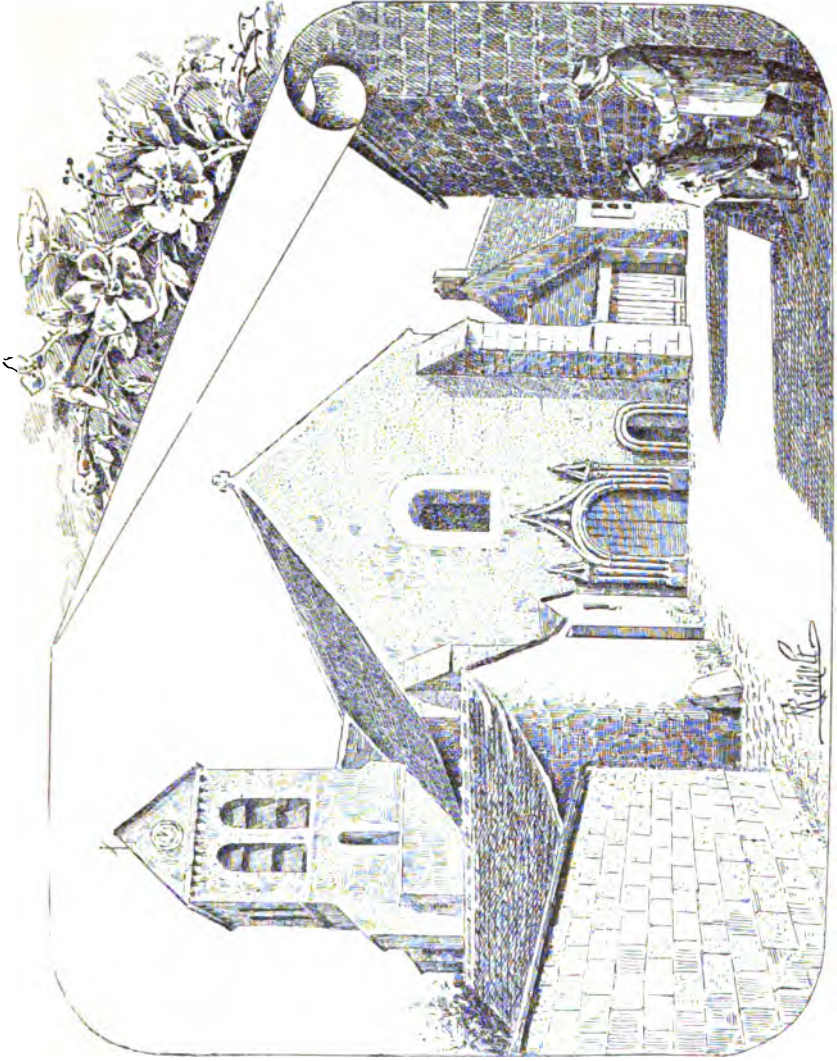
La chapelle des Sept-Joies, avec la ferme, les terres, prés et bois en dépendant, fut adjugée à un M. Dantu, moyennant 84,500 livres.

La chapelle des Pézeris, avec les terres et prés en dépendant, fut adjugée à M. Le Mercier des Hautes-Loges, vicaire général, chanoine de Sainte-Opportune, à Paris, moyennant 20,100 liv.

Cette dernière chapelle, située à gauche de la route, dans l'ancienne propriété Robillard annexée depuis une quinzaine d'années au domaine d'Ecluzelles (le château actuel), servit pendant longtemps de bûcher. Restaurée et remise en état par M. le comte Potocki, le précédent propriétaire du château, elle a été rendue au culte.

Nous en publions ci-joint une gravure, telle qu'elle existe aujourd'hui.

CH. LEMENESTREL.



ÉGLISE DE GOMMERVILLE



ÉGLISE DE GOMMERVILLE

L'église de Gommerville, placée sous le vocable de Saint-Martin, ne possédait jusqu'au seizième siècle qu'une nef à laquelle, à cette époque, on adjoignit un côté qui forme, encore aujourd'hui, grâce à ses heureuses proportions et à ses voûtes légères, la partie la plus remarquable de l'édifice. Il semble que la dépense que l'on avait faite ait nécessité le long abandon dans lequel fut laissée la nef ; jusqu'au milieu de notre siècle, en effet, elle resta simplement plafonnée, c'est alors que sur l'initiative d'un curé de la paroisse, M. l'abbé Trochard, fut entreprise la restauration de cette partie de l'église. Grâce en partie à la générosité de M. le baron Choppin d'Arnouville et de sa famille, on put mener le travail à bonne fin, exhausser la nef et la voûter. On distingue aujourd'hui dans l'église de Gommerville le banc d'œuvre et la chaire habilement sculptés au XVIII^e siècle, un superbe confessionnal dû à un véritable artiste contemporain et un vitrail représentant un épisode de la vie de saint Martin, sorti des ateliers Lorin de Chartres. Gommerville formait autrefois deux seigneuries, l'une dite de Gommerville, l'autre de la Grande-Cour, ces deux fiefs appartenrent successivement, aux Hurault de l'Hôpital, aux Rochechouart et de là par alliance, aux Sève et aux marquis d'Oysonville. L'église, qui se trouvait dans la seigneurie de Gommerville proprement dite, reconnaissait pour patron temporel la célèbre abbaye de Morigny, près d'Estampes.

A peu de distance de Gommerville et sur son territoire s'élève le château d'Arnouville qui depuis le quinzième siècle appartient à la famille du célèbre jurisconsulte René Choppin, qui en fut lui-

même seigneur. Au XVIII^e siècle, on y adjoignit en aile une petite chapelle dans laquelle fut dès lors célébrée la messe le dimanche et où furent bénis jusqu'à nos jours les principaux mariages de la famille. Cette chapelle, qui ne forme à vrai dire qu'un petit chœur s'ouvrant sur une des salles du château, ne contient rien de particulièrement remarquable.

Le dessin de l'église, offert par M. le comte de Rilly, a été exécuté par M. H. Ravault.

R.



ARCHIVES HISTORIQUES DU DIOCÈSE DE CHARTRES



ÉGLISE

DE

Saint-Aignan

DE CHARTRES



Supports au-dessus de la porte d'entrée.

CHARTRES

—

1897

ÉGLISE DE SAINT-AIGNAN DE CHARTRES¹

I. — EXTÉRIEUR.

« Saint-Aignan était la paroisse des comtes de Chartres, dont le château, appelé la Tour-du-Roi, s'élevait à l'endroit dit maintenant la place Billard. Au XIII^e siècle, cette église possédait un chapitre de sept chanoines².

« Bâtie vers l'an 400 par saint Aignan³, et placée sous le patronage de saint Denys ou de saint Pierre et de saint Paul, elle devint la sépulture de cet évêque de Chartres et de ses trois sœurs Donde, Monde et Ermemonde : ce n'est que dans la suite qu'elle prit le nom de son fondateur. Elle a été plusieurs fois la

¹ La partie principale de cette notice a déjà été publiée par M. l'abbé Langlois, en 1896, dans « *Chartres, sa cathédrale, ses monuments*, » et dans deux tirages à part en 1896 et en 1897.

Pour répondre davantage au but de notre Revue, nous avons ajouté plusieurs paragraphes, abrégé et modifié quelque peu la description des vitraux. Cependant, ne voulant rien enlever au mérite de notre confrère, nous mettons entre guillemets « » les parties que nous reproduisons intégralement ou en abrégé, d'après la notice et ses notes.

Nous assumons entièrement la responsabilité de tous les paragraphes non munis de ces guillemets.

Nous avons fait graver les planches qui l'enrichissent, sauf celle du maître-autel dont M. Langlois a fait les frais, et celles du reliquaire de Saint-Aignan, qui nous ont été gracieusement prêtées par M. F. de Mély, déjà publiées par lui dans son savant ouvrage le *Trésor de Chartres* et enfin celle de l'orgue, communiquée par M. Merklin. Les dessins de la façade, du chevet, de l'intérieur et de la crypte ont été exécutées par M. Hoyau : celui de l'ancien sanctuaire par M. E. Boursier, d'après une photographie de M. Gallas

L'éditeur, C. MÉTAIS.

² « Cinq cents ans plus tard, M. Brillon signale six chanoines : Bourgeois, Beaunier, Lemoine, Hervé, Langlais, marguillier, et Langlais, clerc de l'œuvre, le 7^e était absent depuis 20 ou 30 ans. Ces messieurs prétendaient qu'autrefois MM. les d'Illiers avaient donné à leur corps le privilège de nommer le curé de Saint-Aignan. »

³ « C'estoit jadis sa maison, dit Roulliard, selon la créance commune, laquelle icelui saint Aignan dédia premièrement en l'honneur de saint Denis ou selon autres de saint Pierre et de saint Paul. » (*Parthénie*, 2^e partie, page 149).
L'éditeur).

proie des flammes, notamment le 2 septembre 1134, le 10 juin 1262¹ et vers le commencement du XVI^e siècle.

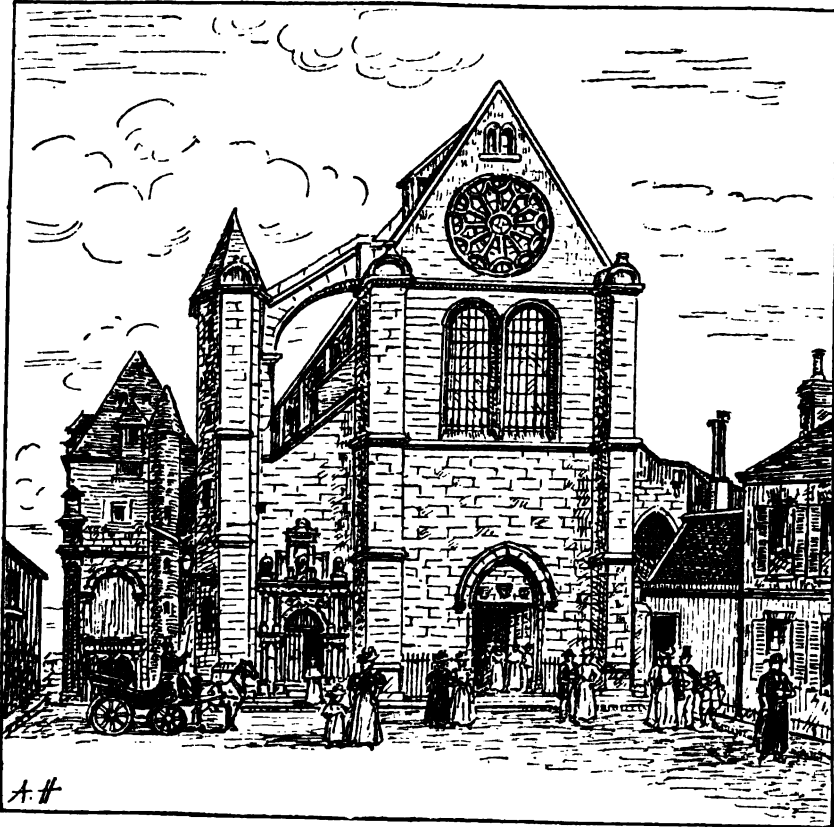
« De cette époque date le monument actuel, où la Renaissance a laissé l'empreinte incontestable de son génie. Le petit portail, à gauche, d'un dessin si pur et si gracieux qu'il peut être montré comme modèle du genre (Voir la planche II), porte la date de 1541, gravée sur le sommet de son pinacle. »

Qui n'admirerait la délicatesse du plein cintre ou archivolte et du bandeau supérieur à fleurs et feuillages perlés et enroulés ; l'élégance des colonnettes ioniques superposées ; l'harmonie des trois arcades de l'étage supérieur accostées de deux petits dômes à base festonnée ; et, malgré sa mutilation, la statue qui remplissait la niche du milieu avec son ample manteau aux plis ondulés. Cette sobre et savante disposition des lignes, cette richesse d'ornements, tout cet ensemble font de cette porte un petit monument digne de fixer l'attention. Qu'on le compare avec la porte de l'église de Pierres (1540) et plus près de nous, à Chartres, avec la porte de la maison du médecin XVI^e siècle, rue du Grand-Cerf, et on ne le trouvera inférieur ni à l'un ni à l'autre. Malheureusement l'artiste de ce petit chef-d'œuvre comme des précédents est inconnu et nous ne pouvons que louer son œuvre, sans glorifier son nom.

¹ « L'an 1134 (lisez le 2 septembre), la ville de Chartres ayant été toute brûlée du feu du ciel et toutes ses églises, fors celle de Nostre-Dame, celle de Saint-Aignan n'en fut exempte non plus que ses compagnes. Et sur ce qu'après le feu esteint on trouva sa chässe entièrement brûlée et ses ossements nullement endommagés, l'évesque Geoffroy, soubz qui advint ce meschef et désastre, les recueillit avec tant de dévotion, et remit iceux dans une sainte chässe qui demeura longtems dans l'église de Saint-André, lors estant hors la ville. Finalement fut reportée dans la nouvelle église dudict saint, depuis qu'elle eut esté refaict et rebastie.

« Par après et l'an 1272 (lisez 1262), la nuit, veille de Saint-Barnabé (10 juin), la fouldre du ciel tomba... la plupart de la ville fut embrasée du feu avec toutes les églises, mesmement celle dudict saint Aignan... La chässe dudict saint Aignan fut encore brûlée et néantmoins les ossements d'iceluy demeurèrent entiers. L'évesque Pierre de Mincy, les remit en une belle chässe neuve qui se voit encore couverte partie de lames d'argent et de cuivre doré, et fut restablie en son église après icelle restaurée. » (*Parthénie*, 2^e partie, pages 8 et 9) — M. l'abbé Clerval a rectifié et précisé les dates de ces deux incendies : il n'est pas non plus et à bon droit de l'avis de Roulliard en ce qui concerne les reliques «... harum perparva tamem fragmenta remanent adhuc, ut fertur, fuso vitro coherentia... » (*Translationes S. Aniani...* p. 9).

L'éditeur .



Pl. I. — SAINT-AIGNAN. Façade.



La porte principale de l'église, ogivale, surmontée d'un tore en guise d'archivolte, semble conservée de l'église antérieure et a tous les caractères du XIV^e siècle.

Au contraire, la baie géminée et la rosace qui ajoutent le haut du pignon, les deux contreforts des angles sont bien du XVI^e siècle. On remarque dans le tympan ogival de la grande porte trois socles en pierre, formés de trois corps d'hommes ou d'anges, qui devaient supporter autrefois autant de statues dont le rétablissement serait bien désirable. (Voir les vignettes du titre).

La petite tourelle hexagonale, qui flanque le bas-côté gauche, renferme un escalier, qui communique avec les combles par des degrés ménagés sur le dos de l'arc-boutant qui va de la tour à l'entablement de l'édifice. Cette disposition a l'avantage de donner à cette façade du mouvement et quelque peu de légèreté.

La tour du clocher, que l'on aperçoit à gauche dans la gravure de la façade et à droite dans la gravure du chevet, manque de grâce et de hardiesse. Ses pilastres ioniques, ses cintres moulurés ses rares sculptures sont du milieu du XVI^e siècle. Une porte cintrée donne accès dans la crypte; quelques enjoliments, feuillages et figurines qui ornent cette entrée, accusent une certaine parenté avec le petit portail du pignon; mais ils ne sont pas de la même main.

Une tourelle appliquée dans l'angle conduit à l'étage supérieur ou chambre des cloches.

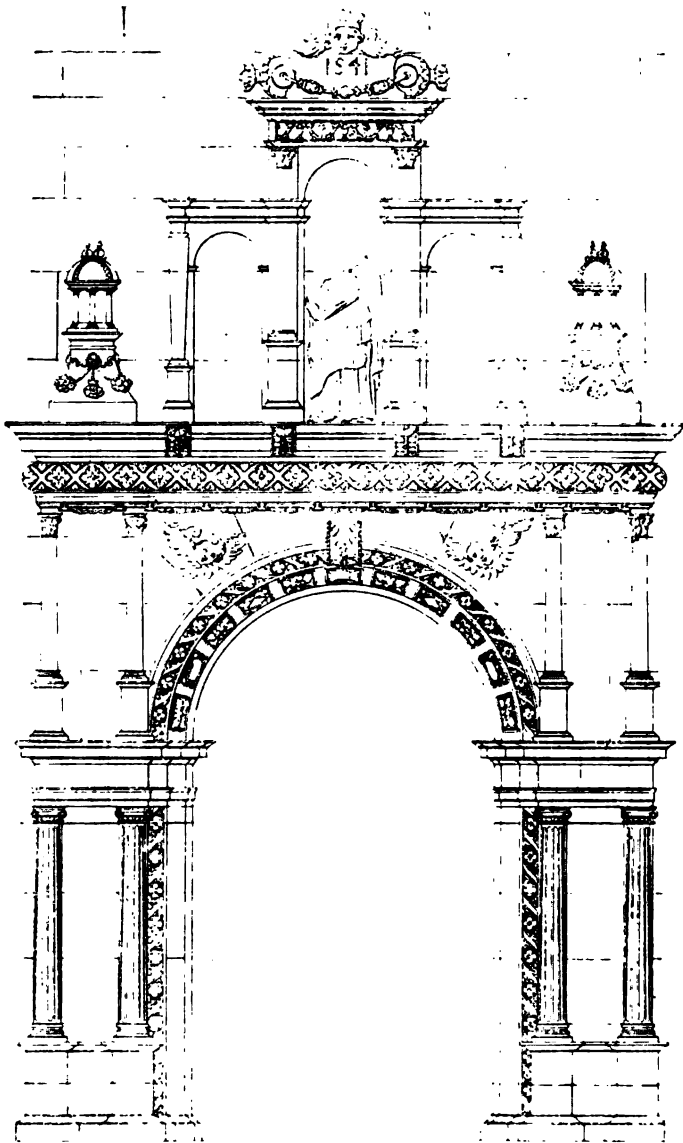
« Le chevet, vu du quatrième étage d'une maison voisine, apparaît comme une forteresse assez lourde et mal affermie sur ses bases; Saint-Aignan occupe en effet un des points culminants de la ville. Pour s'en convaincre, il suffit de descendre les 24 marches de la crypte et de constater qu'on est encore au-dessus des toits de la rue Saint-Pierre. En plusieurs endroits les contreforts sont à peu près nuls; aussi les éboulements continuels des terres du rond-point et du cimetière obligèrent-ils la fabrique, dès le XVI^e siècle, à entreprendre une restauration complète dont on retrouve les traces dans la chapelle de la Sainte-Vierge, les fenêtres de la crypte, la tour et son portail. Depuis on a dû s'en préoccuper constamment; des témoins en plâtre, placés de distance en distance pendant ces dernières années, semblent affirmer qu'on a conjuré le danger avec succès et que la solidité de l'édifice n'est plus un problème. »

Signalons de suite la construction assez hardie et bizarre de la chapelle de la sainte Vierge, élevée sur la croupe même de la crypte entre deux contreforts. Plus profonde que le reste du déambulatoire, elle s'avance à l'extérieur sur l'extrême bord du grand arc évidemment construit pour la soutenir. Elle est à trois pans ajourés par trois fenêtres flamboyantes à meneaux, celle du fond murée. Ses deux angles sont appuyés par deux pilastres à retraits, dont les piédestaux sont à moitié suspendus dans le vide, les sommets en forme de clochetons, sont ornés de moulures et de crochets végétaux, à l'intérieur, son grand cintre d'entrée vient s'accoler aux piliers et à l'arc de la voûte du déambulatoire, sans se marier avec eux ; la juxtaposition faite après coup est évidente.

Les fenêtres gothiques à double et triple baie du déambulatoire, celles de la crypte dans le même style, les contreforts massifs, le soubassement quasi-crénelé avec son chemin de ronde, donnent à cet ensemble un certain caractère architectural, qui fait trop défaut dans le reste de l'édifice. La grande nef, dont on aperçoit le rond-point avec ses fenêtres à plein cintre, n'est point un couronnement digne de la base. Elle s'éloigne trop de la hardiesse du style ogival et de l'harmonieuse richesse du roman. Point de contreforts ni d'arcs-boutants lancés dans l'espace pour soutenir la voûte en pierre, qui d'ailleurs fait défaut. Point d'entablement aux riches sculptures, aux capricieuses figurines. Rien non plus des lignes prétentieuses et savantes du beau style grec de la Renaissance. Entre la Cathédrale et Saint-Pierre, ce chevet de Saint-Aignan devait dans le principe jouer un rôle bien différent.

L'aspect de forteresse de ce chevet s'accroît peut-être si de la rue Saint-Pierre on monte par les degrés Saint-François. Les énormes contreforts, qui soutiennent le chemin de ronde, se poursuivent à droite de cette rue, non moins robustes et imposants malgré leur rôle secondaire, pour retenir les terres de l'ancien cimetière de la paroisse, jardin du presbytère actuel. Nous pouvons déterminer les époques précises des différentes parties décrites plus haut.

Les murailles à contreforts, qui longent le tertre Saint-François et se replient ensuite derrière l'église dans les jardins de la maison de la fabrique de Saint-Pierre, venaient d'être finis en



Pl. II. — SAINT-AIGNAN, Petit portail.

1510. Le dimanche 29 septembre 1510, après la messe paroissiale, M^{re} Raoullet Chifflet, gagier de Saint-Aignan, fit faire assemblée des paroissiens, qui « après avoir vu et visité icelles murailles de pierres et maçonnerie pour soutenir les terres de semetière, ont dit et répondu que les dites murailles et édifices estoient bien, deument, justement et loyaument faitz. »

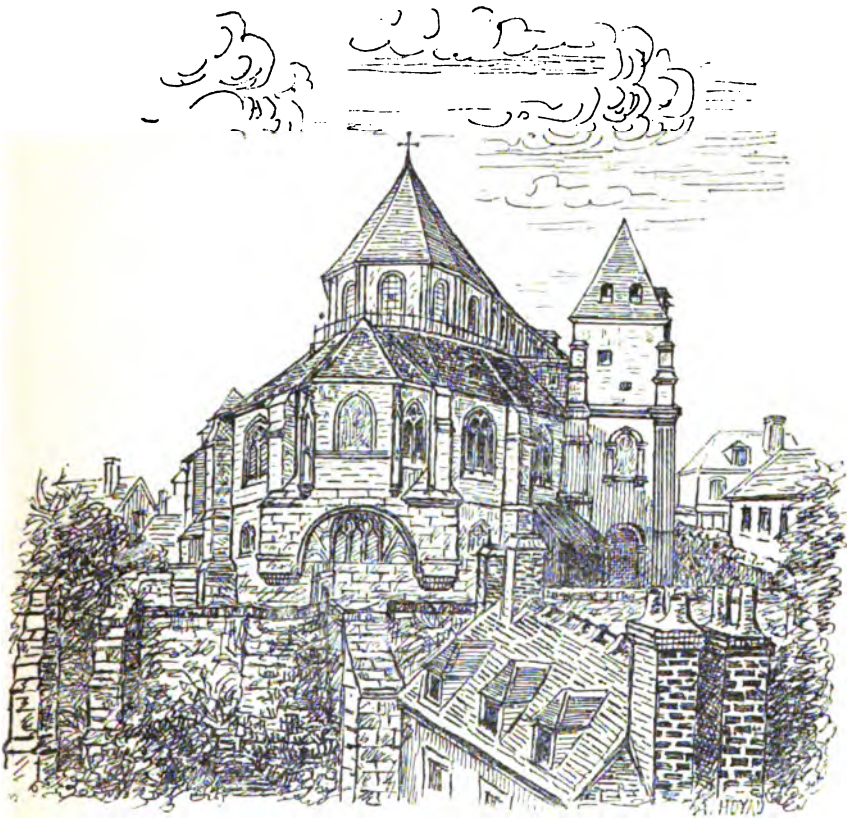
Cependant quelques paroissiens, intéressés sans doute dans l'affaire, en particulier un sieur Pierre le Doys, en appela aux tribunaux pour faire « procéder à la démolition de certains grous pilliers de pierre de taille qui sont parfaiz depuis plus de deux ans et qui soutiennent tout le fez du cueur et corps de ladite église, laquelle est une des anciennes de la ville de Chartres, et en est le cueur fondé sur le pan d'un hault roc ; lesquels pilliers ont costé à faire à ladite fabrique bien mil escus et autre grant somme. » Il obtint de M^{re} Regnault de Gyvès, prévôt du roy, une sentence conforme à ses désirs. Robert Houic, Raoullet Chifflet et autres gagiers, « voyant que telle démolition, et rupture seroit irréparable et au grand détriment et dommaige de ladite église », en appelèrent au roy, qui écrivit à son bailly à Chartres que le jugement étoit corrigé et amendé : « Fesons inhibition et défense de procéder à aucune démolition et roupture desdits pilliers de ladite église parochiale de Saint-Aignan de Chartres. A Paris, le 8^e jour de décembre 1510 ».

Ces travaux préliminaires de consolidation faits, les paroissiens en entreprirent de plus grande importance. Le dimanche, 3^e jour d'avril 1513, avant Pâques (N. S. 1514¹), devant les paroissiens réunis, « Jehan de Beaulce, maistre maçon de l'œuvre de l'église Notre-Dame de Chartres a dit, rapporté et certifié qu'il s'est transporté en ladite église et cymetière de Saint-Aignan et à lentour d'icelle, pour voir et visiter les réparations nécessaires à faire pour refaire le meur de ladite église, selon et ainsi que la taille d'icelluy estoit et est commencée à faire, et qu'il avoit trouvé au circuit dudit cœur, par le devant d'icelluy,

¹ En 1513, Pâques tombait le 27 mars, en 1514 le 16 avril. Il n'y a donc pas de doute, il faut compter 1514 : mais le 3 avril étoit un lundi. Le scribe du notaire aura rédigé son acte le lendemain de la réunion, le lundi, et aura combiné par inadvertance le dimanche, jour de la réunion, avec la date du jour de la rédaction. La date exacte est donc le dimanche de la Passion, 2 avril 1514.

ung gros meur de pierre et matière fort et puissant, bien enpâté, bons piliers de pierres de tailles, bonnes arches fortes et puissantes aussi de matière et pierre, accompagnée, garnye et soutenue de deux autres meurs d'une maison estant a l'endroit dudit cœur de ladite église, lesquels deux meurs estoient et sont de bonne maçonnerie, matière et estoffe, respondant à la rue Saint-Père et estant de grande hauteur, depuis rez-de-chaussée comme de deux estages ou environ, et de espaisseur et haugteur de masçonnerie de 4 pieds chacun, lequel est puissant et très suffisant pour tenir et soutenir les terres de ladite église et dudit cimettierre, ensemble le fez et charge que ledit cœur d'icelle église qui sera mis, fait de nouvel, pourra contenir... et es caves dudit cœur, a trouvé les vaultes dicelles caves estre saynes, entieres, bonnes et suffisantes, et ceintes de gros murs (épais de six ou sept pieds, et au bout, y a un roc lesquels sont puissants pour porter et soutenir les terres, et ne peuvent les caves aucunement nuyre ne prejudicier audit cœur ne à faire l'ediffice d'icelluy. Oultre a dit iceluy Jehan de Beauce maçon qu'il estoit d'advis et opinion que les fondemens, qui seront faits pour porter et soutenir lesdits quatre piliers de circuit dudit cœur, soient faitz et liez ensemble et s'entretiennent sans les faire chacun en particulier, parce que c'est la clef de l'ediffice de toute ladite église et que iceux fondemens en vouldront mieux et seront plus seurs. Semblablement a rapporté ledit Jean de Beauce que le meur sur lequel est à présent fondé le pignon de ladite église estoit et est suffisant pour porter et soutenir les deux piliers du derrière dudit cœur, et vault myeux que iceux deux pilliers soient fondez sur ledict vieil meur que sur les terres. Outre a dit et rapporté que le cœur qui sera ainsi fait ne sera pas de si gros fez, charge et pesanteur, comme celui qui est à présent eddiffié, parce qu'il se retirera et sera fait en rompant et celuy qui est de présent y est tout plat.

« Après lequel rapport ainsy fait par ledit Jehan de Beausse... les susdit paroissiens assemblés... presentant la plus grande et saine partie des paroissiens ont consenti et accordé ledit cœur estant à présent à ladite église soit par lesdits gagiers fait desmollir et abattu et mys par terre et icelluy apres ce refait selon ledit rapport et avis dessus dit, qui est pour la decoration, honneur et embellissement d'icelle église, après et ainsy que



Pl. III. — SAINT-AIGNAN, Chevet.



celluy de Beausse a rapporté ny avoir en ce aucun péril ne préjudice à ladite église. »

Il résulte de là que l'église de Saint-Aignan était terminée primitivement par un pignon droit parallèle au pignon de façade ; que le nouveau chœur a été construit à pans coupés sur les plans de Jean de Beauce pour sa partie inférieure.

Les travaux furent commencés peu après 1514. On n'y procéda qu'avec la plus grande prudence. La haute compétence de Jean de Beauce ne parut même pas suffisante. En effet « le mardy des féeries de Pasques, 25 mars 1516, Nicolas de Laborde, maistre des maçons de cette ville, et Jehan Desmoullins, maître maçon de l'œuvre Notre-Dame de l'Estrée, Colin Potier, maître maçon à Chartres, et Clément Montaiseau, maître maçon à Nonancourt, ont visité l'ouvrage fait en ladite église Saint-Aignan, au rond-point qui est desia hors de rez de chaussée de neuf à dix pieds par derrière, sur lequel ouvrage y a une arche commencée qui sort des pilliers, et ont trouvé qu'elle sera bonne et souffisante et bien portée et pour porter ladite maçonnerie qu'on portera dessus ainsi qu'il appartient, ainsi que le disoit un rapport par Jehan de Beaulce, maistre de l'œuvre de l'église Notre-Dame de Chartres daté du 3 avril 1513. »

En 1624, on décida de rehausser l'église depuis le rond-point jusqu'au pilier de la tablette ou banc de fabrique « après qu'on se fut assuré que les piliers et fondements de ladite église sont assez forts et solides pour soustenir la maçonnerie et les bois de la charpente. »

Revenus devant la façade de l'église, nous déplorerons, avec tous les étrangers, que les édiles de la cité n'aient pas encore complètement dégagé la façade de l'église¹ ; le bas-côté de droite, autrefois complètement masqué, reste encore en partie caché derrière les constructions de la maison du docteur Bouchard.

¹ « En 1850, la ville, avec le concours de la fabrique, acheta les maisons Bouilly et Vintant qui obstruaient l'entrée principale de l'église et ne laissaient pour y pénétrer qu'une espèce de couloir, étroit et infect. Elles furent démolies, et la ville s'est engagée à n'y faire jamais de construction. En 1886, la maison Greslou eut le même sort. »

II. — INTÉRIEUR

L'église de Saint-Aignan est remarquable par son heureuse disposition intérieure. Une lumière abondante tombe d'en haut et permet aux fidèles de suivre aisément les cérémonies du culte : des colonnes légères et largement espacées laissent apercevoir l'autel de toutes parts. Ce n'est pas la grandiose majesté de la cathédrale, la hardiesse incomparable de Saint Pierre, c'est une pénétrante harmonie, adoucie encore par les reflets des vitraux et toujours recherchée dans le lieu de la prière.

« Le plan de l'église, bas-côtés compris, forme un parallélogramme allongé vers l'orient, l'abside offre une légère courbure. Dix-huit piliers et vingt pilastres la soutiennent ; au-dessus des arcades ogivales règne une travée, ou galerie en style Renaissance, qui a été construite en pierres de Châteaudun, vers 1625 et pendant les années suivantes. C'est alors qu'on éleva le toit de la nef à la hauteur de celui du chœur ; une plaque d'argent¹ aux armes de l'évêque de Chartres, Léonor d'Estampes de Valençay, fut placée sur la première pierre posée solennellement par ce prélat.

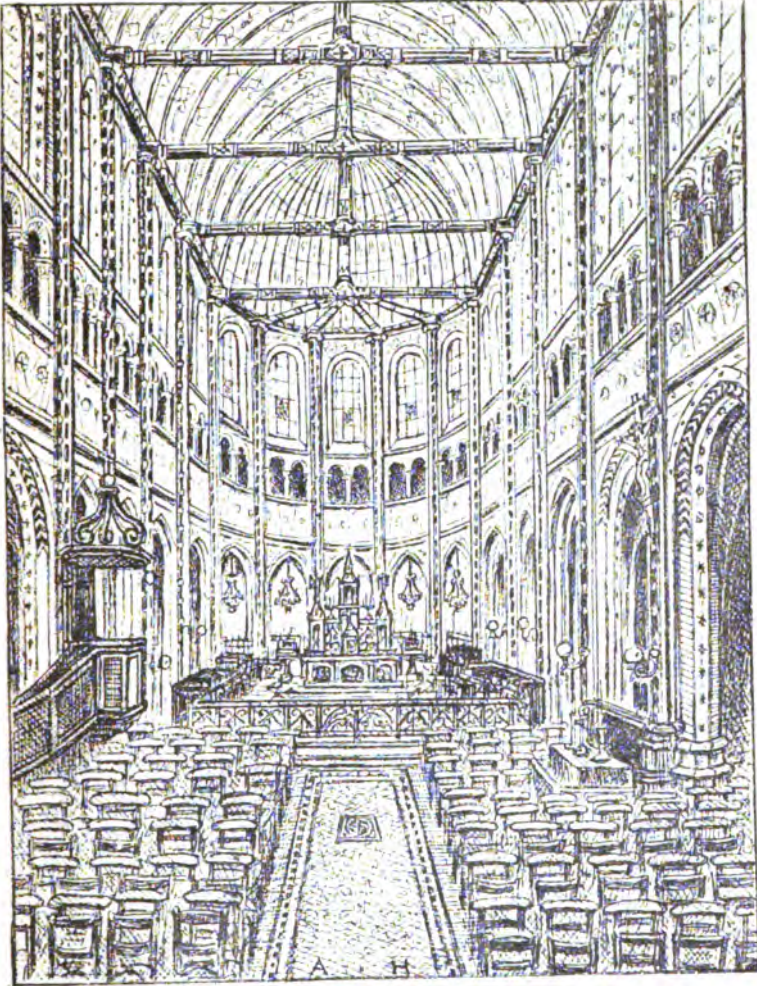
« Des fouilles exécutées en 1889, pour la pose du calorifère, ont mis à jour un mur parallèle à la façade, qui indique qu'à un moment donné l'église fut agrandie de deux travées. on peut d'ailleurs constater l'écart des dernières ogives du bas de la nef.

« Voici les dimensions à l'extérieur ; longueur, 47^m65 ; nef, intérieur, 22^m75 ; chœur, 14^m50 ; largeur, 29^m90 ; nef centrale, 10^m ; hauteur de la voûte, 20^m.

« Saccagé à la Révolution, Saint-Aignan devint hôpital militaire et prison sous l'Empire², puis magasin à fourrages. Rendu au culte par ordonnance royale du 2 octobre 1822, grâce à la famille Remond de Chartres, qui en fit l'abandon spontané à la

¹ « Cette plaque fut gravée par Innocent Clément pour 13 livres ». (*Archives départementales*, G. 3630).

² « Le dimanche 1814, environ 2000 Russes, Prussiens, Autrichiens et Anglais y furent internés : le lendemain, on dirigea les plus valides sur Poitiers par la route de Bonneval ».



Pl. IV. — SAINT-AIGNAN. Intérieur.



ville, à la charge de la faire servir exclusivement au culte catholique, cette église est maintenant classée parmi les monuments historiques. Mais de toutes ses antiques richesses, sculptures, verrières¹ et tableaux, il ne reste que des vestiges, qui suffisent pourtant à faire regretter amèrement ce qui n'est plus. »

L'aspect intérieur de l'église a bien changé, non seulement de ce qu'il était avant les travaux de Jehan de Beauce, mais même depuis la Révolution.

Nous verrons plus loin qu'une grille en bois séparait le sanctuaire et le chœur de la nef. Deux autels y étaient adossés², finissant de masquer la vue. Une simple ouverture ménagée au milieu permettait seule aux assistants d'apercevoir le prêtre à l'autel.

Les colonnes qui ferment le sanctuaire et dont les lignes en ogive sont si gracieuses avaient été transformées en arcades plein cintre moulurées, sans doute dans le goût des ornements postiches qui déshonorent toujours le sanctuaire de la Cathédrale. La gravure n° V donne la reproduction exacte de cette riche ornementation.

Saint-Aignan, plus heureux, a repris sa forme primitive³.

¹ « Attribués au pinceau de Nicolas Pinaigrier, neveu du célèbre peintre Robert Pinaigrier. »

² Chapelles de Notre-Dame de Pitié et de Notre-Dame du Mont-Carmel, attachées à la balustrade de bois qui est à l'entrée du chœur.

³ En 1867, M. Elie Dubois « a enlevé les riches sculptures en pierre de Tonnere qui ornaient le sanctuaire, œuvre à plein cintre du commencement du XVIII^e siècle, pour faire apparaître la forme ogivale de ses arcatures primitives qui étaient masquées. »

Dans le vide laissé par la forme plein cintre et l'ogive d'une arcade, on trouva un petit sabot à coude-pied, ayant servi à un enfant, dans lequel était une pièce de monnaie en cuivre à l'effigie de Louis XV. au millésime de 1719, avec une feuille de papier contenant cette inscription : « L'an 1721, le 25 janvier, nous Louis de la Grange, sculpteur à Chartres, et Louis-François et Barthélemy, mes deux fils, avons, par l'aide et secours de Dieu notre père, fait placer et poser la première pierre par hon. personne maître Philippes Le Beau, premier président au bailliage et siège présidial de Chartres... , avons mis cette présente inscription et l'avons renfermée dans le présent sabot, pour faire connaître à la postérité les ouvriers de ce bel ouvrage... Nous avons eu pour faire cet autel la somme de 2320 livres. »

Cette ornementation du sanctuaire, ajoutait M^e Lecoq, accuse une main habile et un choix de motifs de bon goût. La Société Archéologique avait fait reproduire par la photographie l'ensemble décoratif de ce sanctuaire qui a un cachet architectural du haut style du XVIII^e siècle. »

Société Archéologique, Procès-verbaux, t. iv, p. 185. (L'Éditeur).

III. — VITRAUX

« Pour visiter une église et voir les vitraux, on commence ordinairement par le bas en allant de gauche à droite.

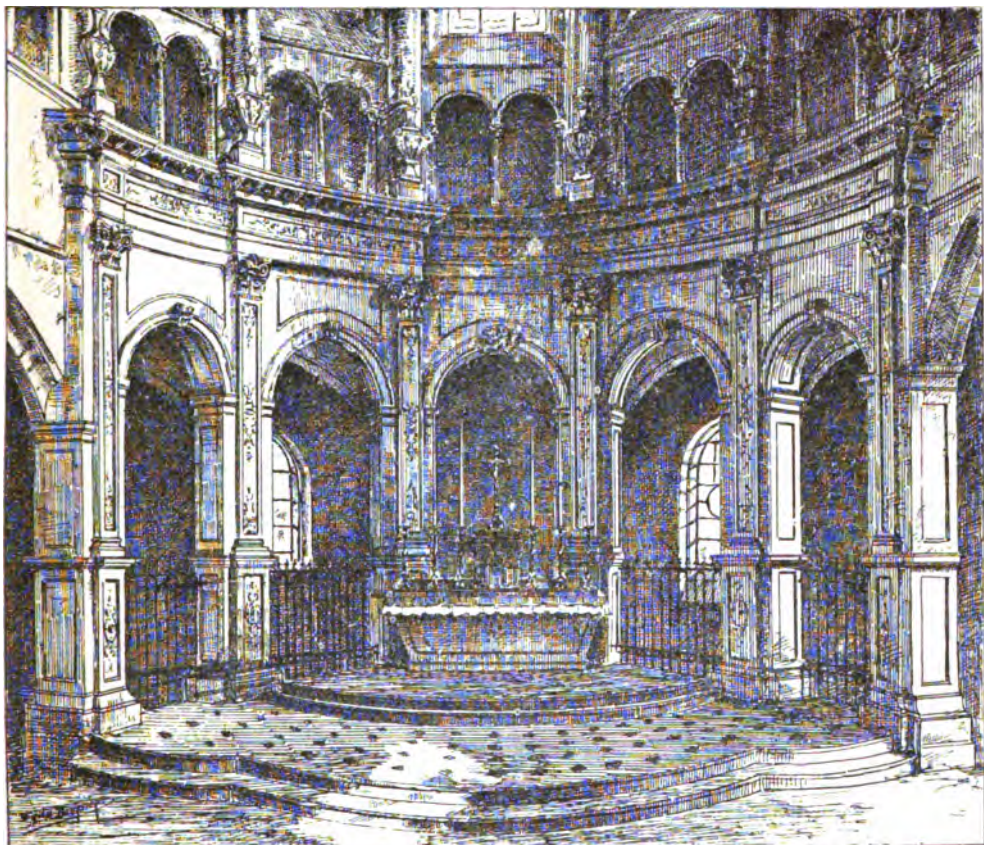
« Ici la disposition du lieu elle-même nous y invite. *Chapelle des Fonts*, appelée autrefois chapelle de Saint-Blaise et de Sainte-Catherine et encore de la Grecque. Les fonts baptismaux actuels sont insignifiants. Les anciens avaient « esté apportez de Paris au mois de juillet 1707, sçavoir, les pierres des deux marches, le pavé de marbre, la balustrade de fer et le bassin de marbre avec son pied de même et le couvercle de cuivre à deux ouvertures et donnez par une personne qui n'a point voulu estre connue. Son nom, celui de gagers lors en charge, qui sont Léonord de Bracquemont, sieur de Fugerolles, conseiller du roy et assesseur en la mairie de Chartres, maistre Nicollas Simon, bourgeois et Louis Euchedé et l'année sont gravés sur une plaque de plomb, qui a esté mise adroitement et sans que personne l'ait vue, par Sarotte, chanoine de Notre-Dame de Chartres, sous une pierre des deux marches. Il y a encore une plaque de cuivre sous un des pavez de marbre, proche le pied qui porte le bassin, sur laquelle sont gravéz quatre vers latins et l'année que les dits fons ont esté donnez. Le tout revient à 800 livres. »

« En 1690, un escalier de pierre conduisait sous cette chapelle à un petit caveau où l'on voyait sur des tréteaux deux cercueils en plomb, celui de Jean Chouayne, sieur de Grands-Champs et de Montigny et celui de sa fille ; sur deux plaques de cuivre on lisait ces inscriptions :

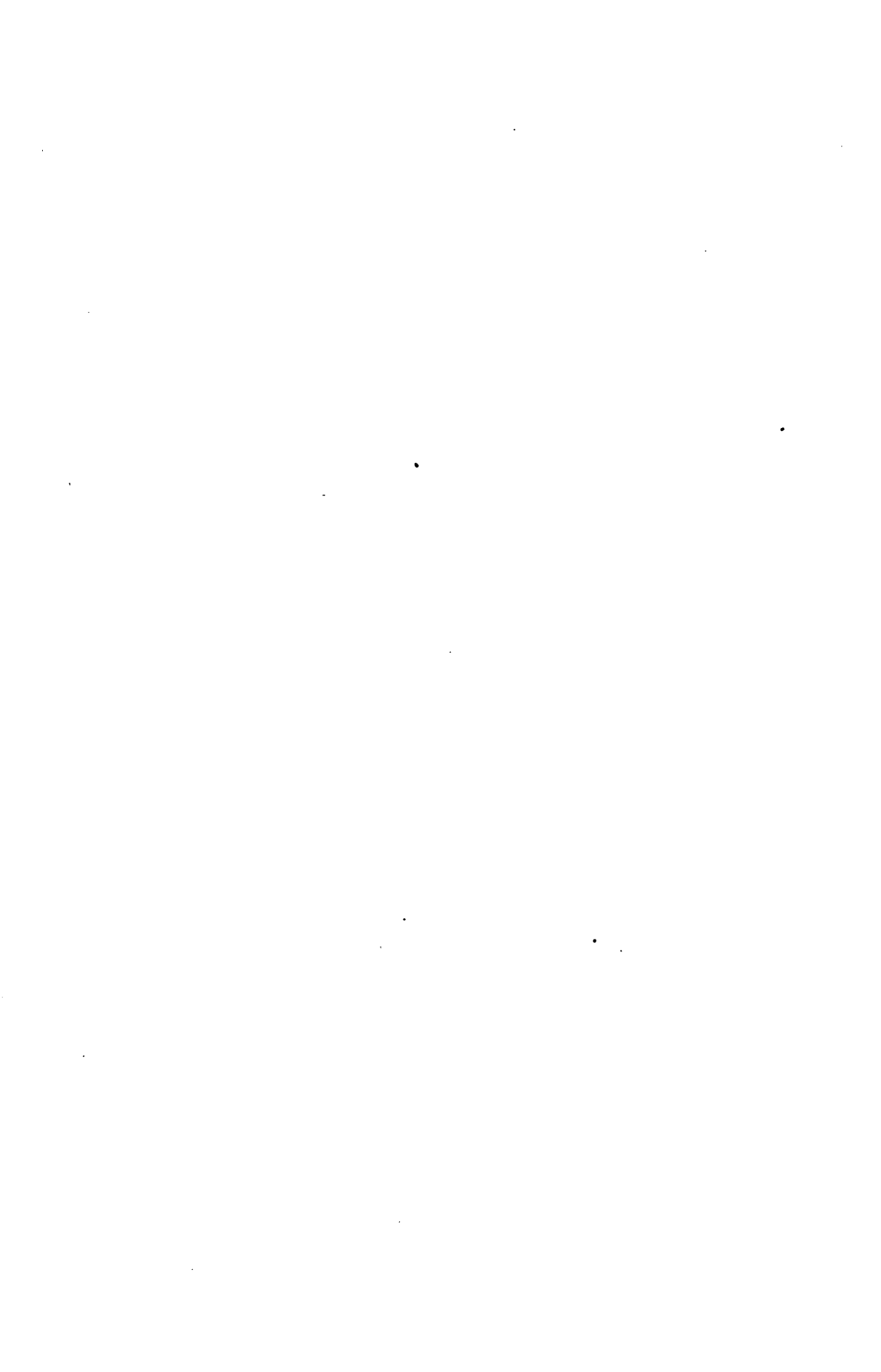
« Cy gist Jehan Chouane, seigneur des Grands Champs secret. de la Reine, lequel est mort à l'aage de L. ans, le 12 décembre 1590. »

« Cy gist Jehanne Chouane, fille de Jehan Chouane, seigneur des Grands Champs secrett. de la Reine de Navarre, et de Catherine Aché, laquelle est deceddée *de regret de voir son père malade* à l'aage de IX ans IX mois, le IX décembre 1598.

« C'est ainsi que le surnom de Catherine Aché dite la Grecque, passa à cette chapelle.



Pl. V. — SAINT-AIGNAN, Sanctuaire avant 1867.



« Le vitrail est du XVI^e siècle. Il est composé de fragments transposés.

« Au 1^{er} plan, dans deux écussons, à gauche, sainte Marguerite, et à ses pieds, un dragon dévorant le pan de son manteau, à droite, trois anges vénérant un reliquaire.

« Au 2^e plan, à gauche, sainte Catherine, visitée dans sa prison par l'impératrice femme de Maximin et sa suivante, à droite, saint Jean avec son calice d'où émerge le serpent, et à côté un apôtre avec le livre des Epîtres ; un ange tient en ses bras un enfant, image sans doute d'un élu.

« Le donateur de vitrail, sa femme, ses cinq fils et ses sept filles sont représentés à genoux et patronnés par saint Pierre et saint Aignan.

La voûte à arêtes entrecroisées avait autrefois des blasons sculptés aux clefs, ils ont été mutilés à la Révolution.

Le premier pilier en face a son histoire.

« D'après une légende du XVI^e siècle¹, un pauvre tailleur de Chartres aurait un jour, dans un moment d'aliénation, signé l'engagement de se livrer corps et âme au démon, dans un an, si sa fille unique retrouvait avec la santé le beau parti de ses rêves. Et il fut exaucé. A l'époque fixée, Satan se présente, c'était le soir. Sa femme se jeta aux genoux du mécréant et fit tant et si bien qu'elle obtint que le pacte infernal ne serait pas appliqué tant que *durerait* l'humble chandelle qui les éclairait. Satan le jura par tous ses suppôts. Alors la rusée commère se relevant souffla la chandelle et courut à toutes jambes à l'église Saint-Aignan, où elle la cacha, près du bénétier actuel, dans le premier pilier de gauche, à la construction duquel travaillaient alors les ouvriers, qui, chose incroyable, l'achevèrent sur l'heure. Le diable court encore. »

« *Ancienne chapelle Saint-Étienne.* Le vitrail, également du XVI^e siècle, représente Adam et Eve chassés du Paradis terrestre. Les fragments d'inscription ne laissent aucun doute : d'après l'une, Marie, la nouvelle Eve, devait aussi y être représentée « *Quæ est ista quæ progreditur ut aurora consurgens, etc.* »

« Puis les martyrs saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère, sont garrotés et traduits devant le proconsul Fescennius :

¹ *Hogau, Messager de la Bauce et du Perche* de 1839, p. 68-78.

« ... Rustique... furent amenez... tuez... volente... les ydolles. » Plus loin, saint Denis et ses compagnons reçoivent la communion des mains du Sauveur.

« Deux scènes sont relatives à sainte Barbe : la 1^{re} représente « comment son père la veult (occire) » ; la 2^e « comment Notre (Seigneur la console). »

« Une autre inscription nous fait connaître la date du vitrail : « J'ay esté donné par Jean Vacher, (15) 66. »

« Enfin deux écussons, probablement des donateurs : *Parti au 1^{er} d'azur au croissant d'or et en chef et en pointe un sabre et une épée croisés en sautoir ; au 2^e d'azur au chevron d'argent accompagné en chef et en pointe de deux cignes de même, becqués et membrés de sable*, qui est de Symon. (Planche VI n° 1).

La famille Symon et celles des Ligneris y avaient un banc et leur sépulture.

Le second écusson est attribué à la famille Lebeau ; il porte : *D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de trois coquilles rangées de même, et d'une étoile d'or à cinq rais en pointe, sommé d'un heaume de profil*. (Pl. VI, n° 2).

A remarquer deux petites fenêtres à plein cintre, percées dans le plan inférieur. Une fenêtre semblable dans la chapelle précédente a été murée.

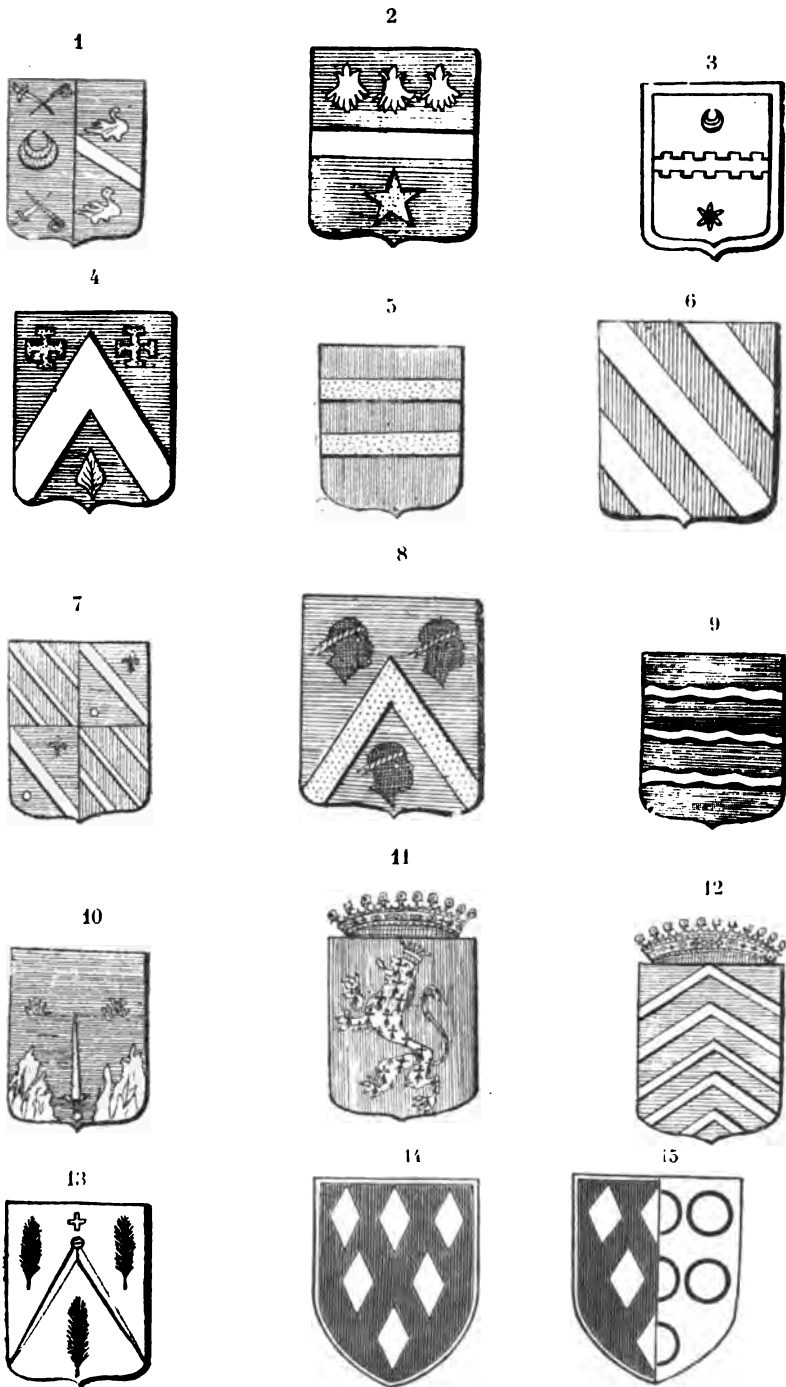
« Le cinquième vitrail de la même époque que les précédents, est consacré à la Mort de la très sainte Vierge, à son Assomption et à son Couronnement dans le ciel. Il est divisé en six scènes, dans l'une le donateur est à genoux avec sa femme, son fils et ses cinq filles, présentés par saint Aignan et saint Jacques le Majeur.

Le vitrail qui suit est dit le vitrail des évêques : saint Martin, évêque de Tours, saint Denis, tenant sa tête en ses deux mains, conduit par deux anges, saint Nicolas et les 3 petits enfants dans un bacquet. — A ses pieds, le portrait du donateur, un clerc : le 4^e évêque est « saint Aygnen », le château paternel, Vauventriers, est dessiné dans le lointain.

Dans la flamme, représentation de la sainte Trinité, XVI^e siècle.

« Au-dessous s'ouvrait autrefois la porte du presbytère ; elle est aujourd'hui murée, mais le bénitier est toujours adhérent au mur.

« *Ancienne chapelle Sainte-Anne*. Le vitrail est sorti des ateliers de M. Lorin, de Chartres, en 1893. Il relate surtout l'épi-



PL. VI. — SAINT-AIGNAN. Armoiries.



sode de l'épiscopat de Saint-Aignan et de la construction de l'église. Les quatre donateurs sont à genoux devant le saint évêque faisant son entrée triomphale à Chartres.

« Cette chapelle était autrefois éclairée dans sa partie inférieure par deux petites fenêtres à plein cintre ; elles sont murées et cachées par le confessionnal. Les familles Pierre et Lebeau en étaient propriétaires.

« La sacristie, ménagée au premier étage de la tour du clocher, occupe l'emplacement des chapelles de Saint-Laurent¹ et de l'Annonciation². On y voit au cintre de la voûte des motifs finement sculptés dans le goût du XVII^e siècle.

« Les deux vitraux qui suivent ont été exécutés par la maison Lorin en 1887 et 1888 ; ils sont consacrés à des scènes de l'ancien Testament, depuis nos premiers parents au Paradis terrestre jusqu'aux prophètes.

« *La chapelle de la Sainte-Vierge* (dite aussi de Saint-Joseph autrefois) plus profonde, ainsi que nous l'avons indiqué, est voûtée en pierre, les nervures ou liernes se croisent et s'entrelacent en tous sens formant une véritable mosaïque ; les clefs de voûte sont transformées en pendentifs très ornés. Elle est attribuée à Jehan de Beauce, le célèbre architecte du clocher neuf de la Cathédrale, qui fut souvent consulté pour les travaux à faire à Saint-Aignan.

« Au retable de l'autel, copie d'une vierge attribuée à Bridan.

« De chaque côté, les fenêtres sont munies de vitres peintes par les Carmélites du Mans, en 1857, représentant les mystères joyeux et douloureux du Rosaire.

« La grille du chœur, en fer forgé, a été placée vers 1750.

« Les deux vitraux suivants retracent la vie de Notre-Seigneur ; ils sont signés par M. Lorin, 1889 et 1891.

« Dans la *chapelle du Sacré-Cœur*, le vitrail nous montre le Sacré-Cœur, prisonnier au tabernacle ; les âmes pieuses, sont représentées sous forme de colombes (Lorin, 1878).

Cette chapelle dite aussi Fougeu d'Escure, Thorin et Garnier de Ligaudry, a été construite en 1624. Par devant notaire, en

¹ Possédée par les familles de Givès, Lescureau et Sédillot.

² Possédée par les familles Edeline, Couart et de Feugerolles.

assemblée publique, « il fut accordé par les paroissiens, à monsieur d'Escures de construire et édifier à ses despens, une chapelle, à costé du chœur, hors œuvre, respondant sur le cymetière, en la deuxiesme arcade, après la chapelle de Saint-Claude, attendu que luy, sa femme et famille n'ont aucune place en ladite esglise convenable à sa qualité » (*Archives d'Eure-et-Loir*, G, 6327).

« Le blason de cette famille : *Bordé à la divise à cinq croisettes accompagnée d'un croissant en chef et en pointe d'une étoile à six pointes* (Pl. VI, n° 3) est gravé sur la clef de voûte au-dessus de la porte d'entrée de la crypte. A droite de l'escalier se trouve le caveau sépulcral.

« La fenêtre au-dessus de la porte de la crypte est consacrée à Marie-Madeleine, recevant la visite de Jésus avec Marthe sa sœur, et favorisée de la première apparition du Christ ressuscité sous la forme d'un jardinier.

« La *chapelle Saint-Michel*, autrefois de Saint-Claude, possède un vitrail aux couleurs brillantes et variées, du XVI^e siècle. L'archange saint Michel met en déroute, sous le regard de Dieu, Lucifer et ses anges rebelles dont les formes sont hideuses.

La donatrice est assise, tenant un livre sur ses genoux ; à côté, le blason des Chalines : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croix de Jérusalem d'or et en pointe d'une feuille de chêne d'argent* (Pl. VI, n° 4).

« A la voûte, on lit dans un cartouche : « A esté achevée le XIII^e jour de septembre » et dans un autre : « 1543 ».

« Au plan inférieur, deux petites fenêtres renaissance, dans l'une saint Michel, et dans l'autre, Jeanne d'Arc, peints par M. Lorin de Chartres. Une plaque de marbre porte l'inscription suivante : « ARCHANGE SAINT MICHEL, PROTECTEUR DE LA FRANCE, DÉFENDEZ-NOUS DANS LE PÉRIL. » Les Lemaire et les Bouvart de Bonnescures y avaient droit de banc et de sépulture.

« *Ancienne chapelle des Givès et des Bourart*, le vitrail est du XVI^e siècle et comprend plusieurs sujets.

« Les Athéniens avaient élevé un autel au dieu inconnu : *deo ignoto* ; un homme prie, Denis l'aréopagite médite ; saint Paul paraît et leur annonce à tous deux la vérité évangélique, qui en fait des chrétiens et des apôtres.

« Saint Michel pèse les hommes au sortir de la vie, les élus

sont représentés dans une nudité absolue, pour montrer qu'on n'emporte rien des biens de la terre et que les mérites seuls ont quelques poids dans la balance de l'éternité. Sur le témoignage de l'archange, saint Pierre consent à ouvrir les portes du Paradis à ceux qui en sont trouvés dignes.

« Nazareth : Jésus dort dans son berceau, Marie file la quenouille, Joseph travaille silencieusement, deux anges recueillent les copeaux dans une corbeille pendant qu'un autre ange veille au chevet du roi du monde.

« Ce tableau d'une exquise fraîcheur, est attribué comme la plupart de ceux du XVI^e siècle, à Nicolas, frère de Pierre Pinaigrier¹ dont les chefs-d'œuvre sont surtout admirés dans l'église Saint-Pierre.

« On voit encore dans ce vitrail saint Joachim et sainte Anne, enseignant la lecture à Marie enfant.

« Saint Jean avec son calice d'où s'échappe un serpent, saint Jacques orné de ses coquilles et de son bourdon, et quelques autres apôtres.

« Il y a deux blasons, l'un : *De gueules à deux fasces d'or*, qui est d'Harcourt (Pl. VI, n^o 5), le deuxième : *D'azur à trois fasces ondées d'argent*, sans attribution² (Pl. VI, n^o 9). Les deux petites baies inférieures, comme celles de la chapelle suivante, sont ogivales et non plein cintre.

Cette chapelle aurait été construite vers 1504, d'après un contrat dont voici le sommaire donné par Lainé : « Contrat passé le samedi 18 may 1504, par lequel Philippot Bichot et Martin Edeline, gagiers de la fabrique de Saint-Aignan de Chartres, baillent et laissent à M^r Regnault de Gyves, licentier en loix, prévost de Chartres, une place en l'église de Saint-Aignan, pour y faire bastir une chapelle, afin d'y construire ung hostel et d'y eslire la sépulture moyennant 60 livres et 40 sols de rente³. »

¹ Les Pinaigrier, par Doublet de Boisthibault, *Revue archéologique*, X^e année, pl. 228, gravure de 0.147 × 0.138.

² « Des armes analogues se trouvent plusieurs fois répétées dans le plus ancien livre chartrain que l'on connaisse : un magnifique missel imprimé à Chartres en 1482, sur vélin, par les soins du chanoine Pierre Plumé, et ayant appartenu au chanoine Boufineau (Bibliothèque de Chartres) : « *Parti d'azur au 1^{er} de trois fasces ondées d'argent, et au 2^e de trois étoiles d'or vides et à 6 pointes, au chef cousu de gueules, charge à dextre d'un croissant d'or.* »

³ Guillaume Lainé, vol. VI, 347 (Bibliothèque nationale), communiqué par M. R. Durand.

« Le vitrail de la *chapelle de Saint-Joseph*, autrefois des Trois Marie, et plus tard du Calvaire, possédée par les familles Laisné et Gougis, a été peint par M. Lorin vers 1865. Il est partagé en six scènes qui sont les principaux épisodes de la vie du patriarche.

« La dernière *chapelle dite de Saint-Roch et de Saint-Christophe*, réservée à la famille Travers), possède des vitres peintes au XVI^e siècle et non les moins remarquables.

« Saint Pierre sort de Rome pour fuir la persécution ; près de la porte appelée de Sainte-Marie-aux-Pas, il rencontre le Sauveur qui porte sa croix et vient à lui. Confus, l'apôtre dit : « Mais, Seigneur, où allez vous ? *Domine quo vadis?* » et Jésus de répondre : « Pierre, je vais à Rome, pour y être crucifié de nouveau. »

« Le second panneau représente la conversion de saint Paul, il est renversé de cheval : ses compagnons effrayés prennent la fuite. Dieu parle dans le lointain.

« Deux blasons : le premier : *De gueules à trois bandes d'argent* qui est de Godeffroy (Pl. VI, n° 6). Le second est : *Ecartelé au 1^{er} et au 1^{er} de Godeffroy, au 2^e et au 3^e, d'azur à la bande d'argent accompagnée d'un lis d'or et d'un besan d'argent.* (Pl. VI, n° 7).

« Ce vitrail a été remarqué par F. de Lasteyrie, qui lui a consacré une chromolithographie de 0,181 × 0,192 dans son *Histoire de la peinture sur verre d'après ses monuments en France* (Pl. XCIII).

« Enfin au-dessus de la porte du presbytère (ancienne porte du cimetière), sont représentés les patrons des anciennes paroisses de la ville : saint André, saint Saturnin, saint Barthélemy ; dans l'ogive on admire le crucifiement de saint Pierre, rendu d'une manière saisissante (XVI^e siècle).

« On vient de placer dans l'ogive ou tympan de la 3^e porte, masquée à l'extérieur par la maison Bouchard, 1^o) le blason des Lenoir : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Maures de sable, tournées à dextre, au tortil d'argent, sommé d'une heaume de profil* (Pl. VI, n° 8), et 2^o) les blasons accolés des Chabannes et des La Morre, sommés de la couronne de comte, 1897 : *De gueules au lion d'hermine armé, lampassé et couronné d'or* qui est Chabannes : *D'azur à cinq chevrons d'argent*, qui est de La Morre (Pl. VI, n° 11 et 12), soutiens du côté des Chabannes *une levrette* et du côté des La Morre *un lion*.

« Les fenêtres de l'étage supérieur sont en verre blanc. Toutefois

dans la belle rosace du pignon ouest on distingue Jésus, soleil de justice, XVII^e siècle ; dans les autres on a placé quelques armoiries et emblèmes des bienfaiteurs.

Dans la 8^e fenêtre, à gauche, vers le bas : « Messieurs le drapiers et chostiés (chaussetiers) ont donné ces deux présante vitre, 1625. » La 12^e fenêtre a l'écu de Lebeau, et la 13^e l'écu des Lenoir, déjà décrits plus haut.

« Dans la 15^e, on voit un blason : *D'azur, au dectrochère d'argent paré d'or, mouvant de flanc dextre, portant une sphère d'or à bande d'argent, sommé d'un heaume de profil. Devise : Spes mea Deus.*

« Dans la 16^e, un blason : *D'azur à deux monts d'argent aux cantons dextre et senestre de la pointe, flammés d'or, au glaive d'argent, posé en pal, la pointe en haut ; ceint d'une cordelière. Devise : Sinaï ardes in Sion.* (Pl. VI, n^o 10).

« Dans la 17^e, l'emblème des menuisiers : *D'azur au compas d'argent ouvert en chevron, surmonté de trois peupliers d'or ;* (Pl. VI, n^o 13).

« Dans la 20^e : *D'azur à la coupe d'or jaillissante d'argent accostée de deux rameaux de sinople naissants en pointe, et accompagnée en chef, à dextre, d'une verge d'argent, à senestre, d'une étoile d'or, accolé de deux branches d'olivier.* Ce sont peut-être les armes de M. Lemaire (1636), curé de Saint-Aignan.

L'écusson de la 23^e fenêtre est chargé de saint François d'Assise en prière.

« Signalons deux grandes fresques à côté de la rosace à la hauteur de l'orgue, représentant saint Michel et saint Aignan ; (par M. Courbe, 1871) ; et plus bas trois autres fresques : l'arche d'alliance, le très Saint-Sacrement porté par deux anges et les pains de proposition.

« La décoration polychrome des murs, des piliers et de la voûte est l'œuvre de M. Boeswiswald. On conteste le bon goût de quelques parties, malgré le fini de certains détails.

« La date (1625) repeinte sur les murs latéraux dans un cartouche, et sur la poutre principale au-dessus du chœur, est approximativement celle de la construction ou d'une restauration importante de l'église. »

Les vitraux du XVI^e siècle ont pour la plus part un réel mérite. Plusieurs furent sérieusement endommagés pendant le siège de 1568. Les assiégés avaient placés dans le cimetière

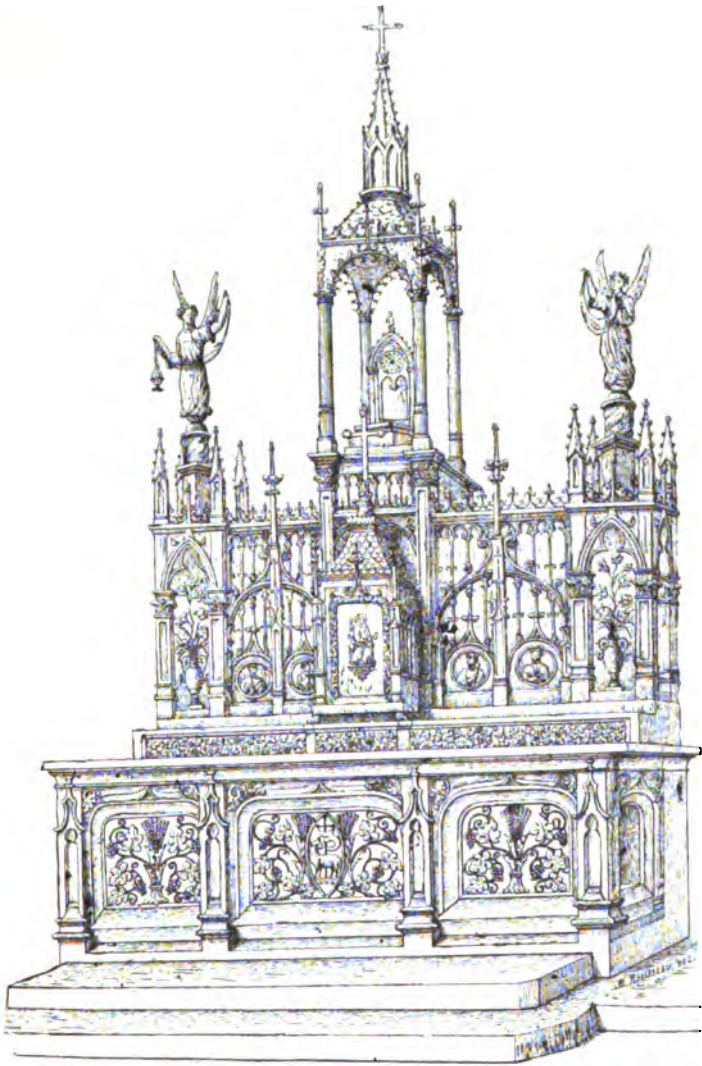
de Saint-Aignan, si admirablement disposé pour la défense, une de leurs principales pièces de canon qui éclata et fit tomber les vitres. Une inscription placée au bas de saint Denis, transporté aujourd'hui de l'autre côté, rappelait cet accident : « Au mois de mars 1568, ces vitres ont été mises en pièces du son du canon qui estoit dans le cimetièrre. »

Les comptes de 1630 à 1634 portent une dépense de 680 livres 16 sols « à Pierre Dubois, maistre vistrrier, pour avoir fait la quantité de 14 vitres en la nef, contenant chacune vitre 50 pieds environ, à raison de 16 sols le pied, et 100 pieds et plus de verre employés à la roze, à raison de 25 sols le pied. Au même, 49 livres 10 sols pour avoir refait plusieurs vistres tant aux aisles de l'église que aux grottes. »

De 1634 à 1636. « Au sieur Massonnet, vistrrier, la somme de 186 livres 13 sols, pour avoir fait et fourny les deux grandes vitres posées au-dessus de la grande porte, lesdittes vitres contiennent chacune 96 pieds, à raison de 16 sols le pied, tant blanc que peint. Au même, 16 livres, pour avoir fait et posé les armoiries de M. Lemaire, curé de ladite paroisse. »

De 1645 à 1646. « Aux sieurs Massonnetz, vitriers, la somme de 375 livres, pour refaire tant la grande roze que les deux grandes formes au bas de l'église et tout le reste des haultes vistres. A Pierre Massonnet, maistre painctre vitier, la somme de 40 livres pour avoir refait les vistres de la sacristie et accommodé ung panneau de la vitre qui est au-dessus de la porte du simetièrre. Au même, 94 livres pour les peintures, fournitures de verre et plomb que pour avoir refaict les vitres de ladite église, et ce non compris ce qu'il a fait en la chapelle Saint-Claude. »

Nouveau désastre en 1724 : « La gresle extraordinaire qui tomba le 4^e jour de may 1724, ayant absolument cassé et brisé, pour la plus grande partie, toutes les formes de vitrage du costé du cimetièrre, on donna au rabais la réparation dudit vitrage au nommé Hubert, maître vitrier à Chartres. »



Pl. VII. — SAINT-AIGNAN, Maitre-autel.



IV. — LE MOBILIER

1° AUTEL.

Laissant de côté la tribune, construite en 1842, et la chaire, appelée, nous l'espérons, à disparaître bientôt pour une nouvelle plus digne, dirigeons de suite nos regards sur l'autel¹ en pierre avec de riches encadrements bronze doré. Œuvre moderne (1893 et 1894) elle en a tout la richesse et le fini (Voir notre gravure, planche VII).

Sous une impulsion active et avec le concours généreux des paroissiens, « l'église a subi d'importantes et d'heureuses modifications dans ces dernières années, elle a été dotée : d'un calorifère² (1889), de dalles en mosaïque³ et de parquet (1893), de plusieurs vitraux. Le chœur agrandi est fermé par une belle grille⁴ en fer forgé (1893) ; depuis 1895 (décembre) une crèche⁵ ravissante occupe la chapelle du Sacré-Cœur pendant le temps de Noël.

On peut désirer encore la restauration de la chaire et du banc-d'œuvre, de la sacristie et spécialement de la crypte, Celle-ci même serait bientôt l'objet de travaux de consolidation et d'embellissement que réclament les pieux souvenirs dont elle est remplie.

¹ Trioullier, Paris.

² Hervé, Chartres.

³ Coignet, Paris.

⁴ Trioullier, Paris.

⁵ L. Chifflet, Caen (artiste chartrain).

• L'église est déjà éclairée au gaz (1890), meublée de chaises et de prie-Dieu

2° LES ORGUES.

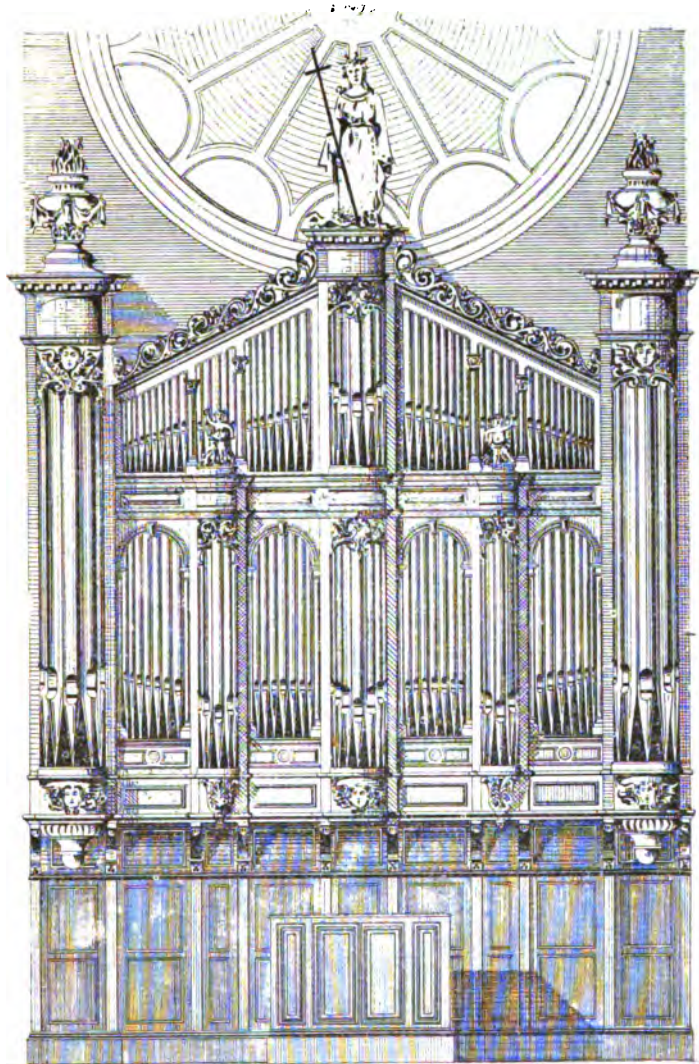
Un de ces projets importants a été récemment réalisé avec bonheur, nous voulons parler des nouvelles orgues.

M. J. Merklin * C * * *¹ de Paris, dans l'exécution de cette œuvre, est resté à la hauteur de sa réputation. Dans des dimensions plus restreintes, il a réuni toutes les perfections des instruments plus grandioses sortis de ses ateliers, « le fonctionnement du mécanisme ne laisse rien à désirer, les jeux ont bien été installés sur leurs sommiers respectifs, et leur timbre a bien le caractère particulier qui leur est propre et se distingue par une pureté et une sonorité remarquables; le style du buffet s'harmonise très bien avec l'architecture de l'église » (Procès-verbal d'expertise, 30 mars 1897).

Cet orgue fut solennellement inauguré, le 28 mars 1897, sous la présidence de M^{gr} Mollien, évêque de Chartres, avec le concours de M. Dallier, organiste à l'église Saint-Eustache, à Paris. « Le mécanisme de cet orgue, écrit ce dernier, m'a paru très docile et très rapide, les jeux de fond ont une sonorité pleine et grasse, si l'on me permet ce mot, qui rend ma pensée; certains jeux de détail : voix céleste, hautbois, voix humaine, offrent à l'organiste des ressources précieuses et leur timbre m'a particulièrement séduit. »

Il nous sera donc bien permis de souligner la phrase suivante d'un juge de haute compétence : « Je présente aussi mes félicitations à M. le curé et à MM. les membres du conseil de fabrique d'avoir doté l'église Saint-Aignan de Chartres d'un si magnifique

¹ M. Merklin, fils de facteurs d'orgues, a acquis depuis 1843, une véritable célébrité, consacrée par les plus flatteuses récompenses : croix de l'ordre de Léopold de Belgique (exposition de 1855), croix d'Isabelle la Catholique (à la suite du placement d'un orgue monumental à la cathédrale de Murcie en 1857), croix de la Légion d'honneur (exposition universelle de 1867), croix de commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand (à la suite du placement du grand orgue de Saint-Louis des Français, à Rome, 1881). La liste des chefs-d'œuvre exécutés par M. Merklin est trop longue pour être citée ici; mentionnons seulement le grand orgue de Saint-Eustache (1878), de la cathédrale de Clermont-Ferrand (1878), l'orgue de chœur de Notre-Dame de Paris (1890), l'orgue électrique de N.-D. de Valenciennes (1891), les orgues de Saint-Jacques du Haut-Pas (1896).



Pl. VIII. — SAINT-AIGNAN. Nouvelles Orgues.



instrument. » (Lettre de M. Georges Mac-Master, organiste, maître de chapelle de Saint-Ambroise de Paris).

Tous les paroissiens de Saint-Aignan ont droit à une large part de ces éloges. L'obole du pauvre et l'offrande du riche se sont unies pour élever un monument digne de leur foi, digne de leur Dieu. Les notes harmonieuses et puissantes, mieux que toutes les voix humaines, rediront leurs louanges pendant de longs siècles.

À la gravure du buffet artistique de cet orgue, nous joindrons seulement l'énoncé succinct de sa composition :

1 ^{er} clavier. Grand orgue.....	56 notes <i>ut</i> à <i>sol</i> , 11 jeux.
2 ^e — Récit expressif..	56 — <i>ut</i> à <i>sol</i> , 9 —
3 ^e — Pédales séparées.	30 — <i>ut</i> à <i>fa</i> , 5 — (dont 4 par transmission)
TOTAL.....	
25 jeux.	

4^e Série de 12 pédales d'accouplements et de combinaisons.

Description des jeux.

1 ^{er} Clavier. — Grand orgue.	2 ^e Clavier. — Récit expressif.
1 ^o Montre. 8 pieds	1 ^o Flûte traversière. . . 8 pieds
2 ^o Bourdon. 16 —	2 ^o Cor de nuit. 8 —
3 ^o Bourdon. 8 —	3 ^o Viole de gambe. . . 8 —
4 ^o Flûte harmonique. 8 —	4 ^o Voix céleste. 8 —
5 ^o Salicional. 8 —	5 ^o Flûte octaviante. . . 4 —
6 ^o Prestant. 4 —	6 ^o Octavin. 2 —
7 ^o Gambe. 8 —	
	Jeux de combinaisons.
Jeux de combinaisons.	7 ^o Trompette harmo-
8 ^o Fourniture. 2 ² / ₃ pieds	nique. 8 pieds
9 ^o Bombarde. 16 —	8 ^o Basson hautbois . . . 8 —
10 ^o Trompette. 8 —	9 ^o Voix humaine. 8 —
11 ^o Clairon. 4 —	

3^e Clavier. — Pédales séparées.

1 ^o Contrebasse. 16 pieds	4 ^o Bourdon (par transmis.) . 8 pieds
2 ^o Soubasse (par transmis.) 16 —	Jeu de combinaison.
3 ^o Violoncelle. 8 —	5 ^o Bombarde (par transmis.) 16 —

Pédales d'accouplements et de combinaisons.

1° Pédale de tonnerre.	7° Pédale d'expression.
2° — réunissant le 1 ^{er} clavier sur le Pédalier.	8° — de forté général.
3° — réunissant le 2 ^e clavier sur le Pédalier.	9° — d'appel du jeu de combinaison de la Pédale séparée.
4° — d'appel des jeux du 1 ^{er} clav. à la machine pneumatique.	10° — d'appel des jeux de combinaison du 1 ^{er} clavier.
5° — réunissant le 2 ^e clav. sur le 1 ^{er} à l'unisson.	11° — d'appel des jeux de combinaison du 2 ^e clavier.
6° — réunissant le 2 ^e clav. sur le 1 ^{er} à l'octave grave.	12° — de Trémolo.

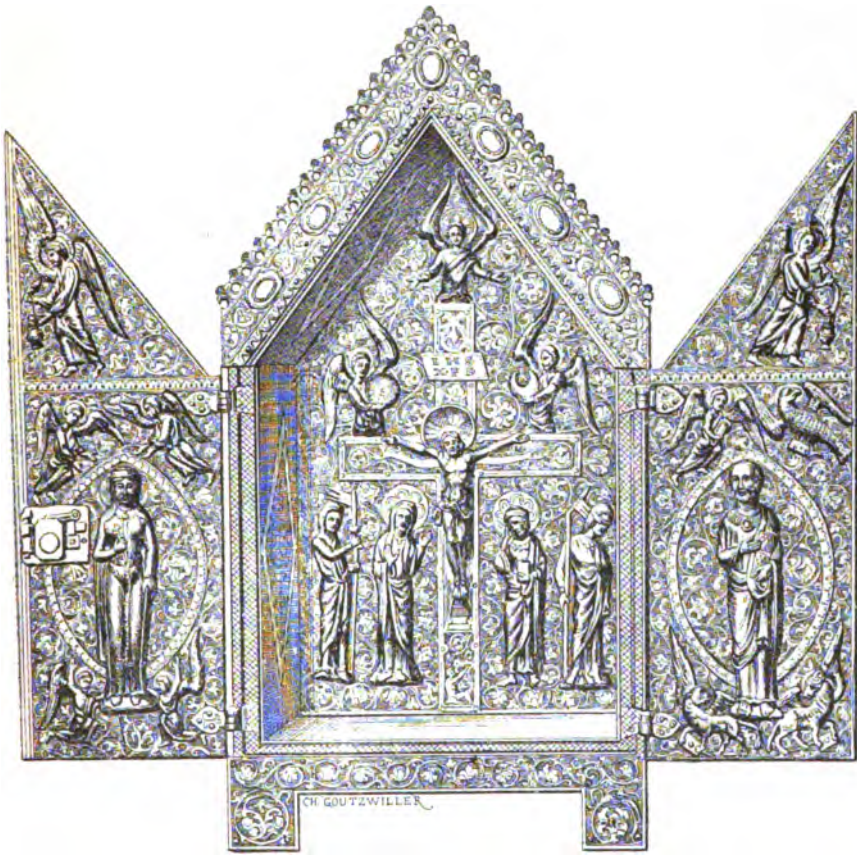
3° RELIQUAIRES.

Le zèle pour la gloire de la maison de Dieu est de tradition à Saint-Aignan. Nous lisons en effet dans les archives, « que le dimanche 29 décembre 1737, les paroissiens étant assemblés à la tablette, issue de la grand'messe, il a été représenté par les gagers que plusieurs personnes zélées pour la décoration de cette église susceptible d'ornements et embellissements, désiroient depuis longtemps que la cloison de bois, qui sépare le cœur d'avec la nef, comme trop emplissante et matérielle, fut ostée, et qu'en la place il y fut mis une grille ou cloison de fer à pied du haut en bas, propre et convenable pour dégager le coup d'œil du vaisseau et découvrir plus facilement l'autel, qu'il y avoit même déjà des deniers donnez et destinez pour cet ouvrage ; l'affaire mise en délibération, lesdits gagers ont été autorisez de travailler incessamment au dessein proposé ; laquelle grille ou devanture du cœur a esté faite et posée par le sieur Guiot, serrurier à Paris, le 25 septembre 1738, moyennant une somme de 3000 livres, et dorée par les sieurs Hainaut, père et fils, aussy demeurants à Paris, moyennant la somme de 400 livres¹. »

En 1749, Catherine Martin avait légué à l'église de Saint-Aignan 600 livres pour ayder à faire des grilles autour du chœur.

En 1631, Guillaume Le Houic, archidiacre de Vendôme, curé

¹ Archives départementales d'Eure-et-Loir, G, 3627.



Pl. IX. — SAINT-AIGNAN, Triptyque du XIII^e siècle (ouvert).



de Saint-Aignan, fonde « le service de Notre-Dame du Carmel en la chapelle de Nostre-Dame, qui est derrière le chœur de l'église de Saint-Aignan, qu'il a fait peindre. »

Mais l'objet le plus remarquable de l'ancien mobilier est bien le reliquaire dit de Saint-Aignan, aujourd'hui conservé dans le Trésor de la Cathédrale, sous le nom de Chasse de saint Aignan. C'est l'un des plus beaux morceaux de l'émaillerie occidentale du XIII^e siècle.

En voici la description donnée par M. de Mély, dans son opuscule du *Trésor de la cathédrale de Chartres*, publié en petit format carré de 29 pages en 1891.

« Ce n'est que depuis la Révolution que ce Tabernacle émaillé appartient au Trésor de la Cathédrale. Il était au XVIII^e siècle dans l'église de Saint-Aignan de Chartre. Pendant longtemps, on a supposé que c'était la chässe que Pierre de Mincy, évêque de Chartres, avait fait faire en 1271, pour renfermer les reliques de saint Aignan, échappées miraculeusement à un formidable incendie. Mais il résulte de nouvelles recherches que la chässe des reliques de saint Aignan était d'argent et non d'émail.

« Les deux panneaux des côtés intérieurs seuls ont été forts éprouvés ; *l'Incrédulité de Saint Thomas* a été refaite avec assez de style, mais le *Renoncement de saint Pierre* a été composé par un ouvrier absolument inhabile, qui a rempli les cloisons du cuivre, non pas d'émaux mais de simples vernis de couleur.

« Dans le fond du tryptyque, se trouve une crucifixion. (Pl. ix). Le Christ bysantin a disparu de la Croix, au bas de laquelle Adam élève ses mains vers le Sauveur : il a été remplacé par un Christ du XVIII^e siècle ; à droite et à gauche, sur les bras de la croix, le soleil et la lune, supportés par des anges ; au pied de la croix, à droite, saint Jean et la Synagogue, reconnaissable à sa lance brisée et à son bandeau ; à gauche, la sainte Vierge et l'Eglise nouvelle, qui tient le calice de la main droite et la lance intacte de la main gauche ; sur les panneaux intérieurs de droite et de gauche, *l'Incrédulité de saint Thomas* et le *Renoncement de saint Pierre*. A l'intérieur des volets, deux personnages debout, en relief, remplacent les statues primitives, qui, d'après les contours du champléage, devaient être, à droite, le Christ en Majesté, dans une ellipse émaillée, entourée des symboles des quatre évangélistes, à gauche, la Vierge. L'extérieur des volets

représente sous douze portiques les douze apôtres assis (Pl. x) : deux mains divines au sommet laissent descendre sur eux les langues de feu dont la pointe se voit sur la tête de chaque disciple du Seigneur : c'est la Pentecôte. Le reste du monument est couvert de plaques de cuivre gravé, représentant des anges, qui tiennent dans leurs mains le livre des évangiles. "

Un autre reliquaire dont on a perdu toute trace a été fait en 1479, d'après le document ci-joint :

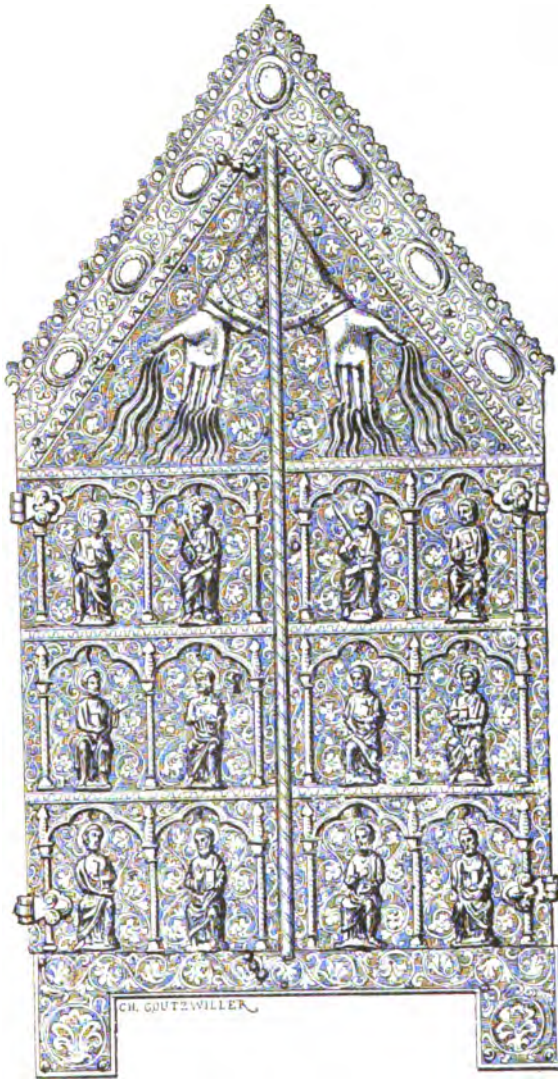
1479, 20 janvier. — « Colin Touroul orphevre demeurant à Chartres a eu et receu de Pierre d'Estampes, marchant demeurant audict Chartres la somme de viij^{ss} vij livres v sols tournois. c'est assavoir vj^{ss} xvij livres tournois pour lxix livres tournois, de cuivre par ledict Touroul orphevre baillé et livré mis et employé par luy en la façon de la chace de l'eglise parochial de saint Aignan de Chartres et xxix livres v sols tournoys pour xiiij marcs, cinq onzes et deux groux d'argent baillez et livrez par ledit d'Estampes audict orphevre et lesquels iceluy orphevre a mys et employez en la fasson de ladite chasse, de laquelle somme de viij^{ss} vij livres v sols tournois, tant pour ledit cuyvre livré, par ledit orphevre, comme dit est comme pour la façon et ouvraige faiz mys et employez diceluy cuivre et dudit argent en ladite chasse, ledit Touroul se tint et quicte ledit d'Estampes.

« Ledit d'Estampes doibt audit orphevre vj livres 1 sol ix deniers tournois restant de ladite somme pour ladite cause dont paiement tout incontinent que ladite chasse sera achevée et parfaite par iceluy orphevre.

MINUTES BADOUX.

« La communauté de la Providence possède un calice d'argent, orné de têtes d'anges en bosse, qui fut celui de la Confrérie de la Croix de Saint-Aignan ; il porte cette inscription : « Aux. Socurs. de. la. Croix ». Sur la patène on lit : « S. de. la. ✠ ».

En 1562, l'église de Saint-Aignan offrit pour subvenir aux nécessités du royaume « une croix d'argent doré, servant à porter le sacraire, en la patte de laquelle il y a un saint Aignan en émail et de l'autre les armoiries de Jean Fauchet, ancien curé de ladite paroisse (1519-1524), pesant 4 marcs 1 once et demie ; une écuelle plate d'argent pour queter, au milieu de laquelle sont les armoiries de Philippot Bichot, pesant 1 marc demi once : un en-



Pl. X. — SAINT-AIGNAN
Triptyque du XIII^e siècle (fermé).



censoir d'argent, garni de 4 chaînes pesant 3 marcs 7 onces ; un calice et une patène d'argent doré pesant 1 marc 4 onces. »

« Avant de quitter l'église, relatons, d'après un manuscrit, du XVII^e siècle, papier journal des biens et revenus, menues debtes de la paroisse Saint-Aignan de Chartres commençant le jeudi 23 de juin 1689 et finissant au plaisir de Dieu, une curieuse redevance : « Monsieur Lemaire, archidiacre de Pincerais et chanoine en l'église de Chartres doit tous les ans un pigeon blanc à la fabrique de Saint-Aignan au jour et feste de la Pentecoste pour servir à la solennité dudit à cause d'un jardin situé près des anciens fossés de la porte Guillaume. »

« Le pigeon blanc, symbole de l'Esprit-Saint, était exposé dans le chœur pendant la grand'messe et offert ensuite « par honnêteté » à M. le Curé, aux pauvres de la paroisse ou aux gaggers de la fabrique; il y a des preuves de cette coutume depuis 1630 jusqu'à 1721. »

V. — LA CRYPTÉ

La crypte de Saint-Aignan est également du XVI^e siècle. Ses piliers prismatiques sans chapiteau, les arêtes de la voûte, les ogives et les meneaux des fenêtres sont de la même époque que le rond-point de l'église. (Pl. XI). Un des piliers, celui du milieu, est d'une légèreté remarquable ; d'autres au contraire, déjà massifs, ont encore été renforcés par des additions postérieures. Aux clefs de voûte, quelques écussons effacés : sur l'une la date de 1517, écrite à l'envers 7151 avec les initiales M. P. Cette date est bien conforme aux documents donnés plus haut.

« Les cinq baies garnies de verre blanc en font une chapelle fort bien éclairée, et, si elle perd tout aspect mystérieux, elle n'en est que plus agréable pour les catéchismes, et même pour les cérémonies du culte en hiver.

« Ses dimensions sont : longueur, 19^m80, largeur, 8^m30, hauteur, 4^m30.

« On la regarde comme fort ancienne ; d'après la tradition, saint Aignan et ses trois sœurs y furent enterrés ; sur le tombeau du saint évêque on lisait autrefois ce distique :

Corpus in his cryptis Aniani præsulis olim
Carnutum recubat, spiritus astra colit.

« Les d'Escure avaient droit de sépulture dans le premier caveau à droite. On voit fixée au mur septentrional la pierre tombale de Jean Cadou et de sa femme Marguerite Thomas¹.

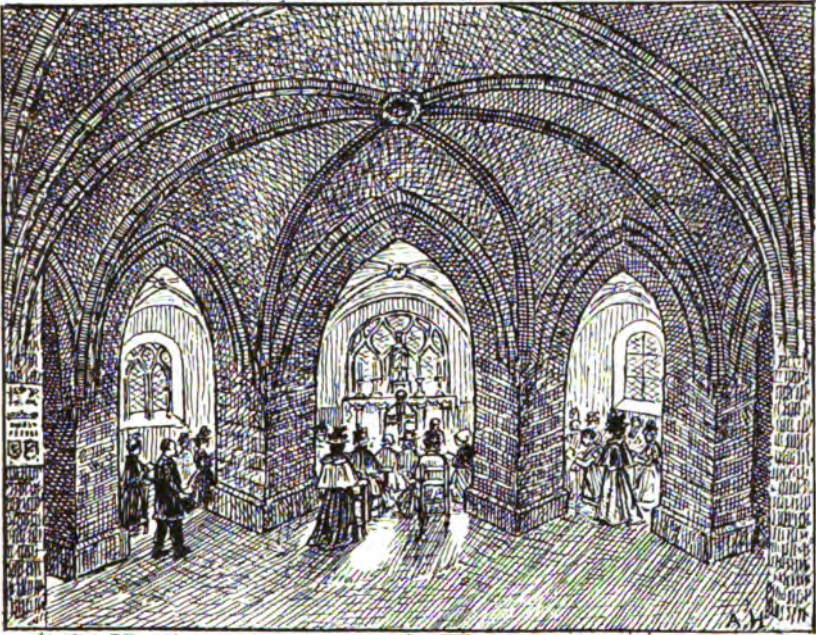
« Cy devant gisent nobles personnes | maistre Jehan Cadou en son vivant | licencié es loiz et sieur de Coustes et | maire du chapitre de Chartres le | quel trespassa le samedi dernier | jour de juillet lan mil cinq cens | et sept. Et Marguerite Thomas | jadis fême dud' s' laquel trespassa | le XXVI^e jour d'aoust lan mil cinq | cens et tros : Priez Dieu pour eulx | . » Au-dessous, le personnage couché dans un linceul (voir à la fin de cette notice) et cette prière : « Miseremini mei | miseremini mei | saltem vos amici mei » avec le blason des Cadou, à droite, et celui des de l'Erable ou des Thomas à gauche (voir Pl. IV, n^{os} 14 et 15); l'inscription est d'une excellente gothique.

« Là furent inhumés quelques curés de saint-Aignan², M. Pierre Suyreau, professeur de rhétorique au collège Pocquet, plusieurs membres des principales familles de la ville, un évêque de Sébaste et Mgr Jacques Lescot, évêque de Chartres³. Ce dernier, mort à Paris le 22 août 1656 et transporté dans son diocèse, faillit être privé des honneurs de la sépulture, par suite d'une querelle très aiguë survenue pendant la cérémonie entre M. Martin, curé de Saint-Aignan, et le doyen du chapitre N.-D. au sujet du droit de porter l'étole. Les chanoines obtinrent gain de cause et le prélat reçut les derniers devoirs le 16 septembre suivant (*Archives départ.* VI, G. n^o 700, 7 pièces). En 1758, ils gagnèrent un autre procès, les maintenant en possession de

¹ M. l'abbé Bulteau et M. Lefèvre ont lu en 1850 et en 1853 « Marguerite-Thérèse Mabile », et M. Lucien Merlet récemment dans sa notice sur Jean Cadou, seigneur de Couttes « Marguerite de l'Erable » : nous ne voyons-là qu'une faute du graveur qui avait mis d'abord le nom et les armes de Marguerite de l'Erable et qui pour se conformer à la rectification demandée changea de l'Erable en Thomas. C'est ce qui ressort clairement du contexte de la planche XXXVI des *Pierres tombales* et aussi de la communication faite en 1895 à la Société archéologique par M. Roger Durand. *Procès-verbaux*, t. IX, p. 227. »

² Epitaphe : « Petrus Martin. huj. ecclesie rector ac primus præpositus seminarii Carnotensis. Obiit an. D. 1661, die 23 septembris, ætat. suæ, 51. »

³ Epitaphe : « Jacobus epus Carnot. Obiit an. D. 1656, die 22 Aug. æt. suæ 63. » Celle que donne la *Gallia Christiana* n'est pas tout à fait identique. Voir la reproduction de cette plaque par Gillard dans le travail de M. Renard.



Pl. XI. — SAINT-AGNAN, Crypte.



chanter, le jour de l'Ascension, tierces et d'autres prières dans le chœur de saint-Aignan, malgré le curé.

« Voyci l'épithaphe de M. Suyreau. Elle sent son XVII^e siècle, mais elle prouve au moins que les lettres connurent de beaux jours, au collège, sous l'administration ecclésiastique : le chanoine Brillon l'a conservée dans ses notes sous cette rubrique : *Hommes remarquables*. Elle était sur une plaque de cuivre.

« D. O. M. / Siste Viator / tribus verbis te volo... / Petrus Suyreau occidit / quī plura loquerer? / Eo moriente / Rhetorica siluit, aruit Hypocrene / Musæ omnes obmutuerunt / Humanum dixi, at / de eo qui vere christianus erat, christiane lege et intellige / Petrus Suyreau vixit / perfectus clericus / præclara Christo hæreditas / cui mundus nihil et Deus omnia, / præsbiter sine crimine / omnis mali acerrimus et indefessus propulsator, / omnis boni operarius inconfusibilis et perpetuus propugnator, / His / totam ad momentum vitam expressam habes, / sed in Epitaphio / responsum mortis expectas / præsto est / immo potius vitæ / qui in vita Christum secutus est, in morte est assecutus, / expressa ad vivum imago Jesu, / ut vitam peccatoribus daret mortem appetiit / et casti divinique amoris actus ultimus vitæ fuit, viri vere facti obedientis usque ad mortem / propter quod, ut speramus, Deus exaltabit illum; / adeoque, / meliore sui parte / Petrus Suyreau vivit / quod ut faciat justus judex patrem nostrum precare, quisquis es, frater / et ut altera expectans beatam spem et adventum magni Dei / in pace in idipsum dormiat et requiescat. / Perge viator et sic ambula ut pariter requiescas — / Beati immaculati in via qui ambulant in lege Dni. / Obiit an. rep. sal. M. DC. LIX. XI cal. junii, postredie Ascensionis Dnicæ / annos natus II supra XXXX, mens. IIII, dies IX, horas scit nemo. »

Nous terminerons cette notice en donnant les inscriptions des 3 cloches :

1^o « Par la grâce de Dieu, l'an 1823, du règne de Louis XVIII, roi de France, j'ai été baptisée par Monseigneur Jean-Baptiste-Marie-Antoine de Latil, évêque de Chartres, pair de France, premier aumônier de S. A. R. Monsieur, frère du roi, etc., etc., et nommée par M. Jacques Caquet de Barenne, député d'Eure-et-Loir, et par M^{me} Anne-Victoire Feuillet, épouse de M. Fo-

reau, ancien magistrat : *Jacques Marie-Victoire*, en présence de M. Lesage, curé, et de MM. E^o F. Simonneau, F. J. B. Bellier. J. A. Soissons, G. Foreau, et L. F. Raimbert, marguilliers. (poids : 696 kilos).

OSMOND DUBOIS, fondeur à Paris. »

2^o « L'an 1844, j'ai été bénite par M^r P. Gougis, curé de Saint-Aignan, en présence de M^{rs} J. B^{is} Gabriel Mornac, docteur en médecine, président de la F^{am}, G. R. Ravault Ch. N. Hanras. L^r Maugin et H. A. Delachausme, marguilliers. Fonderie d'Orléans de Bollée, aîné.

GAULLIER A CHARTRES C^r. »

3^o « Paroisse Saint-Aignan de Chartres, l'an de N.-S. J.-C. M D CCC LXXIX, sous le pontificat de Léon XIII, Jules Grévy président de la R. F. † j'ai été baptisée par M^r L. E. Regnault, évêque de Chartres et nommée *Anne-Maurice-Gabrielle* par Maurice Rossard de Mianville, écuyer et Gabrielle-Marie-Françoise Marchand, en présence de M. H. D. Houlle, curé de Saint-Aignan, chanoine, et de Messieurs les fabriciens : L. F. E. Semien, E. P. D. Lamiray, E. A. Barué. A. C. Baudouin, E. V. Dhaussy.

S^{te} Aniane, ora pro nobis.

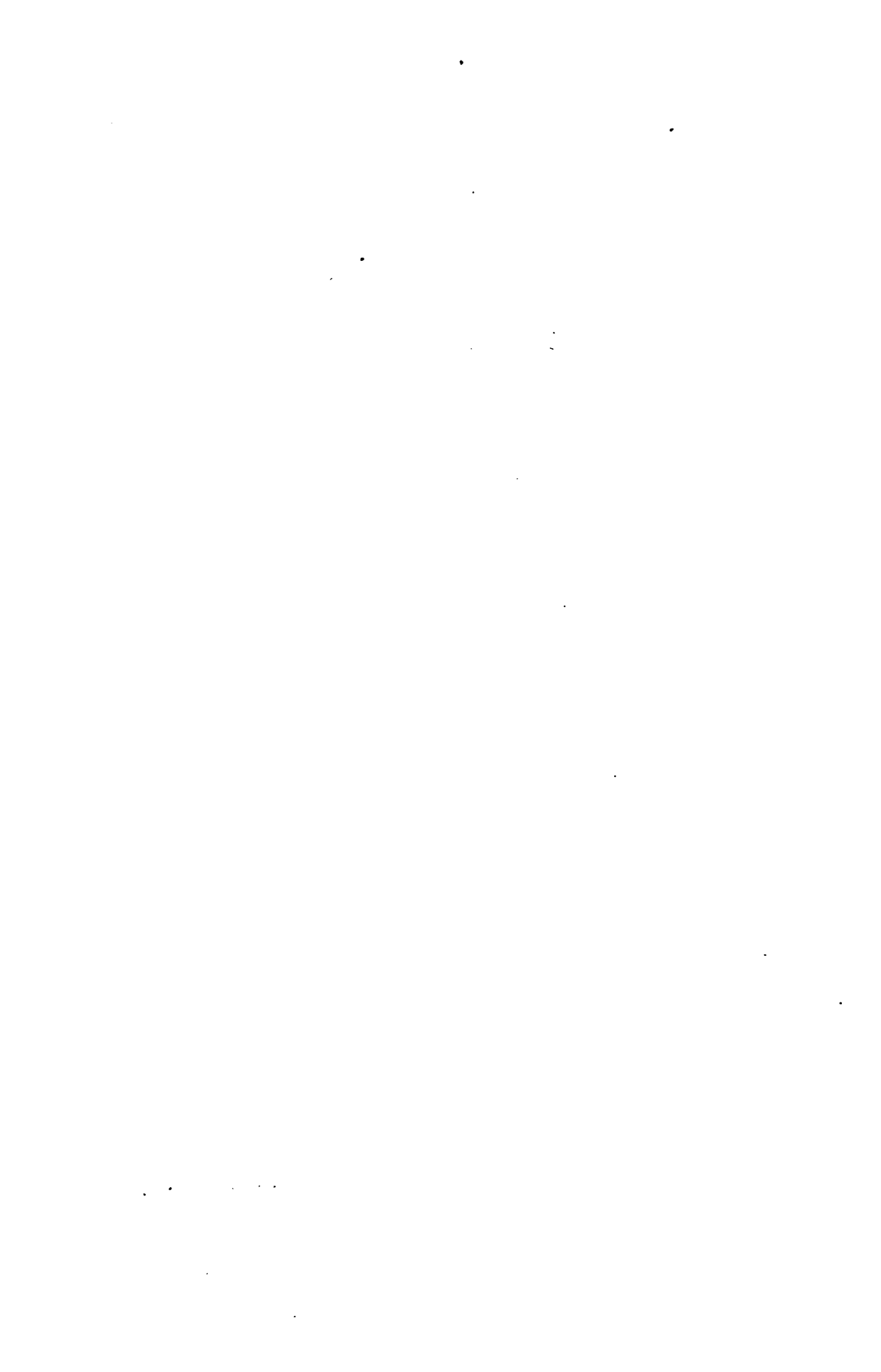
GEORGES BOLLÉE, fondeur à Orléans, 1879. »



Pierre tombale de la Crypte.



ÉGLISE DE MARBOUÉ.



ÉGLISE DE MARBOUÉ

Avant le XV^e siècle, il y avait à Marboué deux églises paroissiales : Saint-Martin et Saint-Pierre. L'église de Saint-Martin, ancien temple de Mars, consacré au vrai Dieu par la religion chrétienne, était située à 300 mètres environ au levant de l'église Saint-Pierre, sur une petite éminence factice appelée vulgairement la Motte à Gallou, qu'on voit à l'angle sud-est formé par le chemin de Saint-Christophe et par le chemin qui va du Bas-Bourg aux Coudreaux. Cette paroisse de Saint-Martin de Marboué est encore inscrite au Pouillé du diocèse de Chartres, imprimé avec le Cartulaire de Saint-Père de Chartres et dressé vers l'an 1280 ; mais elle fut supprimée et détruite dans le courant du XIV^e siècle.

A cette époque, l'église paroissiale de Saint-Pierre se bornait presque à la nef actuelle, dont la construction remonte, au plus tard, au XII^e siècle, c'est-à-dire à la période romane, nettement caractérisée par six petites fenêtres à plein cintre garnies de verre blanc. Cette paroisse est mentionnée, dès l'an 1226, dans une charte de Gautier, évêque de Chartres, relative aux dixmes de l'abbaye de Saint-Avit.

Quand cette église devint seule paroisse et qu'elle dut servir à la population toute entière, elle fut considérablement augmentée par l'adjonction d'un clocher, au couchant, et de trois croisillons au levant, en sorte que dans son état présent, elle forme une croix latine très régulière, mesurant 35 mètres de longueur, 8 de largeur et 12 de hauteur. Elle a 20 mètres de l'extrémité d'un transept à l'autre.

Chaque pignon est percé d'une fenêtre ogivale, à trois baies, surmontées de trois cœurs, et mesurant ensemble 4 mètres de haut sur 2^m70 de large. Il y a aussi, de chaque côté du maître-autel, une fenêtre de même style, à deux baies, séparées par un meneau surmonté d'un cœur, chacune mesure 3^m50 sur 1^m40.

La grande fenêtre, placée au-dessus du maître-autel, est murée et complètement masquée par le retable. Les quatre autres ont été récemment garnies de riches vitraux peints, qui font autant d'honneur à la générosité des donateurs qu'à l'habileté des artistes.

Les deux fenêtres qui sont aux côtés de l'autel représentent saint Augustin, saint Victor, saint Charles et saint André, patrons des Messieurs Reille, dont l'église n'a jamais reçu que des bienfaits, principalement de M. le comte Reille, qui a fait refaire à ses frais toute la toiture et s'est toujours préoccupé

utilement des améliorations à introduire. Les lobes du haut contiennent les armes de la famille savoir : Reille et Masséna, Reille et Dreux-Brézé.

La fenêtre de la chapelle nord représente Notre-Seigneur, la sainte Vierge et saint Joseph, et dans les lobes supérieurs le Père Eternel, le Fils et le Saint-Esprit. C'est le don reconnaissant d'un ecclésiastique originaire de Marboué.¹

Celle de la chapelle sud représente saint Pierre, patron de la paroisse ; saint Martin, patron de l'ancienne paroisse supprimée au XIV^e siècle, et saint Lubin patron du prieuré-cure de Saint-Lubin d'Isigny dont les paroissiens ont été partagés entre Marboué et Logron et dont l'église était située sur le territoire actuel de la paroisse de Marboué. Au-dessus, dans les lobes, on voit les archanges saint Michel, saint Gabriel et saint Raphaël. C'est le don de la famille Péan dont le nom, avant de devenir célèbre dans le monde des sciences, s'était recommandé ici à la reconnaissance publique, par des bienfaits séculaires.

Les deux fenêtres du sanctuaire ont été exécutées par M. Clamens d'Angers ; les deux autres sortent des ateliers de M. Lorin de Chartres. Je laisse aux connaisseurs le soin de juger, si c'est possible, lequel des deux artistes a surpassé son émule.

Les trois bras de la croix sont ornés d'autels avec retables grecs du XVII^e siècle, d'un grand et majestueux effet, très remarquables par leurs belles colonnes corinthiennes cannelées, leurs nombreuses et délicates sculptures sur chêne, et la richesse de leurs peintures imitant, à s'y méprendre, toutes les variétés des marbres les plus rares. C'est l'œuvre de Jean Mourot², menuisier à Châteaudun, en 1650. L'autel de la Vierge, exécuté par M. Haussaire de Reims et représentant une Descente de croix dans un beau morceau de sculpture sur chêne, est un don de M. l'abbé Hautin, naguère curé de Marboué. Les retables servent d'encadrement à trois tableaux de mérite représentant la Transfiguration, la sainte Vierge, et saint Vincent, diacre et martyr.

Tout autour de l'église règne une belle boiserie en chêne, ayant plus de trois mètres de hauteur. Celle qui orne le sanctuaire, richement sculptée dans la masse du bois, représente les différents attributs de la religion et du ministère ecclésiastique. Le banc-d'œuvre est du même travail ainsi que les boiseries des chapelles. Toute cette partie a été exécutée en 1737, date inscrite au-dessus de la porte de la sacristie avec les initiales de l'auteur L. N. entrelacées. Le reste est dû à Clément et Messibon, menui-

¹ M. l'abbé Chauvin, curé de Fresnay-le-Comte.

² Notaires du comté de Dunois. Série E. N^o 775.

siers à Châteaudun, en 1750. Tous ces magnifiques lambris, vendus par l'administration révolutionnaire du lieu, furent acquis par M. André Péan qui les fit remettre en place, au rétablissement de la paix religieuse. (Registres paroissiaux).

En 1894, grâce à l'économie persévérante du Conseil de fabrique et aux libéralités testamentaires de M. le chanoine Hautin, mon vénéré prédécesseur, la voûte de l'église a été toute entière redressée et refaite en bois de pitchpin. Ce travail a été exécuté, dans la perfection de l'art, par MM. Chaillou et Mesnil de Marboué.

Cet ensemble vient d'être complété par un brillant pavage en mosaïques de marbres, produit ingénieux inventé par M. Larmanjat de Juvisy. Tous les travaux récents ont été conçus et dirigés avec intelligence et désintéressement par M. Buisson, architecte à Chartres, qui, depuis longtemps, regarde Marboué comme une seconde patrie, dont il a fini par rendre l'église presque digne de son clocher.

En effet, le clocher demeure toujours, dans son genre, le monument le plus remarquable de toute la contrée. Construit à l'occident de l'église et dans son axe il en forme pour ainsi dire le vestibule. De la base au sommet, il est en pierre tendre nommée tuffeau, provenant des carrières du Croc-Marbot (paroisse de Marboué), très bien appareillée, et forme la principale entrée.

« Cette entrée consiste en une belle porte gothique avec deux
 « arcs surbaissés, à moulures prismatiques, insérés dans une
 « arcade ogivale à voussure profonde et à quatre archivoltés,
 « également prismatiques. Toutefois le bandeau mouluré, qui
 « sert d'encadrement à la partie supérieure, forme une ogive en
 « accolade garnie de belles feuilles recourbées et couronnée d'un
 « panache pédiculé. Les piédroits et les socles sont aussi cou-
 « verts de moulures, pour la plupart à vive arête. Entre l'ogive
 « et l'arc surbaissé se trouve le tympan, nouvellement orné d'un
 « trèfle et de flammes en triangle, pour compléter l'ornementa-
 « tion et éclairer le rez-de-chaussée de la tour. Le sommet de
 « la porte est couronné par une console très simple et un joli dais
 « qui servent de niche à un saint Pierre en bois sculpté, passa-
 « blement mutilé.

« Sauf la porte, et surtout dans la partie qui dépasse le premier
 « cordon, le clocher présente la même disposition et la même
 « décoration, sur toutes ses faces.

« C'est d'abord, une tour quadrangulaire flanquée à chaque
 « angle de deux contreforts en ressauts — excepté à l'angle

« sud-est, où une cage d'escalier en hors-d'œuvre en tient lieu – et
 « percée sur chaque côté, aux deux tiers environ de sa hauteur, de
 « fenêtres géminées, à cintre mouluré ; puis au sommet, d'une
 « lucarne également cintrée, avec gable à crochet.

« Ce dernier ornement dissimule en partie la naissance d'une
 « pyramide octogonale toute en pierre et sans aucune charpente
 « intérieure. A la même hauteur, entre la tour et la base de la
 « flèche, dont les principaux ornements sont des crochets frisés,
 « placés sur les arêtes, existe une jolie galerie, quelque peu
 « mutilée. Un globe, surmonté d'une croix et d'un coq doré, cou-
 « ronne le charmant édifice, dont la hauteur totale est d'environ
 « cinquante mètres. »

(*Un coin du Dunois* par M. Coudray de Châteaudun).

Les architectes ne sont pas d'accord pour déterminer l'âge de ce clocher. Les uns veulent que la base soit du XIII^e siècle, la partie au-dessus du portail du XV^e, et la flèche du XVI^e. D'autres prétendent que dans son ensemble il est de la fin du XV^e siècle et appartient au règne de Louis XI. (COUDRAY).

Laissant aux hommes du métier le soin de déterminer l'époque de ces diverses parties, soit par leur caractère intrinsèque, soit par leur apparence extérieur, je m'efforcerai de rechercher l'origine de ce clocher en reconstituant, en quelque sorte, son acte de naissance. C'est un moyen que je crois moins sujet à l'erreur, car certaines personnes ont, avant l'âge, les rides et les infirmités de la vieillesse ; tandis que d'autres ont trouvé le secret de changer en perpétuel printemps leur véritable automne. Il peut en être quelquefois ainsi des monuments.

C'est ici une tradition constante que les adjonctions faites à l'église primitive, c'est-à-dire le clocher et les trois bras de la croix, sont dues à la générosité d'un membre de la famille de Beauvilliers en Beauce qui possédait, sur la paroisse de Marboué, le château du Tronchet dont la motte, improprement appelée menher, se voit encore entourée de murs et de fossés, sur le côté droit de la route de Châteaudun à Brou.

Cette tradition est confirmée par un blason qui se voit découpé dans la masse du bois sur une poutre du beffroy et sur deux faces de la deuxième aiguille de la charpente de la nef. Ce blason représente précisément les armoiries anciennes de la maison de Beauvilliers et doit se lire : *D'argent aux trois fasces d'azur*, c'est-à-dire qu'il se compose de sept bandes horizontales, quatre blanches et trois bleues.

C'est donc bien un membre de cette famille qui a fait construire le clocher et la partie la plus considérable de l'église de Marboué.

Or, il n'y a que deux personnages du nom de Beauvilliers, qui aient possédé la terre et seigneurie du Tronchet.

D'abord Jean de Beauvilliers, dit le Bœuf, seigneur de Beauvilliers en partie et de Saint-Léger des Aubées, marié à Jeanne, fille du vicomte du Tremblay, acquéreur du domaine du Tronchet vers 1370 et décédé en 1380. (*Nobiliaire* du P. Anselme, IV, 700)

Par sa mort, la seigneurie du Tronchet passa à sa fille, Jeanne de Beauvilliers, femme d'Oudard de la Roche, chevalier seigneur de la Roche-Bernard, paroisse de Saint-Denis-les-Ponts. Devenue veuve elle épousa en 1387, Foulques de Marcilly-sur-Eure, veuf de Guillemette, fille du baron d'Ivry en la Marche, aujourd'hui Ivry-la-Bataille. En 1400, elle hérita des biens de sa sœur, Catherine de Beauvilliers, veuve d'Oudard de Cloyes¹, décédée sans enfants. Elle-même était veuve une seconde fois en 1403. Elle obtint, en 1410, le privilège d'un autel portatif pour son usage particulier et mourut en 1422. (Anselme IV, 730).

Elle fut ensevelie dans un caveau voûté² creusé dans l'église de Marboué. (*Histoire du Dunois*, par l'abbé Bordas, curé d'Ymonville et Saint-Avit).

Après sa mort, la terre et seigneurie du Tronchet passa à sa fille, Jeanne de la Roche, qui épousa le fils de son beau-père, nommé aussi Foulques de Marcilly. (*Minutes des notaires du comté de Dunois, série E, 39*) et pendant deux cents ans ce domaine se transmet par héritage, de mère en fille, dans les familles de Loré (*Anselme VIII, 99*), d'Estouteville (*Anselme VIII, 99*), de Châteaubriand (*Anselme VII, 707. — Notaires, 60*), de de Chambes Montsoreau (*Anselme VII, 706. — Notaires, 151*), de la Noue (*Anselme VII, 706. — Notaires, 275. — Archives municipales de Châteaudun 66*). — *Vie de François de la Noue, dit Bras de Fer*, par Moyse Amirault, pasteur de la religion réformée), de la Porte Larchapt (*Notaires, 323, 379*), sans jamais rentrer en possession d'un Beauvilliers.

¹ Le clocher de Cloyes, qu'on attribue aux mêmes ouvriers que celui de Marboué, à cause de sa ressemblance, pourrait bien être aussi l'œuvre de Jeanne de Beauvilliers qui y aurait consacré tout ou partie de l'héritage de sa sœur, Catherine de Beauvilliers, dame de Cloyes. Dans cette hypothèse, le clocher de Cloyes et celui de Marboué auraient non seulement la similitude de la forme, mais aussi la communauté d'origine; et comme c'est le propre des œuvres humaines de procéder de l'imparfait au parfait, on comprendrait que le clocher de Cloyes, plus ancien en date, soit moins svelte et moins dégagé que celui de Marboué.

² L'emplacement précis de ce caveau est aujourd'hui inconnu. On croit communément qu'il est dans la chapelle du nord, dédiée à la sainte Vierge. Des fouilles récentes ont démontré qu'il n'est ni sous le clocher, ni dans la nef, ni dans le chœur. On a seulement trouvé vers le milieu du chœur, le pied d'un mur, allant du nord au midi, qui paraît avoir servi de fondation au chevet de l'ancienne église.

L'honneur d'avoir construit le clocher et la plus notable partie de l'église de Marboué ne peut donc se partager qu'entre Jean de Beauvilliers et Jeanne de Beauvilliers, sa fille.

On ne peut guère raisonnablement dire que c'est l'œuvre de Jean de Beauvilliers, et en placer la construction entre les années 1370 et 1380; car ce serait en reculer l'origine gratuitement et sans raison bien au-delà du temps désigné par le caractère général de l'œuvre, et fixé par la tradition commune.

Il faut donc que ce travail soit dû aux libéralités de Jeanne de Beauvilliers, dame du Tronchet.

Cette entreprise presque princière, témoignage le plus évident d'une âme profondément religieuse et toute dévouée à la splendeur du culte divin, s'accorde parfaitement avec le peu que nous connaissons de l'histoire de Jeanne de Beauvilliers. En effet, la notice si restreinte que nous avons de sa vie, nous fait remarquer que l'autorité ecclésiastique soit pour encourager les efforts de sa munificence, soit plutôt pour la récompenser des marques effectives de sa libéralité, lui accorda le privilège d'un autel portatif.

De ce que le blason, figuré dans l'église de Marboué, ne se trouve accolé ni à celui de la Roche, ni à celui de Marcilly, on doit, il semble, inférer que Jeanne de Beauvilliers n'a dû se consacrer à cette œuvre qu'après être sortie des préoccupations et des travaux inhérents à l'établissement des enfants et à l'administration d'une grande maison, c'est-à-dire après son deuxième veuvage arrivé en 1403, en sorte que la seconde fondation de l'église de Marboué remonterait au commencement du XV^e siècle¹. Au nom de Jeanne de Beauvilliers, nous devons unir dans notre reconnaissance devant Dieu, le nom de M. André Péan, qui, pendant la tempête révolutionnaire acheta le joli clocher comme bâtiment à démolir, le sauva de la destruction et le rendit intact à la religion, à la civilisation et aux arts.

A remarquer la litre seigneuriale bien apparente sur les murs extérieurs.

On a trouvé quelques traces d'armoiries à l'intérieur, mais trop effacés pour être reconnues.

Marboué, le 15 mai 1897.

FLORENT D'ARSONVILLE.

¹ Cette conclusion est conforme à une anecdote assez plaisante qui se récite dans le pays. On raconte qu'un prélat de la maison de Matignon, parent des la Noue, demandait un jour : « De quelle époque et de quel style est ce clocher ? — Monseigneur, lui fut-il répondu, ce clocher est anglo-roman. — En effet, répartit l'évêque, on voit bien que ça n'a pas été fait en France. »

